

Etude
Partenariat Maroc -Afrique

15 recommandations pour un co-développement responsable et durable

Institut AMADEUS

Juillet 2014



Institut Amadeus
6, rue Annassime, Secteur 9 Bloc I, Hay Ryad
10100 Rabat, Maroc
Tel : +212 5 37 71 70 82
Fax : +212 5 37 57 11 83
www.institutamadeus.com
www.medays.org

Résumé Exécutif

Le continent africain n'a de cesse d'attirer les regards depuis plus d'une décennie : alors que les taux de croissance sont en berne dans les pays développés et que les économies émergentes d'Asie et d'Amérique Latine connaissent un ralentissement important, **l'Afrique, avec un PIB supérieur à 2 000 milliards USD, affiche des taux de croissance supérieurs à 6%** et attire de plus en plus d'acteurs. Les investisseurs internationaux, à la recherche de positions à haut rendement, ont placé 56 milliards USD en Afrique en 2013 (contre 53 milliards USD en 2012) et confirment ainsi leur intérêt pour le continent noir. Le commerce de marchandises n'est pas en reste : les échanges commerciaux ont dépassé les 1 200 milliards USD en 2012, alors qu'ils étaient proches de 600 milliards USD en 2005, soit un doublement en moins de 7 ans.

Les échanges se sont intensifiés et en parallèle **les partenaires diversifiés** : l'Afrique attire de plus en plus les économies émergentes sur son territoire au détriment des anciennes puissances coloniales. La Chine, avec 200 milliards USD d'échanges commerciaux en 2012, est le premier partenaire commercial du continent africain, reléguant les Etats-Unis en seconde position, avec un volume d'échanges de 100 milliards USD en 2012. L'Inde, la Turquie, la Malaisie, la Corée du Sud, le Brésil comptent parmi les nouveaux partenaires de l'Afrique avec qui les échanges se sont fortement renforcés au cours des dernières années.

Au-delà de l'attrait pour les ressources naturelles et les matières premières dont regorge le continent, l'Afrique constitue aussi un marché intérieur important : avec une population de plus d'un milliard d'habitants et qui devrait atteindre plus de 2 milliards d'individus en 2050, des taux d'urbanisation galopants ainsi que la constitution d'une classe moyenne importante, les économies africaines devraient être amenées à faire évoluer leur modèle vers un développement tiré par la demande intérieure.

La course vers l'Eldorado africain n'a pas échappé au Maroc. La récente Tournée Royale, en février et mars 2014, dans quatre pays africains, a permis de renforcer le rôle de locomotive économique que joue le Maroc sur le continent, et notamment en Afrique de l'Ouest. La vision du Royaume, telle que portée par SM le Roi Mohammed VI, est basée sur la particularité de la relation historique et religieuse entre le Maroc et l'Afrique, et s'inscrit dans un schéma inédit construit autour des notions de co-développement, de solidarité sud-sud renforcée et de forte dimension sociale.

Les champions marocains sont implantés dans de nombreux pays d'Afrique Centrale et d'Afrique de l'Ouest que ce soit dans le secteur bancaire (Attijariwafa Bank, BMCE Bank, Banque Populaire), dans les télécommunications (Maroc Telecom), dans les assurances, l'énergie ou l'immobilier. Le stock d'IDE marocains en Afrique totalise 8.5 milliards Dirhams en 2012 et sur la période 2008-2013, chaque année, ce sont environ 2 milliards Dirhams qui ont été investis en Afrique subsaharienne. Le Maroc souhaite également se positionner comme un hub vers l'Afrique Centrale et l'Afrique de l'Ouest et a mis en place un certain nombre d'actions visant à attirer les investisseurs

internationaux en quête d'un canal idoine pour pénétrer le marché africain : assouplissement des cadres juridiques régissant les relations commerciales et d'investissement, amélioration du climat des affaires, développement et mise à niveau des infrastructures de transport, création de la plate-forme financière Casablanca Finance City, multiplication des dessertes aériennes dans les villes africaines par la Royal Air Maroc, etc.

Cependant, ces nombreuses success story marocaines ne doivent pas occulter le fait que **l'Afrique représente toujours une faible part des échanges commerciaux du Maroc** : avec 4 milliards USD d'échanges commerciaux de marchandises en 2012, le Maroc est le 46ème partenaire commercial de l'Afrique, derrière l'Algérie (41ème) et la Tunisie (38ème). Et réciproquement, la répartition géographique des échanges commerciaux du Maroc avec l'extérieur fait apparaître l'Afrique comme le 4ème partenaire commercial régional du Maroc avec une part de 6.5% du commerce extérieur total marocain. On retrouve l'Europe en première position avec 62.2% du total des échanges (avec comme partenaires historiques la France et l'Espagne), puis l'Asie et l'Amérique, avec des parts respectives de 19% et 12%. L'évolution de la part de l'Afrique dans les échanges commerciaux du Maroc avec l'extérieur fait apparaître un gain de 2,4 points seulement sur une décennie (2004-2013), alors que les parts perdues par l'Europe sur la même période (-9,2 points, en raison de la crise économique et financière qui touche le Vieux Continent) ont été gagnées principalement par le continent asiatique (+4,3 points) et le continent américain (+2,7 points). En excluant les pays d'Afrique du Nord, on tombe rapidement à une part des échanges commerciaux entre le Maroc et l'Afrique subsaharienne de 2.6% pour un volume total d'échanges de 14.5 milliards MAD pour l'année 2013 et qui concerneraient 930 entreprises marocaines.

Bien qu'en progression constante - le volume des échanges a quasiment doublé sur la période 2009-2013, et ce principalement grâce à l'accroissement des exportations comme le montre le taux de couverture des importations par les exportations qui est en augmentation constante et avoisine les 400% en 2013 - le potentiel économique des relations commerciales entre le Maroc et la région subsaharienne est encore largement sous-exploité.

Par ailleurs, le Maroc achète principalement des matières premières en Afrique (le gaz de pétrole et autres hydrocarbures qui représentent 54% des produits importés de l'Afrique en 2013) et y exporte des produits manufacturés (préparations de conserves de poissons et crustacés, huiles de pétrole et lubrifiants, engrais naturels et chimiques, voiture de tourisme sont les 4 principaux postes). Cette typologie d'échanges commerciaux peut s'identifier aisément à des relations traditionnelles Nord-Sud avec le Maroc qui exporte des produits finis ou semi-finis en Afrique et qui y achète des produits de base ou faiblement transformés.

Notons également que les principaux clients du Maroc en Afrique subsaharienne sont des économies africaines faisant partie de l'Afrique francophone : Sénégal, Mauritanie, Guinée et Cote d'Ivoire représentent en 2013 plus d'un tiers des exportations à destination de l'Afrique subsaharienne.

En comparant le montant des flux d'IDE marocains et les exportations marocaines vers le continent subsaharien, on constate que les exportations marocaines représentaient le double des flux d'IDE en 2009, et qu'en l'espace de 4 ans, le rapport a été multiplié par 5 : les exportations représentent en 2013 un montant dix fois supérieur à celui des IDE. La réalité commerciale du Maroc avec l'Afrique subsaharienne comprend dès lors deux visages : une forte augmentation des exportations mais principalement sur des produits de base et/ou faiblement transformés couplée à une croissance plus timide des flux d'IDE sur des produits à forte valeur ajoutée et contenu technologique (banques, assurance, télécommunications, etc) et ayant un impact important sur la compétitivité des entreprises.

La faiblesse des échanges commerciaux et des flux d'investissement du Maroc avec le continent africain trouve plusieurs explications qui sont communes à l'ensemble des pays du continent africain (faiblesse des cadres institutionnels régissant les relations commerciales entre le Maroc et le continent, connectivité logistique et infrastructures de transport peu développées, des exportations faiblement diversifiées, des complémentarités économiques sectorielles faibles, des services d'assurance à l'exportation peu incitatifs, etc) dont le commerce intra régional est le plus faible dans le monde : selon la CNUCED, sur la période 2007-2011, la part moyenne des exportations intra régionales dans les exportations totales était de 11% en Afrique, contre 50% en Asie et 70% en Europe. Ainsi, l'Afrique est un continent faiblement intégré, lorsque l'on compare ces chiffres avec d'autres continents.

Bien que des efforts importants soient déployés pour favoriser l'implantation des PME marocaines (actions de Maroc Export - en particulier les caravanes de l'export de plus en plus ciblées vers les économies africaines - et des mécanismes d'accompagnement mis en place par la SMAEX, qui permet de garantir les entreprises contre divers risques des entreprises à l'export), les PME sont encore frileuses et se sentent généralement peu soutenues dans leurs démarche de promotion des échanges (manque d'information, taille critique non atteinte, etc) ; par ailleurs, le cadre juridique régissant les relations commerciales est toujours en cours de construction : sur 63 accords bilatéraux en matière de promotion et de protection des investissements (APPI) signés par le Maroc, seuls 15 concernent le continent africain et une partie de ces APPI n'a pas encore ratifiée par les deux parties, ce qui a un impact négatif sur la confiance des investisseurs marocains. En ce qui concerne les conventions de non double imposition (CNDI), 11 ont été signées par le Maroc avec les pays africains, mais seulement 3 sont à ce jour ratifiées par les deux parties, entrées en vigueur et effectivement appliquées (Sénégal, Egypte et Gabon).

De par sa portée multidimensionnelle, le « modèle marocain » en Afrique suscite l'intérêt croissant des pays du continent. Il importe, dès lors de capitaliser sur les acquis réalisés et les bénéfices engrangés afin de rendre irréversible la dynamique marocaine en Afrique et ainsi la renforcer dans un environnement très compétitif. Pour l'ensemble de ces considérations, les entreprises marocaines présentes en Afrique, doivent pouvoir accompagner la Vision Royale tout en évitant de poursuivre des actions « au coup par coup » ne répondant à aucune coordination.

Il devient aujourd'hui fondamental pour le Maroc, d'arrêter une stratégie globale africaine accompagnant la Vision Royale. Les nombreuses opportunités économiques qu'offre le continent et la concurrence croissante que se livrent plusieurs pays insérés dans le processus d'investissement en Afrique, imposent au Maroc la mise en place d'un Plan d'action Afrique global, structuré et opérationnel.

Cette stratégie, doit pouvoir accompagner la Vision existante en orientant son concept fondateur de coopération Sud-Sud vers l'instauration d'un partenariat économique « gagnant-gagnant », rompant avec la logique exclusive de l'assistanat ou du commerce de biens. Pierre angulaire et principal bénéficiaire de cette stratégie, le secteur privé, encouragé par les pouvoirs publics, **doit s'impliquer d'avantage dans l'investissement rentable en Afrique, pour pérenniser la présence du Maroc et la rendre non dépendante des aléas politiques.**

La marge de progression du Maroc pour occuper une place de référence sur le continent est donc importante. Certaines barrières doivent encore être levées pour libérer pleinement le potentiel du partenariat économique Maroc-Afrique.

15 recommandations, organisées autour de 5 axes de travail, pour un co-développement responsable et durable sont ainsi proposées dans ce rapport. L'ensemble des recommandations préconisées vise à garantir que le partenariat Sud-Sud mis en en place par le Maroc avec les pays africains soit équitable et responsable et qu'il soit réalisé dans une optique à long terme. En effet, la coopération Sud-Sud, mal maîtrisée, peut engendrer des effets pervers et des risques pour l'Afrique. Ainsi selon la CNUCED, on craint que ces partenariats n'affaiblissent la gouvernance et dégradent la qualité de l'environnement. Il est donc vital de veiller à ce que ces partenariats soient bénéfiques pour toutes les parties prenantes et qu'ils facilitent et favorisent une croissance équitable et partagée par le peuple marocain et ses voisins africains et qu'ils permettent aux pays d'Afrique de relever les nombreux défis auxquels ils font face pour que la croissance économique soit inclusive : lutte contre la pauvreté, amélioration de l'employabilité des jeunes et lutte contre le chômage, diversification de l'économie et montée en gamme dans les chaînes de valeurs mondiales, etc.

Renforcer le cadre juridique et réglementaire régissant les relations commerciales et d'investissement entre le Maroc et les pays africains

Recommandation n° 1 : Accélérer la signature des accords de libre-échange avec l'UEMOA et la CEMAC.

Recommandation n° 2 : Mettre en place des instances de suivi des protocoles commerciaux.

Investir dans la coopération culturelle et dans l'éducation

Recommandation n° 3 : Renforcer la coopération culturelle afin de mieux faire connaître l'Afrique par les Marocains et le Maroc par les Africains.

Recommandation n° 4 : Multiplier les échanges universitaires intra-africains et participer à la formation des élites africaines.

Recommandation n° 5 : Transformer l'Agence Marocaine de Coopération Internationale (AMCI) en un ambitieux instrument de coopération technique et en un véritable bras d'action en matière de formation.

Instaurer un cadre de partenariat privé fort entre les entreprises marocaines et les entreprises africaines permettant des synergies entre les économies

Recommandation n° 6 : Mettre en place des alliances entre les PME marocaines et les PME africaines.

Recommandation n° 7 : Favoriser les synergies industrielles entre le Maroc et l'Afrique.

Recommandation n° 8 : Mettre en place au Maroc des zones industrielles qualifiées destinées à exporter vers l'Afrique.

Recommandation n° 9 : Renforcer le rôle des pouvoirs publics dans leurs actions destinées à promouvoir les échanges et les investissements marocains avec ses voisins africains.

Soutenir le financement des entreprises marocaines à l'international

Recommandation n° 10 : Créer le bras armé financier de la stratégie africaine du Maroc pour soutenir les échanges à l'import et à l'export du Maroc vers les pays africains.

Recommandation n° 11 : Créer un fond d'investissement, possédant le statut CFC, dédié au développement des entreprises marocaines sur le continent africain, et au financement de projets.

Recommandation n° 12 : Promouvoir la coopération triangulaire dans le domaine économique à travers la création de joint-venture.

Investir dans les infrastructures intra-africaines et le financement de l'économie locale

Recommandation n° 13 : Renforcer les infrastructures de transports et les connexions entre le Maroc et les pays africains pour libérer le potentiel commercial entre le Maroc et l'Afrique.

Recommandation n° 14 : Mettre en œuvre un projet phare à travers un partenariat pour l'accès à l'énergie en Afrique.

Recommandation n° 15 : Mettre en place des mécanismes pour transformer l'épargne locale en ressources longues, nécessaires au financement de l'économie africaine.

Introduction : Le Maroc fort de son identité africaine

Pour les investisseurs, l'Afrique est devenue une destination de choix. Ces cinq dernières années, le continent a enregistré une hausse des investissements dans les secteurs non liés aux matières premières.

Dans un contexte de crise financière et économique internationale accrue, l'Afrique a démontré sa capacité à en surmonter les répercussions. L'amélioration de la gouvernance et les réformes conduites dans de nombreux pays africains ont permis d'insuffler une dynamique de croissance impressionnante, évaluée à 6% pour la décennie précédente. L'Afrique s'est donc affirmée depuis moins de dix ans, comme un important relais de croissance, prisé et convoité. En 2014, 106 millions de foyers africains devraient disposer d'un revenu annuel de plus de 5000 USD - un seuil au-delà duquel ils consacreront selon les experts, la moitié de leurs revenus à des biens non-alimentaires -, contre environ 59 millions de foyers en 2000.

Cette nouvelle classe moyenne africaine influera sur la demande locale et permettra d'impulser un cercle vertueux de production. L'augmentation de la demande intérieure représente aujourd'hui un levier de croissance majeur pour le continent. Selon le FMI, les dépenses de consommation de la classe moyenne africaine se sont élevées à 680 milliards USD en 2008 et devraient s'établir d'ici 2030 à 2 200 milliards USD, soit environ 3% de la consommation mondiale. Depuis cinq ans, les dépenses de consommation sur le continent ont crû plus rapidement que le PIB africain.

Le coût du travail représente également un avantage comparatif de premier ordre en faveur du continent. Après avoir été marginalisée dans la division mondiale du travail, l'Afrique dispose aujourd'hui d'un avantage significatif en termes de coût du travail et de productivité sur les économies d'Asie de l'Est. Par ailleurs, le secteur bancaire en Afrique n'a jamais été autant en mouvement et en développement. En quinze ans, les prêts au secteur privé ont plus que triplé. De nouvelles expériences en matière de bancarisation mobile repoussent les barrières de l'inclusion financière.

L'émergence de tous ces éléments permet aux investisseurs continentaux ou internationaux, de considérer des secteurs autres que les ressources naturelles, des secteurs comme les télécommunications, les services financiers, l'agroalimentaire, ou encore l'immobilier. L'Afrique est le nouvel eldorado des investissements mondiaux. L'Afrique est aujourd'hui la dernière frontière de croissance. En Afrique, le temps de l'assistanat est donc révolu, laissant place à l'ère de l'investissement et du partenariat.

Le Maroc n'a cessé depuis son indépendance de réaffirmer son identité africaine. Le Royaume occupe depuis plus de 50 ans une position de leader au sein du continent. La coopération entre le Maroc et ses partenaires africains a connu plusieurs temps forts. D'abord celui de la coopération militaire, puis celui de la coopération politique, avant d'entrer dans l'ère de la coopération économique depuis la fin des années 1990.

Le volume des échanges commerciaux entre le Royaume et les pays subsahariens est passé de 3.6 milliards MAD en 2000 à 11.7 milliards MAD en 2010. Le Maroc est depuis quelques années le premier investisseur africain dans la zone de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) et la zone de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA). Cette place de choix qu'occupe le Maroc au sein de la communauté africaine, en particulier en tant qu'acteur économique majeur en Afrique de l'Ouest notamment, ne semble que peu souffrir de l'absence du Royaume de l'Union africaine.

Pis, le Maroc qui a fait de sa politique africaine une somme de coopérations bilatérales, négocie actuellement des accords de partenariats stratégiques, incluant la mise en place progressive de zones de libre-échanges, avec l'UEMOA et la CEMAC.

La récente Tournée Royale, en février et mars 2014, dans quatre pays africains, a permis de renforcer le rôle de locomotive économique que joue le Maroc sur le continent, et notamment en Afrique de l'Ouest. La vision du Royaume, telle que portée par le Roi Mohammed VI, est basée sur la particularité de la relation historique et religieuse entre le Maroc et l'Afrique, et s'inscrit dans un schéma inédit construit autour des notions de co-développement, de solidarité sud-sud renforcée et de forte dimension sociale. Cette philosophie Royale, doit pouvoir être accompagnée d'une stratégie économique globale du Maroc en Afrique. La mise en valeur d'un grand nombre d'opportunités est aujourd'hui davantage une question de volonté politique que de moyens.

Dans un certain nombre de secteurs, des actions simples et peu coûteuses de la part des pouvoirs publics locaux peuvent permettre de changer les équilibres économiques en Afrique, de créer un nombre significatif d'emplois, et au continent de progresser de manière décisive sur le chemin de la

valeur ajoutée. Les expériences multisectorielles du Maroc et l'expertise du Royaume en matière de développement humain favorisent la mise en place d'un réel socle de partenariat Maroc-Afrique responsable et durable, basé sur un véritable cadre de co-développement.

Un partenariat Sud-Sud agissant et solidaire

La coopération renforcée entre le Royaume et le continent africain[1] se matérialise sur le plan politique par 30 visites officielles effectuées en 14 ans par le Roi Mohammed VI dans des pays subsahariens. En une décennie, près de 3000 accords et conventions bilatérales, entre le Maroc et ses partenaires africains, ont été signés et sont entrés en vigueur. Une quarantaine de commissions mixtes ont été mises en place durant la même période. Cette coopération érigée en Partenariat Sud-Sud, agissant et solidaire, repose sur certains fondamentaux qui définissent la présence économique marocaine en Afrique : le soutien au développement durable, la valorisation des compétences humaines et l'implication croissante du secteur privé dans les efforts de transferts de savoir-faire et de partage d'expertise et d'expérience.

Parcours de la relation maroco-africaine

L'identité africaine du Royaume est clairement ancrée dans l'esprit de l'ensemble des marocains. Elle est le fruit de liens civilisationnels multiséculaires unissant le Maroc à son continent d'appartenance. Elle est faite d'histoire, de géographie, de brassages humains, de valeurs culturelles communes et de liens spirituels ancestraux. C'est depuis le Maroc que l'Islam s'est répandu en Afrique de l'Ouest et dans le Sahel à travers les zaouïas et les confréries religieuses telles que la Tariqa Tidjania et la Tariqa Qadiriya.

Le Maroc n'a cessé depuis son indépendance de réaffirmer son identité africaine. Le Royaume place en effet son continent d'appartenance à la tête de ses priorités de développement, et au cœur de ses préoccupations diplomatiques. Le Maroc a ainsi abrité en janvier 1961, la Conférence de Casablanca, qui a rassemblé à l'initiative de feu le Roi Mohammed V, les pères fondateurs de l'Unité Africaine. Cet événement d'envergure a réuni pour la première fois les Chefs d'Etats des pays libérés alors du joug colonial, provenant notamment du Ghana, du Mali, de la République Arabe Unie (Egypte), du Royaume de Libye et du gouvernement provisoire de la République algérienne.

La « Charte de Casablanca » appelait à la mise en place d'institutions africaines communes, à la consolidation de l'indépendance des « Etat africains libérés » et à l'organisation de la coopération entre les Etats africains dans les domaines politique, économique, social, culturel et militaire. Fort de cet engagement panafricain, feu le Roi Hassan II, a tissé des liens privilégiés avec de nombreux dirigeants africains, en apportant notamment un soutien important aux différents mouvements de libérations. Dans ce contexte, le PAIGC (mouvement de libération de la Guinée Bissau et des Iles du Cap Vert), le MPLA (Angola) et le FRELIMO (Mozambique) ont organisé leur premier Congrès et ont entraîné leurs éléments armés sur le territoire marocain. Des combattants de l'ANC ont également séjourné au Maroc.

L'Organisation de l'Unité Africaine, créée en 1963 et née à partir de l'esprit de la « Charte de Casablanca », devenait, pour l'Afrique, le symbole de l'indépendance du continent à l'égard du reste du monde et représentait l'émergence d'une force politique autonome sur le plan diplomatique, ainsi qu'un cadre souverain pour le parachèvement de l'unité du continent. Cette vision, quelque peu idéale de l'OUA a rapidement été confrontée aux premiers problèmes posés à l'époque, notamment par les choix politiques et idéologiques antagonistes des différents Etats de la région. C'est avec la question du Sahara que le sens et la crédibilité de l'OUA ont été sérieusement mis à mal.

L'OUA avait reconnu en 1982 la « République arabe sahraouie démocratique » (pseudo « RASD »), et l'a accueillie comme État-membre, sous l'impulsion de l'Algérie, conduisant le Maroc, pourtant membre fondateur, à se retirer de l'instance africaine. Le retrait du Maroc de l'OUA a été annoncé, le 12 novembre 1984, à Addis-Abeba. Dans un message de feu le Roi Hassan II lu à cette occasion, le Souverain marocain s'est adressé en ces termes aux Chefs d'Etat africains « *Voilà l'heure de nous séparer venue. Pour le Maroc, il devient impérieux de ne pas se faire le complice de décisions qui ne sont autres qu'un processus d'érosion irréversible de la légalité, élément vital pour toute Organisation internationale qui se respecte. En attendant des jours plus sages, nous vous quittons. Mais africain est le Maroc, africain il le demeurera. Vous comprendrez aisément que membre fondateur de*

[1] Dans cette étude, la référence au continent africain (hors statistiques et chiffres) n'inclut pas les pays du Maghreb et d'Afrique du Nord.

l'unité africaine, le Maroc ne saurait en être le fossoyeur ».

Dès lors la politique marocaine en Afrique s'est construite autour de la stratégie de consolidation des « relais », longtemps utilisée par le Maroc, consistant à s'appuyer sur des pays « amis » membres de l'OUA, pour influencer ou orienter les décisions de l'organisation. La diplomatie marocaine s'est alors lancée et ce, pendant une vingtaine d'années, dans une course aux retraits des reconnaissances de la pseudo « RASD » par les pays africains. Sous couvert de « coopération politique », cette stratégie était principalement basée sur le « sponsoring » ou soutiens financiers accordés aux responsables politiques africains en poste ou membres de l'opposition. Ouvrant la voie à une surenchère permanente entre le Maroc et l'Algérie auprès des principaux décideurs africains, cette approche a tout de même permis au Royaume de voir le nombre de reconnaissances de la pseudo « RASD » par les pays africains passer de 28 (majorité des pays africains) en 1984 à 17 en 2014.

L'Accélération de l'Histoire

A l'avènement du Roi Mohammed VI en juillet 1999, le parcours de la relation entre le Royaume et les pays africains a entamé une nouvelle ère de coopération, celle de la coopération économique Sud-Sud.

Le premier symbole de ce nouveau regard porté par le Maroc vers l'Afrique se matérialise en avril 2000, au Caire, lors du premier Sommet Afrique-Europe, par l'annonce du Roi Mohammed VI, d'accorder l'annulation des dettes de nombreux pays africains vis-à-vis du Royaume, ainsi que l'ouverture des frontières marocaines aux produits d'exportation de ces pays. Le second symbole de cet intérêt, réside également dans le nombre de visites officielles (une trentaine) effectuées par le Souverain marocain dans différents pays d'Afrique subsaharienne. Ces déplacements ont permis de donner un nouveau souffle aux échanges économiques et de facto de renforcer le caractère Sud-Sud des relations étrangères du Royaume.

Ce rapprochement du Maroc avec un certain nombre de pays africains, a été suivi par un élargissement du cadre juridique (encouragement et protection réciproques des investissements, non double imposition, lutte contre l'évasion fiscale, etc.) et renforcé par la multiplication des commissions mixtes bilatérales tendant à dynamiser la coopération sectorielle, en mettant en exergue notamment le renforcement des capacités et le transfert du savoir et du savoir-faire.

A titre d'exemple, la dernière Tournée Royale, en février et mars 2014, dans quatre pays africains (Mali, Guinée, Côte-d'Ivoire et Gabon), a permis la signature de 91 accords, incluant des accords

Visites effectuées par le Roi Mohammed VI en Afrique Sub-Saharienne de 2001 à 2014 : 29 déplacements et 5 tournées

Institut Amadeus, source : MAEC

intergouvernementaux et des accords Public-Privé. La multiplication des axes d'actions des différents accords (coopération sectorielle, financement de projet, investissements, infrastructures, logistique et transport, cadre juridique, etc) illustre la dimension globale de la vision du Maroc dans le cadre de sa coopération avec les pays africains. La présence d'une délégation économique de haut niveau, accompagnant pour la première fois le Souverain, lors cette Tournée, reflète l'importance stratégique pour les grandes entreprises nationales de développer leurs activités en Afrique subsaharienne, tout en renforçant la volonté du Maroc de partager son savoir-faire au service du développement humain en Afrique.

Cet engagement du Maroc en Afrique, a permis à de nombreux opérateurs économiques nationaux, tous secteurs confondus, et désormais insérés dans l'action du Royaume dans le continent et notamment en Afrique de l'Ouest, de se tourner vers le Sud pour y investir. Ils ont ainsi concrétisé plusieurs projets d'investissement en Afrique et ont également contribué à « banaliser » l'acte d'entreprendre et d'échanger avec les pays partenaires.

En résumé, cette nouvelle Vision du Maroc en Afrique, telle que portée par le Roi Mohammed VI est globale et intégrée (elle est composée du triptyque institutionnels - gouvernement- secteur privé). Elle est construite sur des politiques d'investissement et non sur le seul commerce de produits agricoles et manufacturiers.

Une vision centrée sur le Développement Humain

Sur le plan humanitaire, le Maroc a apporté son aide à de nombreux pays victimes de catastrophes naturelles ou de conflits militaires, notamment au Mozambique, au Burkina Faso ou au Mali. L'exemple le plus frappant reste sans doute la famine qui a affecté le Niger en 2005 ; le Roi Mohammed VI a alors réalisé une visite dans ce pays pour exprimer sa solidarité aux victimes. Le soutien du Maroc s'était alors matérialisé par l'implantation d'un hôpital militaire de campagne et l'envoi de milliers de tonnes de denrées alimentaires. Ce schéma d'aide humanitaire a été par la suite décliné dans plusieurs autres pays africains sinistrés.

La mise en œuvre d'une grande partie des programmes de la politique de coopération du Royaume avec les pays partenaires, notamment africains, est confiée à l'Agence Marocaine de Coopération Internationale (AMCI), relevant du Ministère des Affaires Etrangères. Celle-ci mène des actions denses et multisectorielles, en accordant la priorité à la formation de longue et moyenne durée à travers l'octroi de bourses d'études. Ainsi, l'AMCI reçoit, chaque année, un nombre important de nouveaux étudiants étrangers désireux de poursuivre leurs études supérieures dans les différents cycles et filières des établissements publics d'enseignement supérieur et de formation professionnelle du Maroc. En 2014, plus de 10000 étudiants étrangers y poursuivent leurs études, dont 7400 boursiers. Les étudiants originaires des pays d'Afrique subsaharienne représentent 70% des étudiants étrangers inscrits. Le Maroc diffuse également auprès des cadres et des institutions des pays partenaires le savoir-faire marocain et partage ses expériences tant dans les secteurs de pointe que dans la formation professionnelle.

Cette stratégie de partage des connaissances et de l'expertise marocaine permet donc de former et de renforcer les capacités des cadres africains appelés à occuper de hautes fonctions dans les administrations publiques et les secteurs privés de leurs pays d'origine. Par ailleurs, le Maroc fait également bénéficier les pays africains d'une assistance financière pour la réalisation de projets à caractère économique et social dans les secteurs vitaux, tels que l'éducation, la santé, les activités agricoles et la gestion de l'eau. Au-delà d'être un partenariat Sud-Sud, rompant avec la logique exclusive d'assistanat prônée par de nombreux pays, le modèle marocain en Afrique épouse les contours d'un réel cadre du co-développement.

Menée sous l'impulsion directe du Roi Mohammed VI, le modèle d'action marocaine en Afrique, place l'humain au centre de ses préoccupations en s'appuyant sur les fondamentaux historiques, économiques, cultuels et culturels. Cette Vision Royale, est déclinée lors du Discours adressé par le Souverain à l'occasion de l'Ouverture du Forum économique maroco-ivoirien le 24 février 2014 à Abidjan. Il fait le constat suivant : « *L'Afrique est un grand continent, par ses forces vives, ses ressources et ses potentialités. Elle doit se prendre en charge, ce n'est plus un Continent colonisé. C'est pourquoi l'Afrique doit faire confiance à l'Afrique. Elle a moins besoin d'assistance, et requiert davantage de partenariats mutuellement bénéfiques. Plus qu'une aide humanitaire, c'est de projets de développement humain et social, dont notre Continent a le plus besoin* ».

Cette analyse faite par le Roi Mohammed VI, représente la réelle ligne directrice de la nouvelle politique marocaine en Afrique. La récente Tournée africaine du Souverain, a confirmé l'engament du Maroc pour une coopération « sud-sud solidaire et agissante ». De par sa portée multidimensionnelle et ses résultats de plus en plus tangibles, la stratégie

du Maroc en Afrique, suscite l'intérêt croissant des pays africains. Il existe en Afrique aujourd'hui, une très forte « demande Maroc » préférée à d'autres partenaires extérieurs. Les accueils populaires du Roi Mohammed VI à Bamako et à Conakry en février 2014, en sont sans doute, la plus parfaite des illustrations.

Le Pari de l'Afrique (de l'Ouest)

Profitant d'un cadre politique de coopération privilégiée, de nombreuses entreprises marocaines, font depuis plus de cinq ans le pari de l'Afrique et notamment celui de l'Afrique de l'Ouest, zone de prolongement économique naturelle du Royaume. Continent à fort gisements de croissance certes, l'intérêt des grandes entreprises marocaines pour l'Afrique s'explique aussi par la volonté de mettre à mal leurs dépendances vis-à-vis des économies européennes aujourd'hui en crise. L'Eldorado africain a donc permis aux champions marocains de se diversifier et de développer leurs activités à l'international, dépassant ainsi, leur rôle quasi-exclusif qu'avaient la plupart d'entre eux sur le marché national. Aujourd'hui les grandes entreprises marocaines de différents secteurs (télécoms, banques, assurances, mines, construction, immobilier, eau et électricité, aérien, gestion des ports, etc.) sont présentes dans plus d'une vingtaine de pays subsahariens. Au-delà de ces grandes entreprises, de nombreuses PME marocaines expriment le souhait de développer leurs activités en Afrique. Le reflexe qu'ont de plus en plus les entrepreneurs locaux à vouloir se tourner vers le Sud, est très perceptible. L'expertise multisectorielle de l'économie marocaine, le pari de l'Afrique insufflé au plus haut niveau de l'Etat, et la multiplication des « success story » des grandes entreprises marocaines en Afrique, permettent de mettre les investisseurs marocains, sur le papier au moins, dans les meilleurs dispositions pour accompagner les économies africaines dans leur diversification.

Cartographie des groupes marocains présents en Afrique

La présence des entreprises marocaines, privées ou publiques, en Afrique et notamment en Afrique de l'Ouest, a connu ces dernières années une percée

Cartographie des entreprises marocaines implantées en Afrique



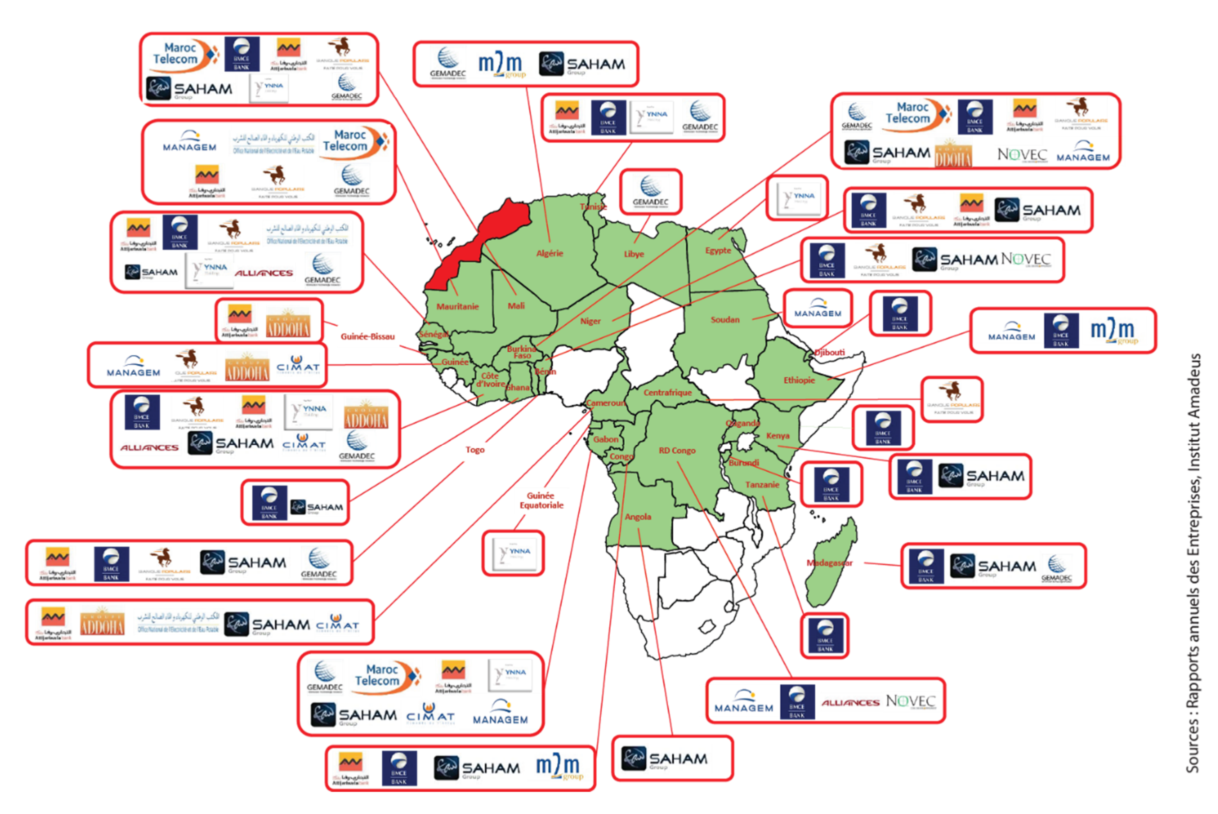












Sources : Rapports annuels des Entreprises, Institut Amadeus

remarquable, accompagnant la volonté politique du Maroc d'insuffler une dynamique nouvelle dans ses relations avec les pays africains.

Parmi les exemples les plus marquants, il faut citer celui de Maroc Telecom, qui possède plusieurs filiales africaines dont Mauritel (Mauritanie), Onatel (Burkina Faso), Sotelma (Mali), Gabon télécom (Gabon). L'acquisition, à titre d'exemple, de Sotelma, a été la plus grosse opération de privatisation au Mali, d'une valeur de 180 milliards de francs CFA (300 millions €). Le rachat en 2014 de Maroc Telecom par l'émirati Etisalat, va permettre au groupe de renforcer sa présence en Afrique avec la mise sous son contrôle de l'opérateur ouest africain Moov.

Les principales banques marocaines, Attijariwafa Bank, la Banque Centrale Populaire (BCP) et la BMCE Bank (à travers l'acquisition de Bank of Africa) sont aujourd'hui présentes dans 19 pays africains.

D'autres grandes entreprises nationales, comme le Groupe Addoha, le Groupe Alliances, la holding Saham (à travers Colina), Managem et l'Office National de l'Eau et de l'Electricité (ONEE) sont également présentes dans de nombreux pays d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique Centrale.

En matière de transport aérien, la Royal Air Maroc, est la deuxième compagnie africaine (la première en Afrique de l'Ouest) derrière la South African Airways. Elle dessert 23 pays en Afrique subsaharienne.

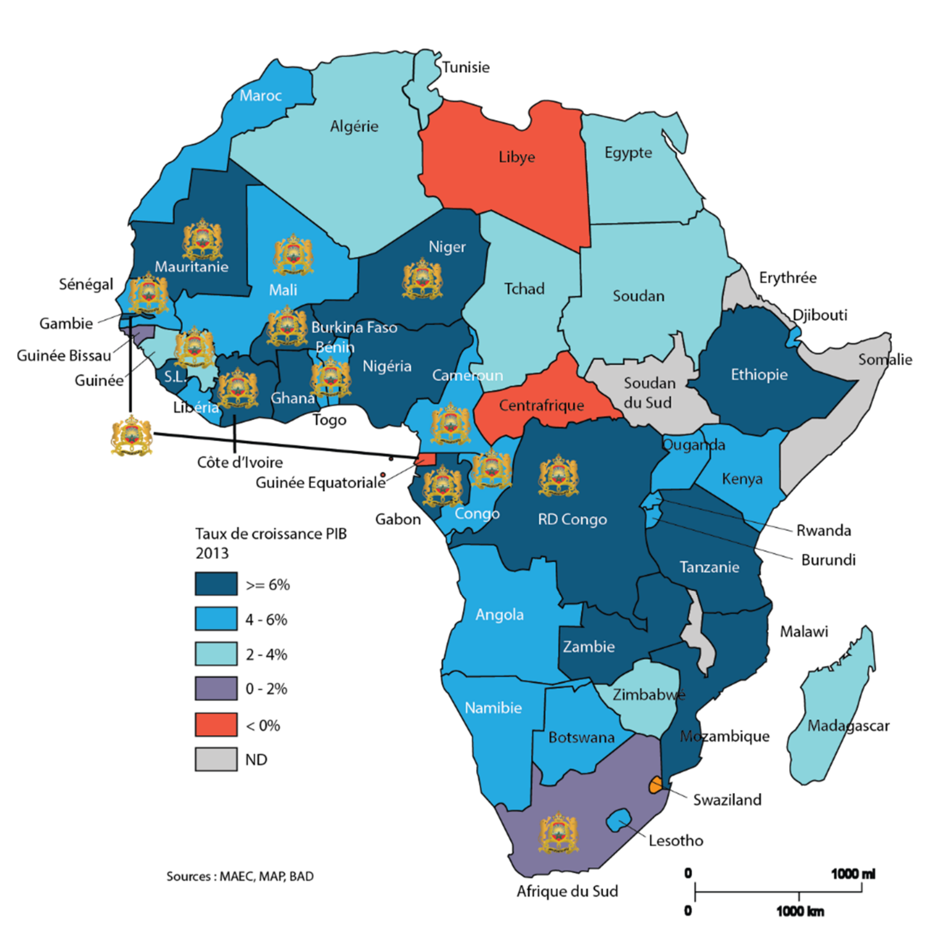
En matière de phosphates et de sécurité alimentaire, l'Office Chérifien des Phosphates (OCP) envisage le lancement de plusieurs projets d'envergure en Afrique de l'Ouest. Il s'agit d'une politique de développement visant à faire participer activement l'OCP à la « révolution verte » en Afrique, par la sécurisation de son approvisionnement en engrais. L'OCP a livré en 2012, un premier stock de 10000 tonnes d'engrais destinés au développement de la culture du cacao en Côte-d'Ivoire et au Ghana. Un fond d'innovation pour le développement agricole africain est en cours de structuration afin de mettre en place un système d'incubation et de financement permettant de soutenir les entreprises africaines innovantes.

Par ailleurs, la récente Tournée Royale a vu la conclusion d'un protocole d'accord relatif à un partenariat stratégique entre les gouvernements marocains et gabonais afin d'utiliser les ressources naturelles des deux pays (phosphates pour le Maroc et gaz d'ammoniac pour le Gabon) pour produire des engrais phosphatés entièrement destinés à alimenter les besoins des pays subsahariens.

Une attirance naturelle vers l'Afrique francophone et musulmane

L'Afrique de l'Ouest est la zone de prolongement naturelle du Maroc vers le continent. Nous l'avons vu plus haut, le Maroc partage des liens civilisationnels séculaires avec un certain nombre de pays d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique Centrale. Ces liens sont d'abord religieux à travers les maillages cultuels et culturels centenaires, et la propagation de l'Islam vers le continent à travers les différentes Zaouïas. La Francophonie est également

Pays africains visités par Sa Majesté le Roi Mohammed VI
en Afrique Sub-Saharienne de 2001 à 2014 vs taux de croissance du PIB (2013)



un facteur de partage entre le Royaume et les pays membres de ces deux zones.

Si la présence économique marocaine en Afrique francophone et musulmane est une réalité partagée de tous, les opérateurs économiques marocains ainsi que les promoteurs de la Vision marocaine en Afrique doivent prendre conscience aujourd'hui de l'importance pour le Royaume d'aller au-delà de cette zone de confort et de confiance.

A titre d'exemple, sur 15 pays visités officiellement par le Roi Mohammed VI depuis son accession au trône en 1999, seule l'Afrique du Sud n'appartient pas aux deux zones privilégiées par l'approche marocaine. Cette visite en août 2002, intervenait alors dans un cadre multilatéral puisque le Souverain participait au Sommet Mondial sur le Développement Durable à Johannesburg.

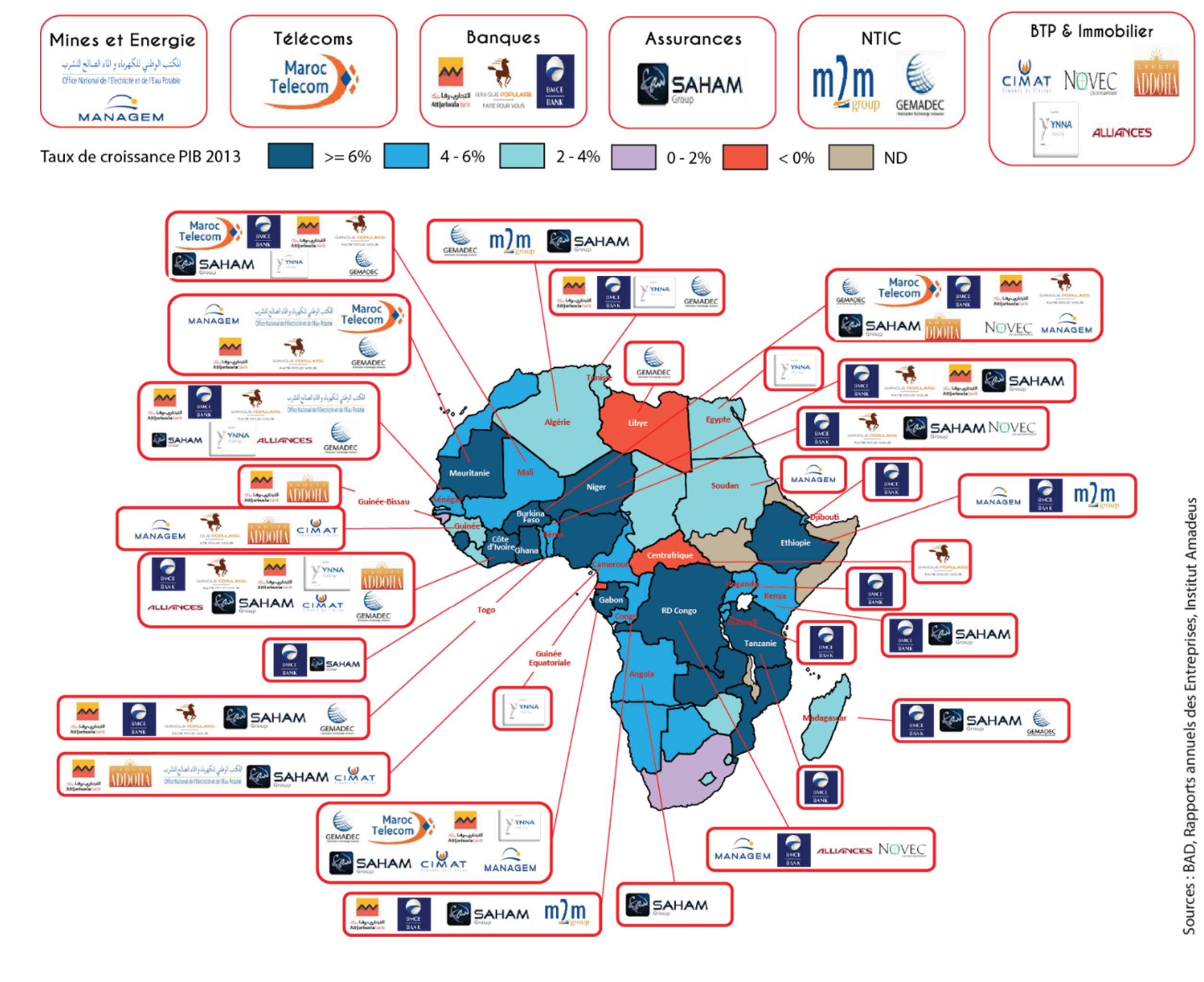
Ce constat peut également être généralisé aux entreprises marocaines, puisque seuls Managem (Soudan et Ethiopie), BMCE à travers BOA (Djibouti, Kenya, Ouganda, Tanzanie et Madagascar), Saham (Angola, Kenya et Madagascar) et M2M (Ethiopie), ont fait le pari d'investir dans des zones différentes de la CEMAC et de l'UEMOA. Dans les pays anglophones d'Afrique de l'Ouest, il faut noter également une percée timide des entreprises marocaines au Nigéria et au Ghana.

L'Afrique n'est pas une, mais multiple. Elle est traversée par plusieurs réalités africaines différenciées (géographiques, historiques et socio-économiques) aux potentiels et besoins diversifiés.

Il est naturel d'approfondir et de renforcer en priorité les zones de présences économiques privilégiées par le Maroc mais le Royaume doit pouvoir compter sur son crédit et son capital pour entamer une ouverture économique volontariste vers les pays à fort potentiel de croissance, qu'ils soient membres anglophones des communautés d'Afrique de l'Ouest ou Centrale, ou bien au-delà.

Le Maroc peut mettre en place également, à travers sa connaissance des marchés ouest africains notamment, avec les pays du Golfe, la Turquie et d'autres partenaires disposant d'un fort potentiel en matière d'investissements, des partenariats et des projets de coopération triangulaires.

Cartographie des entreprises marocaines implantées en Afrique vs taux de croissance



Cette opportunité de triangulation nouvelle, de grande ampleur financière, se présente notamment à travers l'établissement du partenariat stratégique Maroc-CCG. A l'image du récent rapprochement dans les Télécoms, cette coopération tripartite peut être élargie aux secteurs de l'aérien, de l'infrastructure ou de l'agriculture.

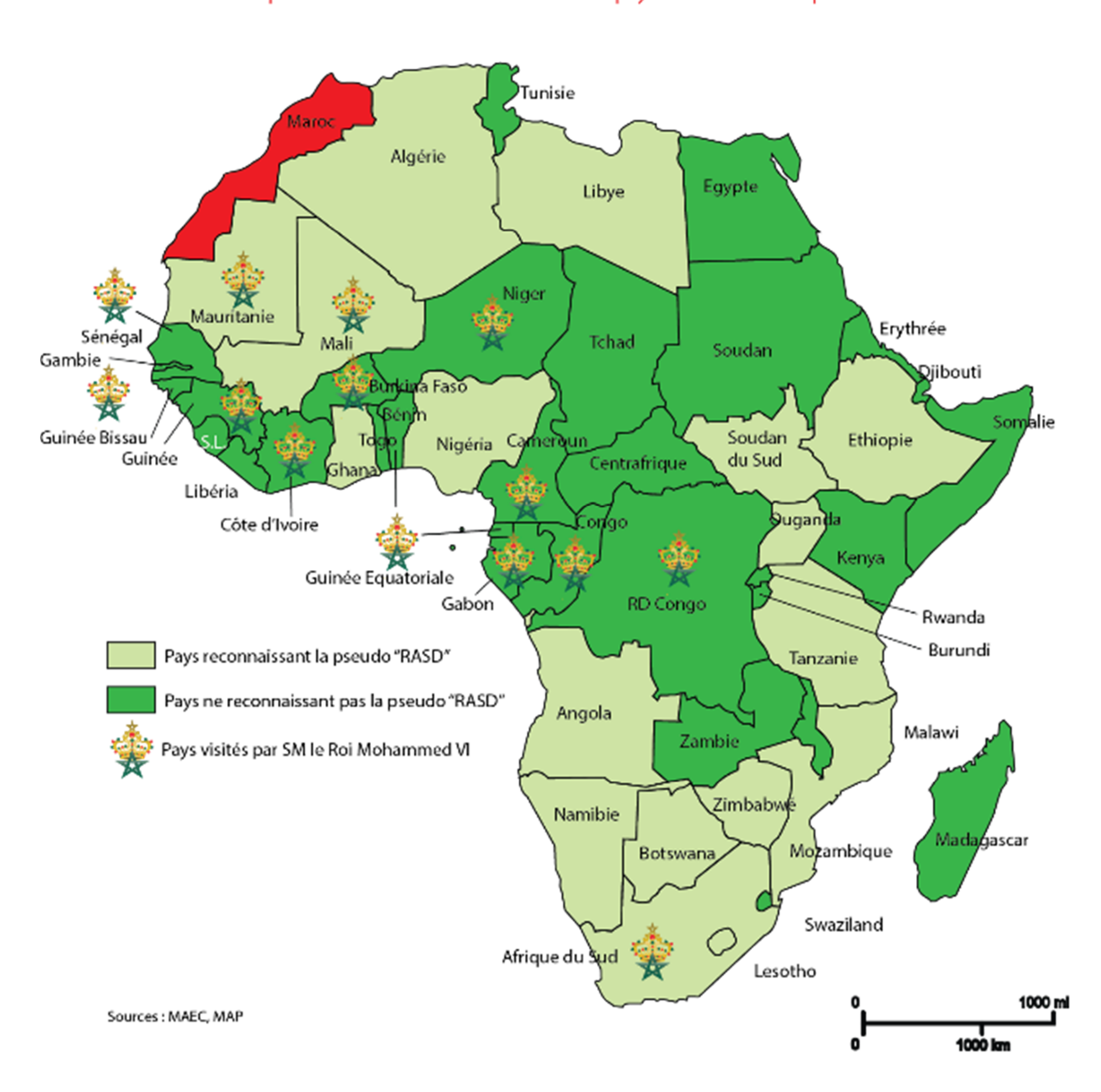
Dépasser les contraintes politiques par l'investissement et le Doing Business

L'absence du Maroc de l'Union Africaine ne l'a pas empêché de renforcer ses relations avec les pays du continent.

L'OUA avait reconnu en 1982 la « République arabe sahraouie démocratique » (pseudo « RASD »), et l'a accueillie comme État-membre, sous l'impulsion de l'Algérie, conduisant le Maroc, pourtant membre fondateur, à se retirer de l'instance africaine.

Trente deux ans plus tard, il devient évident que l'absence du Maroc des structures de l'Union Africaine (UA), est de plus en plus inconfortable pour le Royaume. Cet handicap se ressent de plus en plus sur le plan multilatéral, l'UA étant désormais considérée comme l'interlocuteur privilégié et incontournable de la Communauté Internationale. L'Union a vu ses prérogatives s'élargir considérablement, en matière de maintien de la paix, de prévention des conflits et de développement économique.

Cette nouvelle tendance des pays membres de l'UA à coordonner et à formuler des positions communes, au nom de l'Afrique, sur les questions

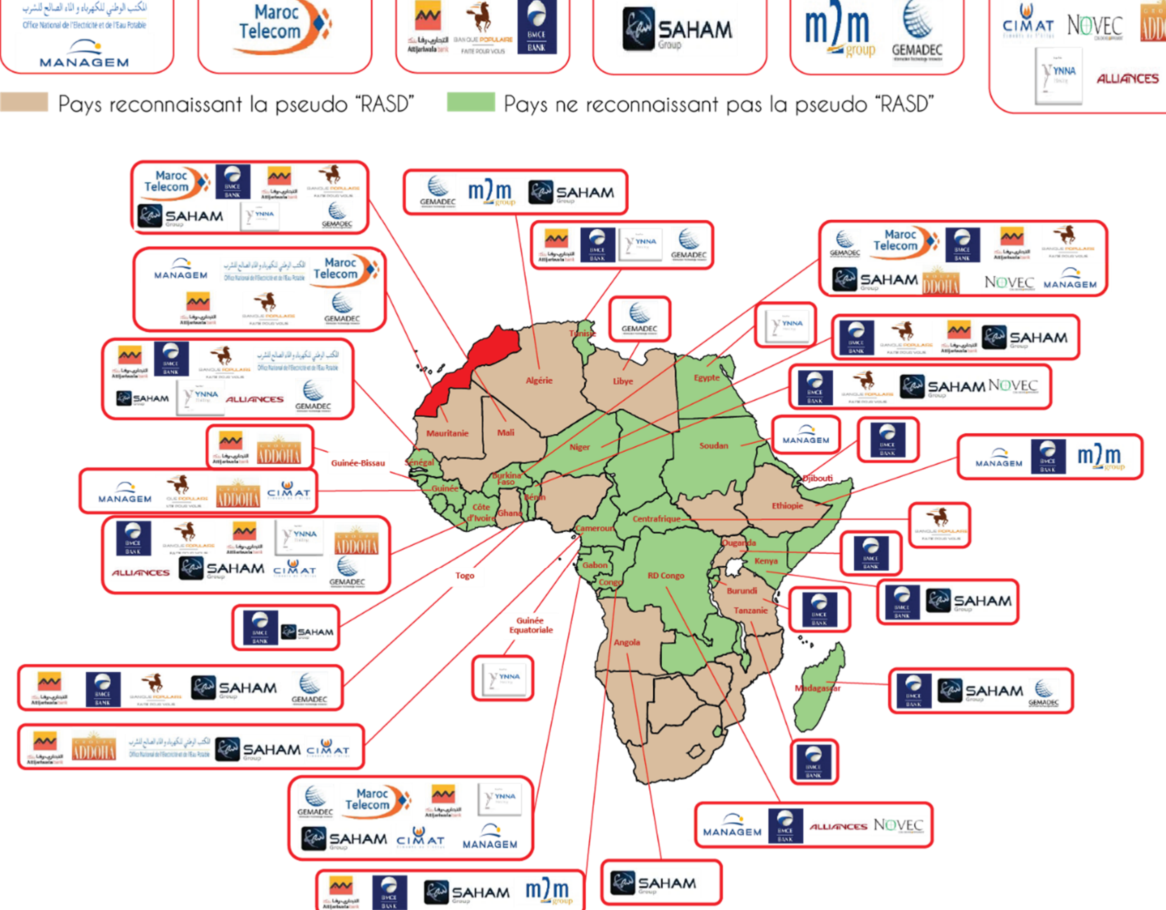


multilatérales au sein des organisations internationales, fragilise la position du Maroc. La stratégie de « relais » longtemps utilisée par le Maroc, consistant à s'appuyer sur des pays « amis » membres de l'UA, pour influencer ou orienter les décisions de l'organisation se révèle de moins en moins efficace. La stratégie africaine du Royaume ne peut plus être le résultat d'une somme de coopérations bilatérales, au moment où le multilatéralisme prime, et où l'intégration économique africaine est qualifiée d'objectif stratégique pour les pays du continent.

Si la pertinence du retrait du Maroc de l'OUA était à l'époque justifiée par des considérations politiques légitimes, la politique de la chaise vide n'a pas servi la cause du Maroc dans l'agora africaine. Aujourd'hui, le Maroc est engagé depuis 2007 avec le Polisario dans un processus de négociations sous l'égide des Nations Unies ; un retour du Royaume au sein de l'UA, même sans être accompagné dans un premier temps par le retrait de la pseudo « RASD » comme Etat membre de l'Organisation, renforcera de facto la position du Maroc sur la question du Sahara au sein de l'UA.

Il est en effet plus aisé de « combattre » la présence de la pseudo « RASD » au cœur de la structure qu'à l'extérieur des instances africaines. L'adhésion de la Chine à l'OMC en 2001 alors que Taïwan clôturait ses négociations d'entrée dans l'organisation peut être considérée par le Maroc comme un exemple à suivre. En effet, « adhésion » ne signifie pas « reconnaissance » ou perte de souveraineté. Le retour du Maroc à l'UA peut être réalisé de manière progressive, en participant tout d'abord aux réunions sectorielles et thématiques auxquelles le Polisario ne participe pas faute de moyens.

Le retour du Maroc, même progressif, au sein des structures de l'organisation africaine est de plus en plus souhaité par une large majorité des Etats membres de l'UA. L'expertise du Royaume et sa position d'acteur économique clé sur le continent appellent les pays africains à dépasser leurs positions idéologiques pour se positionner sur des considérations pragmatiques. La nomination



récente de Joaquim Chissano, en tant qu'Envoyé Spécial de l'UA pour la question du Sahara, démontre qu'il est plus que jamais urgent pour le Maroc d'amorcer un rapprochement avec l'organisation continentale pour contrer les initiatives politiques pouvant lui être hostiles.

Par ailleurs, et grâce à son modèle économique qui a déjà fait ses preuves et donc à sa légitimité reconnue, le Maroc est aujourd'hui un acteur moteur et sollicité sur le continent. Partant de ce principe, le Royaume se doit d'opérer un rapprochement sur le plan économique vis-à-vis des pays « inamicaux » sur le plan politique, mais ouverts à une coopération économique, sans doute préalable à une normalisation diplomatique. Des pays à fort potentiels de croissance tels que l'Angola, le Mozambique, l'Ethiopie, le Nigéria, le Botswana, le Ghana, la Zambie, la Tanzanie ou encore l'Ouganda, ne sauraient être écartés d'une stratégie Afrique globale.

Cas pratique : le rapprochement entre le Maroc et le Mali

Depuis la reconnaissance en 1980, par le régime de Moussa Traoré de la pseudo « RASD », jusqu'au début des années 2000, le Maroc s'est contenté « d'un service minimum » de coopération avec le Mali. La visite d'Etat du Président Konaré en juin 2000, a ouvert de nouvelles perspectives, et ce malgré les obstacles politiques dus à la question du Sahara.

En solidarité et en soutien du Peuple malien, le Maroc a développé depuis une dizaine d'années au Mali une coopération technique dans les domaines de l'agriculture, de la santé, de l'urbanisme et de l'éducation, à travers l'accueil au Maroc d'une centaine de stagiaires par an.

Les opérateurs privés marocains se sont, nous l'avons vu précédemment, durablement installés dans le tissu économique malien, tout particulièrement dans le secteur bancaire (AWB, Banque Populaire, BMCE), les télécoms (IAM) et le transport aérien (RAM).

Cette coopération a été renforcée dès le début de la crise malienne en mars 2012, et se densifie notablement depuis avec notamment, une aide de 10 millions € apportée à l'armée malienne et à la MINUSMA, la formation des 500 Imams maliens, et déploiement de l'hôpital militaire de campagne à Bamako.

La visite du Roi Mohammed VI en février 2014 au Mali a permis d'ouvrir un nouveau chapitre positif et constructif dans les relations historiques et séculaires entre les deux pays avec la signature de 17 accords et conventions.

La nécessaire définition d'une stratégie Afrique globale et intégrée

La Vision Royale vs des stratégies multiples et dispersées

Le Roi Mohammed VI s'est personnellement engagé et investi dans la nouvelle politique africaine du Royaume, porteuse de rapprochement et de co-développement. Menée sous l'impulsion directe du Souverain, la Vision du Maroc en Afrique s'illustre par les multiples visites et initiatives royales et par l'augmentation notable des domaines de coopération avec un nombre importants de pays subsahariens.

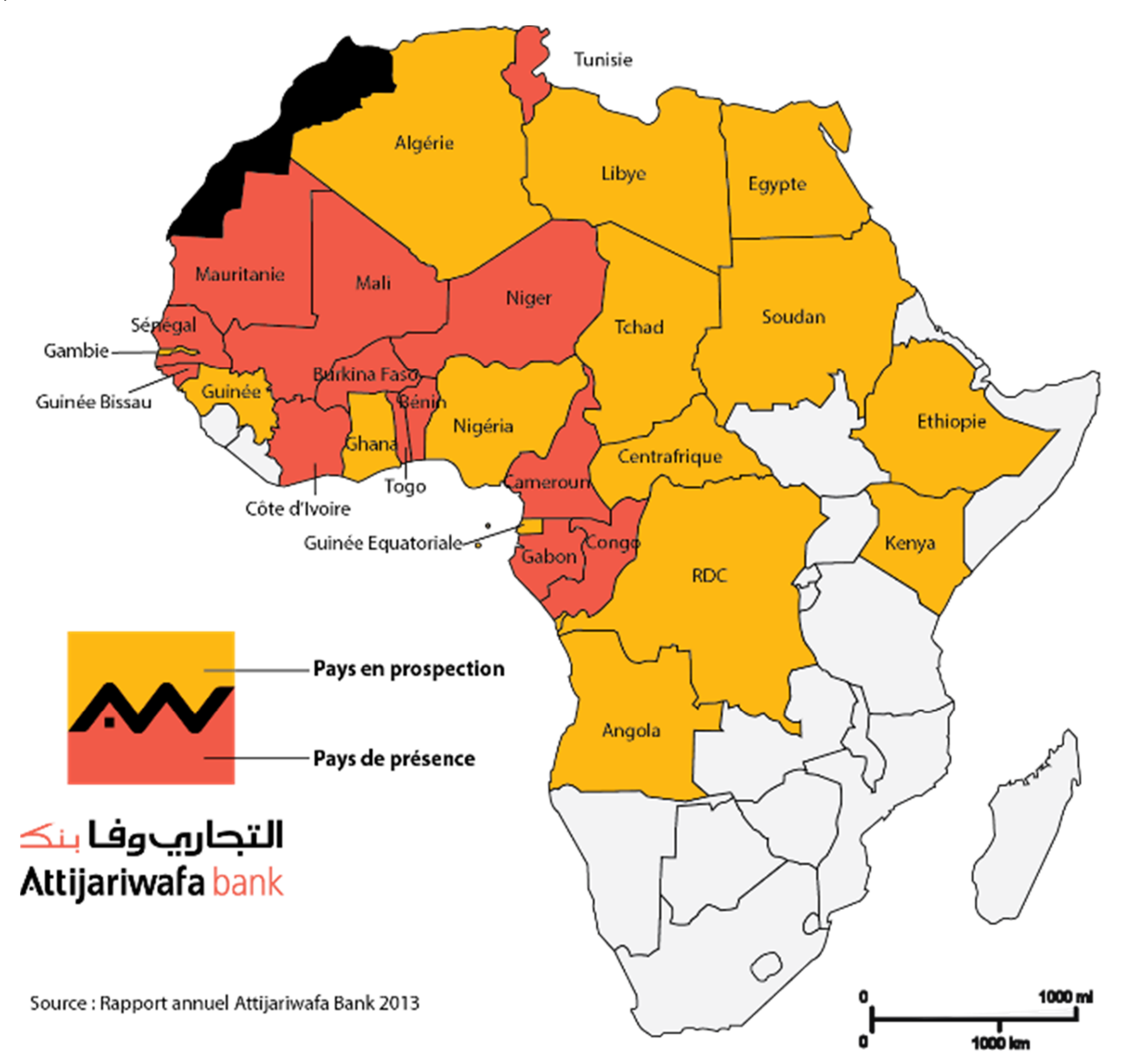
De par sa portée multidimensionnelle, le « modèle marocain » en Afrique suscite l'intérêt croissant des pays du continent. Il importe, dès lors de capitaliser sur les acquis réalisés et les bénéfices engrangés afin de rendre irréversible la dynamique marocaine en Afrique et ainsi la renforcer dans un environnement très compétitif. Pour l'ensemble de ces considérations, les entreprises marocaines présentes en Afrique, doivent pouvoir accompagner la Vision Royale tout en évitant de poursuivre des actions « au coup par coup » ne répondant à aucune coordination.

Il faut souligner que pour la première fois lors de la Tournée Royale en Afrique début 2014, le secteur privé marocain s'est greffé à la délégation officielle, et a été à l'origine de la signature de nombreux accords bilatéraux.

Il faut également souligner qu'une « Commission Mixte Public / Privé de suivi de la mise en œuvre des accords signés et des projets lancés lors de la dernière Tournée Royale en Afrique » a été mise en place pour la première fois. Elle regroupe l'ensemble des signataires marocains des 91 accords et conventions et a pour principal objectif le suivi de la bonne mise en œuvre des accords signés mais également d'identifier et élaborer de nouveaux projets de développement économique, afin de renforcer le partenariat entre Maroc et les pays africains.

Il devient aujourd'hui fondamental pour le Maroc, d'arrêter une stratégie globale africaine accompagnant la Vision Royale. Cette stratégie ne doit pas être une option, mais elle est aujourd'hui une nécessité. Les nombreuses opportunités économiques qu'offre le continent et la concurrence croissante que se livrent plusieurs pays insérés dans le processus d'investissement en

Afrique, imposent au Maroc la mise en place d'un Plan d'action Afrique global, structuré et opérationnel.



Source : Rapport annuel Attijariwafa Bank 2013

Cette stratégie doit pouvoir accompagner la Vision existante en orientant son concept fondateur de coopération Sud-Sud vers l'instauration d'un partenariat économique « gagnant-gagnant », rompant avec la logique exclusive de l'assistanat ou du commerce de biens. Pierre angulaire et principal bénéficiaire de cette stratégie, le secteur privé, encouragé par les pouvoirs publics, doit s'impliquer d'avantage dans l'investissement rentable en Afrique, pour pérenniser la présence du Maroc en tant qu'investisseur majeur sur le continent et la rendre non dépendante des aléas politiques.

La réussite de cette stratégie exige de la part de tous les acteurs nationaux concernés le développement d'une culture comportementale adaptée aux réalités et sensibilités subsahariennes. Il est donc essentiel de faire preuve de respect, d'humilité, de sens de l'écoute, de fierté d'appartenance au même continent et enfin de partager les mêmes ambitions.

La dimension maghrébine doit également être mise en valeur dans cette stratégie africaine du Maroc. La Visite officielle du Roi Mohammed VI en Tunisie, fin mai 2014, a mis en exergue la nécessité pour les pays du Maghreb de concrétiser leur intégration régionale, imposée notamment par les profondes mutations que connaît actuellement l'Afrique subsaharienne.

L'Institut Amadeus s'engage dans la définition d'une nouvelle stratégie africaine du Maroc

Fort de sa légitimité construite au fil des années de décoder les changements structurels du continent, qu'ils soient économiques ou géostratégiques, l'Institut Amadeus a décidé de profiter de la fenêtre de tir ouverte par la récente Tournée Royale en Afrique, pour produire cette étude sur le Partenariat Maroc-Afrique.

Le présent rapport est d'autant plus nécessaire, qu'il n'existe aujourd'hui que très peu de littérature sur la relation qui lie le Royaume au continent. Volontairement globale et généraliste, cette étude a deux vocations principales. La première est de pouvoir fournir aux principaux acteurs de la relation maroco-africaine une réelle radioscopie de l'Afrique d'aujourd'hui, à travers notamment l'intégration dans cette étude de l'ensemble des caractéristiques macro-économiques, géopolitiques et socioéconomique du continent. La seconde vocation de cette étude est de pouvoir fournir des outils opérationnels permettant la mise en œuvre d'une vision intégrée et partagée de la stratégie marocaine en Afrique, positionnant de facto le Royaume comme un hub continental incontournable. Nous rassemblerons à cet effet l'ensemble des stratégies africaines des acteurs marocains présents sur le continent, afin de tenter d'harmoniser les différentes approches.

En cartographiant l'ensemble des ressources africaines, l'Institut Amadeus offre une grille de lecture de l'attractivité du continent, afin de faciliter les décisions d'investissement en Afrique, mais également d'aider les décideurs publics locaux à améliorer leurs avantages compétitifs. Les principaux gisements de croissance en Afrique sont également mis en lumière dans ce rapport.

A travers cette étude, l'Institut Amadeus publie également un indice de stabilité en Afrique afin de corréler l'attractivité économique aux multiples risques et menaces qui planent sur un grand nombre de pays africains.

Enfin, l'Institut Amadeus présente dans cette étude un benchmark des stratégies africaines des 23 principaux pays. L'objectif est de pouvoir analyser les approches des différents acteurs courtisant le continent afin d'affiner les avantages comparatifs du Royaume dans la course mondiale à l'Eldorado africain.

Afrique terre de défis : les multiples challenges d'un continent en émergence

Stabilités et conflits : un continent qui inquiète et qui s'inquiète

Continent riche de potentialités et de cultures, caractérisée par de fortes disparités, l'Afrique n'est pas une seule et unique composante du système mondial : elle est composée d'ensembles régionaux aux dynamiques propres et aux contrastes politiques, économiques et sociaux importants.

Malgré une baisse notable des conflits interétatiques, de nombreux observateurs insistent sur une insécurité grandissante qui subsiste sur le continent africain. Celle-ci se manifeste sous plusieurs formes : guerre civile, terrorisme, violences post-électorales, développement de divers trafics - drogue, armes ou de personnes. L'évolution de la nature des crises et des instabilités, les corrélations entre les formes de violences renforcent la nécessité d'apporter désormais des réponses incluant la double dimension sécurité et développement.

Face à la prolifération des conflits inter et intra-étatiques : l'incontournable dimension régionale

Depuis la vague des indépendances, la dimension régionale de l'insécurité en Afrique n'a eu de cesse de rappeler la nécessité pour les gouvernements de coopérer en matière de sécurité et d'élaborer les institutions à même de soutenir et faciliter une telle entreprise commune : maintenir paix et stabilité à l'intérieur comme à l'extérieur des frontières du continent. Noble ambition au regard d'une confiance continuellement érodée entre Etats par la récurrence des conflits (parfois mineurs) doublée d'une concurrence à défaut de la complémentarité souhaitée.

Dans un vaste mouvement amorcé à l'orée des années '90, une redynamisation des organisations d'intégration régionale a eu lieu en Afrique. Elle s'est traduite par la création ou la régénération d'un certain nombre de Communautés Economiques Régionales (CER) telles que la CEDEAO, la CEMAC ou la SADC afin d'en faire les instruments stratégiques au service du développement et de la stabilité. Pour atteindre cet objectif, le credo en vigueur consistait à ne pas dissocier l'économique et le politique en assignant à des organisations régionales qui avaient historiquement une finalité économique un rôle dans la prévention, la gestion et le règlement des conflits.

Nord du Mali, Centrafrique, région des Grands Lacs, Somalie et autres conflits de moindre ampleur tels que celui qui prévaut en Casamance, les Etats africains restent conscients des graves dangers qui menacent leur sécurité et de la réticence chronique du Conseil de Sécurité à envoyer des casques bleus sur le continent. Car, *la renaissance africaine*, largement saluée à la fin de l'apartheid, s'est rapidement muée depuis en *dépression africaine* au regard des problèmes politiques qui se sont posés un peu partout sur le continent : Botswana, Guinée, Kenya, Soudan, Madagascar, Guinée Bissau, Lybie, Côte d'Ivoire … (voir chapitre suivant). Des crises politiques et sécuritaires dont l'Afrique et ses institutions ne sont pratiquement jamais sortis grandis.

De toutes les CER africaines, la CEDEAO s'impose en exemple à étudier. Il s'agit de l'entité qui fait le plus pour mettre en œuvre une force de maintien de la paix efficace, mais chacune de ses interventions passées a présenté des aspects troublants et eu d'inquiétantes incidences. Ses interventions ont été parfois accusées d'exacerber la guerre civile au Libéria ou encore de contribuer au déclenchement de la guerre civile en Sierra Leone. En Guinée-Bissau, ainsi qu'au Mali, l'incapacité de déployer à temps une force d'intervention rapide a préparé le terrain à des coups d'État dont l'un a donné lieu à une sécession de fait.

Ces exemples d'initiatives font malheureusement ressortir les difficultés auxquelles se heurte l'Afrique pour engager des opérations de sécurité ou de maintien de la paix. Aussi, pour participer à des opérations ponctuelles, les pays africains doivent, en général, faire appel aux pays occidentaux. Ces derniers, Etats-Unis et surtout France en tête, ne peuvent plus faire l'économie d'une implication directe afin de prévenir toute menace indirecte. Les récentes opérations Serval et Sangaris en constituent la parfaite illustration.

Au final, l'espoir suscité par le concept de confier les opérations de maintien de la paix et de la sécurité sur le continent aux pays et organisations africains s'est soldé par bien des désillusions. Le salut passant impérativement par la coopération régionale.

L'instabilité politique et les difficultés des transitions démocratiques : des Etats encore souvent fragiles

En ce début du nouveau millénaire, l'Afrique reste malheureusement à la fois un continent menacé et menaçant. Les conflits perpétuels, les coups d'Etats qui n'en finissent pas et une gestion autocratique ou/et paternaliste de la gouvernance semblent composer le lot politique du continent. Cependant, la démocratie et le développement arrivent bon an mal an à constituer l'exception à l'image de plusieurs pays qui d'une manière ou d'une autre arrivent à surmonter *la malédiction africaine*.

Un concept d'Etat fragile réside désormais au cœur des préoccupations de la communauté internationale, et ce depuis le 11 septembre 2001. En effet, jusqu'alors, les États dits « faibles », incapables de faire régner l'État de droit et de conserver le monopole de la violence légitime, étaient essentiellement considérés comme une menace pour leurs propres populations et pour la stabilité de leur environnement immédiat. Les attentats du 11 septembre ont modifié cette perception, un consensus général ayant émergé autour de l'idée que l'instabilité d'un seul pays était susceptible de favoriser le développement d'activités terroristes et donc de mettre en péril la sécurité internationale.

L'Afrique étant, au regard des nombreux foyers de tensions qui y sévissent, concernée en premier lieu par cette doctrine.

Illustration significative : La Corne de l'Afrique. Cette zone est particulièrement confrontée à cette problématique de la fragilité de l'État, ce qui n'est pas sans conséquence pour la sécurité régionale et internationale. À ce titre, elle constitue un excellent exemple de la manière dont l'instabilité et la fragilité de l'État peuvent évoluer vers un phénomène régional complexe. Zone de préoccupation secondaire de la « Guerre mondiale contre le terrorisme », la région, Somalie en tête, est de plus en plus souvent confrontée à des actes de piraterie et à une insécurité maritime d'ampleur internationale. Le gouvernement somalien n'est pas en mesure d'assurer la sécurité intérieure de son pays, ni de défendre sa souveraineté, comme l'illustrent les pêcheries illégales dans ses eaux territoriales.

Les différents processus de paix en Éthiopie/Érythrée, la résurgence des heurts entre le Soudan et le Soudan du Sud et le regain de l'instabilité au Kenya font de la région une véritable poudrière. Par ailleurs, le pays moteur de la région, à savoir l'Éthiopie, rencontre lui aussi de sérieuses difficultés dans l'intégration de ses minorités, dont la plus importante est la minorité somalienne présente dans la région d'Ogaden.

En Afrique, l'un des facteurs récurrents de l'instabilité réside dans les tiraillements entre processus électoral et stabilité. Récemment et dans plusieurs cas, dont ceux du Nigéria, du Kenya et du Zimbabwe, le processus électoral s'est révélé être une cause majeure d'instabilité politique et une source de nouvelles difficultés en matière de sécurité. Par ailleurs, dans le contexte actuel, les États, et plus particulièrement ceux qui, au sortir d'un conflit, amorcent un processus de démocratisation, sont confrontés à un défi majeur : répondre aux attentes de la population.

Loin des leurres des campagnes électorales, les promesses faites pendant ces dernières sont souvent populistes et irréalistes, et les choix politiques automatiquement dictés par les pays donateurs. Les processus de consolidation de l'État, de même que les exercices de démocratisation des pays africains, peuvent souvent être considérés comme biaisés. Le processus de démocratisation y est toujours perçu comme une menace par les dirigeants politiques. Ce constat a donné lieu à un débat sur la dichotomie entre État fort et État efficace, notamment eu égard aux capacités des services de sécurité.

Le continent africain doit quant à lui développer ses propres concepts et s'appuyer sur sa propre expérience.

La menace djihadiste : la multipolarité des foyers de tensions

Les Chebab à l'Est, AQMI (re) déployée dans le Sahel, Ansar Al Charia en Tunisie, Boko Haram au Nigéria, groupes djihadistes dans le Sinai… les exemples pullulent et mènent vers une vérité sans équivoque : c'est aujourd'hui l'ensemble de l'Afrique qui est en proie à la menace islamiste. Elle constitue une réalité concrète et transnationale qui touche de nombreux pays et compromet la stabilité de tout le continent.

La majorité de ces groupes terroristes a fait de la sanctuarisation des nombreux espaces hors Etats (souveraineté, autorité, institutions) que compte l'Afrique une stratégie structurelle.

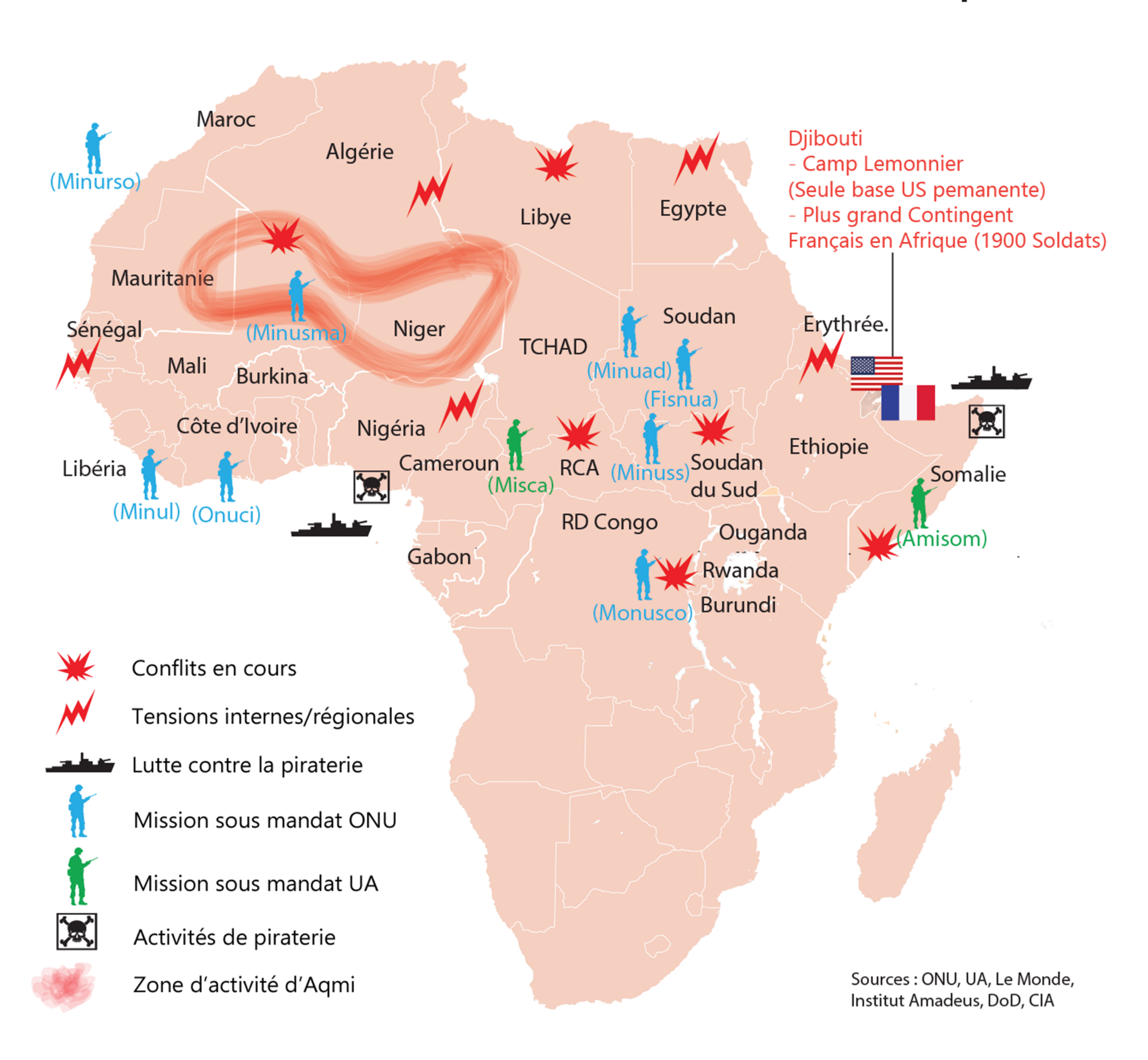
Ces différentes situations de délitement progressif de l'Etat (la RCA est ici un cas d'école) et leurs répercussions sur les pays voisins démontrent surtout que le continent reste dépourvu de tout mécanisme de sécurité collective régionale efficace

dont nous avons souligné l'impératif lors du chapitre précédent.

Une défaillance dont il apparait de plus en plus évident que l'Afrique ne saurait dans l'avenir proche en faire l'économie.

- Responsables de l'attaque en septembre 2013 d'un centre commercial à Nairobi, la capitale du Kenya, les Chebab sont des islamistes originaires de Somalie. Il s'agit d'un mouvement officiellement formé en 2006 et dont les liens avec à l'organisation Al-Qaïda sont clairement établis. Maîtres un temps de Mogadiscio et de l'ensemble d'un vaste territoire appelé Somaliland, ils sont depuis 2011 en net recul car chassés par l'armée somalienne elle-même appuyée par les forces africaines principalement composées des troupes kényanes. Ils ont perdu depuis l'ensemble de leurs bastions du sud et du centre du pays mais contrôlent toujours des zones rurales. En parallèle, les Chebab multiplient les attentats en Somalie, en particulier la capitale Mogadiscio, et à l'étranger, comme au Kenya et en Ouganda ; ainsi que les prises d'otages aux épilogues parfois tragiques comme le révèlent les exécutions des français Denis Axel et Marie Dedieu.

- Défait au Nord Mali suite à son affrontement avec l'armée française lors de l'opération Serval, Al Qaida au Maghreb Islamique (AQMI) s'est déployé essentiellement dans le Sud Libyen, zone échappant depuis la chute du régime de Kadhafi en 2011, à tout contrôle et désormais présenté comme le nouvel épicentre du djihadisme en Afrique. C'est à partir de ce territoire que la mouvance continue de représenter une menace pour l'ensemble de la



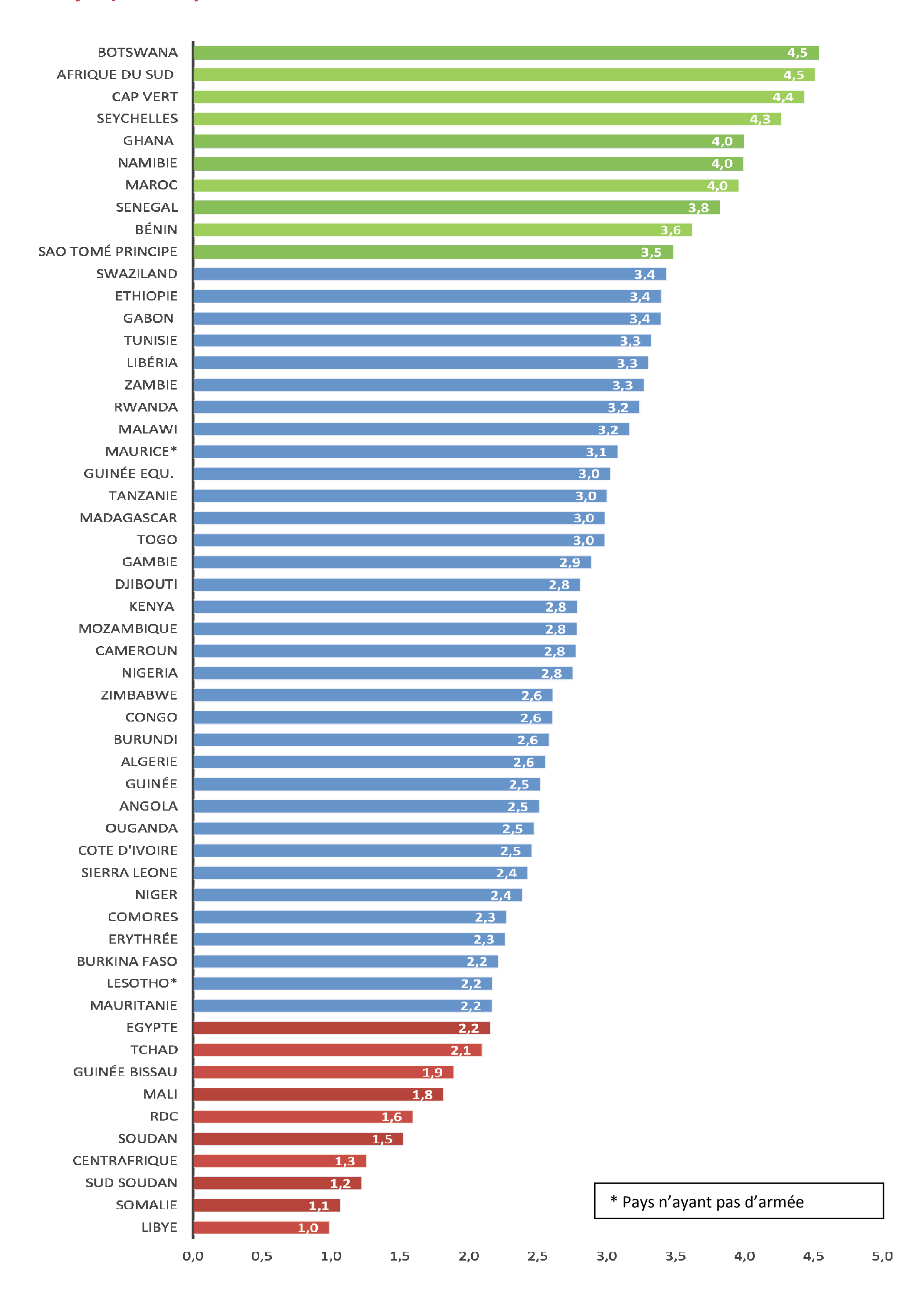
région sahélienne, de la Mauritanie au Tchad en passant par l'Algérie et le Niger. AQMI détient toujours plusieurs otages occidentaux, dont les quatre Français enlevés au Niger en 2010.

- Non loin de là, deux groupes terroristes ont annoncé début 2014 leur fusion en un seul mouvement, appelé les "Mourabitounes", qui a pour projet "d'unifier les musulmans du Nil à l'Atlantique". Le premier est le Mouvement pour l'unicité et le djihad en Afrique de l'ouest (MUJAO), qui a occupé un temps le Nord du Mali et continuait de mener des actions insurrectionnelles après la libération du territoire par la France. Il est dirigé par le Touareg Ahmed Ould Amer et est l'un des alliés d'Al-Qaïda. L'autre composante de cette nouvelle organisation n'est autre que le mouvement dirigé par l'Algérien Mokhtar Belmokhtar. Ce dernier, donné pour mort par le Tchad en avril, est notamment responsable de l'attaque du site gazier d'In Anemas en début d'année. Les attentats suicides perpétrés au Niger en mai 2013 sont l'œuvre de ces deux groupes.

- Les autorités tunisiennes affrontent quant à elles depuis plusieurs mois l'influence grandissante du groupe Ansar Al-Charia dans le pays. Le gouvernement précèdent d'Ennhada, lui-même majoritairement islamiste, a qualifié pour la première fois en mai 2013 de "terroriste" ce qui est considéré comme le principal mouvement salafiste de Tunisie. Accusée d'être liée à Al-Qaïda, l'organisation a été créée après la révolution de 2011 par un ancien d'Al-Qaïda, Abou Iyadh, en fuite depuis l'attaque de l'ambassade des Etats-Unis en septembre 2012. Elle est également soupçonnée d'être la principale investigatrice de plusieurs autres attaques dans le pays visant les symboles de l'Etat républicain. La police juge par ailleurs le mouvement responsable des assassinats en 2013 des deux figures de l'opposition tunisienne, Chokri Belaïd et Mohamed Brahmi.

- Autre regain de violences suite au printemps arabe : ceux commis par les groupes islamistes armés dans le Sinaï. Depuis la chute de Moubarak en Egypte lors de la révolution de 2011, la péninsule du Sinaï dans le Nord-Est du pays est devenue une région particulièrement instable. Des groupes djihadistes y ont établi leur base arrière à la lisière de la bande de Gaza. Les événements survenus à l'été 2013, avec le renversement du président islamiste Mohamed Morsi, sont à l'origine d'un regain de violences, qui a atteint son paroxysme le 19 août 2013 avec l'assassinat de 25 policiers. En réaction, l'armée égyptienne a intensifié ses raids dans la péninsule. La restauration de l'autorité de l'Etat dans la région étant l'un des axes majeurs du programme du candidat Abdelfetah Al Sissi, élu avec une écrasante majorité en juin 2014.
- Secte islamique créée au Nigeria en 2002, Boko Haram, qui signifie « L'éducation occidentale est un pêché », est une nouvelle forme d'illustration par la doctrine djihadiste du rejet radical de l'évolution du monde. Elle s'est notamment illustrée par l'enlèvement en début d'année d'une famille de sept français au Nord du Cameroun. S'il s'en prend particulièrement à la communauté chrétienne nigériane, les actions du mouvement se sont étendues depuis qu'il s'est converti au terrorisme en 2009. Boko Haram aurait ainsi collaboré avec Aqmi pour organiser l'enlèvement en janvier 2011 des deux Français au Niger, tués lors d'une opération des forces nigériennes. Sa branche dissidente, Ansaru, a également revendiqué l'enlèvement d'un ingénieur français, Francis Collomp, en décembre 2012. L'armée nigériane mène depuis la mi-mai une vaste offensive contre Boko Haram dans trois Etats du nord-est. Dernier acte de grande barbarie recensé : la prise en otage en mai 2014 de plus de 150 lycéennes renvoyant à la face du monde une image pitoyable de l'Afrique et de l'Islam.

Risque Pays : l'indice de stabilité



5 enseignements principaux semblent se dégager des données reflétées par l'indice de stabilité :

- La majorité des pays africains présentés comme les nouveaux lions jouissent d'un indice de stabilité satisfaisant : Ghana (4.0), Gabon (3,4), Ethiopie (3,4), Rwanda (3,2). D'autres souffrent de la menace terroriste, essentiellement de type djihadiste (*voir chapitre sur les principaux mouvements terroristes)* tels que le Kenya (2,9) et le Nigeria (2,8).
- Les incertitudes qui pèsent sur les prochaines échéances électorales handicapent lourdement les classements du Burundi (2,6), de la Guinée (2,5) et surtout du Burkina Faso (2,2)
- La situation encore non stabilisée dans le Nord Mali explique logiquement les mauvais résultats du Mali (1,8) avec un impact non négligeable pour ses voisins Niger (2,4) et Tchad (2,1)
- Deux grands pays : le Soudan (1,5) dont le régime paie la mise au ban de son dirigeant par la communauté internationale et la RDC (1,6), victime d'une mauvaise gouvernance exacerbée et de l'instrumentalisation par les pays voisins de ses difficultés internes, font partie des 10 pays africains les plus instables.
- Si la Tunisie (3,3) via l'établissement par le dialogue d'une feuille de route de sortie de crise post Printemps arabe peut voir l'avenir avec optimisme, l'Egypte (2,2), malgré l'élection du Président Sissi peine à retrouver la stabilité. La Libye (1,0), nation sans Etat ni même héritage institutionnel ferme logiquement la marche dans ce classement, en compagnie de la RCA (1,3), autre Etat en déliquescence dont l'expérience Séléka aura été fortement traumatisante.

Les fondements de la croissance africaine : quelles trajectoires dans le temps ?

La plupart des économies africaines dépendent des recettes d'exportation des matières premières et des flux financiers étrangers, et se caractérisent par une faible base industrielle ainsi que la prédominance d'une agriculture de subsistance.

Une économie essentiellement agricole

L'agriculture occupe une place prépondérante dans l'économie et la culture africaine. Une grande variété de produits sont issus de l'agriculture africaine, et principalement le blé, le millet, le sorgho, les arachides, le sésame ou encore la pomme de terre. Plusieurs économies africaines dépendent étroitement des recettes et des activités de ce secteur. Ainsi, au Burundi, en Ethiopie, en Guinée Bissau, au Mali, au Niger et au Togo, la part de l'agriculture dans le PIB est supérieure ou égale à 40%. Au Libéria, en République Centrafricaine, en Sierra Leone cette part se situe entre 50 et 70%. Approximativement 80% de la population africaine dépend de l'agriculture pour ses revenus – et donc pour sa survie immédiate. C'est dire l'importance de ce secteur dans les économies de bon nombre de pays africains.

Le développement des partenariats multilatéraux, a permis à plusieurs pays africains à l'instar du Ghana, du Malawi ou encore du Mozambique et du Mali, d'obtenir des résultats positifs et prometteurs en matière d'augmentation des rendements agricoles. Par ailleurs, les nouvelles mesures adoptées, parmi lesquelles l'utilisation de variétés végétales à haut rendement, l'amélioration des techniques et du matériel, l'accès élargi à de nouvelles méthodes de productions, les crédits et autres services financiers (assurance) et enfin l'amélioration des accès aux marchés et à l'information, ont également contribué à l'impulsion de ce secteur.
En matière d'emplois, l'agriculture et les activités agro-pastorales sont les plus grands pourvoyeurs d'emplois sur le continent : 60% de la main d'œuvre africaine opère dans ce secteur. Les grandes entreprises agro-industrielles, de plus en plus présentes sur le continent, comptent aussi parmi les employeurs majeurs. Il mérite d'être rappelé que près de la moitié de la population africaine réside toujours dans les régions rurales et ne vit quasiment que des pratiques d'une agriculture extensive et de l'élevage et des activités de la pêche.

Le secteur agricole génère également une myriade de petits emplois indirects dérivés de son activité (transport, commercialisation ou encore distribution). A supposer que les conditions météorologiques soient favorables, la production agricole devrait augmenter à court terme.

Mais justement, et c'est bien le problème, le secteur agricole en Afrique demeure dépendant des conditions environnementales et météorologiques ainsi que de la demande externe.

A titre illustratif, en 2012, les conditions climatiques défavorables et peu propices ont entraîné une baisse drastique de la production agricole dans de nombreux pays tels que le Cameroun, la Gambie, ou encore le Lesotho. Le Kenya, quant à lui, a vu ses exportations horticoles destinées au marché européen diminuer considérablement en raison de la crise économique qui a frappé ce dernier et qui s'est soldée par une baisse de la demande extérieure.

Une érosion industrielle

En Afrique, les pays ayant des industries développées sont d'abord ceux de la tranche supérieure des revenus moyens, ensuite ceux de la tranche inférieure des revenus moyens et enfin les pays à faible revenus. Ces derniers ont tendance à augmenter leur part de l'industrie ; notamment la République Démocratique du Congo, dont la contribution du secteur de l'industrie au PIB est passée de 20% en 2000 à 28% en 2008 et 24% en 2009. Les pays de la tranche inférieure des revenus moyens ont également tendance à augmenter leur part d'industrie - malgré une petite baisse en 2009 et 2010 – et sont passés de 34% en 2001 à 39% en 2010. Les pays de la tranche supérieure des revenus moyens quant à eux subissent une baisse importante des industries. Leur contribution au PIB est en effet passée de 40% en 2000 à 35% en 2010.

Dans quelques cas, l'industrie manufacturière n'a pas été en reste. De nombreux pays africains se sont engagés dans la diversification de leur économie, mais les progrès restent lents et ponctuels.

De manière générale, la part de l'Afrique subsaharienne dans la production manufacturière mondiale n'a cessé de décroître pour passer sous la barre des 1% et cela, malgré, les accès préférentiels aux marchés américains et de l'Union Européenne. L'Afrique demeure aujourd'hui encore très peu compétitive dans presque tous les secteurs manufacturiers. La production manufacturière ne compte plus que pour 8% de la richesse produite en Afrique subsaharienne, en chute constante depuis les années 80. Toutefois, le degré d'industrialisation diffère d'un pays africain à l'autre en fonction du niveau de développement et de la disponibilité des ressources naturelles. Ainsi, les pays à faible revenu par habitant et ceux ayant des richesses naturelles ont tendance à avoir un secteur manufacturier faible, souvent aux alentours de 5% du PIB voire moins.

Pourtant, avec une main d'œuvre nombreuse et jeune, un vaste secteur agricole ainsi que des ressources naturelles abondante, l'Afrique détient un énorme potentiel pour développer une industrie manufacturière à forte intensité, en particulier dans les sous-secteurs rattachés à l'agriculture ou encore les industries extractives.

Toutefois, des contraintes spécifiques à chaque pays telles que l'obsolescence de l'infrastructure, une main d'œuvre peu qualifiée, ou encore la férocité de la concurrence extérieure entrave le développement du secteur manufacturier en Afrique.

Par ailleurs, l'ouverture des frontières a fortement contribué à l'affaiblissement de la compétitivité des produits africains, y compris sur les marchés domestiques. Un certain nombre de produits manufacturés légers- vêtements, meubles en bois, chaussures…- qui étaient produits localement il y a vingt ans, sont aujourd'hui importés. Un phénomène qui a marqué un coup d'arrêt à l'amorce de changement structurel de l'économie discernable dans les années 70[2].

La rente des matières premières

L'Afrique dispose des plus importantes réserves minérales et fossiles de la planète.

En effet, le sous-sol africain recèle près de 89% des réserves mondiales de platine, 81% de chrome, 61% de manganèse et 60% de cobalt. Ces stocks présentent un potentiel considérable pour certains pays : la République Démocratique du Congo détient ainsi quelques 10% des réserves mondiales de cuivre et 34% de celles de cobalt ; le Maroc possède les premières réserves mondiales de phosphate, estimées à 50 milliards de tonnes.

Le continent est également extraordinairement bien doté en termes de ressources fossiles. L'Afrique détient 7.5% des réserves de gaz naturel, exporté aujourd'hui à 50% environ vers l'Europe, l'Amérique du Nord et le Moyen-Orient. L'Algérie, l'Egypte, le Nigéria, et la Libye assurent aujourd'hui près de 86% de la production gazière du continent. Enfin, l'Afrique dispose de près de 10% des réserves mondiales de pétrole.

Si la formidable dynamique économique du continent a beaucoup tiré profit de la rente des matières premières, elle y demeure toutefois dépendante et de surcroît, ne s'est pas nécessairement accompagnée d'un développement humain inclusif.

A un moment où l'économie mondiale doit faire face à la raréfaction de ses ressources, la croissance de nombreux pays du continent africain est en effet directement liée à leurs exportations de matières

[2] Baranger F (2012), Afrique Economie : Quel Gisements de Croissance pour le Continent ?, Institut Amadeus

premières. Grâce aux revenus des matières premières, notamment le pétrole, l'Angola a vu sa croissance dépasser les 5% par an. Le Mozambique quant à lui est en passe de devenir l'un des plus gros exportateurs mondiaux de charbon et de gaz.

Mais ces richesses ont prouvé ne profiter que très peu aux populations qui peinent à sortir des cycles vicieux de la pauvreté et des inégalités. Par ailleurs, le boom des matières premières fragilise davantage les économies africaines en les rendant encore plus dépendantes au marché mondial ainsi qu'aux fluctuations de prix et de la demande extérieure. Enfin, il convient de rappeler que ces nouvelles richesses peuvent entrainer d'autres effets tels que les préjudices écologiques, la corruption ou encore les conflits pour la répartition des matières premières. Beaucoup d'experts et analystes parlent ainsi d'une « malédiction des ressources naturelles » en Afrique.

2000' : un boom démographique en trompe l'œil

L'Afrique comptera près de 2.4 milliards d'habitants d'ici l'an 2050. En termes simples, la population africaine va purement et simplement doubler au cours des quarante prochaines années; d'approximativement un milliard aujourd'hui, tout indique qu'à moins d'un évènement imprévisible, elle dépassera la barre des deux milliards à l'horizon 2050. A cette date, pas moins d'un habitant de la planète sur quatre résidera sur le continent africain.[3]

Si la croissance de la population mondiale tend ainsi à se stabiliser, les chiffres masquent de profondes disparités régionales. La croissance démographique est encore supérieure à 3% par an dans une dizaine de pays d'Afrique. A l'échelle du continent, elle se situe autour de 2.5% - soit une tendance bien plus forte que dans n'importe quelle autre région du monde.

S'il se distingue par sa vigueur spectaculaire, le phénomène à l'œuvre sur le continent africain résulte en soi d'un processus bien connu ; et pour cause, il s'est déjà produit à l'identique dans la plupart des régions du monde : la transition démographique.

Cette dernière décrit le processus par lequel une population passe d'une croissance démographique faible résultant d'une forte natalité et d'une forte mortalité à une croissance démographique toujours faible, mais cette fois issue de l'association d'une faible natalité et d'une faible mortalité.

Avec l'amélioration des conditions sanitaires, de la santé publique et du développement de la médecine, le taux de mortalité est le premier indicateur à commencer à décroître fortement; sans entrainer pour autant de modification comportementale immédiate dans la population : c'est la seconde phase de la transition démographique. La forte natalité, qui s'expliquait par le nombre élevé d'enfants qu'une femme devait mettre au monde pour espérer en voir certains atteindre l'âge adulte, entraîne dès lors un accroissement exponentiel de la population.

Malgré une situation de départ catastrophique, la mortalité a significativement décru à partir du milieu des années 70 grâce au progrès technologique. L'espérance de vie a ainsi progressé pour atteindre 59 ans pour les femmes et 56 ans pour les hommes en 2011. Cependant, le taux de fécondité du continent demeure le plus élevé du monde, loin devant l'Asie et l'Amérique latine.

En 2011, on comptait en moyenne 4.7 enfants par femme en Afrique, contre 2.2 en Asie et 2.1 en Amérique latine. En Europe, la natalité s'établissait à seulement 1.6 enfant par femme; sans les apports migratoires, elle subirait un déclin de la population. Certes, un début de transition s'est engagé sur le continent africain depuis le début du 21e siècle. En Afrique australe, les femmes ont aujourd'hui en moyenne 3.4 enfants de moins qu'il y a quarante ans. Les progrès sont cependant beaucoup plus lents tant en Afrique de l'Ouest que de l'Est.

A l'échelle du continent, la fécondité devrait continuer à diminuer d'ici 2050, quoi qu'à un rythme particulièrement lent ; il devrait chuter à 3.5 enfants par femme en moyenne d'ici le milieu du siècle. Si la troisième phase de la transition démographique peine à s'amorcer -i.e. la chute de la natalité-, c'est d'abord à cause du double effet de la précarité et de politiques de natalité insuffisantes. Les mauvaises conditions de vie prédominantes sur le continent ont freiné le changement de mentalités. Les maladies telles que la tuberculose, le paludisme et le sida continuent de faire des victimes par million dans la population.

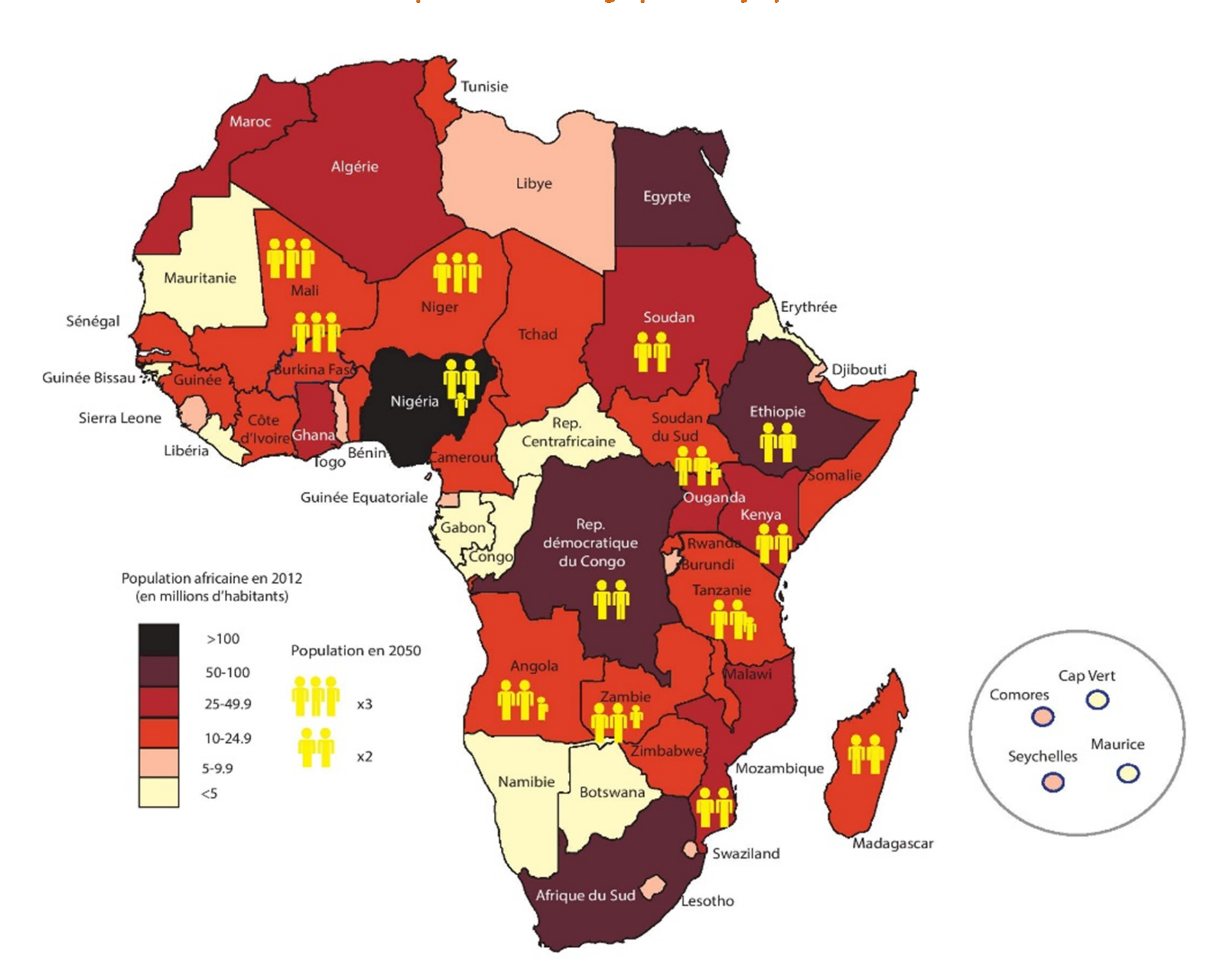
[3] Oulad Benchiba S. & Baranger F. (2012), Et nous étions 2 milliards, Geopolitik N°4, 27 février 2012, Institut Amadeus

L'Afrique du Sud comptait en 2009 plus de 4.9 millions de personnes infectées par le virus du sida, soit près de 18% de la tranche des 15-50 ans. En 2010, un enfant sur huit décédait encore avant l'âge de cinq ans. Pour de nombreux foyers, la famille nombreuse demeure le seul substitut à un système de sécurité sociale inexistant (vieillesse, maladie…). Pour beaucoup, « le manque de ressources économiques, l'inexistence de systèmes de sécurité sociale et la précarité des infrastructures des zones rurales font de la procréation la principale stratégie de survivance»[4].

A cela, il faut ajouter que les gouvernements africains ont souvent échoué à mettre en place des politiques de contrôle de la natalité. Lorsque les pays asiatiques et latino-américains ont initié des politiques de modération démographique dans les années 60 et 70, l'Afrique, à l'exception de la Tunisie, n'a pas suivi le mouvement. Souvent, des raisons religieuses et idéologiques ont été avancées pour expliquer cette réticence. La diffusion de la contraception qui aurait pu constituer un frein à la croissance démographique, demeure toujours insuffisante. Selon le Population Reference Bureau, seules 29% des femmes mariées avaient accès à au moins une méthode de contraception en 2011. Un chiffre à opposer aux plus de 60% des femmes d'Asie ou d'Amérique latine qui les avaient pleinement adoptées à la même date.

Dans les milieux ruraux, le manque d'encadrement sanitaire (médecins et pharmacies), combiné aux coûts élevés des moyens de contraception par rapport au niveau de vie des habitants a constitué un frein important à leur adoption. Le planning familial, adopté par quelques pays pendant un certain temps, a très vite cessé de figurer parmi les

Population et démographie en Afrique



Institut Amadeus, Source : world bank data http://data.worldbank.org/indicator

[4] Vimard P, C. Zanou B, Zavala Cosio E. Editions L'Harmattan, 2000 - 302 pages

priorités des politiques. Le faible niveau d'éducation de la majorité des femmes représente également un obstacle à la prise de conscience de l'importance de la contraception et des enjeux démographiques.

Pour l'instant, les progrès technologiques en Afrique n'ont pas mené à un réel changement de mentalité. La croissance démographique du continent inquiète tout autant qu'elle fascine. Les projections de croissance de la population laissent revoir l'ampleur des défis qui attendent les futurs gouvernants africains, à l'heure où la question de son développement reste plus que jamais posée. A eux de faire de cette révolution une opportunité pour le continent. Une chose est sûre : les quarante prochaines années changeront définitivement le visage du continent. Urbanisation, économie, alimentation et sécurité : voilà les grands chantiers d'une Afrique de deux milliards d'habitants.[5]

Développement humain en Afrique : Croissance ≠ Développement

En 10 ans, la croissance économique spectaculaire qu'a connue le continent africain, n'a pas été capable de créer un cadre propice au développement social et humain. Elle n'a pas non plus conduit à des améliorations significatives de la situation du marché de l'emploi.

Au contraire, on ressent petit à petit les limites de cette croissance dont l'incapacité à contrebalancer le poids des grands défis socio-économiques et de gouvernance peut à tout moment catalyser des crises de nature humanitaires, sécuritaires, ou encore sanitaires et souligne le caractère vulnérable des acquis.

La dépendance de l'économie africaine au secteur des matières premières, peu créateur d'emplois, a contribué au fait que la croissance sur le continent ne s'est pas accompagnée des changements de structure fondamentaux de l'économie du continent, pourtant indispensables à l'augmentation de la productivité et à un meilleur partage de la richesse.

La pauvreté régresse, mais la situation économique reste précaire

La pauvreté a peut-être reculé de manière globale en Afrique mais le nombre de pauvres reste très élevé: en 2012, 386 millions d'africains vivaient avec moins de $1.25 par jour et à l'heure actuelle, c'est 21% de la population africaine qui continue de souffrir de la faim et 223 millions de personnes qui sont en situation de sous-alimentation élevée de façon chronique selon l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

Aujourd'hui encore, la pauvreté affecte une large partie du continent, y compris les pays riches exportateurs de matières premières tels que le Nigéria, premier producteur de pétrole d'Afrique, mais où la pauvreté frappe 70% de la population. En Angola, c'est près de 70% de la population qui vit avec moins d'$1 par jour.

L'insécurité alimentaire est une menace pour le développement

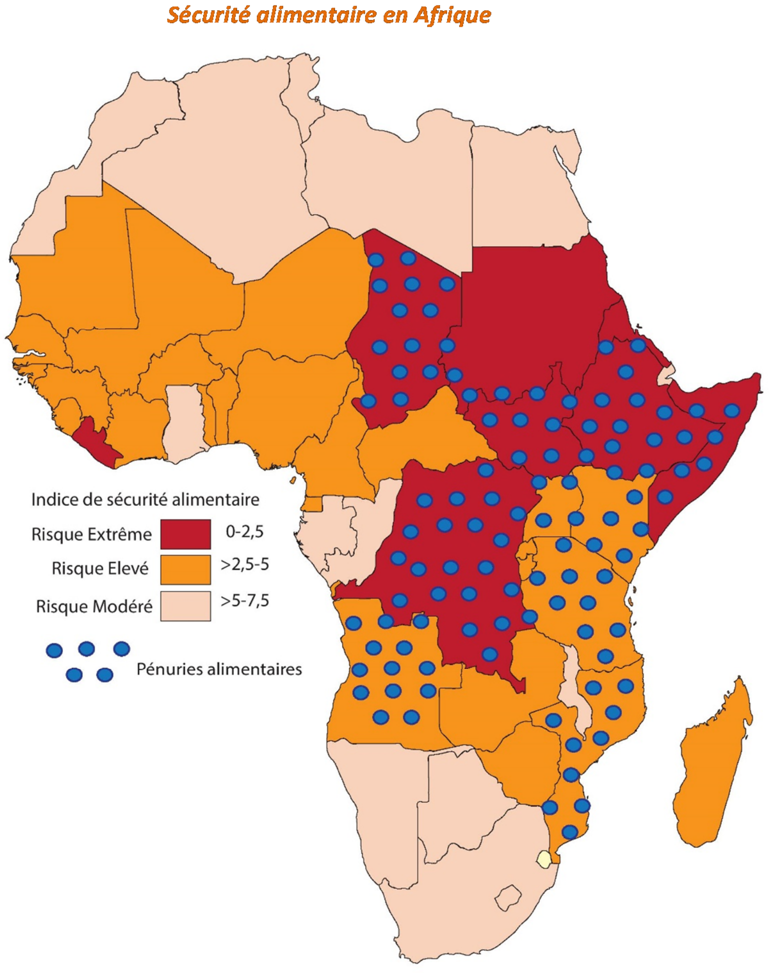
L'agriculture est l'un des piliers fondamentaux des économies africaines. En Afrique subsaharienne, le secteur emploie environ 60% de la population active pour une contribution à hauteur de 30% du PIB. Pour autant, comme vu précédemment, on compte 223 millions d'africains, en majorité les femmes et les enfants, victimes de pénuries alimentaires. Plus de 15 millions de personnes sont menacées par la faim au Sahel, qui couvre les pays situés dans la région semi-aride entre le Sénégal et le Tchad. Une population tout aussi importante dans la Corne de l'Afrique qui reste vulnérable après la crise alimentaire qui a frappé, ces dernières années Djibouti, l'Éthiopie, le Kenya et la Somalie. En Afrique du Nord, la situation est certes moins dramatique mais 5% d'une population estimée à 171 millions d'habitants sont en situation d'insécurité alimentaire.

L'insécurité alimentaire, définie comme une situation où des individus n'ont plus accès à une quantité suffisante d'aliments pour se développer normalement et mener une vie active, peut être le résultat de phénomènes tels que la sécheresse, l'enclavement ou la dégradation des sols. Par ailleurs, les tensions sur les prix agricoles, la concurrence, les acquisitions de terres agricoles des pays les plus pauvres, associés à la croissance démographique continue et spectaculaire n'exacerbent que davantage l'insécurité alimentaire sur le continent.

La faim et la malnutrition produisent non seulement de terribles ravages dans les familles et les communautés mais réduisent considérablement, si ce n'est ne bloquent, tout effort de développement et de développement humain : amélioration de la santé, de l'éducation et parité.

[5] Oulad Benchiba S. & Baranger F. (2012), Et nous étions 2 milliards, Geopolitik N°4, 27 février 2012, Institut Amadeus

Sécurité alimentaire en Afrique



Institut Amadeus, source : Food security risk index 2013 maplecroft

Dégradation de la situation sociale

Santé en Afrique: une plaie permanente

Maladies transmissibles : les Pandémies

L'Organisation Mondiale de la Santé définit une pandémie comme « une maladie acquise par un nombre relativement élevé de personnes dans une région donnée durant un intervalle de temps relativement court ». En d'autres termes, il s'agit du développement et de la propagation rapide d'une maladie contagieuse, le plus souvent d'origine infectieuse.

L'exposition des populations africaines aux pandémies les plus mortifères à l'instar du paludisme, de la tuberculose ou encore du VIH Sida comptabilisent des victimes en millions.

Sur le continent, les maladies infectieuses associées aux pathologies maternelles et néonatales, ainsi qu'aux désordres nutritionnels sont responsables de plus de 76 % de la mortalité du continent.

A l'heure actuelle, le paludisme tue près d'un million de personnes chaque année, dont 90 % en Afrique où il est responsable de 20 % de la mortalité infantile (460 000 enfants africains, la plupart âgés de moins de cinq ans, sont morts victimes du paludisme). Pourtant, un diagnostic et un traitement précoce de la maladie peuvent réduire son intensité jusqu'à l'empêcher d'être mortelle.

En ce qui concerne le VIH, en Afrique subsaharienne, on a compté 1 million d'infections en moins en 2012 (1,6 million de personnes contaminées) contre 2,6 million en 2001. C'est une baisse de près de 40% même si le chiffre reste très élevé. En Afrique du Nord et Moyen-Orient en revanche, sur la même période, le nombre de personnes infectées a augmenté en passant de 21 000 à 32 000.

Sauf mesures radicales, les projections indiquent que le nombre de personnes séropositives s'élèvera autour de 70 millions à horizon 2050 en Afrique.

Maladies non transmissibles et chroniques

Les maladies non transmissibles telles que les maladies cardiovasculaires, l'hypertension, le diabète ou encore le cancer, au-delà d'atteindre de plus en plus d'individus, se déplacent aujourd'hui

des populations aisées vers les populations défavorisées.

L'aspect chronique de ces maladies exige souvent un traitement de longue durée voire à vie ainsi qu'une dépense lourde et permanente pour le patient et sa famille. Or, les systèmes de santé en Afrique pour la majorité demeurent sous équipés pour gérer ce type de maladies.

En termes de statistiques, 12.1 millions d'africains vivent avec le diabète et selon les prévisions, ce chiffre devrait atteindre les 24 millions d'ici 2030. En 2008, 681 000 personnes souffraient d'un cancer ; 1.6 millions de cas devraient apparaitre chaque année jusqu'à 2030[6].

Enjeux de la santé en Afrique : génériques, faux médicaments et accès aux soins

Des problématiques de grandes envergures persistent dans le domaine de la santé en Afrique, en particulier le manque de médicaments à bas coûts, la prolifération des médicaments contrefaits ou encore l'accès difficile aux soins.

Le manque de génériques

L'accès aux médicaments génériques et autres bio-similaires constitue un des moyens les plus efficaces sur le court à moyen terme pour pallier la préoccupante situation sanitaire en Afrique.

On l'a vu, dans la mesure où le diagnostic de la maladie est réalisé à temps et que son traitement est administré et suivi dans les règles de l'art, la plupart d'entre elles sont curables. Or l'accès aux médicaments et aux traitements essentiels demeure l'un des principaux problèmes de santé publique en Afrique et cela pour diverses raisons d'ordre financier, de disponibilité ou encore de qualité des traitements. En effet, l'absence de système de prise en charge des coûts de santé dans la plupart des pays africains et le coût très élevé des médicaments à un moment où les fonds d'aides internationaux diminuent, rendent l'accès aux traitements très difficile voire impossible pour certains patients. A ces complications, s'ajoutent les difficultés d'accès géographique ; les médicaments étant irrégulièrement distribués par les pharmacies centrales à celles des périphéries dans plupart des pays africains. Les difficultés d'approvisionnement en dehors des structures spécialisées de la capitale expliquent pour beaucoup les ruptures fréquentes de traitement pour les patients. Enfin, le nombre élevé de médicaments contrefaits circulant sur le continent rend inextricable la différenciation des faux des vrais[7].

La prolifération des faux médicaments

Près de 10 milliards de faux médicaments seraient introduits chaque année sur le continent africain, minant tout effort entrepris en faveur de l'éradication des pandémies les plus mortifères et la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement en matière de santé. Le manque et l'insuffisance de données statistiques sur ce fléau, tenant principalement de la difficulté de traçabilité et d'identification des faux médicaments ainsi que du faible engagement des Etats pour endiguer ce trafic, appellent toutefois à considérer tout chiffrage avec une extrême vigilance. Les organisations internationales et institutions spécialisées dans le domaine sont néanmoins unanimes sur l'ampleur des préjudices: en Afrique, il est avéré que le trafic de faux médicaments compte plus de victimes que le trafic de drogue ou le terrorisme.

Il est pourtant combattu avec moins de vigueur que ces derniers, si ce n'est, passé sous silence voire délibérément ignoré dans certains pays. Le médicament, pourtant produit indispensable à la santé, est ainsi mis à mal dans l'une des régions les plus vulnérables au monde; les contrefaçons n'épargnant aucun type de produits: des antipaludéens aux traitements de la pilule du lendemain et de la stérilité. Et contrairement aux autres types de trafics dont les produits illicites sont généralement dissimulés, les faux médicaments sont profondément introduits dans la société et rendus disponibles partout et en premier lieu, dans la rue, sur les étals des marchés aux côtés des produits de consommations ordinaires. Plus encore, les faux médicaments sont aujourd'hui infiltrés au sein même des pharmacies, hôpitaux, dispensaires et récemment internet, où 93% des pharmacies répertoriées en ligne sont fausses.[8]

L'accès aux soins

Les systèmes de santé de la majorité des pays africains montrent des faiblesses dans la prestation des services et soulèvent de nombreux problèmes au niveau du financement, ou encore des ressources humaines et matérielles. En effet, dans

[6] Tracking Africa's Progress in Figures, African Development Bank Group, 2014

[7] Rapport MEDays 2013 (2014), Quelles Emergences Dans Un Monde Instable, Institut Amadeus

[8] Rapport MEDays 2012 (2013), Le Sud et l'exigence d'un nouvel ordre mondial, Institut Amadeus

le domaine du financement de la santé, les pays africains se heurtent à des difficultés de grandes envergures : les ressources financières sont insuffisantes, mal gérées, mal réparties en fonction des différents services.

Par ailleurs, pour qu'un système de santé soit performant et optimal, ce dernier doit bénéficier d'un nombre suffisant de ressources humaines et matérielles. Or, dans plusieurs pays africains, ces ressources sont bien en-deçà de ce qui est requis. A titre illustratif, om compte en Afrique en moyenne 17 lits d'hôpitaux pour 10 000 habitants.

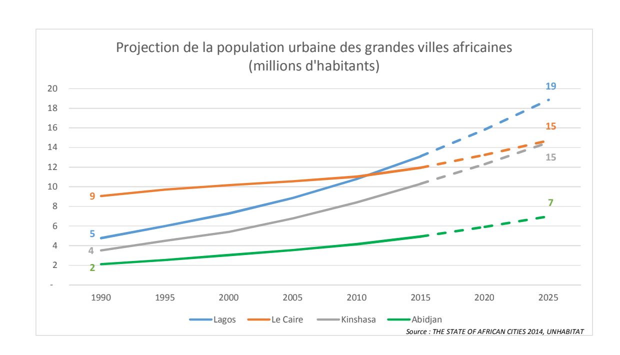
Explosion de l'exode rural : une maladie africaine

Selon UN-Habitat, lorsque l'Afrique dépassera les deux milliards d'habitants en 2050, 60% de sa population résidera dans les villes ; d'ici cette date, la population urbaine devrait donc tripler pour atteindre 1.23 milliards d'habitants.

L'urbanisation compte parmi les transformations majeures que connaît le continent depuis les indépendances. Au début des années 60, seule 15% de la population africaine vivait en milieu urbain ; en 2009, ce sont près de 40% des Africains qui résident désormais en ville. L'Afrique australe et l'Afrique du Nord sont les régions les plus urbanisées du continent avec respectivement 59% et 52% de population urbaine en 2010[9].

En Afrique, elle est le résultat combiné de l'exode rural (déplacement des habitants des campagnes vers les villes) et de la croissance démographique. L'attrait des villes peut s'expliquer par divers facteurs. En tête de liste, les opportunités économiques offertes par les pôles urbains, la possibilité de poursuivre des études, les regroupements familiaux ou encore la recherche de meilleures conditions de vie.

Largement alimentée par l'exode rural, l'explosion urbaine du continent africain n'a cessé de croître à une vitesse alarmante et a permis l'émergence des deux mégapoles, Le Caire qui devait dépasser les 12 millions d'habitants en 2015 et Lagos, qui devrait atteindre 16 millions d'habitants à horizon 2020. La capitale économique nigériane a d'ailleurs vu sa population multipliée par quarante entre 1950 et 2010. Selon les prévisions, Kinshasa devrait franchir le seuil des 10 millions d'habitants en 2015.



La rapidité avec laquelle s'est effectuée l'urbanisation de l'Afrique, ajoutée à l'inefficacité de la gestion de l'urbanisation par les états concernés, ont conduit à des situations urbaines chaotiques.

Tout d'abord, il convient de rappeler que la majorité de la population africaine est entassée dans les capitales et leurs agglomérations qui abritent à elles seule plus de 20% de la population totale et plus de la moitié de la population urbaine. Dakar illustre parfaitement ce phénomène avec plus de 5 millions d'habitants concentrés dans son agglomération, pour une population totale de 13 millions d'habitants.

Ensuite, à mesure que la population urbaine croît, les problèmes urbains de toutes sortes se multiplient. Les besoins essentiels en termes de services (logement, transports, eau, gestion des déchets) d'une grande partie des urbains ne sont, hélas, toujours pas satisfaits à l'heure où le continent doit se préparer à accueillir une autre vague massive de migration vers ses villes.

Logement

La crise du logement est l'un des défis majeurs de l'urbanisation, tant en termes de quantité, de qualité ou de coût. La pénurie de logements ou leur coût élevé ont conduit certains habitants en provenance des campagnes à se tourner vers des solutions les plus précaires. Dans les centres villes mais surtout dans les banlieues, les migrants n'ont eu d'autres recours que les habitats spontanés qui se sont souvent transformés en bidonvilles.

Les bidonvilles constituent l'une des menaces majeures de la stabilité urbaine des villes africaines et représentent à l'échelle du pays une menace à la stabilité politique. Ils abritent en Afrique subsaharienne des dizaines de millions de personnes (ONU); la plupart étant sous- équipés, ils

[9] Oulad Benchiba S. (2012), Les Revers de l'Urbanisation en Afrique, Geopolitik N°4, 27 février 2012, Institut Amadeus

offrent des accès restreints aux services de base tels que l'eau ou l'électricité.

La plupart des villes africaines ne sont pas prêtes à faire face aux vagues migratoires annoncées pour les cinquante prochaines années ; les recettes municipales sont souvent insuffisantes pour investir dans la construction de logements ou dans la mise à niveau (ou l'extension) des infrastructures. Une tentative de construction à grande échelle par plusieurs collectivités locales et gouvernements africains de logements dans les années 70 et 90 s'était soldée par un échec, faute de moyens.

Transports

Une grande partie de la population urbaine en Afrique rencontre des difficultés majeures de mobilité. Dans certaines villes, à l'instar de Conakry ou de Douala, plusieurs quartiers sont relégués en périphérie faute de connexion au réseau de transports urbains. L'importance des coûts d'exploitation est la cause d'une concentration des opérateurs sur les principaux axes, au détriment des périphéries. Les transports collectifs, seul moyen de transport pour la majorité des citadins, sont hors de prix et leur déplorable qualité est une menace à la sécurité des usagers. La rationalisation des dessertes est un facteur d'aggravation des inégalités, les principaux services de bases (santé, éducation…) étant situés le plus souvent au cœur des villes ; de même pour les emplois.

Eau, assainissement et électricité

L'urbanisation rapide pose également des énormes défis en termes d'approvisionnement en eau potable, d'assainissement ou encore d'électricité. Selon un rapport du PNUE et de l'ONU-Habitat « 40% du milliard d'habitants peuplant le continent africain vivent dans les zones urbaines ; or 60% d'entre eux sont dans les bidonvilles, où l'assainissement et l'approvisionnement en eau laisse à désirer »[10].

Malgré les taux d'urbanisation très élevés, les services de distribution et les infrastructures d'assainissement adéquates sont indisponibles ou inefficaces. Addis Abeba, dont la population sera amenée à augmenter de 61% d'ici à 2025, fait partie des villes africaines qui n'ont toujours pas résolu leurs problèmes de distribution d'eau potable et de services d'assainissement. A Nairobi au Kenya, la situation n'est guère meilleure. La ville qui verra sa population augmenter de 77% d'ici 2025, n'a pu venir en aide aux habitants des plus de 200 bidonvilles qui ont un accès très limité à l'eau potable et aux services d'assainissement et ce malgré les efforts du gouvernement en 2002.

L'accès à l'électricité est également un problème majeur en Afrique. L'Afrique représente près de 15% de la population mondiale mais seulement 3% de la consommation électrique ce qui en fait le continent le moins électrifié du monde. Les coupures de courant intempestives, surtout significatives de l'état de délabrement des sociétés nationales d'électricité africaines, au-delà de représenter une gêne parfois quotidienne pour les habitants perturbent la productivité.

Gestion des déchets

Dans plusieurs villes du continent, les problèmes dans la gestion des déchets ont atteint des proportions démesurées. Le rapport des agences onusiennes pour l'environnement et l'habitat indique que « seulement 5% des déchets solides collectés sont recyclés. Le reste des déchets est souvent empilé sur des terrains ouverts, au bord des ruisseaux et des ponts, près de lieu où ces derniers sont entraînés dans les rivières »[11].

La gestion des déchets suscite beaucoup d'inquiétude. Dans des villes telles qu'Addis–Abeba, les lacunes dans la gestion des déchets posent des risques d'intoxication alimentaire : 60% de la consommation alimentaire de la capitale éthiopienne provient de l'agriculture urbaine qui fait largement usage des eaux usées pour irriguer ses cultures.

La mauvaise gestion des déchets (solides, liquides, ou encore toxiques) entraine une dégradation de l'environnement. L'amoncellement de déchets et détritus le long des routes ainsi que les ruisseaux pollués que l'on peut observer dans plusieurs villes ou capitales africaines parlent d'eux-mêmes sur l'étendue du problème.

Conséquences majeures de l'urbanisation en Afrique

Enfin, il faut souligner que l'effet collatéral le plus prononcé de la croissance urbaine est la monté flagrante de la pauvreté absolue et relative,

[10] Le rythme rapide de l'urbanisation africaine affecte l'assainissement et l'approvisionnement en eau. http://www.unep.org/Documents.Multilingual/Default.asp?DocumentID=664&ArticleID=8666&l=fr

[11] G. Onibokun A (2001), La gestion des déchets urbains, des solutions pour l'Afrique, KARTHALA Editions

autrefois propre aux milieux ruraux. La pauvreté est moins la conséquence directe de l'urbanisation que le résultat de lacunes de la planification urbaine.

Le défaillant secteur de l'éducation pourvoyeur de jeunes chômeurs

Au cours des 10 dernières années, d'importants progrès ont été réalisés en matière d'éducation en Afrique. Entre 1999 et 2008, bien que la population en âge d'aller à l'école ait fortement augmenté, les Etats africains ont réussi à faire passer à 77% le taux de scolarisation dans le primaire. Toutefois, on estime que 25% des sortants des systèmes éducatifs africains n'ont pas les compétences fondamentales en alphabétisation fonctionnelle[12].

Sur le plan de l'efficacité interne, les investissements éducatifs n'ont pas toujours eu des résultats à la hauteur des attentes. En effet, la progression des effectifs est handicapée par l'existence de taux d'abandon et de redoublement encore très importants, qui font qu'un nombre important d'élèves ne terminent pas le cycle primaire ou redoublent, ce qui cause des surcoûts importants et nuit aux acquisitions scolaires comme de nombreuses études l'attestent[13] .

Qualité de l'enseignement général

En ce qui concerne les questions de qualité, la littérature scientifique abondante est sous-utilisée et il n'existe pas encore de consensus sur les différents facteurs qui peuvent significativement contribuer à l'acquisition des connaissances de base.

Depuis 2000, les systèmes éducatifs africains ont été réformés en profondeur mais des interrogations subsistent sur l'impact des différentes mesures sur la qualité de l'éducation et sur les compétences réellement acquises par les élèves. En effet, les politiques éducatives visaient dans un premier temps à améliorer les taux de scolarisation, plus qu'à garantir une plus grande qualité des enseignements.
Davantage d'attention a été apportée aux problèmes de qualité de l'éducation au niveau international du moins depuis les années 2000. Mais ces défis sont encore assez peu couverts par les stratégies sectorielles, à en croire une revue récente des différents plans de développements de l'éducation. De plus, le concept de qualité est parfois restreint aux inputs (manuels scolaires, formations des enseignants) au détriment d'une gestion davantage axée sur les résultats et reposant par exemple sur des mesures standardisées des acquis scolaires (tests de compétences[14]).

De nombreuses évaluations utilisant de tels outils pointent des résultats alarmants en termes d'acquisition et plus spécifiquement en lecture, ainsi qu'une baisse de la qualité des acquis scolaires dans de nombreux pays. Cette baisse était sans doute le prix à payer pour une forte croissance des effectifs scolaires et de la scolarisation d'un plus grand nombre de pauvres. Le fait d'être pauvre ayant un effet négatif sur les résultats scolaires individuels : plus un système éducatif scolarise de pauvres, plus le niveau moyen baisse[15].

Inadéquation des filières avec le marché du travail

Dans le système tertiaire, les filières des sciences sociales et lettres prédominent largement selon les données disponibles sur les diplômés par champ d'études. Comme sur d'autres continents, le taux de chômage des sortants de ces filières est élevé comparativement aux sciences et la contribution à l'économie des compétences acquises dans ces champs d'étude reste discutable[16].

Lorsque l'on cherche à mettre en relation la structure des diplômés du supérieur (répartition par filière) avec celle de l'économie, il n'y a que dans le secteur de l'agriculture où l'on observe une corrélation (0,34) entre la taille du secteur et le pourcentage d'élèves sortants de cette filière.

La répartition par filières est inadaptée à la structure économique. Par ailleurs, la faible disponibilité des données à ce sujet montre que la répartition des diplômés par filière n'est pas véritablement utilisée pour piloter l'offre d'enseignement.

[12] Edstats (2012), Which countries have increased education expenditures (as a share of total expenditures) the most since 2000?, Weekly Edstats, Banque Mondiale
[13] Bernard J.M. & al (2005), Le redoublement : mirage de l'école africaine, PASEC/CONFEMEN
[14] Varly, 2012
[15] PASEC (2007), Rapport PASEC Cameroun, PASEC/CONFEMEN, Dakar.
[16] Varly P & Oulad Benchiba S (2012) Education en Afrique : de la Formation à la Croissance, Institut Amadeus

Importance de l'enseignement technique au regard du marché du travail

Bien qu'il n'existe pas dans nos données un lien de causalité univoque, il a été prouvé à différentes échelles, que la maîtrise des compétences techniques et professionnelles est une des conditions sine qua non à la compétitivité économique, l'intégration sociale, l'amélioration des conditions de travail mais également à l'obtention d'un emploi décent tant dans l'économie formelle qu'informelle[17].

Pour autant, même si l'enseignement technique et professionnel voit sa popularité croître, cela reste insuffisant en comparaison avec les filières d'enseignement général.

Globalement, la part du technique dans l'enseignement secondaire de 1er cycle est très faible (5.5% en moyenne et très stable entre 2000 et 2010). Seul l'Angola (le pays qui affiche le plus fort taux de croissance du continent) a su véritablement développer ces enseignements qui sont passés de 0.8% à 27.4% des effectifs en dix ans. Au Sénégal, au Mozambique et en République Démocratique du Congo, cette proportion a chuté et cet ordre d'enseignement est quelque peu en compétition avec l'apprentissage par la pratique véritablement ancrée dans la culture africaine.

Le cas du Maroc :

Au Maroc, les diplômés en lettres étaient les plus nombreux jusqu'en 2007 mais ont été dépassés par les diplômes en sciences à partir de 2008. Malgré cela, en 2009, près de 25 000 jeunes obtenaient un diplôme en sciences sociales, 10 000 en lettres et 10 000 en ingénierie et industries. Des chiffres plutôt surprenants si l'on se réfère à la stratégie industrielle adoptée par le Maroc en 2005 avec le plan Emergence, qui visait à encourager les jeunes à obtenir les compétences nécessaires pour évoluer dans l'industrie. De plus, bien qu'il ne faille pas nécessairement détenir un diplôme supérieur pour travailler dans l'agriculture, le nombre de diplômés dans cette filière (796 en 2009) apparaît sans commune mesure avec le poids de ce secteur dans l'économie (16,4% du PIB) et en termes d'emploi offerts. Le Maroc manque donc de main d'œuvre qualifiée pouvant encadrer le développement de l'agriculture, améliorer sa productivité et sa compétitivité.

Politiques de l'enseignement : réformes et enjeux

Conjugué à une baisse des financements internationaux suite à la crise financière, on observe ainsi dans quelques pays un certain fléchissement des courbes de scolarisation qui appelle des actions vigoureuses.

Il apparait évident que si un certain niveau de qualité des apprentissages n'est pas assuré, et que si l'augmentation du capital humain ne s'accompagne pas d'une croissance économique substantielle et d'une baisse du chômage, le développement du secteur de l'éducation n'est pas soutenable.

Les formations des enseignants ont bien du mal à faire évoluer les pratiques, qui semblent parfois désuètes ou peu adaptées à la vie de tous les jours pour tout élève qui serait appelé à évoluer professionnellement en dehors de la fonction publique.

Il apparaît que deux conceptions de l'éducation s'affrontent : l'une axée sur le développement humain considérant l'éducation comme un droit et une fin en soi, l'autre davantage axée sur la rentabilité économique. Traditionnellement, la première est largement soutenue par des organisations telles que l'UNESCO et l'UNICEF ou la Francophonie, tandis que la seconde l'est davantage par les organisations telles que la Banque Mondiale[18].

Un secteur informel très développé vs un secteur privé formel atone

Le marché du travail en Afrique se caractérise par deux types de secteurs : le secteur structuré (public et privé formel) et le secteur non structuré (informel).

Le secteur structuré, parfois appelé moderne regroupe l'ensemble des emplois de nature « formel » qu'ils soient publics (48%) ou privés (52%). Bien que vaste, ce secteur n'offre que très peu de débouchés. La part des emplois offerts par le secteur moderne ne dépasse pas les 10.3%. Au Burkina Faso, en Guinée ou encore au Rwanda, la part de ce secteur est encore plus faible et ne dépasse pas les 5%. Elle est néanmoins plus forte

[17] Ibid

[18] Education en Afrique : de la Formation à la Croissance, 2012, Institut Amadeus

dans d'autres pays à l'instar de l'Ouganda, la Zambie et Madagascar (15%), ou encore la Mauritanie, le Congo et le Cameroun (18%). C'est au Lesotho qu'elle atteint la plus forte proportion avec 28%[19].

Dans la plupart des pays africains, s'il est vrai que l'Etat demeure un des principaux pourvoyeurs d'emplois en offrant un certain nombre de postes dans l'administration générale et divers secteurs de la vie public (enseignants et personnels de santé principalement), le secteur public tend toutefois à la saturation aujourd'hui. On parle même de «raréfaction» d'emplois dans le public alors que ce dernier reste celui qui attire le plus les fraîchement diplômés en raison de la stabilité des emplois qu'il fournit[20].

Le secteur privé formel quant à lui est relativement peu développé en Afrique et n'offre actuellement que très peu de débouchés même si les espoirs misent sur la croissance économique pour booster les capacités de ce secteur.

Si le secteur moderne et formel peine à offrir des emplois, le secteur dit « non structuré » génère à lui seul près de 90% des emplois disponibles dans de nombreux pays.

Depuis les années 80, ce secteur qui représentait environ 72% de l'emploi non agricole en Afrique subsaharienne, est devenu le principal pourvoyeur d'emplois urbains s'érigeant ainsi comme l'unique solution pour répondre au défi de la croissance démographique dont la viabilité dépend de la création d'emplois.

D'ailleurs, le moteur de construction de plusieurs villes africaines a été l'émergence d'une myriade de petits emplois informels. Pour beaucoup, cela a été plus facile d'accéder à l'informel en tant qu'apprentis ou travailleurs indépendants tant parce que l'offre et la demande y est élevée et parce qu'un diplôme n'est pas nécessaire pour y accéder.

La capacité d'accueil de ce secteur est très hétérogène: des migrants aux jeunes diplômés en passant par les exclus du système scolaire et du secteur moderne. Néanmoins, aujourd'hui il est démontré que les jeunes, plus que les adultes, se tournent plus facilement vers ce secteur qui regorge d'emplois bien que caractérisés par de faible rémunération et une faible productivité.

De manière générale, la majorité des activités informelles touchent au domaine du tertiaire et des activités exigeant peu de capital et de main d'œuvre qualifiée. Le commerce constitue près de 45% des activités informelles présentes en Afrique, l'industrie 28% et les services 26%.

Au sein des unités de production industrielles, le secteur manufacturier occupe 80% des activités (confection et activité de transformation) ; les 20% restantes sont les BTP. Le commerce informel pour sa part est surtout composé à 89% des activités liées au commerce de détail hors magasin (vendeurs à la sauvette) et à la vente au détail de carburant. Au Bénin, la vente d'essence de contrebande venant du Nigéria s'est érigée en véritable secteur d'activité pourvoyant de nombreux emplois[21].

En ce qui concerne les autres services, c'est-à-dire la coiffure, le lavage, la blanchisserie, la location, les tradi-praticiens, ils représentent plus de 46% des services informels. La restauration représente 23% des services informels (tels que les restaurants dits maquis), la réparation 16%, et les transports et communication (taxi, manutention, télé centre) environ 15%.

Au niveau de chaque pays, on estime que l'économie informelle représente aujourd'hui entre 40% et 75% du PIB. Hors agriculture, cette proportion varie de 20 à 37% selon les pays. Ce secteur emploie par ailleurs entre 50 et 80% de la main d'œuvre disponible. Au Burkina Faso par exemple, en dehors du secteur agricole, près de 70% de la population active travaille dans le secteur informel. Dans les villes, plus de 80% de la population active y travaille ; la majorité dans les commerces et prestations de services informels.[22]

Ce secteur ne participant pas à l'impôt, par définition, son développement a tendance à limiter les recettes fiscales et la dépense publique, un élément essentiel de la croissance économique. En développant l'informel, on a donc tendance à réduire la capacité des États à investir dans l'éducation et à améliorer le capital humain et les rendements.

[19] Djade, K. (2011). L'Economie informelle en Afrique subsaharienne. Paris, L'Harmattan, Paris.
[20] Ibid
[21] Djade, K. (2011), L'Economie informelle en Afrique subsaharienne. Paris, L'Harmattan, Paris.
[22] OCED (2008), Rapport Afrique de l'Ouest 2007-2008, Economie Informelle, p.169-178, OCDE. http://www.oecd.org/dataoecd/31/0/42358563.pdf

Etats des lieux des économies africaines : le nouveau rêve africain

Le continent oublié est devenu la dernière frontière, l'Afrique a entamé une phase sans précédent de croissance au tournant des années 2000. Les chiffres du FMI semblent corroborer l'ascension fulgurante du continent noir : les économies africaines ont cru de 6.2% en moyenne entre 2001 et 2012 ; beaucoup plus rapidement que toute l'économie mondiale sur la même période (3.1%). Cette croissance s'explique essentiellement par une augmentation du prix des matières premières (pétrole, coton, fer, or,…), une abondance des liquidités et un environnement économique très propice grâce notamment aux nombreux programmes internationaux d'allègement de dette.

Des Afriques multiples

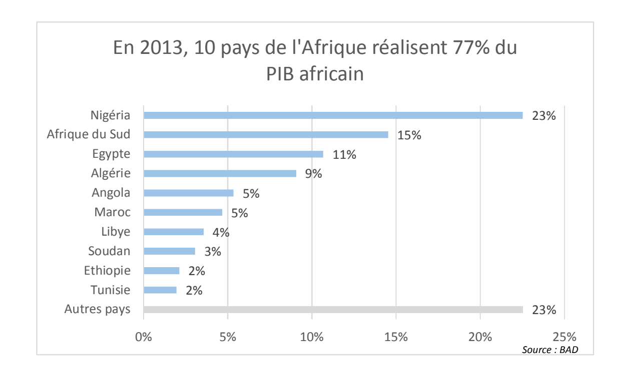
Il est indéniable que le continent du désespoir a beaucoup changé depuis le début du 21ème siècle : l'essor et la croissance ne dépendent plus que des seuls rentes des matières premières, les conflits violents et autres guerres civiles sont en retrait laissant place à la démocratisation, l'environnement des affaires s'améliore et une classe moyenne férue de consommation commencent à se développer. A ce titre, la croissance soutenue, l'urbanisation galopante ainsi que les investissements porteurs d'emplois ont indéniablement contribué à faire apparaître cette nouvelle classe moyenne. Certainement, l'une des mutations les plus significatives en Afrique. Mais dans l'Afrique conquérante, émergente et croissante, bien des différences se révèlent.

L'émergence de tous les pays africains a-t-elle été uniforme ? Les schémas de croissance sont-ils les mêmes pour tous ? Bien des questions qui nous amènent à penser qu'au lieu de parler de l'Afrique, il serait judicieux de parler des Afriques.

Des économies africaines aussi semblables que différentes

Chaque pays africain possède certes ses particularités et formule son propre projet d'avenir, mais il y a aussi des traits communs à l'ensemble des pays du continent qui ont souvent été façonnés par une histoire commune de la décolonisation et un passif mutuel sous la joute des Organisations Financières Internationales.

Parmi la cinquantaine d'économies que compte l'Afrique, beaucoup restent de nature sous développée tout en faisant face à plusieurs défis : pauvreté, conflits violents, absence de l'Etat de droit... Pourtant, avec un PIB de 2070 milliards USD en 2013, le continent noir figure parmi les régions économiques affichant la plus forte croissance. Cette accélération témoigne non seulement d'un progrès tangible, mais aussi de gisements de croissance pleins d'avenir.



Au-delà des perspectives prometteuses dont jouit le continent noir, il n'en reste pas moins que les schémas de croissance tendent de manière logique à se diversifier afin de ne pas stagner. Les trajectoires des pays africains sont tout naturellement et bien au-delà de toute vision globale, très distincts les uns des autres avec bien sûr des spécificités propres qui ressortent et qui permettent de fortement différencier au moins trois groupes de pays.

Les économies basées principalement sur les matières premières

Un certain nombre de pays africains ont une économie qui repose principalement sur l'exploitation de matières premières. Ces économies minières ou pétrolières se concentrent en grande partie dans les pays du golfe de Guinée (de l'Angola au Nigéria), mais on les trouve également parmi les pays d'Afrique du Nord et du Sahel (Algérie, Libye,…). Pour ces pays, l'économie est donc financée par la rente minière ou pétrolière et se fait au détriment du secteur tertiaire et de l'industrie manufacturière. Bien qu'elle représente généralement les 2/3 des recettes budgétaires de l'Etat et jusqu'à 90% des exportations[23], cette rente ne réduit pas pour autant les contraintes financières de ces pays. Ceci s'explique par le fait que les effets d'entraînement sont limités par une forte importation des biens d'équipement et de

[23] Philipe Hugon, L'économie de l'Afrique, La Découverte, collection Repères 2012.

consommation et des fuites de capitaux. Par ailleurs, l'évolution de ces économies est fortement dépendante des cours de matières première, ainsi que des stratégies des grandes firmes minières et pétrolières telles que Total au Congo ou au Gabon ou Shell au Nigéria. Beaucoup de ces pays sont victimes du « syndrome hollandais » : en période de boom, la compétitivité des autres secteurs d'activité est réduite et les prix et les importations augmentent pour ces biens non compétitifs ; en période de contre-choc l'économie accumule les déséquilibres financiers.

Les économies diversifiées

Certains pays d'Afrique ont à l'inverse une économie diversifiée et ouverte qui bénéficie d'un effet d'entraînement. Si elles disposent d'abondantes ressources naturelles, elles ont pu se diversifier vers une économie plus industrielle. Le secteur tertiaire y joue désormais un rôle très important : dans les pays du Maghreb, au Maroc et en Tunisie par exemple, la part des services dans le PIB avait atteint la barre des 61% en 2012[24], tirée par un secteur financier fort et un boom du marché des télécoms. L'Afrique du Sud et l'Egypte représente les porte-étendards de ces pays africains qui ont su transformer très tôt leurs économies en la diversifiant. Deux effets inédits à cela, l'existence d'une classe moyenne généralement absente des pays à économie minière ou pétrolière et l'importance des avancées et progrès démocratiques.

Les économies en transformation

Une partie des pays africains pourrait être classée comme « économie en transition ». Ces sont des économies qui connaissent une évolution forte due généralement à un recul des conflits, une stabilité politique accrue et des politiques macroéconomiques prudentes. Ces Pays à Faible Revenu en transition[25] se démarquent également pour avoir été plus faiblement touchés par la crise économique mondiale, enregistrant une baisse des échanges et de la croissance moins forte que les autres pays d'Afrique. Ceci peut s'expliquer en partie par les bonnes relations économiques entretenues avec les pays des BRIC, notamment l'Inde et la Chine, et les pays exportateurs de pétrole. Parmi ces économies en transition, on trouve des pays d'Afrique Australe, mais aussi et surtout le Rwanda, l'Ethiopie, l'Ouganda ou encore le Kenya et le Ghana, qui sont des pays beaucoup moins tributaires des ressources naturelles mais qui progressent à un rythme supérieur aux autres pays[26]. La plupart sont des pays agro-industriels qui se caractérisent par un taux moyen d'ouverture et une diversification croissante.

Les Zones économiques spéciales (ZES) : incubateurs d'innovation

Le terme de « zone économique spéciale » ou « zone économique exclusive » peut être défini comme un périmètre de taille variable, dans lequel les entreprises agréées sont soustraites au régime commun en vigueur dans le pays d'accueil, principalement dans les domaines douanier et fiscal. En contrepartie de ce manque à gagner, les États attendent de ces entreprises qu'elles élèvent les niveaux d'exportations nationales, qu'elles créent de nombreux emplois et qu'elles contribuent à la diversification de l'économie par la création de nouvelles filières d'activités.

En poursuivant le modèle chinois, l'Afrique a tranquillement pris le virage des ZES au cours des dernières décennies. L'Île Maurice, le Gabon, la République Démocratique du Congo, le Kenya, le Maroc et la Zambie, sont autant de pays qui ont tenté l'expérience des ZES avec l'espoir d'importer des nouvelles technologies et de nouveaux modes de gestion économique mais surtout dans l'objectif de dynamiser leur croissance et d'encourager la création des emplois.

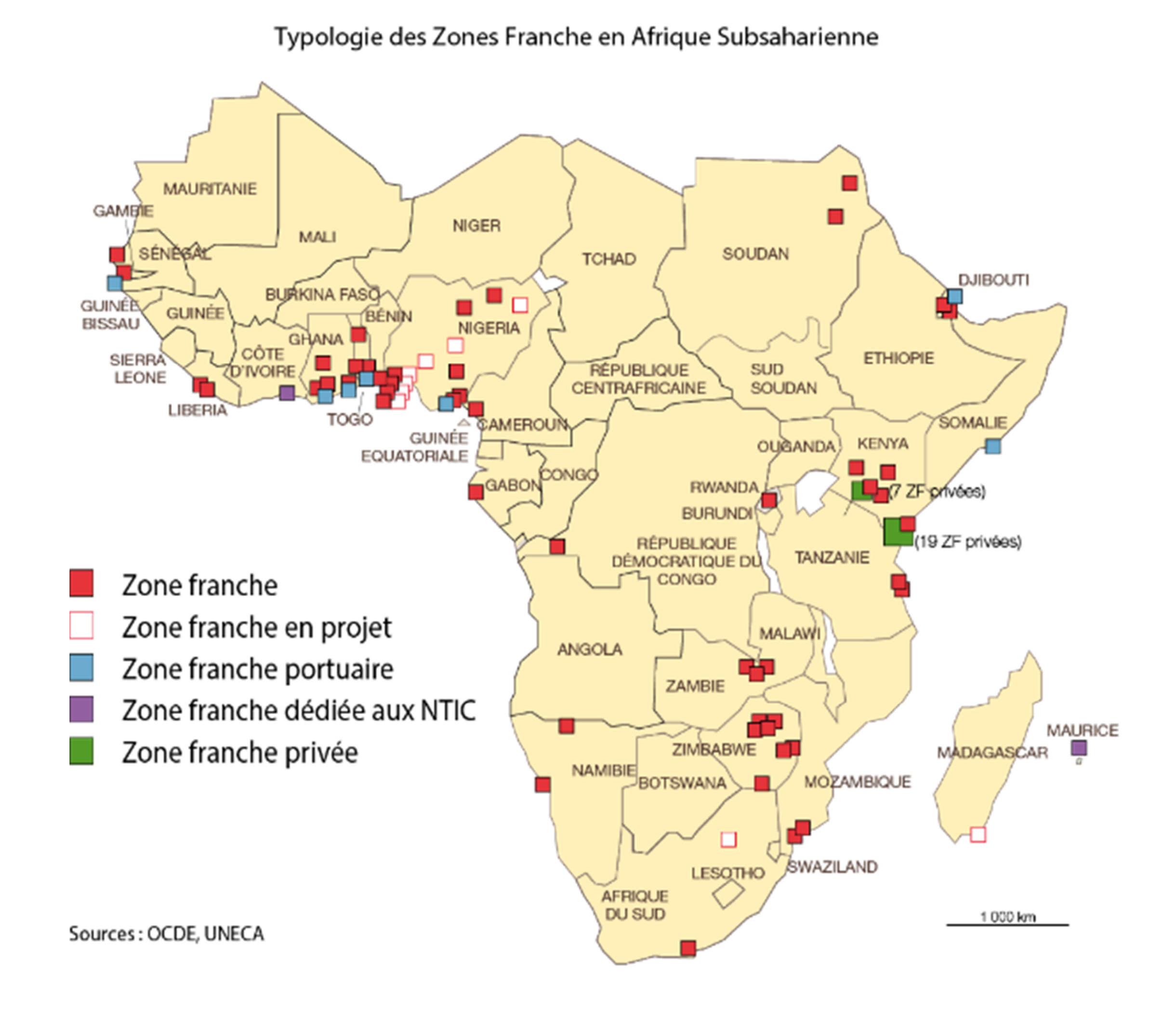
Les expériences des dragons asiatiques (Malaisie, Singapour) ou encore la Chine ont démontré que la mise en place des ZES permet à la fois le renforcement de la compétitivité et l'amélioration des compétences dans le domaine de la conception des pôles de croissance axés entre autres sur l'agriculture, l'agro-industrie, et les activités manufacturières.

Les pays africains se sont beaucoup appuyés sur l'aide de la Chine pour la mise en place de leurs ZES et autres ZEE. En effet, Pékin a investi près de 250 millions de dollars dans l'installation d'un nombre

[24] African Statistical Yearbook, African Statistical Coordination Committee. 2012.

[25] L'Afrique dans l'économie mondiale d'après crise : transformer la relance en une croissance forte, soutenue et partagée. BAD, 2010

[26] Agnès Ratsimiala, Les dix économies africaines qui montent. Slateafrique, 2012



important de ZES en Afrique notamment en Zambie, au Nigéria ou encore en Ethiopie. Cependant, à l'heure actuelle, les ZES mise en place sur le continent ont un succès mitigé.

Si l'expérience du Maroc (Tanger Free Zone, Tanger Automotive City) et de l'Ile Maurice se caractérise par un succès, il n'en est pas de même pour les autres pays africains, l'échec ou le modeste succès (Sénégal, Togo…) des autres pays africains tenant du fait que les modèles de ZES mis en place étaient peu diversifiés et n'ont pas permis au tissu industriel de se développer puisque leur contribution à la chaîne de valeur se limitait à des montages, ou pire, à la commercialisation de produits importés.

Les possibilités d'une vraie diversification sont étroitement associées à la densité des transferts de l'information et aux capacités d'adaptation. Le défi est de mettre en place un cadre légal qui permette à des entreprises étrangères qui viennent s'installer dans la ZES de non seulement profiter de la main d'œuvre et des facilités financières et légales mais aussi de transférer leur savoir-faire à des entreprises nationales qui sont soit implantées dans la même ZES soit en dehors. Par exemple, les ZES chinoises en Égypte ont permis à l'Etat de progresser dans le domaine de l'extraction. L'Égypte fabrique désormais « seule » des plateformes de forage pétrolier et des éléments connexes à l'intention des groupes pétroliers internationaux présents dans le pays[27].

[27] Perspectives économiques en Afrique 2014, BAD, OCDE

Cartographie des économies africaines : Indices d'attractivité économique

Pour mieux appréhender les opportunités offertes par le marché africain, une grille de lecture de l'attractivité des économies du continent a été développée.

Son objectif est double :

- Permettre aux investisseurs de mieux cerner les risques et les opportunités liés à chaque marché.
- Offrir aux décideurs politiques une vision claire de l'attractivité relative de leur économie et offrir ainsi des pistes opérationnelles d'amélioration potentielle.

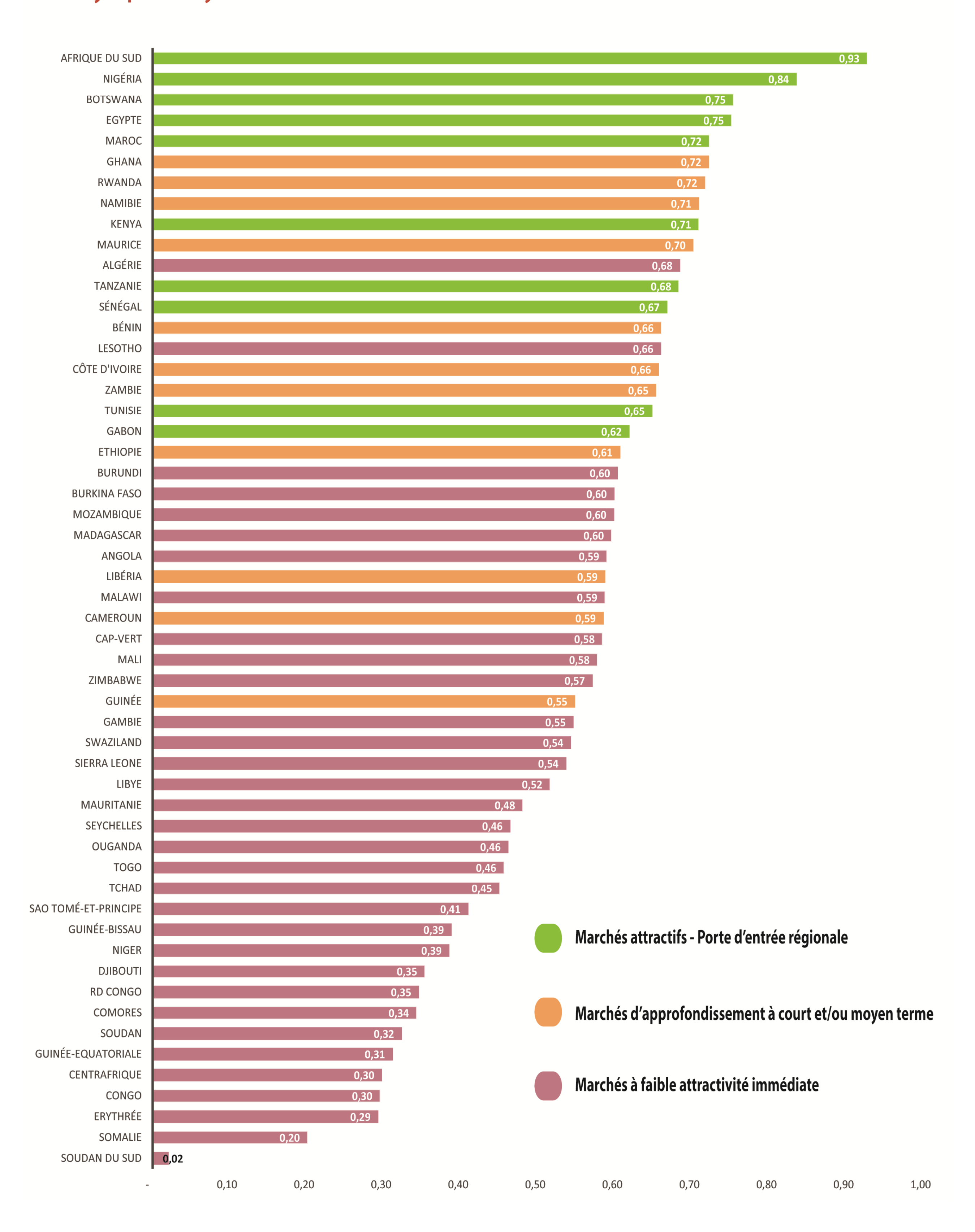
Cette grille de lecture comprend quatre paramètres déterminants pour aborder une décision d'investissement en Afrique :

- La dynamique du marché cible qui permet d'évaluer la richesse de l'économie et la valeur ajouté créée : cet axe comprend le PIB du pays ainsi que sa croissance.
- Les opportunités de développement géographique qu'offre l'économie vers le reste de l'Afrique : cet axe inclut des données relatives à la démographie nationale et régionale, importantes pour évaluer la profondeur du marché potentiel. Il inclut également la proportion de la population vivant en milieu urbain, dont la consommation et la participation à l'économie est proportionnellement plus importante à celle des populations rurales, de même qu'un indicateur du pouvoir d'achat de la population nationale.
- Un axe dynamique macro-économique contenant le degré de facilité à entreprendre dans le pays qui quantifie l'aisance avec laquelle un entrepreneur est susceptible de pouvoir exploiter les opportunités mises en valeur dans la « dynamique du marché cible ». Les principaux paramètres pris en compte ont trait au climat des affaires, à la compétitivité globale de l'économie, à la performance logistique de l'économie nationale, à la diversification de l'économie et à la stabilité politique dans le pays concerné.
- Les compétences humaines mobilisables dans une logique de production locale : aucun développement n'est possible sans les compétences humaines adéquates. C'est pourquoi l'axe de compétences humaines mobilisables prend en compte le taux d'alphabétisation de la population adulte, le taux de la population active, le taux brut de scolarisation au primaire ainsi que le taux brut de scolarisation au secondaire.

L'indice d'attractivité économique permet ainsi de faire émerger 3 niveaux de maturité distincts entre les marchés potentiels sur le continent africain :

- Les marchés attractifs, porte d'entrée régionale sur le continent africain
  - Marché profond, urbain à pouvoir d'achat relativement élevé
  - Economie concurrentielle, diversifiée, sûre et infrastructures développées
- Les marchés d'approfondissement à court et/ou moyen terme
  - Marché d'approfondissement, urbanisation et pouvoir d'achat intermédiaires
  - Environnement économique plus rigide, sureté et infrastructures intermédiaires
- Les marchés à faible attractivité immédiate
  - Marché périphérique, rural et à faible pouvoir d'achat
  - Environnement économique rigide, faiblement concurrentiel et peu sûr

Indice Amadeus de l'attractivité économique en Afrique 2014
Pays par Pays



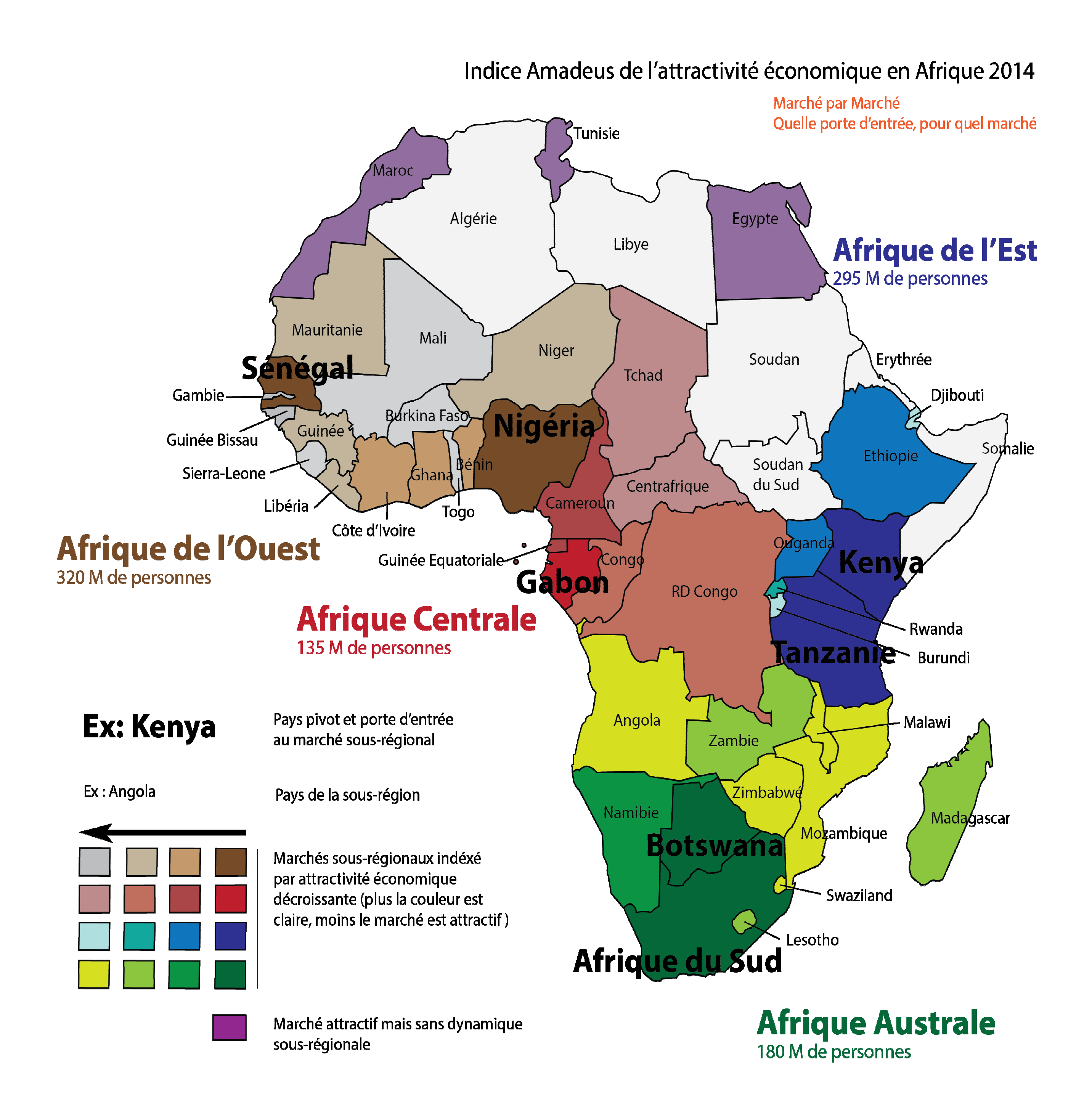
ATTRACTIVITE ET DYNAMIQUE PAR PAYS EN AFRIQUE

Indice Amadeus de l'attractivité économique en Afrique 2014

Pays par Pays

> 0.9
0.81 - 0.9
0.71 - 0.8
0.61 - 0.7
0.51 - 0.6
0.41 - 0.5
0.31 - 0.4
0.02 - 0.3

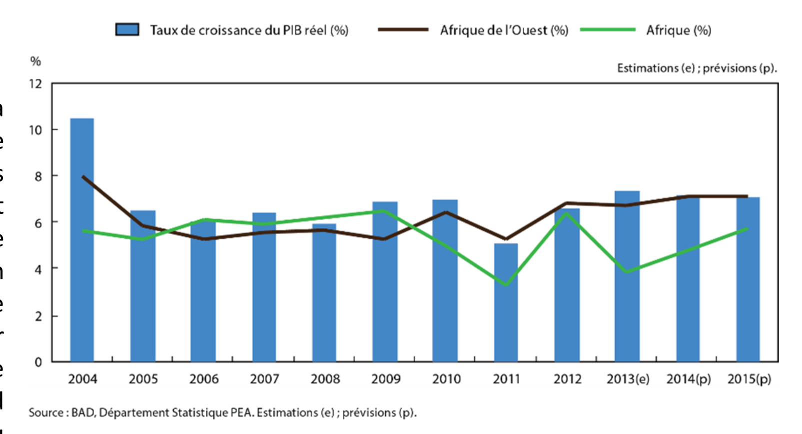
QUELLE PORTE D'ENTREE POUR QUEL MARCHE ?
ATTRACTIVITE ET DYNAMIQUES SOUS REGIONALES EN AFRIQUE



Zoom sur les nouveaux lions

Le Nigéria

Pays le plus peuplé d'Afrique, sa croissance démographique annuelle de 2.5%, lui fera atteindre les 260 millions d'habitants en 2050. Mais le Nigéria est surtout la plus grande réserve pétrolière de l'Afrique de l'Ouest : sa production quotidienne de plus de 2.5 millions de barils en fait le premier pays producteur d'hydrocarbures du continent. Cette manne énergétique le rend particulièrement dépendant du cours du pétrole : les hydrocarbures représentent 90% de ses exportations et près de 80% de ses recettes budgétaires. Pour contourner cette dépendance – ne serait-ce que dans les chiffres, le Nigéria a mis à jour, en 2013, la base de calcul de son PIB, en prenant 2010 comme année de référence au lieu de 1990 jusqu'à présent. La taille estimée de l'économie s'est ainsi accrue de 89 %. Le Nigeria se prévaut désormais d'être la première économie d'Afrique avec un PIB nominal estimé 510 milliards USD, bien supérieur aux 352 milliards USD de l'Afrique du Sud. Avec un indice d'attractivité économique de 0.84, le Nigéria se place en seconde position, juste derrière l'Afrique du Sud.



Source : BAD, Département Statistique PEA. Estimations (e) ; prévisions (p).

Indicateurs Macroéconomiques

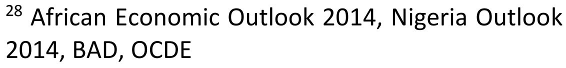
	2012	2013(e)	2014(p)	2015(p)
Croissance du PIB	6.7	7.4	7.2	7.1
Taux de croissance du PIB réel par habitant	3.9	3.6	4.4	4.7
Inflation	12.2	8.5	8.1	8.2
Solde budgétaire (% PIB)	-1.4	-1.8	-1.2	-2.0
Compte courant (% PIB)	2.8	4.4	5.8	5.1

Source : BAD, OCDE ; African economic outlook 2013.

Selon les projections de la BAD, les perspectives économiques du Nigéria à moyen terme restent positives avec un niveau de croissance autour de 7%. Les chiffres du bureau national de statistique du Nigéria se veulent quant à eux plus optimistes avec un taux de progression du PIB projeté à 8% en 2014. Suivant le Document de stratégie pays (DSP) de la BAD consacré au Nigéria et publié en janvier 2013, le programme de développement à long terme du Nigéria dénommé « Vision 20/2020 », et le programme national de transformation du Nigeria (TA/2011-2015) prévoient de faire du Nigéria l'une des 20 économies les plus performantes au monde d'ici 2020[28]. Jim O'Neill, chef économiste chez Goldman Sachs, prédisait que le Nigeria pourrait bien, en 2050, peser plus lourd que le Canada, l'Italie ou la Corée du Sud[29]. D'ailleurs beaucoup d'experts présagent que le Nigéria sera la plus grande puissance économique de l'Afrique à l'horizon 2030.

Le Nigéria entre aussi dans une période faste concernant les grands projets d'infrastructures notamment en faveur des secteurs pétroliers et électriques. De grands défis pointent vers le géant démographique africain, avec sa richesse en hydrocarbures, ses terres arables qui représentent 80% de son territoire et son capital humain (43% de la population a moins de 15 ans) : le Nigéria, est en phase de prendre le lead d'un continent déjà très prometteur.

Cependant, et malgré des perspectives de croissance économique vigoureuse, des risques de fléchissement existent. La croissance de l'économie nigériane est suspendue à l'atonie de la reprise de l'économie mondiale, aux problèmes de sécurité et de terrorisme dans le Nord-Est du pays, aux rivalités persistantes pour le contrôle des ressources dans le delta du Niger, et à la suspension possible des réformes en cours à l'approche des élections générales prévues en 2015. Le Nigéria obtient une note de stabilité politique de 2.8 (sur 5), le positionnant à la 29ème position sur 54. De plus, les problèmes liés au secteur des hydrocarbures (vols du pétrole, faiblesse des investissements[30],…) continueront de peser lourd sur les chiffres de la



[28] African Economic Outlook 2014, Nigeria Outlook 2014, BAD, OCDE

[29] Financial Times, 21 Aout 2010

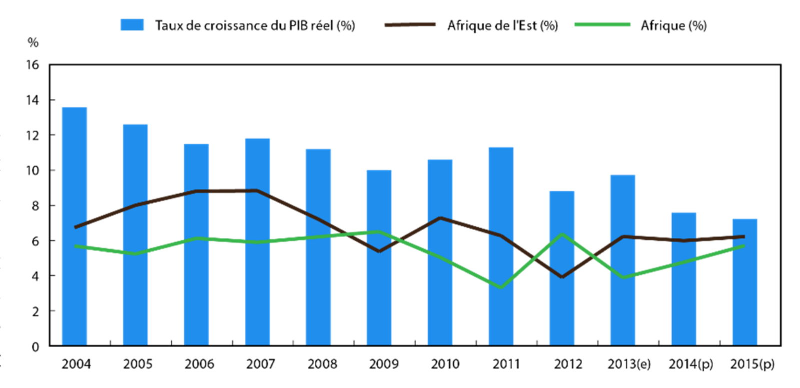
[30] En Février 2014, le désormais ancien gouverneur de la Banque centrale nigériane, Sanusi Lamido Sanusi, déclarait publiquement que la NNPC (Nigerian National Petroleum Company) devait à la Banque Centrale 20 milliards de dollars sur les 67 milliards de revenus du pétrole générés entre janvier 2012 et juillet 2013.

croissance tant qu'aucune solution stable n'est trouvée.

L'Ethiopie

Depuis le début des années 2000, l'Éthiopie a troqué son image de pays pauvre ravagé par les conflits armés et la famine, pour celle de l'une des économies les plus dynamiques en Afrique subsaharienne. Elle en est même le quatrième pays le plus prospère, après l'Afrique du Sud, le Nigéria et l'Angola. La stabilité dont bénéficie l'Ethiopie, contraste avec celle de ses voisins (en particulier la Somalie, le Soudan, et le Soudan du Sud), qui connaissent des violences chroniques depuis plusieurs décennies. Le pays est classé à la 12ème position selon l'indice de stabilité politique et à la 20ème position selon l'indice d'attractivité économique. Avec ses hauts plateaux, l'Ethiopie est un pays agricole dont près de 80% de la population est rurale. Le pays a bénéficié des cours favorables du café pour lequel il est le 5ème producteur mondial et le premier africain. Il exporte également du thé, des fleurs et des céréales afin de réduire sa dépendance par rapport aux seuls cours du café. En vue d'attirer les investisseurs étrangers dans ce secteur, l'Etat favorise la location des terres agricoles à bas prix (moins de 5 € par hectare et par an), ce qui occasionne néanmoins des déplacements importants de population. Parmi les investisseurs étrangers, la Chine est, à l'instar de la tendance continentale, un partenaire de premier plan (avec des échanges commerciaux de plus d'un milliard USD par an). L'inauguration du nouveau siège de l'Union Africaine, construit et offert par les Chinois, est d'ailleurs un symbole particulièrement frappant de cette relation.

La part de l'agriculture dans le PIB n'a cessé de baisser au cours des dix dernières années mais le secteur primaire reste le pilier de l'économie représentant un peu moins de la moitié du PIB du pays. L'économie éthiopienne connait une croissance plus rapide que la moyenne d'Afrique de l'Est, avec un taux de croissance de 7.5% en 2011 et 8% en 2010 (FMI). Au cours de l'exercice budgétaire 2012/13, l'économie éthiopienne a enregistré une croissance forte et stable avoisinant les 9.7 % et ce pour la dixième année consécutive[31]. Elle représente la douzième économie mondiale à avoir progressé le plus rapidement. Ces dix dernières années, le PIB réel a affiché une croissance annuelle moyenne de 10.9%. L'agriculture, qui comme indiqué plus haut, représente 42.7 % du PIB, a progressé de 7.1%, tandis que l'industrie (12.3 % du PIB) a bondi de 18.5 % et les services tels que les télécoms ou encore le secteur bancaire et financier (45 % du PIB) de 9.9 % en 2013. Cette dynamique devrait se poursuivre en 2014 et 2015 mais à un rythme moins soutenu, en raison de la conjoncture internationale et des contraintes pesant sur la croissance, à commencer par la réduction imminente de l'aide internationale (3 à 4 Milliards USD/An) qui représente quand même 11% du PIB.



Source : BAD, Département Statistique PEA. Estimations (e) ; prévisions (p).

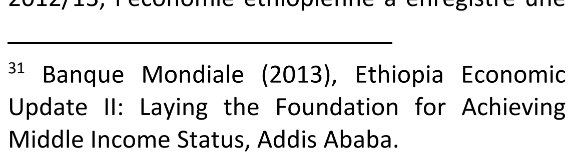
Indicateurs Macroéconomiques

	2012	2013(e)	2014(p)	2015(p)
Croissance du PIB	8.8	9.7	7.6	7.2
Taux de croissance du PIB réel par habitant	6.2	7.1	5.0	4.7
Inflation	20.5	7.4	7.9	7.6
Solde budgétaire (% PIB)	-1.2	-2.0	-0.4	-0.3
Compte courant (% PIB)	-6.5	-5.4	-9.4	-10.9

Source : BAD, OCDE ; African economic outlook 2013.

Bien que les observateurs encensent la montée des initiatives privées en Ethiopie, elles restent toujours de nature minoritaire (6.9% de la formation brute du capital du PIB)[32]. Les années Zenawi[33] ayant érigé le capitalisme d'Etat en institution, l'Ethiopie commence à peine à retrouver un semblant de dynamisme dans le secteur privé national.

À quelques exceptions près, incarnées notamment par les entreprises familiales, le secteur privé est encore à ses coups d'essais. D'après la BAD, il faudra

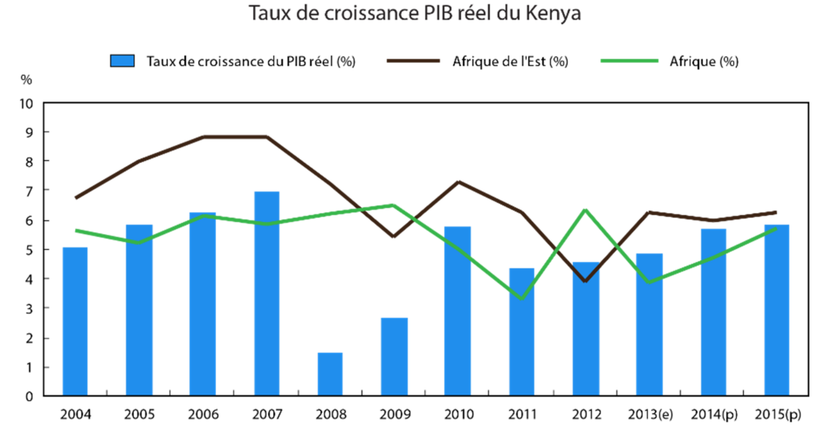


[31] Banque Mondiale (2013), Ethiopia Economic Update II: Laying the Foundation for Achieving Middle Income Status, Addis Ababa.

[32] Africa Economic Outlook 2013, BAD.

[33] Meles Zenawi, Premier Ministre de l'Ethiopie de 1995 jusqu'à sa mort en 2012.

attendre une dizaine d'années avant de voir le secteur privé jouer un rôle fondamental dans l'économie. Celle-ci reste dépendante de l'État, principal donneur d'ordres, et le commerce extérieur est encore peu développé comparé à celui des pays voisins.



Source : BAD, Département Statistique PEA. Estimations (e) ; prévisions (p).

Indicateurs Macroéconomiques

	2012	2013(e)	2014(p)	2015(p)
Croissance du PIB	4.6	4.9	5.7	5.9
Taux de croissance du PIB réel par habitant	1.9	2.2	3.1	3.3
Inflation	9.4	5.7	5.0	5.1
Solde budgétaire (% PIB)	-4.7	-4.8	-3.8	-3.3
Compte courant (% PIB)	-10.4	-8.8	-8.2	-6.4

Source : BAD, OCDE ; African economic outlook 2013.

Le Kenya

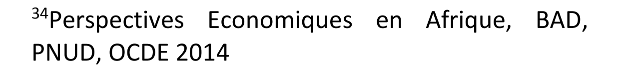
Depuis le début des années 2000, le Kenya enregistrait une croissance moyenne de 3.9% (2.1% provenant des services, 1.1% de l'agriculture et 0.7% de l'industrie). Avec un PIB d'environ 280 dollars (215 euros) par habitant, le Kenya est considéré comme un pays à faible revenu mais, comme l'Afrique entière, il décolle. Les prévisions annoncent que d'ici une décade, il devrait atteindre le statut de pays à moyen revenu. Mais en 2008 l'économie a connu un premier choc suite aux violences post-électorales qui ont touché le pays. L'agitation politique et les heurts sanglants qui ont suivi, ainsi que les conditions climatiques extrêmes ont fini par décourager les investisseurs et plonger le pays dans le marasme économique. Le Kenya obtient une note de 2.8 sur l'indice de stabilité politique et se positionne ainsi en 26ème position. Concernant l'indice d'attractivité économique, sa note est de 0.71 et se place ainsi à la 9ème place.

Le salut viendra autant du secteur public que de l'initiative privée. En investissant à grande échelle dans les infrastructures et les programmes d'urgence, l'Etat Kenyan a su motiver les investisseurs pour les pousser à croire en la capacité du Kenya à émerger de nouveau.

Au-delà des clichés, et avec plus de 43 millions d'habitants et un PIB estimé en 2013 à 42 milliards de dollars, le Kenya est le poids lourd de l'est africain. Cependant, 75% de la population active travaille toujours dans l'agriculture et le taux de chômage frôle les 40%. Alors que le secteur tertiaire génère près des deux tiers de la richesse nationale, poussé notamment par le tourisme, les services financiers et les NTIC, le gouvernement entend faire de ces derniers le fer de lance du renouveau économique kenyan. Ce sont ainsi les télécoms qui animent l'économie. A travers sa filiale Safaricom, le géant mondial des télécom Vodafone est devenu le leader d'un marché juteux. Au Kenya, 80% de la population possèdent des téléphones mobiles. Ceux-là servent autant à surfer sur internet qu'aux transactions financières : vingt millions de Kenyans utiliseraient le service de banque à distance – ce qui a boosté le secteur financier, désormais accessible aux tranches les plus pauvres.

L'économie kenyane a ainsi poursuivi sa reprise en 2013, après le ralentissement des années 2008-2011 et la croissance du PIB réel est estimée à 4.9 % pour 2013 et à 5.7 % pour l'année en cours. D'ailleurs, les prévisions économiques à court et moyen terme laissent entrevoir une croissance soutenue et en hausse grâce notamment au regain de confiance des investisseurs, à la découverte de gisements pétroliers mais surtout à des élections entreprises en mars 2013 dans le calme. Le Kenya est devenu ainsi un pays prometteur pour la pratique des affaires, ce dont atteste l'envolée du nombre d'entreprises enregistrées (225 048 en 2011 contre 166 793 en 2008)[34] et ce malgré des difficultés persistantes et structurelles qui ne l'ont pas empêché de remonter dans le classement de l'Indice mondial de la compétitivité établi par le Forum économique mondial : classé 106ème sur 144 pays en 2012/13, le Kenya s'est installé à la 96ème place en 2013/14.

Le Kenya est aussi un pilier important de la coopération économique au sein de l'Afrique de



[34]Perspectives Economiques en Afrique, BAD, PNUD, OCDE 2014

l'Est grâce notamment à son emplacement et en particulier sa longue côte. D'ailleurs le port de Mombasa est désormais opérationnel 24/24, et amené à être la plaque tournante pour le commerce de tout l'Est africain. Il se trouve que le Kenya constitue en effet le seul accès à la mer d'une vaste région qui va jusqu'au Sud Soudan et à l'est de la RD Congo. Un second grand port d'ailleurs est en construction, dans l'archipel de Lamu, pour épauler celui de Mombasa.

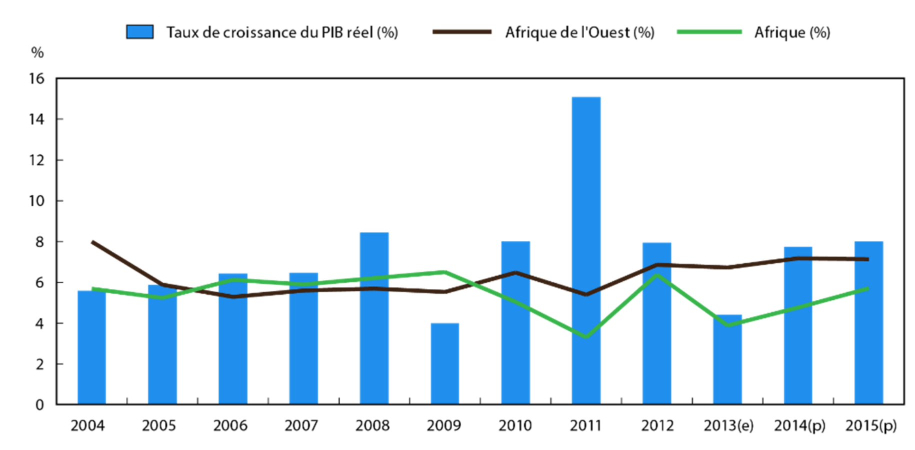
Le Kenya est l'économie la plus solide de la Corne de l'Afrique et, bien qu'il ne puisse pas prétendre à devenir un leader continental autant que le Nigéria, son économie possède tous les atouts nécessaires à une success story régionale.

Le Ghana

Considéré comme l'une des démocraties les plus avancées d'Afrique de l'Ouest, le Ghana est un des rares pays africains à avoir connu six élections pacifiques depuis 1992. Dans une région ou les coups d'Etat et autres guerres civiles sont légion, la stabilité politique du Ghana représente un atout fondamental aux yeux des investisseurs étrangers. Le Ghana enregistre une note de 4 en termes de stabilité politique et se positionne à la 5ème position. En termes d'attractivité économique, le pays obtient la note de 0.72 et se place ainsi à la 6ème position. Par ailleurs, le Ghana possède un maillage médiatique des plus dynamiques et libres d'Afrique (30ème au monde dans la liberté de la presse selon RSF)[35].

En 2013, le Ghana a enregistré une croissance économique de 7.4 %, soit une croissance supérieure à la hausse moyenne des économies émergentes asiatiques qui était de 6.9 %, selon le FMI. Et si le Ghana fait moins bien que la Chine (7.7% en 2013), son secteur des services est toutefois plus développé que celui du géant chinois. En 2013, l'économie du Ghana a continué à progresser à un rythme assez soutenu, largement portée par les secteurs orientés vers les services et par l'industrie, qui ont en moyenne progressé à un taux de 9.0 % entre 2008 et 2013. Sur le court terme, à horizon 2015, l'économie devrait enregistrer une solide croissance de près de 8.0 %[36], favorisée par une hausse des investissements dans le secteur privé, un meilleur développement des infrastructures publiques, une stabilité politique durable et un regain de production pétrolière et gazière. A ce titre, le secteur pétrolier devrait désormais compter au nombre des principaux moteurs de la croissance économique à moyen terme. Les réserves de pétrole sont estimées à près de 2.0 milliards de barils, et on dénombre 23 nouvelles découvertes de pétrole et de gaz sur les 7 dernières années.

A côté du pétrole, le secteur minier occupe une place importante dans la stratégie de croissance accélérée du Ghana. Selon les statistiques du renommé United States Geological Survey (USGS), le Ghana a produit 100 tonnes d'or en 2010, se classant au 8ème rang mondial et à la 2ème place sur le continent après l'Afrique du Sud. Avec des réserves de plus de 1 400 tonnes d'or, le Ghana détient 2.7% des réserves mondiales du métal précieux (11ème place mondiale) contre 11.7% pour l'Afrique du Sud, mais le Ghana est surtout le 2ème plus grand potentiel au monde après l'Australie.



Source : BAD, Département Statistique PEA. Estimations (e) ; prévisions (p).

Indicateurs Macroéconomiques

	2012	2013	2014(p)	2015(p)
Croissance du PIB	7.9	4.4	7.7	8.0
Taux de croissance du PIB réel par habitant	5.8	2.3	5.7	6.0
Inflation	9.2	11.7	9.9	8.6
Solde budgétaire (% PIB)	-5.8	-7.8	-8.7	-6.9
Compte courant (% PIB)	-12.4	-12.3	-12.5	-16.9

Source : BAD, OCDE ; African economic outlook 2013.

[35]Classement Reporters Sans Frontières de 2013

[36]Perspectives Economiques du Ghana 2013, FMI

Les ressorts de l'avantage comparatif africain

Un timing idéal : Un ralentissement de l'économie mondiale vs une forte croissance africaine

Depuis le début de la crise économique mondiale en 2008, l'Afrique montre une résilience surprenante : le ralentissement a certes touché plusieurs économies africaines fragiles qui dépendaient largement de l'aide au développement, des transferts directs de leurs diasporas et surtout des investissements directs étrangers, mais, le continent dans son ensemble a pu éviter de tomber dans la récession avec des taux de croissance toujours positifs pendant la période 2009 – 2013 (seules 10 des 53 économies que compte l'Afrique ont enregistré une récession durant cette période)[37]. Beaucoup de pays africains ont tenu le choc grâce à la hausse des prix des matières premières, mais pas seulement. La demande intérieure s'est elle aussi accrue et a donné lieu à une croissance hors normes qui a favorisé l'engouement économique vers le continent noir.

Boostée par une urbanisation galopante ainsi que l'émergence d'une nouvelle classe moyenne, la croissance en Afrique est devenue de nature endogène, confirmant ainsi qu'elle est destinée dans les années à venir à devenir le moteur de l'économie mondiale. Alors que le reste du monde offre des perspectives d'activités et de croissance plus modestes que celles qui étaient enregistrées jusqu'en 2008, l'Afrique se positionne en modèle de croissance et de rebonds (7 pays Africains font partie du Top 10 de la meilleure croissance mondiale).

Afin de juguler la crise, plusieurs pays, Europe en tête, mènent de façon marquée ou non des politiques de rigueur afin de pouvoir faire face à la crise qui les secoue depuis 2008. Or pour redynamiser une économie, il faut stimuler la consommation et développer ses exportations, cependant aucun marché occidental hors les Etats-Unis n'est porteur. Dès lors, si des pays ont besoin d'exporter plus, il faut qu'il y ait en face des pays en mesure d'augmenter leurs importations.

Bien au-delà du marché chinois qui est sur la voie du ralentissement (7.7% de croissance en 2013), de l'Inde, incapable de conduire de façon durable ses réformes contre l'inflation, et du Brésil qui fait face à des graves problèmes internes, l'Afrique, avec une classe moyenne qui n'en finit pas de se développer, devient un gigantesque marché pour les économies occidentales afin de soutenir leurs exportations (vs des marchés intérieurs atones) et retrouver ainsi un semblant de stabilité financière.

2 milliards de Consommateurs : un marché intérieur en expansion

L'augmentation de la demande intérieure pourrait constituer l'un des plus formidables leviers de croissance pour le continent. Sur le continent africain, elle atteint aujourd'hui un tiers de celle affichée par les anciens pays d'Europe de l'Est.

Pour l'Afrique, l'émergence d'une classe moyenne représente une opportunité unique de rééquilibrer ses structures économiques en passant d'un modèle dépendant fortement de ses exportations vers un modèle plus résilient tiré par la demande intérieure.

En Afrique, la forte croissance, l'urbanisation et la croissance démographique devraient continuer à faire émerger une classe moyenne de plus en plus nombreuse. Les progrès notables dans la gouvernance de même que d'importantes réformes économiques - libéralisations et dérèglementations - jouent également un rôle majeur en libérant l'initiative privée et en enclenchant des phénomènes d'accumulation de capital.

Aujourd'hui, la dynamique de classe moyenne est la plus forte dans les pays laissant le plus de place à l'initiative privée. De par son mode de vie, la classe moyenne se distingue déjà des catégories les plus pauvres de la population : ses membres sont plus susceptibles d'occuper des emplois salariés ou de travailler dans le petit commerce que d'œuvrer dans des emplois agricoles ou manuels. Le principal facteur différentiant reste leur niveau d'éducation, notamment supérieure. Ils tendent à avoir recours à des alternatives privées pour leur santé, ont plutôt moins d'enfants, vivent en ville et dépensent davantage que les plus pauvres pour l'alimentation et l'éducation de leurs enfants.

Si les pays du continent parviennent à fournir à leur jeunesse l'éducation et les compétences nécessaires, il y a fort à parier que cette force de travail deviendra également une source de consommation et de production croissante. Un grand nombre d'Africains ont déjà rejoint les rangs des consommateurs de la planète. En 2012, environ 61 millions de foyers disposaient d'un revenu de $5.000 ou plus ; un seuil au-delà duquel ils consacrent environ la moitié de leurs revenus à des

[37] Données FMI, 2013

biens non alimentaires. En 2014, cette population a déjà atteint 106 millions de ménages[38].

Entre 2005 et 2008, les dépenses de consommation ont progressé à un rythme annuel de 16% par an, plus du double de la croissance du PIB. Sur cette période, le revenu par capita a progressé sur l'ensemble du continent, à l'exception du Zimbabwe et de la République Démocratique du Congo. D'ici à 2015, les ressources allouées à la consommation devraient continuer à croitre de 35% sur le continent.

En 2008, les dépenses de consommation de la classe moyenne[39] ont atteint $680 milliards USD, soit un quart environ du PIB du continent à la même date. Phénomène intéressant, la consommation intérieure en Afrique a été plutôt résiliente face à la crise économique et financière. Sur la base de projections de croissance constante, la consommation devrait atteindre 2200 milliards USD en 2030, l'équivalent de 3% des dépenses de consommation mondiales[40].

Pour beaucoup, il s'agit d'une évolution historique. Grâce à la profondeur naissante de son marché intérieur, l'Afrique va pouvoir s'appuyer sur sa propre demande intérieure pour soutenir sa croissance. Le continent trouve ainsi la chance de conforter son indépendance. De plus, l'avènement de cette classe moyenne – mieux informée, mieux éduquée, plus sûre d'elle-même – devrait favoriser une plus grande stabilité et une plus grande transparence de la vie politique et économique.

Toutefois, la classe moyenne africaine est loin d'être homogène, selon la BAD, elle se divise en trois catégories : une classe moyenne supérieure gagnant entre 10 et 20 USD par jour ; une classe moyenne intermédiaire dont les revenus varient entre 4 et 10 USD par jour et enfin une classe moyenne flottante qui dispose d'un pouvoir d'achat d'entre 2 et 4 USD journaliers. Cette dernière catégorie est de loin la plus importante, elle représente près de 60% de l'ensemble des classes moyennes et se caractérise par une très grande vulnérabilité. En effet, au moindre aléa de la vie, les personnes peuvent facilement retomber dans la pauvreté. Aujourd'hui près de 60% de la population africaine subsaharienne vit sous le seuil de pauvreté (moins de 2 USD par jour).

Le triptyque : Coût du travail, Productivité, Avantage sectoriel

Marginalisée dans la nouvelle division mondiale du travail, l'Afrique dispose aujourd'hui d'atouts de poids pour attirer à son tour des investissements du monde entier vers la diversification de son économie dans l'industrie ou les services.

Coût du travail

Le cout du travail joue à cet égard un rôle majeur. Par rapport aux pays asiatiques, les pays d'Afrique disposent d'un avantage significatif en termes de niveau de rémunération de leur main d'œuvre. Le coût du travail dans certains secteurs de l'industrie légère en Ethiopie représente aujourd'hui environ un tiers du celui du Vietnam.

En cause : l'augmentation des salaires et des charges sociales dans un certain nombre d'économies asiatiques. En Chine, les coûts de production dans les régions côtières ont ainsi doublé ces cinq dernières années. Avec l'augmentation des prestations sociales et l'inclusion des anciens migrants non-résidents dans les programmes sociaux, les charges non-salariales seront amenées à progresser au cours des prochaines années. Contrairement aux impressions données par une certaine classe politique, la Chine voit aujourd'hui filer une bonne partie de ses emplois dans les secteurs à haute intensité de main d'œuvre vers d'autres destinations meilleur marché. Les exportations de textiles du Bangladesh par exemple, atteignent désormais 12 milliards USD, en hausse de 7 milliards depuis 2002.

Déjà, certains industriels ont commencé à relocaliser leur production vers d'autres pays de la sous-région. Moyennant la mise en place de politiques publiques incitatives ciblées, certains pays d'Afrique peuvent prétendre offrir une alternative pour la production de produits à haute intensité de main d'œuvre. Une chose est certaine : en termes de coût du travail, il est aujourd'hui aussi avantageux de s'implanter en Ethiopie ou en Tanzanie qu'au Laos ou en Birmanie.

[38] "Africa on the move", Africa Center for Economic Transformation, 2012

[39] Définie comme la population ayant une consommation quotidienne par capita comprise entre 2$ et 20$.

[40] Mthuli Ncube, Afrique et classe moyenne, Banque Mondiale, 2013

Productivité

De pair avec le niveau de rémunération, la productivité est un élément déterminant dans les processus de production. Dans la production industrielle, elle se mesure à plusieurs niveaux : de la quantité produite à la qualité en passant par les ressources mises en œuvre par quantité produite (gâchis etc.).

Au cours des dix dernières années, les gains de productivité ont constitué le quart des gains de la richesse par capita. Or dans certaines entreprises africaines, la productivité est aujourd'hui quasiment équivalente à celle de certaines entreprises chinoises ou vietnamiennes.

Pour faire progresser la productivité, la formation des employés et les méthodes de gestion sont les deux paramètres déterminants. Grace aux progrès réalisés dans l'éducation sur le continent africain, il ressort que des formations courtes – approximativement 14 jours – peuvent permettre de former à peu de frais tant les employés que les équipes encadrantes – avec des résultats souvent spectaculaires.

Avantages sectoriels et nouvelles opportunités en Afrique

Agriculture : Le développement de l'agriculture est une des clés vers une Afrique moins pauvre. La croissance du PIB provenant d'activités agricoles double voir quadruple le revenu des plus pauvres par rapport à la croissance du PIB émanant d'un autre secteur. Par ailleurs, une croissance de 1 USD du revenu agricole d'un pays africain se traduit approximativement par une augmentation de 2.5 USD du revenu total du pays.

L'Afrique possède une marge de progrès assez grande car l'utilisation d'engrais affecte directement la croissance et le développement de la productivité. L'utilisation d'engrais dans le continent, permettrait de multiplier par 12 une production de céréale qui passerait de 500 kg à 6 tonnes par hectare.

Le potentiel de croissance de l'agriculture en Afrique a été fortement renforcé ces dernières années grâce à l'amélioration du cadre économique et politique, l'augmentation récente des prix des denrées alimentaires, la promotion des biocarburants et le développement de l'horticulture. Le potentiel de croissance du secteur agricole est ainsi à la fois réel et important.

Industrie : Contrairement à l'agriculture qui est aujourd'hui le premier « employeur » d'Afrique, le secteur manufacturier présente également un plus fort potentiel de création d'emplois. En effet, l'agriculture présente une contrainte de rendements d'échelle décroissants liés au facteur non extensible à long terme du foncier. L'industrie ne connait pas de telle contrainte et peut potentiellement absorber les quelques 10 millions de travailleurs qui arrivent chaque année sur le marché du travail.

Le secteur manufacturier présente des avantages majeurs par rapport aux autres secteurs. Tout d'abord il constitue est une source de demande essentielle pour le secteur des services (financement, assurance, transport, communication, etc). Ensuite, le secteur manufacturier dynamise la croissance du secteur agricole en créant une demande de matière première. Ce secteur a donc d'importants effets d'entraînement, en aval et en amont, et contribue ainsi à l'investissement intérieur, à l'emploi et à la création de valeur ajoutée.

L'Afrique dispose notamment d'une filière industrielle à très forte valeur ajoutée, qui s'est progressivement développée à défaut d'être totalement structurée. L'artisanat est en effet un secteur d'activité de plus en plus florissant qui se base à la fois sur un savoir-faire héréditaire et la grande créativité des africains. Vêtements, meubles, accessoires, ébénisterie, maroquinerie, joaillerie, sont autant d'activités et de produits très prisés par les consommateurs internationaux.

Infrastructures : Le développement des infrastructures n'en demeure pas moins une priorité absolue pour l'amélioration des conditions de vie des populations africaines à court terme et pour favoriser le développement de l'économie à moyen terme (développement des voies de communication, compétitivité prix et hors prix sur les marchés internationaux…). Mais les infrastructures constituent également des gisements de croissance à part entière !

Le formidable développement du secteur des télécommunications en Afrique ces 10 dernières années est la meilleure illustration du potentiel que représentent les infrastructures en tant que secteurs productifs générateurs de croissance. La politique d'ouverture des marchés à la concurrence et de dérégulation pratiquée par les gouvernements africains depuis le début des années 2000 a en effet attiré des dizaines de milliards de dollars

d'investissements de la part des plus grands opérateurs privés attirés par la virginité du marché et son potentiel commercial.

Le dernier point consiste à capitaliser sur les investissements en infrastructures pour générer de l'emploi et créer des filières. Le rôle des gouvernements est à ce niveau capital puisque ces derniers doivent répondre à une question essentielle : comment permettre à l'économie locale de bénéficier d'une commande publique en l'absence de compétences nationales ? La réponse réside dans la mise en place de systèmes innovants tels que les groupements de sociétés (étrangères et locales), l'obligation d'une sous-traitance de certains lots à des entreprises locales, l'obligation de transfert de compétences, l'obligation de recrutement de ressources locales et leur formation, …

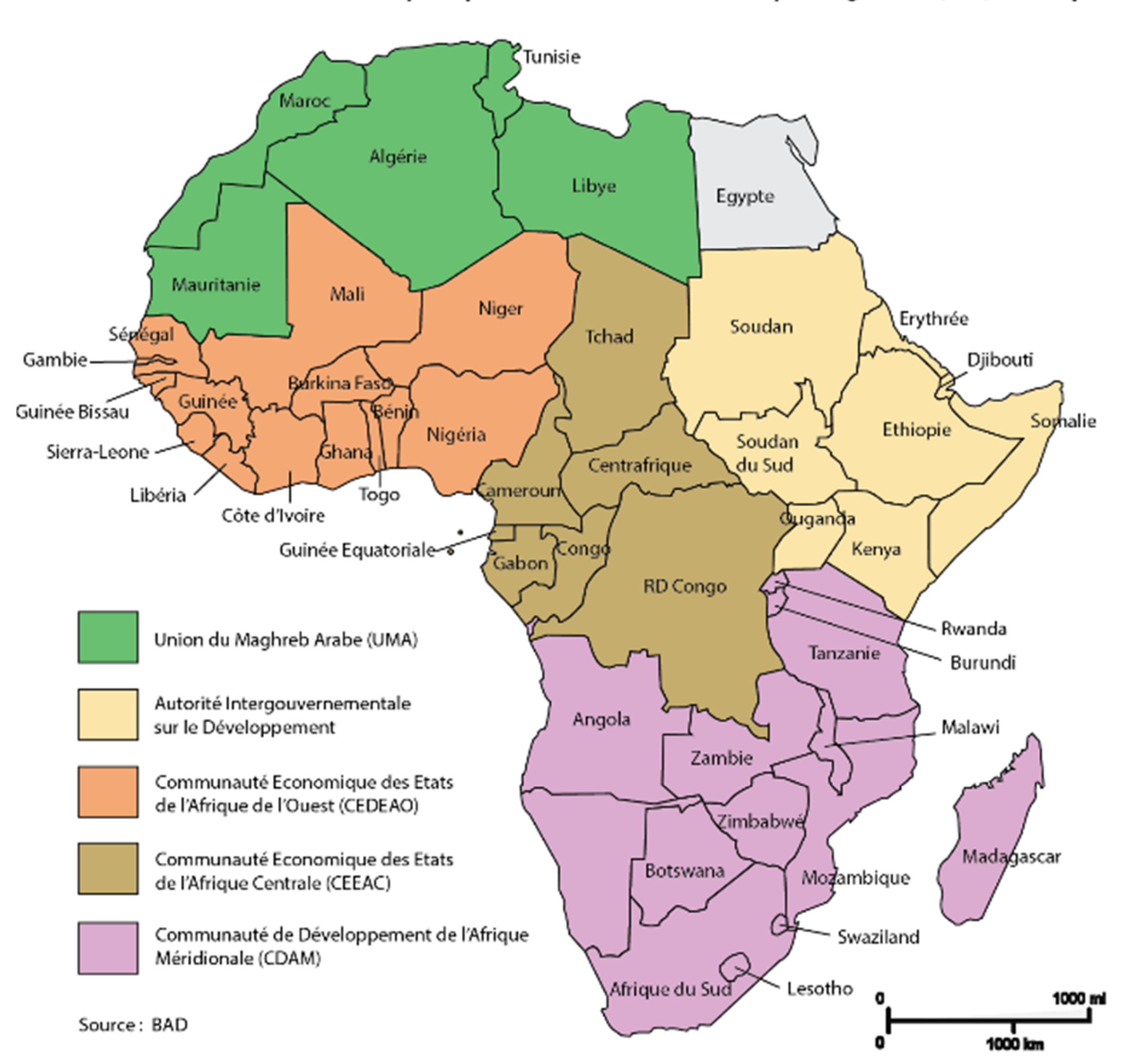
L'exemple le plus récent est celui du projet TGV au Maroc à travers lequel le pays tirera profit de la création d'emplois et du transfert de compétence suites aux investissements prévus par Alstom.

Intégration économique sous régionale : une insertion parachevée

L'intégration régionale fait figure de priorité sur le continent depuis longtemps. Dès les indépendances, l'intégration régionale s'est transformée en remède à des frontières arbitraires issues de la colonisation. Malgré un attachement manifeste des dirigeants africains à l'intégration, un grand nombre d'obstacles aux échanges persistent encore aujourd'hui.

Dans la foulée des années 80 et de la construction d'une organisation mondiale du commerce (l'OMC),

Les principales Communautés Economiques Régionales (CER) en Afrique



Source : BAD

un certain nombre de progrès ont pu être accomplis dans la déconstruction de barrières tarifaires, notamment au sein des zones d'intégration régionales.

Pourtant, l'intégration conçue simplement en tant que déconstruction des barrières douanières s'est avérée insidieuse pour le continent.

D'une part, l'intégration rapide de l'Afrique avec l'économie mondiale à un moment où le continent souffrait d'un important déficit de compétitivité a contribué à déséquilibrer (encore davantage) les termes des échanges et à affaiblir durablement le tissu productif du continent.

Par ailleurs, elle a conduit au remplacement d'une politique commerciale transparente fondée sur l'application de barrières douanières par une série de barrières non tarifaires (licences, tracasseries administratives, autorisations, délais), caractérisées par leur opacité. La politique commerciale résulte ainsi moins d'un plan stratégique (i.e. de protéger/stimuler certains secteurs) que de ménager les intérêts d'une élite privilégiée.

Le champ même de l'intégration a profondément évolué depuis les premières expériences d'intégration du 20e siècle : initialement concentrée autour de l'échange de biens commerciaux, l'intégration s'est progressivement élargie au noyau « commerce – investissements – services »[41]. Dans une économie mondialisée marquée par l'éclatement des chaînes de production, l'élimination des droits de douane joue un rôle décroissant dans l'échange de biens et de services. Désormais, la qualité des infrastructures de production, de communication et de transport joue un rôle au moins aussi important dans la stratégie compétitive d'une économie.

Tant au niveau national qu'au niveau régional, l'Afrique souffre d'un déficit bien connu et longuement analysé. Le coût prohibitif et les délais d'acheminement de marchandises à l'intérieur même du continent constituent un surcoût extrêmement important. A long terme, des progrès fondamentaux ne sauraient avoir lieu sans modernisation en profondeur dans tous les domaines essentiels : transports, télécommunications et énergie.

L'une des stratégies mises en œuvre sur le continent pour surmonter ses déficits d'intégration a été de tenter de structurer les échanges commerciaux autour de corridors transfrontaliers multimodaux (route, rail, voir transport fluvial). Ils offrent un terrain d'études privilégié des obstacles au commerce infrarégional.

Dans une étude de 2005[42], deux économistes (Cudmore et Whalley) mettent en évidence que même le long de corridors de transports, la qualité des infrastructures ne compte que pour un quart des surcoûts engendrés par le transport, le reste provenant d'obstacles non tarifaires. Les multiples barrages routiers, le temps d'attente aux postes frontières, les formalités administratives et le coût des prestations de transport sont autant d'obstacles auxquels il convient urgemment de remédier. Faute de quoi, les avantages procurés par l'amélioration de la qualité des infrastructures en seront réduits d'autant.

Les économistes ont pu mettre en avant que l'intégration de territoires ayant des structures économiques (et donc des productions) similaires ne présentait que peu d'intérêt – l'intérêt de l'intégration étant de tirer parti d'un différentiel de compétitivité d'une nation par rapport à une autre dans un ou plusieurs secteurs donnés. Au mieux, l'intégration dans un tel schéma entraînerait une concentration de l'activité économique autour des régions les plus compétitives – les grandes villes du littoral de l'Afrique – drainant les régions intérieures et les treize Etats enclavés de toute leur activité économique. Il serait néanmoins erroné de s'arrêter à cette vision du continent. Par sa main d'œuvre et ses ressources, l'Afrique est la région du monde la mieux dotée pour alimenter la consommation grandissante de ses marchés domestiques et tirer parti de l'intégration en marchés régionaux.

Bancarisation et financement : plus d'opportunités

Le secteur bancaire africain n'a jamais bougé aussi vite. A quelques exceptions près, la concurrence devient progressivement la norme sur le continent. Un grand nombre d'institutions bancaires publiques ont été privatisées et le secteur s'est vu consolidé par un renforcement des règlementations bancaires. La plupart des systèmes bancaires de la région ont en moyenne suffisamment de fonds propres et d'abondantes liquidités. Si le secteur bancaire constitue toujours la partie la plus développée du secteur financier des pays à faibles revenus, (approximativement 80% des actifs), il a bien entamé sa diversification vers les métiers de

[41] "21st Century Regionalism: Filling the gap between 21st century trade and 20th century trade rules", R. Baldwin 2011

[42] "Border Delays and Trade Liberalization", Edgar Cudmore& John Whalley, 2003

l'assurance, des marchés boursiers, de l'intermédiation financière ou de la microfinance.

Le bilan des 200 premières banques du continent a ainsi doublé depuis 2006 ; leurs revenus, malgré le coup d'arrêt de 2009, ont suivi la même trajectoire. Confortées par leurs fonds propres et des liquidités abondantes, les banques se tournent désormais vers de nouveaux clients : les classes moyennes et la large partie de la population toujours non bancarisée constituent un immense gisement de croissance pour les acteurs bancaires. A l'échelle du continent, on estime que seulement 10% à 20% de la population a aujourd'hui accès à une offre financière. Les taux de bancarisation pourraient ainsi continuer de croitre à deux chiffres pendant la décennie à venir.

Cependant, l'Afrique reste toujours le continent le plus faiblement bancarisé quoiqu'un certain nombre d'acteurs économiques considère cette immense réserve des « non bancarisés » comme une opportunité et des consommateurs en devenir. En effet, la perspective d'un marché de plusieurs millions d'individus prend le pas sur les difficultés du secteur. Ce mouvement est surtout l'œuvre de banques à capitaux africains (Attijariwafa Bank, Bank of Africa via la BMCE ou encore Ecobank, …) qui sont désormais des leaders régionaux, mais également des établissements financiers des pays émergents (Chine et Brésil) qui sont déjà implantés sur le continent. A contrario, certains opérateurs étrangers historiques cèdent du terrain à l'instar des banques françaises.

Il ne faut pas oublier aussi que le paysage bancaire est très hétérogène en Afrique : entre les pays anglophones et du Maghreb, d'une part, qui mènent la danse avec 70% des parts de marché sur le continent, et d'autre part les pays d'Afrique de l'Ouest et Centrale, qui cherchent à rattraper leur retard, force est de constater que les réalités du secteur bancaire en Afrique épousent étroitement la situation économique des pays. Le faible taux de bancarisation de 18%, s'explique par des facteurs aussi nombreux que variés, parmi lesquels : les difficultés à respecter des standards bancaires (adresse du lieu de domicile localisable, états financiers disponibles, …), l'analphabétisme, la prééminence du secteur informel, le manque d'infrastructures (liaison satellite, dispositif sécuritaire, …), les faillites bancaires de la fin des années 80 dans certains pays, etc.

Pour toucher des populations grandissantes, les groupes bancaires ont dû se réinventer. L'utilisation des nouvelles technologiques ouvre ainsi de nouveaux horizons. Le *mobile banking* sur les téléphones portables, pourrait ainsi permettre des progrès significatifs dans l'accessibilité aux services bancaires aux 500 millions d'utilisateurs de téléphones mobiles du continent. Un nouveau modèle de banque reste à inventer dans des pays ou la culture de la liquidité des dépôts prédomine toujours.

L'évolution des encours sous forme de prêts au secteur privé donne une bonne idée de la capacité du secteur bancaire à allouer efficacement l'épargne à des usages productifs : en quinze ans, ces encours ont plus que triplé[43]. Même en proportion du produit intérieur brut, leur part a évolué à la hausse de manière constante depuis 1996 pour atteindre 14% du PIB en 2012. Un niveau à rapporter aux 32% à 43% d'encours de prêts dans les économies développées[44], qui laisse augurer de marges de progression importantes. Là encore, les situations sont encore très disparates en Afrique. Si l'Afrique du Sud atteint aujourd'hui un niveau de prêt comparable aux économies développées, certains pays comme le Mozambique ou la République Démocratique du Congo enregistrent encore des déficits très importants[45].

Autre indicateur de la financiarisation de l'Afrique : un intérêt majeur dans les marchés de capitaux et notamment les bourses. Il y a 20 ans, l'Afrique comptait seulement 8 marchés boursiers, dont les marchés historiques de l'Afrique du Sud et de l'Egypte. Aujourd'hui, on en compte une vingtaine en opération, répartis sur tout le continent.

Au-delà de la place de Johannesburg qui avec 1 000 milliards USD de capitalisation compte désormais parmi les grandes places financières de la planète, le continent a vu émerger des pôles régionaux dynamiques. La capitalisation des places du Caire, de Casablanca et de Lagos avoisine désormais les 60 milliards de dollars.

Bien sûr, les marchés manquent encore de liquidité et de profondeur. Les plus grandes introductions boursières d'entreprises *africaines* continuent de se

[43] "Finance, Inequality, and Poverty: Cross-Country Evidence", Beck, Demirgüç-Kunt, and Levine, 2004; et "Financial intermediation and growth: Causality and causes" Beck, Levine, and Loayza, 2000

[44] Wharton School Publishing – University of Pennsylvania, 2012

[45] *Making Finance work for Africa*, Banque Mondiale, 2010

faire en dehors du continent. Pourtant, les places commencent à réagir : à Abidjan, la Bourse Régionale des Valeurs mobilières sert les huit pays de la zone économique et monétaire ouest africaine (UEMOA). Et déjà, des initiatives similaires sont à l'étude sur le reste du continent. Le développement des sociétés de bourse est également un bon indicateur de la dynamique à l'œuvre sur les places financières africaines. Elles jouent un rôle essentiel pour attirer de nouveaux investisseurs et convaincre les entreprises de l'intérêt des places financières africaines. Sur l'ensemble du continent, elles redoublent d'activité.

Quelques contretemps à dépasser

À l'heure actuelle, l'Afrique représente non seulement les taux de croissance les plus importants de la planète mais aussi le taux de rendement sur investissement étranger le plus élevé de toutes les régions en développement[46]. Le renforcement et la sécurisation du cadre juridique et réglementaire en Afrique conditionne automatiquement le développement économique du continent. En garantissant les lois et leur application de manière objective, l'Afrique se dote d'un levier d'attractivité considérable, d'autant plus qu'une harmonisation régionale voire continentale des cadres réglementaires serait un plus non négligeable.

Multiplication et diversité des cadres réglementaires

Si beaucoup reste à faire, la plupart des États africains, à commencer par ceux qui se relèvent d'un conflit, ont réformé leurs réglementations relatives aux entreprises afin d'améliorer leurs conditions économiques. Le cadre réglementaire s'améliore avec la modernisation des réglementations concernant directement les entreprises, du droit de la concurrence, des provisions anti-corruption dans les affaires, de la fiscalité des entreprises, des accords pour les partenariats public-privés ainsi que des grandes réglementations sectorielles (marchés du travail, système financier et secteurs de l'électricité/de l'eau/des transports). Ces réformes sont essentielles pour soutenir l'investissement privé et la croissance économique.

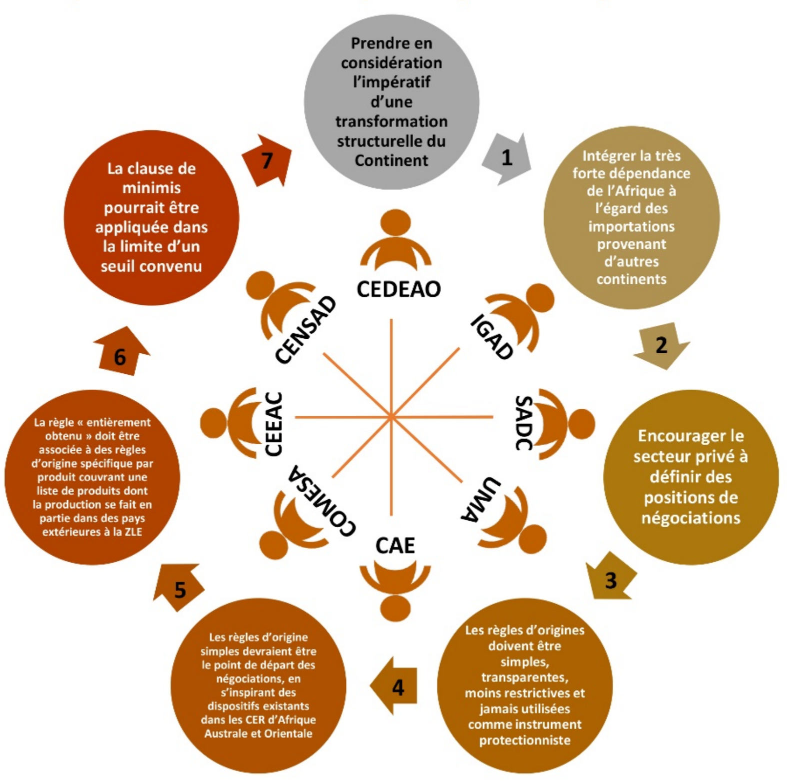
Cela étant, les autres régions en développement poursuivent encore la réforme de leurs cadres réglementaires et il est parfois difficile pour les économies du continent de faire évoluer leurs réglementations au même rythme que celles d'autres économies, notamment des économies émergentes.

Corruption, bureaucratie et fortes barrières douanières

La corruption est un objet difficile à saisir de manière concrète : elle est à la fois présente et absente. Souvent occultée, ses conséquences sont malheureusement bien présentes. D'ailleurs, Transparency International insiste toujours lors de chaque édition de son rapport annuel pour préciser que son classement mesure non pas la corruption mais sa perception. L'indice 2013 indique que 90% des pays africains obtiennent un score inférieur à 50 (classement des pays sur une échelle de 0, signifiant très corrompu, à 100, transparence totale).

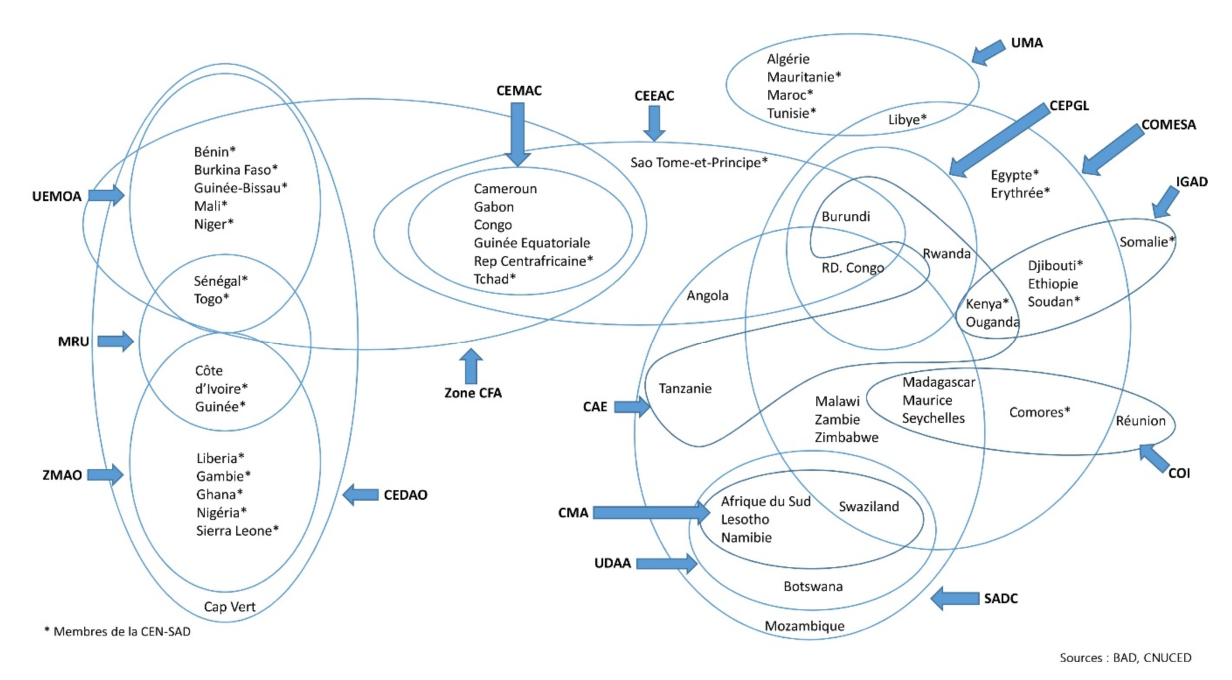
En Afrique, ce fléau est la première barrière psychologique chez les investisseurs autant

L'Afrique vers sa ZLE continentale : Etapes des négociations de règles harmonisées



Source : Harmonisation des politiques commerciales en Afrique, UA, BAD 2013

46 Moving Forward in Africa, Mc Kinsey Global Institute, 2012



étrangers que continentaux, d'autant plus qu'une tendance vers la banalisation de la "petite corruption" et du "système du patronage et de parrainage" voit le jour en ancrant ces deux pratiques dans le paysage social et culturel du continent. Dès lors, la corruption devient souvent inaperçue comme telle par les acteurs qui la pratiquent.

Les visages de la corruption :

- Des services publics discrédités et dysfonctionnels orientés plus vers la satisfaction des intérêts des agents que des usagers.
- Des organigrammes officieux et informels opérationnels (type Mafias), face à des organigrammes officiels n'ayant qu'une validité d'apparat.
- Des budgets de fonctionnement insuffisants qui poussent souvent le décideur à chercher à combler le manque par d'autres moyens.
- Une fonction publique considérée comme un lieu d'accaparement de ressources et d'opportunités et en voie de privatisation informelle.
- Une forte personnalisation dans l'accès à l'administration public et/ou privée
- Une manipulation constante de règles et des normes en vigueur.

Des barrières tarifaires à la zone de libre échange

Le marché africain est composé de plusieurs sous-marchés qui, s'ils étaient intégrés, permettraient aux pays africains de bénéficier plus amplement du commerce transfrontalier. Mais les barrières douanières restent parmi leurs obstacles majeurs. En Afrique, seuls 10% des échanges commerciaux sont réalisés à l'intérieur du continent, contre 80 % avec le reste du monde[47]. Ces chiffres contrastent fortement avec ceux d'autres régions : en Amérique du Nord et en Europe occidentale, le commerce intra-régional représente respectivement 40 et 60 % des volumes d'échanges totaux. Si l'Afrique développait son commerce intérieur, elle pourrait bénéficier de distances plus courtes ; mais pour pouvoir tirer parti de cet avantage naturel, elle doit faire davantage pour supprimer ses barrières tarifaires et non tarifaires et renforcer sa base industrielle.

Toutefois, l'intensification de l'intégration de l'Afrique va au-delà de l'harmonisation des barrières douanières et dépends surtout de la composition et des politiques des communautés économiques régionales (CER). En effet, les pays africains ont convenu d'un Programme minimum d'intégration (PMI). Le PMI comprend les activités, projets et programmes que les CER ont choisi d'accélérer et de mener à terme dans le cadre du processus d'intégration régionale et continentale. En tant que mécanisme de convergence entre les CER, il privilégie quelques domaines de

[47] Paul Brenton et Gözde Isik, La défragmentation de l'Afrique, Approfondissement de l'intégration du commerce régional des biens et services, Banque Mondiale, 2012.

préoccupations prioritaires aux niveaux régional et continental, dans lesquels les CER pourraient renforcer leur coopération et tirer parti des pratiques optimales en matière d'intégration.

L'un des principaux défis qui se pose aux communautés économiques régionales de l'Afrique (CER) dans la mise en œuvre de leurs programmes d'intégration est l'appartenance des pays à plusieurs d'entre elles. Prenons le cas du COMESA, de la CAE et de la SADC. La CAE est déjà un marché commun qui a cependant quatre États membres en commun avec le COMESA et un en commun avec la SADC. Cinq États membres de la SADC sont membres de l'Union douanière d'Afrique australe (SACU). Dix pays de la région appartiennent déjà à des unions douanières mais sont toutes engagées dans des négociations visant à créer des unions douanières différentes de celle dont elles sont actuellement membres. Le COMESA et la SADC ont en commun sept membres qui n'appartiennent pas à une union douanière mais préparent tous la création d'unions douanières. Ainsi, des 26 pays membres du COMESA, de la CAE et de la SADC, 17 sont soit dans une union douanière et négocient la création d'une union douanière différente de celle à laquelle ils appartiennent soit en train de négocier la création de deux unions douanières distinctes. Il existe, bien qu'à une moindre échelle, des chevauchements semblables entre les membres des CER en Afrique de l'Ouest et en Afrique du Nord[48].

L'Eldorado africain : une compétition mondiale

Coopération Sud-Sud : le nouveau créneau africain

La première participation officielle de l'Afrique à la coopération Sud-Sud remonte à l'année 1955 où plusieurs nations africaines et asiatiques nouvellement indépendantes pour la majorité, se sont réunies en Indonésie dans le cadre de la Conférence de Bandung pour discuter d'opportunités de coopération économique et culturelle dès la fin de l'ère du colonialisme. Cette dernière a ouvert la voie à la formation de plusieurs alliances Sud-Sud au cours des années 60 et 70, et notamment la première Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement (CNUCED) en 1964, elle-même berceau de la création du G-7782, une série de mécanismes politiques et économiques permettant le rapprochement entre les pays en voie de développement.

Depuis, les pays africains participent activement aux alliances Sud-Sud destinées à renforcer la collaboration entre les pays en développement. Toutefois, ce n'est réellement que depuis le nouveau millénaire que la collaboration Sud-Sud commence à jouer un rôle conséquent sur le continent. En effet, les dernières décennies ont été témoins d'un changement dans la nature de la coopération Sud-Sud qui désormais, se concentre davantage sur des questions et préoccupations économiques que politiques. Par ailleurs, les nouveaux partenariats diffèrent aussi des précédents dans la mesure où ils s'appuient à présent sur des cadres structurés comportant des forums de concertation et de véritables plans d'action[49].

On note que de manière générale, les initiatives et les accords que l'Afrique partage avec ses partenaires du Sud mettent pratiquement tous l'accent sur les principes généraux suivants: respect mutuel, avantages réciproques, respect de la souveraineté et non-ingérence dans les affaires intérieures des États.

Autre caractéristique des partenariats conclus : ils sont souvent soutenus par des visites officielles de haut niveau et par des activités visant à entretenir les relations diplomatiques. Enfin, si les gouvernements demeurent les principales parties prenantes du processus de coopération, on observe de plus en plus la participation du secteur privé[50].

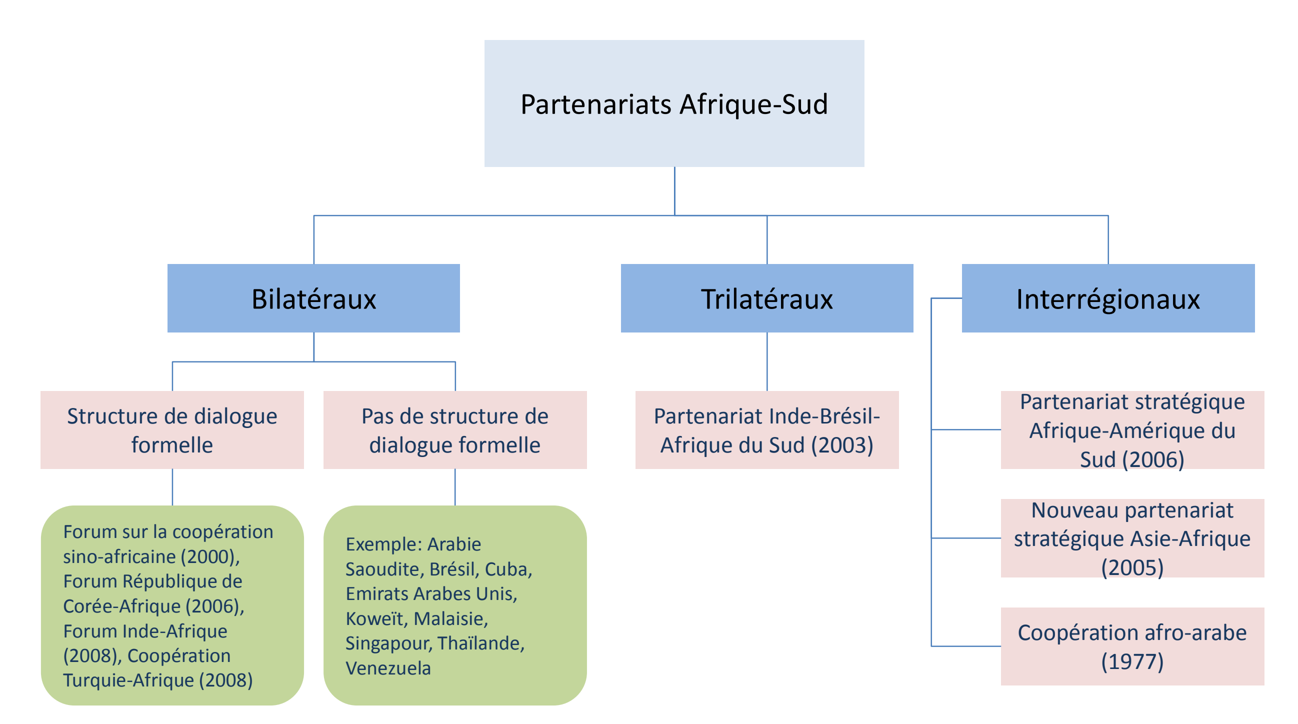
L'Afrique entretient trois types de coopération avec ses partenaires du Sud: bilatérale, trilatérale et régionale. La coopération bilatérale s'établit entre les pays africains et un pays en voie de développement ou émergent d'une autre région (Afrique et Chine, Afrique et République de Corée, ou encore Afrique et Turquie). La coopération triangulaire s'exerce entre un pays d'Afrique et deux pays en développement de même ou différente région. Le principal exemple de coopération triangulaire est le partenariat Inde-Brésil-Afrique du Sud. Enfin, la troisième forme de coopération s'inscrit à l'échelle régionale entre l'Afrique et d'autres régions du Sud. Les exemples

[48] État de l'intégration régionale en Afrique V, Vers une zone de libre-échange continentale africaine, UNECA, 2012

[49] Source : Le développement en Afrique : La coopération Sud-Sud: l'Afrique et les nouvelles formes de partenariat pour le développement, CNUCED, Rapport 2010

[50] IBID

Modes de coopération de l'Afrique avec le Sud



Source : CNUCED

les plus probants de ce type de coopération sont le nouveau partenariat stratégique Asie-Afrique, l'initiative Afrique-Amérique du Sud et l'initiative de coopération afro-arabe.

Benchmarks des stratégies africaines des BRIC

Brésil – Afrique

A l'issue d'une période de distance durant les années 1990, le gouvernement Lula a considérablement augmenté l'intensité des échanges politiques et économiques avec le continent africain. Ainsi, depuis l'établissement formel de relations avec la République centrafricaine en mai 2010 et avec le Soudan du Sud en juillet 2011, le Brésil a, à présent, des relations diplomatiques officielles avec tous les États du continent.

Le volume du commerce entre le Brésil et le continent africain s'est surtout intensifié entre 2002 et 2008 pour atteindre les 25 milliards USD. En 2012, le commerce avec l'Afrique représente désormais 5.7% du commerce total du géant brésilien. Le niveau des exportations a triplé durant la dernière décennie (12.1 milliards USD en 2012) et celui des importations a doublé (14.3 milliards USD en 2012). De manière générale, les échanges commerciaux entre le Brésil et l'Afrique ont sextuplé en une décennie passant de 4 milliards USD en 2000 à 26.4 milliards USD en 2012.

Globalement, l'Afrique est une des principales destinations des produits manufacturés brésiliens après l'Amérique Latine. En effet, dans nombre de pays de ces régions, les produits manufacturés brésiliens demeurent plus compétitifs en termes de rapport qualité-prix que ceux des pays européens ou américains. La majorité des produits exportés sont donc ceux manufacturés (69% du total) ; les semi-manufacturés et les produits de base représentent respectivement 13% et 18% du total. Les exportations sont pour la plupart composées de produits de faible valeur ajoutée et restent encore peu diversifiées tels que les véhicules, le sucre, les volailles, le fer ou encore d'autres minerais. Récemment, le Brésil a commencé à exporter d'autres produits tels que les avions, les meubles ou encore les produits d'industrie chimique. Les principales destinations des exportations brésiliennes sont destinées à l'Afrique du Sud, l'Egypte, l'Angola et le Nigéria, qui ont représenté à eux seuls 67% des exportations vers le continent durant la fin de la dernière décennie. Toutefois, malgré des chiffres bien plus modestes avec les autres pays du continent, la tendance des flux commerciaux est à la hausse avec une majorité d'entre eux au cours des dernières années.

En ce qui concerne les importations, on observe une forte concentration autour des pays pétroliers, et notamment le Nigéria et l'Algérie (principalement

pour le pétrole) qui constituaient pendant longtemps plus de la moitié du total des produits africains importés par le Brésil.

Il est difficile de déterminer le montant précis du total des investissements brésiliens en Afrique, en particulier parce qu'une partie-non définie des IDE passe par des paradis fiscaux. Toutefois, le Financial Times estime que le flux d'investissements entre 2003 et 2009 du Brésil vers les pays africains représentait environ 10 milliards USD. Un chiffre qui peut sembler modeste mais qui l'est moins au regard du total des IDE brésiliens sortant au cours de cette même période et qui s'élève à 58.2 milliards USD.

Si les autres pays des BRICS se tournent principalement vers l'Afrique pour assurer leur approvisionnement en matière premières et en énergies fossiles, le Brésil quant à lui cherche surtout à internationaliser la production de ses grands groupes et notamment Petrobas pour les hydrocarbures.

Les projections prévoient cependant une augmentation exponentielle des investissements, à condition que certains obstacles, pointés du doigt par le gouvernement brésilien, soient levés, à l'instar de la perception du continent par les entrepreneurs brésiliens qui associent encore le continent noir à l'instabilité politique chronique et aux conflits. Une perception qui semble toutefois changer progressivement notamment grâce à l'avènement de la présence chinoise sur le continent. Autre défi majeur : la connectivité limitée entre les deux régions. Le manque de liaisons aériennes directes ainsi que la limitation du transport maritime, sa logistique défaillante ainsi que l'absence de liaisons obligeant parfois les navires à faire de longs détours par les pays européens ou même asiatiques.

La coopération entre le géant sud-américain et le continent africain repose sur la signature de plus de 250 projets de coopération techniques, en différentes phases de négociation et en exécution dans près de 34 pays.

Bien que les activités des entreprises privées ne rentrent pas dans le cadre de la 'coopération', le secteur privé brésilien, à travers la Banque Brésilienne de Développement (BNDES) offre des facilités de financement aux entreprises brésiliennes leur permettant de générer des investissements en infrastructure censés bénéficier aux sociétés des pays concernés. C'est le cas par exemple des importations de biens d'équipement brésiliens par des entreprises investissant à l'étranger, dans le secteur des BTP.

Russie – Afrique

Pendant longtemps, l'Afrique ne faisait pas partie de l'agenda économique international de la Russie. On a constaté toutefois ces dernières années un intérêt croissant de Moscou pour le continent noir, notamment avec les visites officielles effectuées par les chefs d'Etat russes en Afrique du Sud, en Libye, en Namibie, en Algérie, au Maroc, au Nigéria, en Angola ou encore en Egypte. En 2012, le volume des échanges commerciaux entre la Russie et l'Afrique s'élevait à 9.2 milliards USD.

S'il est vrai que les opportunités que recèle la coopération russo-africaine demeurent largement sous-exploitées et que le volume d'échanges entre les deux parties reste timide en comparaison avec les autres pays des BRICS, Moscou a déployé un important arsenal de multinationales sur le continent. En effet, en Afrique du Sud par exemple, les groupes Renova (société d'investissements) et Mechel (minerais, métaux) sont bien implantés. En Guinée, ce sont les entreprises Rusal (aluminium) et Severstal (sidérurgie) qui sont très actives.

Par ailleurs, la Russie entretient des relations commerciales avancées avec deux pays d'Afrique du Nord, le Maroc et l'Egypte. En effet, Le Maroc est le premier partenaire commercial de la Russie au niveau africain et arabe ; les échanges commerciaux portent sur les domaines de la recherche scientifique, l'énergie et le transport. Récemment, un accord de coopération en matière de pêche maritime a été signé entre les deux parties.

Aujourd'hui, Moscou souhaiterait renforcer sa présence sur le continent, en multipliant les investissements, en particulier dans les domaines des infrastructures, de l'éducation, ou encore des technologies. Des projets qui ont été accueillis avec beaucoup d'enthousiasme dans plusieurs pays africains, à l'instar de la Guinée Equatoriale, du Botswana, du Ghana, du Libéria ou encore de la Sierra Leone.

Mais c'est l'Afrique du Sud qui est le premier partenaire commercial de la Russie en Afrique subsaharienne. Les échanges commerciaux entre les deux pays ont triplé au cours des cinq dernières années, atteignant près d'un milliard USD. Un des axes majeur de la coopération bilatérale est la participation des compagnies russes dans divers projets d'infrastructures à l'instar de la construction des chemins de fer, l'exploitation minière et le traitement des minéraux et la coopération dans plusieurs domaines, notamment l'énergie, la construction aéronautique, les télécommunications et l'agriculture. De son côté, Moscou manifeste un intérêt croissant pour les produits agricoles sud-

africains, qui est déjà l'un de ses principaux fournisseurs d'agrumes, de raisin, de vins et d'autres produits alimentaires de la Russie.

A noter que Moscou occupe le 12ème rang en termes de projets d'investissements et le 5ème rang en volume d'investissements en Afrique du Sud.

Inde – Afrique

A l'issue d'une longue période de stagnation, les relations commerciales entre l'Inde et l'Afrique ont pris une pente ascendante. Les échanges bilatéraux ont connu une hausse spectaculaire et sont passés de 967 millions USD en 1991 à 69.3 milliards USD en 2012.

Au même moment, les investissements indiens ont à la fois crûs, se sont diversifiés et se sont étendus à un nombre plus important de pays africains. En effet, en 2008, ils ont dépassé les 2.5 milliards USD et n'étaient plus seulement destinés qu'aux pays partenaires traditionnels de l'Inde, c'est-à-dire les pays anglophones de l'Afrique de l'Est et ceux riverains de l'Océan Indien mais concernent désormais d'autres pays tels que le Sénégal ou la Côte d'Ivoire où les géants Iffco (alimentaire) et Tata (transport) ont respectivement fait leur apparition.

New Dehli s'intéresse aux matières premières africaines et en particulier, à l'approvisionnement en énergie et en ressources minérales, dont le pays a besoin pour soutenir sa quête d'industrialisation et soutenir sa croissance économique qui s'élevait à 8% au cours de la dernière décennie. Par ailleurs, l'Inde, qui importe 80% de son pétrole dont près de 66% du Moyen-Orient, a manifesté son souhait de réduire cette dépendance en se tournant vers le continent africain.

C'est ainsi que le pays a signé plusieurs accords de collaboration avec des pays africains producteurs de pétrole, d'uranium ou encore de charbon, en tête de liste le Nigéria, suivi du Soudan. Récemment l'Inde s'est également tournée vers l'Angola, l'Ouganda et le Ghana.

De manière générale, au niveau des importations, l'Afrique du Sud demeure le principal partenaire africain de l'Inde (28% des importations), suivi du Maroc (17%) et de l'Egypte (8%).

En ce qui concerne les exportations, l'Afrique du Sud, le Nigéria, et le Kenya absorbent une grande partie des exportations totales de l'Inde vers l'Afrique et elles concernent particulièrement les produits pétroliers raffinés, les médicaments et les véhicules.

Du côté du secteur privé, les entreprises indiennes ont investi les grands secteurs de l'économie africaine tels que les matières premières, l'industrie automobile, les infrastructures, la téléphonie ou encore l'industrie pharmaceutique et les produits de beauté. Le géant conglomérat indien Tata par exemple, fort de son implantation en Afrique depuis les années 60, s'est implanté dans 11 pays et dans certains, sa présence est très remarquée: en Afrique du Sud, Tata Steel a construit une fonderie de ferrochrome ultramoderne dotée d'une très forte capacité de production annuelle ; en Ouganda, tous les autobus sont de marque Tata ; le secteur pharmaceutique n'est pas en reste et le géant du médicament générique Cipla occupe une place prépondérante sur le continent où le laboratoire a ouvert des unités de production.

Le renforcement de la coopération entre l'Inde et l'Afrique a été impulsé par la tenue du Sommet Inde-Afrique, une première fois en 2008 et une seconde en 2011. Ces rencontres ont notamment abouti à des mesures portants sur l'octroi de lignes de crédits en faveur des pays africains, la promotion de joint-ventures afro-indiens à travers la création du India-Africa Business Council ainsi que l'élaboration d'un cadre pour la coopération afro-indienne.

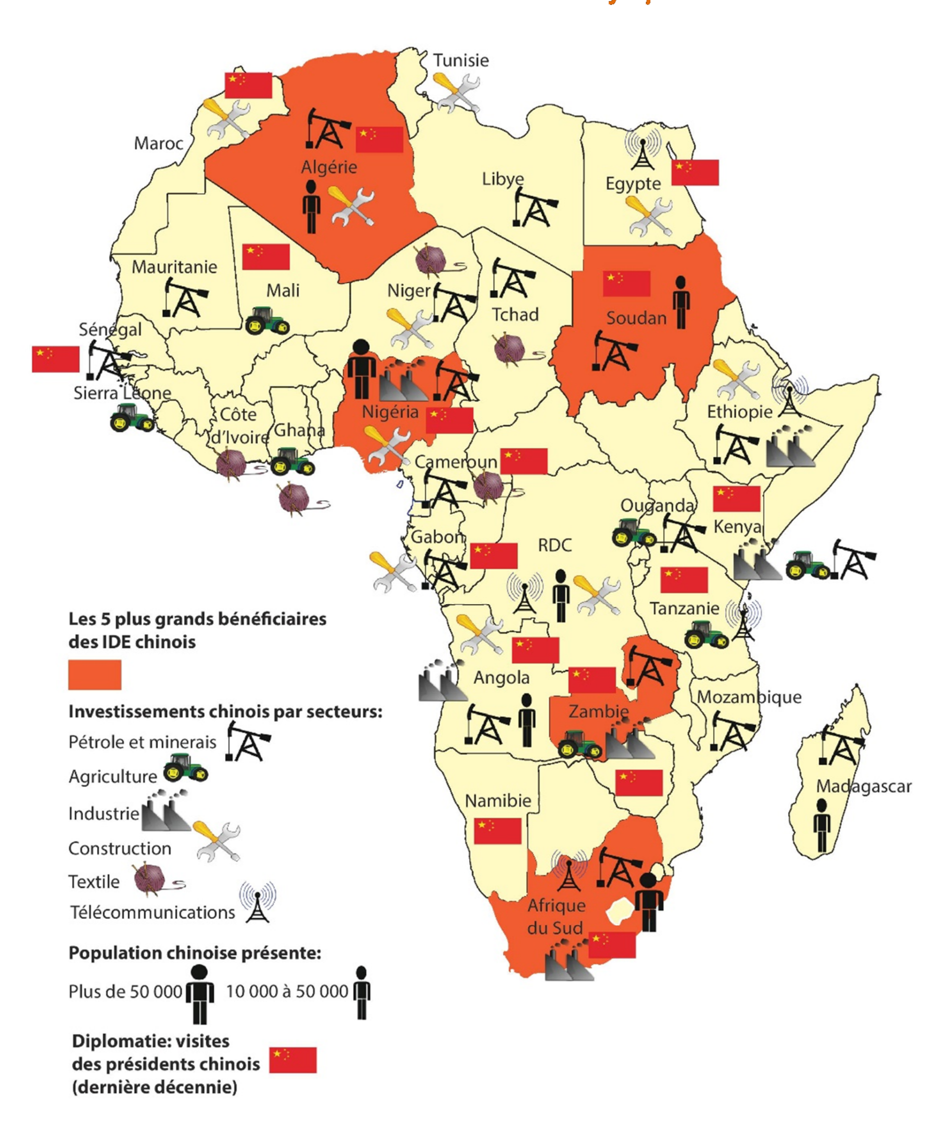
L'Inde représente une réelle opportunité pour l'Afrique dans la mesure où elle offre une possibilité de diversification des partenaires du continent et permet de minimiser le poids économique et donc politiques des anciennes puissances coloniales sur le continent. L'Afrique a beaucoup à gagner du savoir-faire indien en matière des technologies, des TICs, ainsi que de l'accès à des technologies agricoles à des coûts abordables.

Chine – Afrique

Consciente d'une multipolarité grandissante des acteurs en Afrique répartis entre grandes puissances (USA, France, Grande Bretagne) et nouveaux arrivants (Turquie, Brésil, Inde, Malaisie, Corée du Sud, pays du Golfe…), la Chine affiche avant tout une légitimité affirmée sur le continent. Celle-ci se base à la fois par un passif colonial vierge, un statut d'héraut des pays en voie de développement sur la scène internationale mais surtout sur son pari sur l'Afrique lorsque le monde occidental lui tournait le dos (et ce encore jusqu'à la fin des années 90). Loin de toutes velléités hégémoniques, la Chine se veut rassurante auprès de ses partenaires africains. Il existe un « rêve chinois » qui se veut différent du rêve américain et dont l'ouverture vers l'extérieur (y compris l'Afrique) constitue un pilier important. Ainsi, en 2013, les échanges commerciaux entre la Chine et l'Afrique ont dépassé la barre des 200 milliards USD. Ce chiffre place ainsi la Chine en tant que premier partenaire commercial du continent noir (avec une part de 13,5% des échanges commerciaux africains), une position tenue par le géant chinois depuis 2009 au détriment des Etats-Unis et de l'Europe.

Cela fait plusieurs années maintenant que la Chine continue de se déployer sur le continent africain et pour cause, Pékin souhaiterait s'assurer de la sécurisation de ses approvisionnements en matières premières. En témoigne les choix des premiers voyages officiels à l'étranger du président Xi Jinping suite à son investiture en 2013, effectués en Afrique du Sud, en République Démocratique du

Présence de la Chine en Afrique



Institut Amadeus, sources : http://africanlegends.files.wordpress.com/2010/10/la-chine-en-afrique1.jpg, http://www.memoireonline.com/12/07/750/m_chine-partenaire-developpement-senegal-enjeux-perspectives14.html, http://perspectiveschinoises.revues.org/900

Congo et en Tanzanie. Pékin affiche toutefois une ambition de commercer avec toutes les régions du continent. Les exportations chinoises vers l'Afrique de l'Ouest, par exemple au Sénégal ont crû de près de 25% en 2013 pour atteindre les 988 millions USD.

Plus de 1600 entreprises chinoises investissent actuellement en Afrique, dans divers domaines allant de l'agriculture, à l'exploitation minière, en passant par la manufacture et la construction d'infrastructures. Les principaux secteurs investis par la Chine sont la construction, les transports, l'énergie, l'éducation et la santé et les principaux pays bénéficiaires des investissements, durant la période 2000-2013, ont été le Ghana, le Nigéria et le Soudan, ces derniers bénéficiant respectivement de 11, 8 et 5 milliards USD d'investissements.

De manière générale, l'Afrique a brassé près de 108 milliards USD d'investissements chinois depuis 2005, en majorité dirigés vers les transports (34.31 milliards USD), l'énergie, dont le pétrole (31 milliards USD), l'immobilier (21.6 milliards USD) et les mines (16.3 milliards USD). Le Nigéria demeure la destination de premier choix de la Chine en Afrique en recevant 15.6 milliards USD d'investissements, suivi de l'Algérie (10.5 milliards USD), l'Afrique du Sud (8.6 milliards USD). S'en suivent dans l'ordre l'Ethiopie, la RDC, le Tchad, l'Angola, le Niger, la Sierra Leone et le Cameroun (source Jeune Afrique).

Mais la coopération sino-africaine s'articule également autour de diverses initiatives telles que l'ouverture de lignes de crédit à l'instar de l'octroi d'un crédit de 20 milliards USD destiné au développement des infrastructures ou encore la mise en œuvre de programmes visant à former les talents africains dans différents secteurs.

En ce qui concerne le secteur privé, les entreprises de construction chinoises par exemple décrochent d'importants contrats en Afrique. A titre illustratif la China Railway Construction Corp (CRC) a signé un contrat de 1.5 milliards USD pour moderniser un système ferroviaire au Nigéria ou encore la China South Locomotive and Rolling Stock Corporation, a signé un contrat de 400 millions USD pour la fourniture de locomotives en Afrique du Sud.

Il faut noter que la promotion de la coopération sino-africaine est soutenue par la tenue de plusieurs sommets et conférences et en particulier le Forum de Coopération Chine-Afrique (FOCAC) organisé tous les trois ans depuis 2000. Ce dernier s'est imposé comme un évènement majeur pour les diplomaties des deux parties en aboutissant systématiquement à la conclusion d'un nombre important d'accords d'entraide et de contrats.

Autre axe majeur fondamental dans cette dynamique : la coopération entre médias chinois et africains. La pénétration économique chinoise en Afrique est sans commune mesure avec sa pénétration médiatique. Par exemple, sur les 2500 chaines de TV chinoises, aucune n'est exclusivement dédiée au continent. Malgré la présence de l'agence Xinhua, la chaine de télévision CCTV ou encore Radio Chine Internationale (qui émet en chinois, français et anglais), l'influence médiatique en Afrique est appelée à se renforcer davantage et se montrer à la hauteur des ambitions d'excellence voulues par les autorités chinoises pour le partenariat Chine Afrique.

Si de manière générale la présence chinoise en Afrique est vue d'un bon œil par les dirigeants africains, notamment parce que les offres présentées par Pékin restent dépourvues de toute conditionnalité extra commerciale (respect des droits de l'Homme, respect de la liberté de la presse, convention contre la corruption) et n'interfèrent sous aucune formes dans les affaires internes des pays, un sentiment 'antichinois' se fait ressentir de part et d'autre du continent.

Parmi les principaux griefs reprochés : le focus chinois parfois exclusif sur les matières premières du continent, les répercussions liées au déversement des produits manufacturés chinois à bas prix sur les marchés africains dans un contexte d'absence de toute perspective de transformation industrielle liée à cette présence.

Sont également caution à débat les sujets relatifs à la résistance des entreprises publiques chinoises de procéder à des transferts de technologies en faveur des entreprises africaines, la non création d'emplois par les investissements chinois ou encore le non-respect des normes environnementales par les entreprises chinoises en Afrique.

La pérennisation du partenariat gagnant-gagnant Chine Afrique ne pourra cependant se permettre à l'avenir l'économie de certains ajustements nécessaires : le rééquilibrage (graduel) des échanges commerciaux pour instaurer les bases d'un réel rapport gagnant/gagnant, un meilleur respect des dispositions légales et celles liées à l'environnement ainsi qu'un effort mutuel pour mieux connaitre la culture de l'autre.

Benchmarks des stratégies africaines des anciennes puissances coloniales

France - Afrique

L'année 2013 aura sans conteste été marquée en France par la prise de conscience au plus haut niveau de l'importance de relancer les relations économiques avec l'Afrique, en diversifiant les approches. La part de marché de la France en Afrique a chuté de 10.1% en 2000 à 5.8% en 2012. Elle s'est particulièrement nettement érodée en 20 ans dans des pays comme le Cameroun (de 36 à 14%) ou la Côte d'Ivoire (de 31 à 13%) sans qu'elle ne décolle dans les pays anglophones tels que le Kenya (1.5%) ou le Nigéria (3.6%). Au Maroc, la France a été reléguée au deuxième rang des fournisseurs en 2012 par l'Espagne, qui a fortement relancé ses exportations pour compenser la crise.

On constate d'importantes variations des échanges de la France avec les pays africains d'un pays à l'autre, voire d'une année à l'autre. Si on observe la tendance sur l'année 2013, on observe une forte concentration des échanges franco-africains (import-export) sur les pays d'Afrique du nord et les pays pétroliers et gaziers, de même qu'en Afrique de l'Ouest.

Sur le plan purement commercial, l'Afrique du Nord absorbe près de la moitié des exportations françaises vers l'Afrique et l'Afrique du Sud s'affiche comme un partenaire commercial d'envergure en Afrique subsaharienne. Les trois premiers partenaires commerciaux de la France sur le continent demeurent au Maghreb. L'Algérie arrive en tête avec des échanges en progression de 11.8%, suivie de la Tunisie en progression de 2.45%. En troisième place, le Maroc, dont les échanges enregistrent toutefois une baisse de 0.24%. En Afrique subsaharienne, le Nigéria reste un partenaire important pour la France, arrivant en 4ème position avec une progression des échanges de 5.27%.

La France demeure néanmoins un acteur économique majeur en Afrique de l'Ouest. On note en effet, au sein des 14 pays utilisant le franc CFA, que les entreprises françaises sont en compétition avec les entreprises chinoises, avec une part de marché de 17.2 % contre 17.7 % en 2011. Par ailleurs, le stock d'investissements directs français en Afrique subsaharienne a été multiplié par 4, passant de 6.4 milliards € en 2005 à 23.4 milliards € en 2011.

En 2012, la part de l'Afrique dans les exportations françaises était de 6,5% et les importations 5,6%. Plus de 75% de ces exportations comprenaient des produits à haute valeur ajoutée, notamment les machines, les équipements de transport, divers produits manufacturés et les produits pharmaceutiques. Ce qui a représenté un excédent commercial en baisse mais encore à l'avantage de Paris, 1.5 milliard € contre 2.9 milliards € en 2010 et 3. 2 milliards € en 2009.

Les entreprises françaises restent leaders dans plusieurs domaines : Total est l'une des plus grandes compagnies d'exploration/exploitation sur le continent africain ; en Afrique du Sud, Alstom a installé 80% du parc des turbines des centrales de l'électricien national Eskom, Schneider Electric compte 2 500 collaborateurs répartis dans une quinzaine de pays africains, Sanofi y réalise 1 milliard € de chiffre d'affaires, Orange est présent dans de nombreux pays africains sur le marché de la téléphonie mobile et d'internet[51].

Les rapports économiques entre la France et l'Afrique s'articulent également autour de l'Aide publique au développement (APD) qui désigne les apports publics de ressources fournis aux pays les moins avancés pour favoriser leur développement économique et l'amélioration des conditions de vie. Principale bénéficiaire de ce volet qui joue un rôle majeur dans cette coopération, l'Afrique a reçu 54% de l'aide bilatérale française en 2010, soit 3.2 milliards € (contre 2.9 milliards en 2009). L'Afrique subsaharienne bénéficie de 45% de l'opération, soit 2.6 milliards €.

Royaume-Uni - Afrique

Entre les années 1961 à 1990, la Grande-Bretagne entretenait des relations commerciales étroites avec plusieurs pays africains, notamment, l'Afrique du Sud, le Nigéria, la Libye, l'Egypte et le Kenya que ce soit en termes d'importations ou d'exportations. La fin des années 90 a cependant été témoin d'un désengagement prononcé de la présence commerciale britannique en Afrique et la part actuelle de la Grande-Bretagne s'est contractée autour des 5.8% des importations et 10.5% des exportations européennes sur l'ensemble du continent. Ces chiffres placent ainsi la Grande-Bretagne au 5ème rang des partenaires commerciaux européens de l'Afrique et 8ème au rang mondial avec un volume des échanges commerciaux avec

[51] Source : *Rapport Un partenariat pour l'avenir : 15 propositions pour une nouvelle dynamique économique entre l'Afrique et la France, co-écrit par Hubert Védrine*

l'Afrique s'élevant à plus de 50,6 milliards USD en 2012.

On note toutefois que le déclin commercial de la Grande-Bretagne en Afrique n'a pas été talonné d'une diminution proportionnée de son influence politique et culturelle.

Cependant depuis une décennie, l'évolution de l'investissement mondial et la crise persistante de la dette dans la zone Euro ont incité plusieurs grandes économies, dont la Grande-Bretagne, à réorienter leurs activités d'investissement des marchés traditionnels européens et asiatiques vers l'Afrique. En 2012 par exemple, la Grande-Bretagne a été le principal importateur au sein de l'Union Européenne des produits provenant de l'Afrique du Sud avec des montants d'importations atteignant 7.5 milliards USD. A noter que l'Afrique du Sud a toujours été et demeure, le premier partenaire commercial de la Grande-Bretagne en Afrique et a toujours compté pour plus de 30% du commerce britannique avec l'Afrique.

Allemagne – Afrique

Il aura fallu attendre les années 60 pour que l'Allemagne établisse des bonnes relations commerciales avec l'Afrique. Pendant longtemps, les échanges se faisaient principalement avec l'Algérie, la Libye, le Nigéria et l'Afrique du Sud.

Toutefois, le taux de croissance moyen de 6% par an du continent et l'émergence de sa classe moyenne ont suscité un intérêt grandissant de l'Allemagne qui n'a fait que multiplier les initiatives pour favoriser les échanges et le commerce avec le continent noir. D'ailleurs, le volume des échanges commerciaux entre l'Allemagne et l'Afrique s'élevait à 58,8 milliards USD en 2012 plaçant l'Allemagne en 6ème partenaire commercial de l'Afrique.

Parmi les initiatives marquantes, on peut citer les « Africa Business Week » organisés par l'Afrika-Verein (German-African Business Association), association patronale réunissant des entreprises allemandes s'intéressant à l'Afrique et comptant parmi ses 700 adhérents de grandes multinationales à l'image de Siemens ou encore Thyssen-Krupp. En 2011, un document « Stratégie pour l'Afrique du gouvernement fédéral » publié par le gouvernement fédéral allemand présentait une feuille de route pour l'expansion des échanges entre les deux parties et dressait la liste des secteurs où l'Allemagne et l'Afrique pourraient collaborer tels que le commerce, l'économie, l'énergie ou encore l'éducation.

L'émergence de la classe moyenne africaine, créant de nouveaux potentiels de marché dans le secteur des biens de consommation (en particulier pour les biens de consommation durable) a favorisé l'installation de plusieurs entreprises allemandes sur le continent noir opérant dans différents secteurs.

A titre illustratif, on peut citer l'exemple de l'entreprise allemande spécialisée dans les domaines du photovoltaïque, Donauer, qui s'est bien implantée au Kenya et au Ghana en offrant une technologie permettant de réduire les coûts de l'électricité dans ces pays d'environ 40%. Par ailleurs, l'entreprise allemande de robinetterie Hansgrohe rencontre depuis 20 ans un grand succès en Afrique du Sud, en Tanzanie, au Ghana et au Botswana. Autre exemple probant, l'entreprise de ciment Schwenk a pu développer ses activités en Namibie où le climat des affaires, considéré favorable par les entreprises allemandes en raison des bonnes infrastructures, a attiré près de 20 000 travailleurs allemands.

On constate une réelle volonté politique allemande de renforcer les échanges avec l'Afrique même si, lorsqu'on observe les chiffres, ces derniers restent faibles. D'une part, le pourcentage de l'Afrique dans le commerce extérieur allemand ne s'élève qu'à 2.3% et les montants d'investissements directs allemands en Afrique ne progressent que très peu : en 2009, ils s'élevaient à 7.9 milliards €, en 2010, 10.11 milliards € et enfin, en 2011, ils représentaient 10.10 milliards €.

Les possibilités de coopération économique entre les deux parties peuvent toutefois être mieux utilisées sachant qu'il existe actuellement près de 600 entreprises allemandes ayant une filiale en Afrique. Aujourd'hui, la plupart des autres PME/PMI allemandes préfèrent investir en Asie qui présente moins de risques sécuritaires et plus de transparence. En améliorant leur cadre réglementaire des affaires, les pays africains pourraient ainsi attirer davantage d'entreprises allemandes.

Pays-Bas - Afrique

La présence des Pays-Bas en Afrique est gérée par la Netherlands-African Business Council (NABC), un réseau regroupant à la fois les entreprises néerlandaises faisant du commerce en Afrique et les entreprises africaines commerçant aux Pays-Bas. Le NABC œuvre pour la promotion des relations économiques entre les Pays-Bas et l'Afrique en organisant des missions commerciales, mais aussi des conférences en vue de promouvoir les investissements.

Autre acteur majeur de la coopération hollando-africaine, la Banque Néerlandaise de Développement (FMO), chargée de financer le secteur privé et qui a injecté près de 456 millions € en Afrique en 2011. L'Afrique représente environ 30% de l'activité du FMO, soit 2 milliards € en portefeuille. En 2011, 35% des nouveaux investissements de la FMO étaient destinés à l'Afrique.

Même si le nombre d'entreprises néerlandaises actives sur le continent est plutôt limité, certaines se démarquent de plus en plus à l'instar de Heineken au Nigéria et au Rwanda, Rabobank au Mozambique et en Tanzanie mais également les géants Unilever et Shell, opérationnels dans plusieurs pays africains.

Au niveau des échanges commerciaux, le volume de ces derniers frôlait les 42 milliards USD en 2012 ; un montant supérieur à celui du Brésil, du Japon ou encore de l'Afrique du Sud.

Espagne - Afrique

Le plus grand partenaire commercial de l'Espagne en Afrique est le Maroc. En 2012, Madrid est devenu le premier partenaire économique du Royaume et ce dernier est devenu le second plus important client de l'Espagne, hors Union Européenne et après les Etats Unis. Cette tendance s'est davantage renforcée en 2013 avec des exportations espagnoles à destination du Maroc totalisant plus de 4.12 milliards € et représentant une hausse de 7.1% par rapport à 2012. Le Maroc engrange ainsi de manière générale 2.4% du total des exportations espagnoles et 52% des exportations espagnoles en Afrique.

Par ailleurs, près de 1000 entreprises espagnoles dans différents secteurs se sont installées au Maroc, qui offre aux sociétés espagnoles une opportunité de développement et d'expansion à l'international, en particulier dans une conjoncture marquée par la récession. Madrid a par ailleurs mis à disposition des entreprises espagnoles investissant au Maroc une ligne de crédit de près de 400 millions € pour financer leurs projets et participer à des appels d'offre. A noter que les secteurs prisés par l'Espagne au Maroc sont l'industrie, le tourisme, l'immobilier, la banque, les énergies renouvelables, l'agriculture et les services.

L'Espagne accroît également sa présence dans d'autres pays du continent. Ces dernières années ont vu la signature d'accords de coopération commerciale avec l'Egypte et la République Démocratique du Congo facilitant l'accès des entreprises espagnoles dans les deux pays.

L'accord conclu avec l'Egypte consiste en un accord de coopération financière d'un montant s'élevant à 250 millions €. 170 millions € de ce montant sont destinés au financement d'acquisition de biens et services espagnols pour des projets publics (énergies renouvelables, infrastructures de transport, technologies de l'information et des communications ou du traitement des eaux et des déchets solides) ou gouvernementaux ou pour venir en aide aux entreprises espagnoles en Egypte.

Par ailleurs, environ 20 millions € de ce montant sont octroyés aux petites et moyennes entreprises égyptiennes ou détenues en partie par des capitaux égyptiens afin de leur permettre d'acquérir des biens et services espagnols.

Les relations de l'Espagne avec la République Démocratique du Congo pour leur part ont connu un affermissement, notamment avec la signature d'un accord couvrant des domaines comme les soins de santé, l'éducation, les besoins en transports, ainsi que des collaborations dans le cadre de la protection de l'environnement, du développement durable et de la recherche scientifique et technologique.

De manière générale, l'Espagne demeure un partenaire commercial de poids en Afrique avec des volumes d'échanges atteignant pratiquement les 55 milliards USD en 2012 plaçant l'Espagne au 7ème rang des partenaires majeurs de l'Afrique.

Portugal – Afrique

Les échanges commerciaux entre le Portugal et l'Afrique ont toujours représenté une part faible, (environ 3%), du commerce Europe-Afrique. Ces échanges sont longtemps restés concentrés sur les anciennes colonies portugaises, qui accédèrent à l'indépendance plus tard que la plupart des autres pays africains. De manière générale, le volume des échanges commerciaux du Portugal avec l'Afrique s'élevait à 14,2 milliards USD en 2012.

Au début des années 60, le Mozambique et l'Angola assuraient 14% des importations portugaises totales, une part aujourd'hui tombée à 0.5%, tandis que les exportations vers ces deux territoires représentaient, aux mêmes périodes, 24% puis 3% des ventes portugaises à l'étranger.

Le Portugal entretient encore aujourd'hui d'étroites relations commerciales avec l'Angola. Celles-ci sont notamment gérées par la Chambre de Commerce et d'Industrie Portugal-Angola (CCIPA) créée en 1987

et dont la mission principale est d'appuyer le développement des relations entrepreneuriales entre les deux pays.

Il faut noter que la nature de la coopération entre le Portugal et l'Angola a aujourd'hui pris une autre allure. En effet, la crise de la dette des pays européens a quelque peu modifié les rapports de force entre les pays et désormais, c'est Luanda qui investit davantage à Lisbonne que l'inverse. Grâce à ses importants gisements pétroliers et ses réserves en hydrocarbures, l'Angola fait partie des pays émergents d'Afrique à fort potentiel. La dernière décennie a vu les investissements angolais au Portugal passer de 1.6 à 116 millions €. Mais c'est à partir de 2008 réellement que l'on a pu observer un important mouvement de capitaux de Luanda vers Lisbonne. La société pétrolière angolaise Sonangol est alors devenue l'actionnaire principal de la première banque privée portugaise, la Millenium BCP. Par ailleurs, plusieurs banques privées angolaises, notamment la Banque de l'Industrie et du Commerce (BIC) et la Banque Privée Atlantique ont ouvert des filiales au Portugal.

Italie - Afrique

L'Italie est l'un des seuls pays européens dont le commerce avec le continent africain a aujourd'hui une importance supérieure à ce qu'elle était au début des années 60. L'Italie compte 25% des importations européennes en provenance d'Afrique et 17% des exportations, équivalant aux montants de l'Espagne, du Portugal et du Royaume-Uni combinés.

Il convient de souligner que c'est l'Afrique du Nord qui bénéficie le plus de ces échanges ; cette région concentrant près de 60% du commerce entre l'Italie et l'Afrique.

Aujourd'hui, l'Italie se tourne davantage vers l'Afrique subsaharienne comme l'a témoigné par exemple la forte participation des entreprises italiennes à la 8ème Foire Internationale de Lomé spécialisée dans divers domaines et proposant des opportunités d'affaires allant du secteur des BTP, à l'agro-industrie ou encore les énergies renouvelables et alternatives. Ceci, sans compter la forte présence du grand groupe pétrolier italien ENI en Afrique subsaharienne qui, suite aux évènements du Printemps Arabe en Afrique du Nord qui ont ralenti la production, a fait le choix de se déployer davantage dans le sous-continent. Aujourd'hui, le groupe couvre une grande partie de l'Afrique où il produit environ 236 000 b/j en Égypte, 72 000 b/j en Algérie et 12 000 b/j en Tunisie. En Afrique subsaharienne, ENI se déploie au Nigéria, au Congo, en Angola et au Mozambique et mène des pourparlers avec la Ghana National Petroleum Corporation pour l'exploration de pétrolier et gazier[52].

En termes de volume des échanges commerciaux, l'Italie occupe la 4ème place des plus grands partenaires de l'Afrique avec un montant du volume des échanges commerciaux s'élevant à 69,8 milliards USD en 2012 derrière la Chine, les Etats-Unis et la France.

La montée de nouveaux acteurs

Pays du Golfe – Afrique

Nouveaux venus en vue de saisir les opportunités offertes par le développement économique du nouvel eldorado africain, les pays du Golfe organisés autour du Conseil de Coopération du Golfe (GCC) aspirent eux aussi à profiter de la croissance économique soutenue des marchés du continent. En effet, conscients de leur forte dépendance à l'industrie du pétrole et du gaz, les Etats du GCC composé de l'Arabie Saoudite, des Emirats Arabes Unis, du Koweït, du Qatar, du Bahreïn et d'Oman ont mis en place des stratégies destinées à diversifier leurs économies et à améliorer l'activité du secteur privé via de grands programmes de dépense publique visant à accompagner les projets d'investissement menés par le secteur privé.

Alors qu'il a toujours existé une longue relation politique, économique, sociale et culturelle avec l'Afrique du Nord, les dirigeants du GCC ont compris l'intérêt de se développer plus loin dans le continent et de prendre avantage des opportunités d'affaire et d'investissement présentes en Afrique subsaharienne. Le boom africain crée une opportunité pour les entreprises et les investisseurs du GCC alors que le continent est doté de ressources immenses et d'une population croissante, mais manque du capital nécessaire au financement de son développement.

Dans ce contexte, les gouvernements du Golfe ont réalisé l'importance grandissante de l'Afrique comme un partenaire commercial émergent, ainsi qu'un fournisseur important de minéraux et autres ressources naturelles. Il existe donc un désir

[52] Source : *Hydrocarbures : c'est reparti pour Eni en Afrique*, Jeuneafrique.com

croissant de renforcer les relations commerciales afin d'assurer une collaboration à long terme alors que les opportunités mutuelles sont vastes : approvisionnement en ressources naturelles pour les pays du Golfe, développement des infrastructures pour l'Afrique et un développement du commerce bilatéral afin de maximiser les avantages des bénéfices potentiels présentés dans une collaboration Afrique-GCC renforcée.

Le volume des échanges commerciaux des 6 pays du GCC avec l'Afrique pour 2012 serait de 51 milliards USD, faisant des pays du GCC le 8ème partenaire commercial d'Afrique. L'Arabie Saoudite et les Emirats Arabes Unis sont les pays du GCC les plus actifs dans leur approche du continent africain. Sur les 39 milliards USD d'exportations des pays du Golfe vers l'Afrique en 2012, 41% sont en provenance des entreprises saoudiennes et 35% des entreprises émiraties. Le Qatar enregistre ici un retard important puisque sa part dans les exportations des pays du Golfe vers l'Afrique n'est que de 2.3%. Le total des importations de la région en provenance de l'Afrique est de l'ordre de 12 milliards USD (57% pour les seuls EAU).

De même, les EAU sont le 6e investisseur mondial en Afrique en termes de nouveaux projets d'investissements sur la période 2007-2012 avec 210 nouveaux projets tandis que Riyad pointe à la 20e position avec 56 nouveaux projets sur la même période mais un taux de croissance très important (+45,4% sur la période 2007-2012).

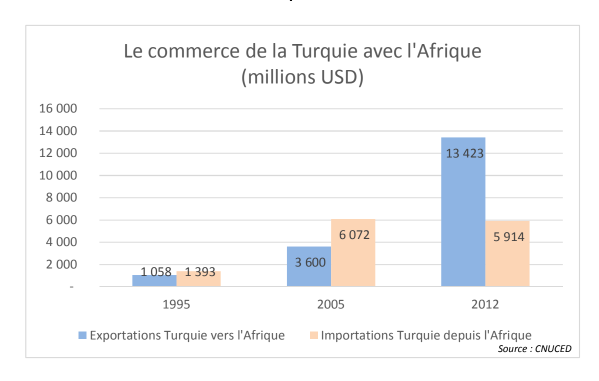
Les grands groupes du Golfe tels que Mubadala, le fonds d'investissement de l'Emirat d'Abu Dhabi, se sont engagés partout sur le continent dans divers secteurs tels que les transports, les infrastructures, les télécoms, les mines, l'immobilier, la banque et l'agriculture. L'Afrique du Sud, première bénéficiaire des investissements du GCC en constitue la tête de pont. Le Qatar investit également dans le développement d'infrastructures hôtelières notamment au Kenya et dans la fabrication d'engrais en Algérie.

Autre source d'intérêt croissant : le secteur de l'agroalimentaire. Les pays du GCC ne possédant pas de terres arables suffisantes pour assurer leur sécurité alimentaire, ils ont donc entrepris d'acheter ou de louer des terres cultivées dans des pays africains qui ont, eux, besoin de capitaux pour renforcer leur développement. En effet, depuis la crise alimentaire de 2007-2008, les pays du Golfe ont encouragé les entreprises privées et publiques à investir dans des projets de ce type à l'étranger et en particulier le Qatar, qui décline cette stratégie dans les pays suivants : Soudan, Kenya, Madagascar et Afrique du Sud. Autre exemple, le gouvernement soudanais a accepté en 2012 de mettre à disposition de l'Arabie Saoudite deux millions d'hectares de terres dans le cadre d'un investissement qui devrait permettre à Riyad d'atteindre un surplus alimentaire pouvant être exporté par la suite.

Turquie – Afrique

On présente souvent le triple mandat actuellement en cours du Premier Ministre Turc M. Recep Tayyip Erdogan au pouvoir en Turquie comme « l'âge d'or de la diplomatie économie turque en Afrique ». En effet, depuis 2001, l'arrivée de l'AKP aux commandes a coïncidé avec une réelle offensive des entreprises turques sur le continent africain. Alors qu'en 2000, les échanges commerciaux entre la Turquie et l'Afrique ne représentaient que 742 millions USD, Ankara table désormais sur l'objectif de 50 milliards USD d'ici 2015, alors qu'ils étaient de l'ordre de 19 milliards USD encore à fin 2012. Les exportations turques vers Afrique seraient passées de 1.5 milliards USD en 2001 à plus de 13 milliards en 2012. Des chiffres qui font de la Turquie le 17ème partenaire commercial de l'Afrique. En 2010, on dénombrait plus de 400 petites et moyennes entreprises turques implantées en Afrique.

Par ailleurs, alors qu'en 2005, la balance commerciale des échanges commerciaux faisait apparaître un excédent en faveur de l'Afrique (+2,5 milliards USD), cette dernière est désormais en faveur de la Turquie qui dégage en 2012 un excédent commercial supérieur à 7.5 milliards USD.



Une progression vertigineuse à laquelle il est pertinent d'associer en premier lieu la volonté politique insufflé par le gouvernement turc. Dès 2005, décrétée « Année de l'Afrique en Turquie », Istanbul et Ankara, les deux centres névralgiques de la Turquie moderne sont le théâtre régulier de forums d'affaires annuels entre acteurs économiques turcs et africains. La diplomatie turque n'est pas en reste s'accompagne de la

multiplication des représentations diplomatiques et consulaires en Afrique. Depuis 2009, Ankara a créé une trentaine de postes diplomatiques et consulaires en Afrique.

De même pour parfaire son dispositif commercial, la Turquie déploie tout son arsenal aérien civil via Turkish Airlines, véritable bras aérien de la diplomatie économique turque. La compagnie, dont l'Etat turc est actionnaire à 49%, est considérée comme l'un des leviers importants de cette diplomatie offensive au travers d'une implantation progressive dans capitales africaines. Derniers en date, les aéroports de Cotonou (Bénin), Conakry (Guinée Conakry) et Bamako (Mali) devraient être desservis avant la fin de l'année 2014. La compagnie aérienne turque dessert ainsi 39 destinations africaines, l'objectif étant de desservir 100 aéroports à horizon 2030.

A l'instar du Japon ou encore des Etats Unis (voir plus bas), la Turquie jouit de l'avantage de ne pas être compromise par les ravages (et de ses séquelles) du colonialisme européen. A proprement dit un désir de proposer une approche alternative aux modèles européens ou chinois sur le continent.

Des deux intérêts majeurs économiques possibles pour le continent africain : l'accès au marché et les importations de ressources naturelles, Ankara a résolument choisi la première option. A l'inverse de la Chine par exemple qui joue sur les deux tableaux, la Turquie se distingue du fait qu'elle ne se lance pas dans une course effrénée aux hydrocarbures, mais préfère se focaliser sur l'écoulement de sa marchandise. En s'appuyant essentiellement sur TUKSON, la puissante Confédération des hommes d'affaires et des industriels de Turquie, réputée proche de l'AKP, la Turquie a pu patiemment tisser un réseau économique performant en Afrique grâce à la multiplication des implantations des PME turques dotées d'une capacité singulière à l'export. De même, la diversité des produits proposés par les entrepreneurs turcs participe à leur implantation sur le marché africain : on trouve ainsi des matériaux de construction, agroalimentaire, ingénierie, machinerie, textile, prêt-à-porter, équipement médical, technologies de l'information, produits d'hygiène personnelle et de nettoyage ou encore bijouterie.

Face à une Europe en crise, l'Afrique n'est plus vue en Turquie comme un marché temporaire alternatif mais désormais comme une destination d'export permanente à même de contribuer à maintenir la croissance économique turque constatée ces dix dernières années.

Japon – Afrique

Partenaire discret et fiable, jouissant de relations anciennes avec le continent, le Japon est à un tournant dans sa politique africaine.

Longtemps cantonnés sur le continent à l'aide publique au développement et cela dans le but essentiellement d'asseoir l'existence politique et diplomatique du Japon permettant à ce dernier d'acquérir une légitimité internationale, les liens nippo-africains ont entrepris depuis une dizaine d'années un changement de cap.

En effet, le Japon ambitionne désormais d'axer davantage son partenariat avec l'Afrique sur des relations commerciales et d'investissements. Dans un contexte de concurrence de plus en plus rude vers les marchés africains, où les pays asiatiques sont très dynamiques (Chine et Inde bien sûr, mais aussi Malaisie, Corée du Sud voire Thaïlande…), Tokyo veut rattraper son retard en comparaison avec ces nouveaux arrivants particulièrement actifs sur le continent.

Il s'appuie en cela sur une plateforme de premier plan : la TICAD, soit la Conférence de Tokyo sur le développement de l'Afrique, dont la première conférence s'est tenue en 1993. De 8 pays au départ et uniquement focalisée en premier lieu sur des questions de développement puis par la suite de paix et sécurité, celle-ci regroupe désormais 51 Etats africains et un volet économique grandissant.

Aussi, si la 4ème édition en 2008 a consacré le Japon comme premier donateur sur le continent africain s'engageant à affecter 4 milliards USD en 5 ans à l'aide publique, la dernière en date, tenue en 2013, a clairement mis l'accent sur la promotion du secteur privé via le doublement des investissements directs japonais en Afrique.

Si la présence économique japonaise en Afrique est particulièrement appréciée car souvent synonyme de création d'emplois et de transfert de technologie, elle reste bien en deçà du potentiel dont regorge le continent.

Jusqu'à présent, les entreprises japonaises se sont jusqu'ici montrées réticentes à s'implanter en Afrique — sauf en Afrique du Sud, invoquant l'instabilité politique, l'insécurité ou encore les risques sanitaires.

Selon la CNUCED, le Japon ne représente que 2.7% des échanges commerciaux de ce continent pour un volume d'échanges commerciaux de 34 milliards USD, contre 15.9% pour la Chine en 2012. En poussant plus loin la comparaison avec le rival chinois, l'investissement chinois en Afrique en 2011

a été trois fois supérieur à celui du Japon : 16 milliards de dollars en 2011, contre une moyenne annuelle de 5,2 milliards de dollars pour Tokyo sur la période 2006-2010. De même hors Afrique du Sud, la part d'échange du Japon avec l'Afrique représente également moins de 2 % de l'ensemble de ses relations commerciales mondiales.

Japon – Afrique, quelques chiffres….

Moyenne annuelle des investissements directs à l'étranger (IDE) japonais en Afrique entre 2006 et 2010 : 5 milliards USD

Exportations vers l'Afrique en 2012 : 12.77 milliards USD (automobile, technologie).

Importations d'Afrique en 2012 : 21.26 milliards USD (pétrole, métaux, terres rares, produits de la mer).

Etats-Unis – Afrique

Gendarme du monde et conscient de l'intérêt grandissant de nombreux acteurs pour le continent, les Etats Unis disposent depuis 2012 d'une stratégie globale pour l'Afrique. Il faut dire qu'un tournant s'est opéré en 2009, année où les américains se sont vus détrôner en Afrique par la Chine, désormais premier partenaire commercial de l'Afrique. En 2012, les Etats Unis accusaient un retard important avec 100 milliards USD d'échanges commerciaux contre 197 milliards USD pour leurs concurrents chinois.

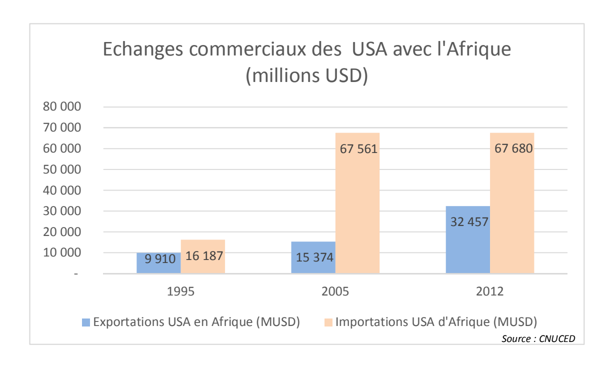
Aux côtés des questions liées au renforcement des institutions démocratiques, au maintien de la paix et de la sécurité ou encore aux enjeux du développement, on comprend ainsi aisément que la dynamisation de la croissance économique via les échanges et l'investissement constitue au sein de cette nouvelle approche, un pilier majeur.

En marge du premier sommet Etats-Unis-Afrique prévu en août 2014 et qui sera marqué par la présence d'une cinquantaine de dirigeants africains, Washington prévoit également la tenue du premier forum d'affaires américano-africain en vue de renforcer les liens commerciaux et financiers avec le continent.

Véritable clé de voûte des relations économiques des Etats Unis et l'Afrique, la loi sur la croissance et les possibilités économiques en Afrique (African Growth and Opportunity Act, AGOA) est au cœur de l'actuel dispositif puisque régissant l'essentiel des échanges commerciaux entre les deux parties.

Défini comme un régime de préférences commerciales accordé par les États-Unis aux pays africains, ce programme exempte de droits de douane plus de 70% des produits en provenance d'Afrique subsaharienne. En plus de favoriser l'investissement direct étranger, elle permet en principe l'accès au territoire américain à 6 400 produits libres de droits de douane et autres taxes en provenance des 37 pays africains concernés.

A ce jour, même si il résulte des importations supérieures aux exportations, l'AGOA n'a pas satisfait aux intentions affichées de levier du développement et de créateur de revenus et d'emplois dans des secteurs d'activités considérés, à juste titre, comme déterminants pour faire décoller les économies africaines, à savoir le textile, l'agro-industrie ou encore l'artisanat.



Depuis son entrée en vigueur en 2000, si les échanges commerciaux entre les États-Unis et l'Afrique subsaharienne ont enregistré une hausse en volume ont doublé, passant d'environ 50 milliards de dollars en 2000 à 110 milliards en 2013, la part de l'Afrique dans le commerce extérieur américain reste minime. En effet, seulement 2.9% des importations américaines en 2012 sont en provenance du continent africain et pas plus de 2.1% des exportations sont à destination de l'Afrique.

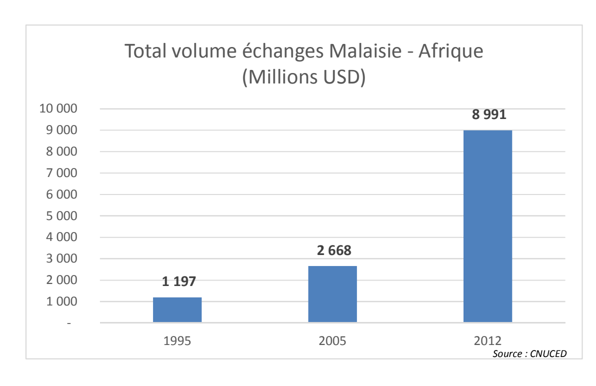
Au niveau de l'investissement, les Etats Unis restent le premier investisseur en Afrique en termes de nouveaux projets d'investissement avec 516 nouveaux projets sur la période 2007-2012.

Malaisie – Afrique

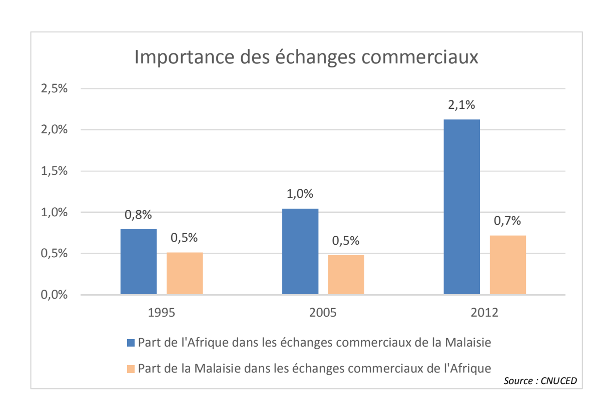
La Malaisie, économie émergente de l'Asie du Sud-Est, est devenue un partenaire important du continent africain et principalement au niveau des investissements. A la veille du sommet des BRICS de Durban en 2013, la CNUCED a publié les résultats d'une étude portant sur le commerce et les investissements intra-BRICS et a permis de mettre en exergue le positionnement inattendu de cette économie asiatique : la Malaisie serait le premier investisseur asiatique et émergent en Afrique que ce soit en termes de flux et de stocks, la positionnant même devant les géants chinois et

indiens. On estime qu'à fin 2011, les IDE malaisiens en Afrique ont atteint plus de 19 milliards USD, soit plus que les 16 milliards USD de Chine et les 14 milliards USD d'Inde. La Malaisie s'intéresse de très près aux ressources pétrolières du continent et possède une forte implantation, notamment grâce à la société pétrolière nationale, Petronas, présente en Afrique du Sud depuis 1996, et ayant étendu son activité dans le pétrole, le gaz et l'énergie dans d'autres pays africains à partir de ce pays. Notons également un autre centre d'intérêt pour l'économie malaisienne en Afrique : l'huile de palme. Citons les exemples des sociétés malaisiennes IOI, Sime Darby ou encore Bidco qui investissent sur le continent dans le raffinage de l'huile de palme. La Malaisie a par ailleurs organisé la première foire annuelle de l'huile de palme Malaisie-Afrique en Afrique du Sud, afin de stimuler les échanges dans cette agro-industrie.

Au niveau des échanges commerciaux, la Malaisie ne représente pas un partenaire prépondérant pour l'Afrique, bien que les volumes soient en augmentation constante. En un peu moins de deux décennies, les échanges commerciaux de marchandises entre la Malaisie et l'Afrique sont passés de 1,2 milliards USD à près de 9 milliards USD en 2012 ; elle se positionne au 26ème rang mondial. Les échanges commerciaux se concentrent principalement sur des produits de base, tels le cacao, les minerais, l'aluminium.



Cependant, il est intéressant de noter que l'Afrique constitue une part de plus en plus importante des échanges commerciaux de la Malaisie (ils représentent 2.1% en 2012 contre 0.8% en 1995), alors que la part de la Malaisie en Afrique a très peu évolué sur la même période (0.7% en 2012 contre 0.5% en 1995).



République de Corée - Afrique

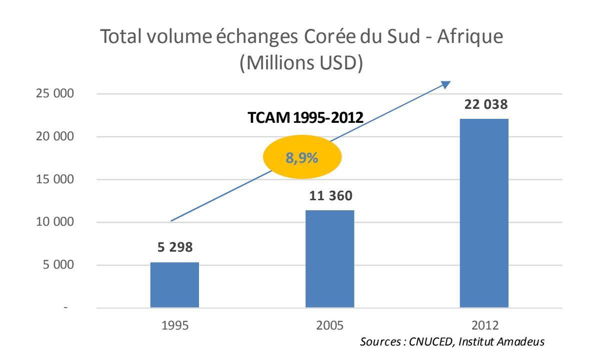
La République de Corée, 15ème économie mondiale, possède un PIB proche de 1 200 milliards USD en 2013, et selon le FMI, devrait connaître une croissance de 6.16% en 2014. Elle est également le 9ème plus gros consommateur de pétrole du monde (2 460 milliers de barils par jour). Or, elle ne dispose d'aucune ressource pétrolière et doit importer ce produit en totalité afin de satisfaire ses besoins intérieurs. Par ailleurs, elle produit de nombreux produits manufacturés qui nécessitent un approvisionnement important en minerais et fer pour leur fabrication. La République de Corée s'est ainsi naturellement tournée vers les pays du Golfe ainsi que le continent africain au cours des dernières années.

La République de Corée n'a pas de lien historique avec le continent africain et sa présence sur le contient reste peu connue. Elle a cependant œuvré ces dernières années pour une plus forte intégration économique au vu des enjeux en termes d'approvisionnement énergétique et a ainsi mis en place l'initiative coréenne pour le développement en Afrique en 2006 à l'occasion de la première visite d'un Président de la République de Corée en Afrique depuis 25 ans. Par ailleurs, cela se traduit également par la mise en place de forum Corée-Afrique (KOAFEC), dont la 3ème édition s'est tenue à Séoul en octobre 2012, l'objectif étant de discuter des opportunités de coopération entre la République de Corée et le continent africain sur les thèmes de la coopération, mais également du commerce et de l'investissement ainsi que de la paix et la sécurité.

Les échanges commerciaux

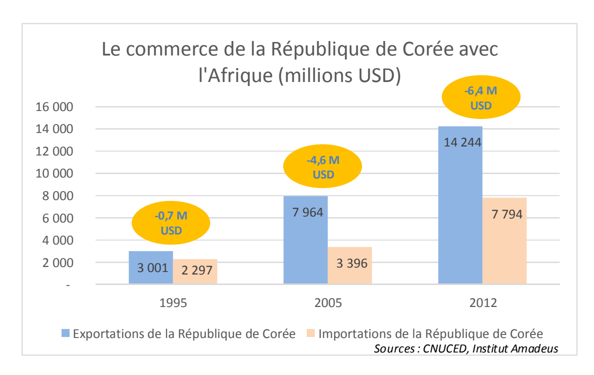
Les échanges commerciaux entre la République de Corée et le continent africain ont connu une belle croissance au cours des 20 dernières années. Le volume des échanges s'élevait à un peu plus de 5 milliards USD en 1995 et a été multiplié par quatre entre 1995 et 2012, pour atteindre plus de 22

milliards USD en 2012, soit un taux de croissance annuel moyen de 8.9% sur la période. La République de Corée représente ainsi le 14ème partenaire commercial de l'Afrique en 2012.

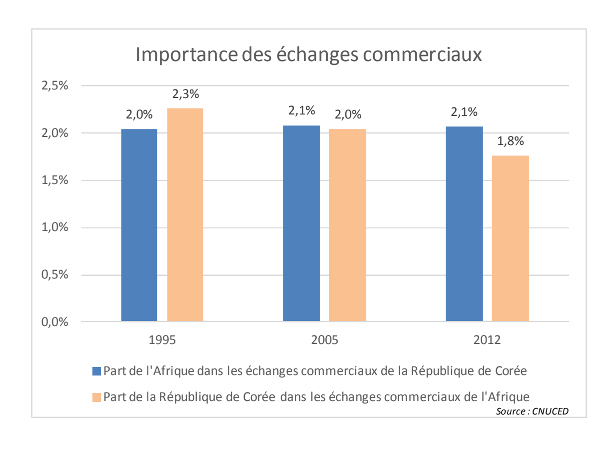


Les exportations de la République de Corée vers l'Afrique représentaient 3 milliards USD en 1995 et sont passés à plus de 14 milliards USD en 2012 ; concernant les importations de la République de Corée, elles sont passées de 2.3 milliards USD à 7.8 milliards USD sur la même période. La balance commerciale des échanges entre l'Afrique et la République de Corée est en défaveur du continent noir, et le déficit commercial n'a fait que s'accentuer au cours des deux dernières décennies en passant de 0,7 milliards USD en 1995 à 6,4 milliards USD en 2012.

Les exportations de la République de Corée vers l'Afrique concernent essentiellement des produits de transports maritimes et les véhicules automobiles et sont à destination des marchés du Libéria, d'Afrique du Sud et d'Angola. La Corée du Sud, grande consommatrice de pétrole, importe principalement d'Afrique du pétrole, mais également des produits de base (fer, cuivre, minerais, argent, platine), qu'elle achète principalement d'Afrique du Sud, de la RD Congo, du Nigéria, d'Algérie et d'Egypte.

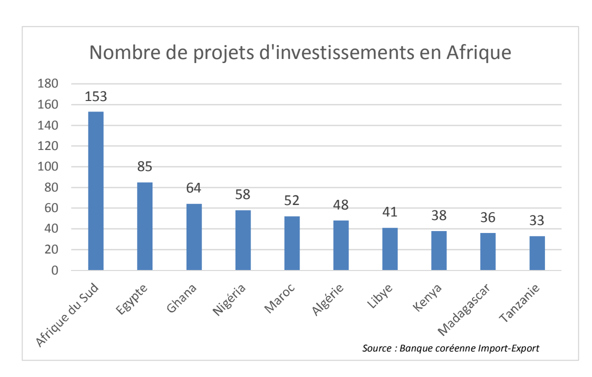


Par ailleurs, même si le volume des échanges africains progresse en valeur absolue avec la République de Corée, il n'en reste pas moins que ces deux acteurs représentent toujours des parts minimes dans le volume des échanges : en moyenne, la République de Corée ne représente guère plus de 2% des échanges commerciaux de la République de Corée et inversement, l'Afrique représente également 2% des échanges commerciaux de la Corée du Sud.



Les investissements

En ce qui concerne les investissements coréens en Afrique, on ne compte pas moins de 900 projets d'investissement pour un montant total de 3.3 milliards USD à fin mars 2014[53]. L'Afrique représente 13% du stock d'IDE de la République de Corée pour un peu moins de 1% du nombre total de projets d'investissement. Le top 10 des pays bénéficiaires cumulent à eux dix environ 2/3 des projets d'investissement réalisés par la République de Corée en Afrique. On retrouve dans l'ordre l'Afrique du Sud en première position qui réceptionne plus de 150 projets, suivi par l'Egypte (85 projets) puis le Ghana (64 projets).



Les projets d'investissement se concentrent sur les secteurs de l'extraction minière, l'hôtellerie et le tourisme ainsi que les produits manufacturés.

[53] Source : Banque coréenne Import-Export

Plusieurs compagnies sud-coréennes ont ainsi obtenu des contrats d'exploitations dans des pays africains : Samsung a conclu un accord avec le Gabon pour construire une raffinerie à Port Gentil, dont le coût est estimé à 1 milliard USD, opérationnelle en 2016. SK group a signé un accord de d'investissement de 5.5 milliards USD avec une firme nigériane dans les secteurs pétrolier, gazier et logistique. Dans le secteur minier, Daewoo International a accéléré ses efforts pour se développer sur le continent : présente au Nigéria depuis 1975 elle a ouvert de nouvelles filiales en 2011 au Cameroun et en RDC. Elle exploite la mine Ambatovy à Madagascar qui abrite l'une des plus grandes réserves de nickel latéritique au monde. Des projets miniers en Ethiopie et en RDC sont également en cours et concernent l'extraction de cuivre. Le géant mondial de l'acier Posco a conclu des accords avec des firmes australiennes et suisses afin d'exploiter des mines au Cameroun et au Zimbabwe.

Aide au développement

La République de Corée apporte son aide au développement à travers la Korea International Cooperation Agency (KOICA). La majorité de l'aide sud-coréenne est apportée à ses voisins asiatiques et l'Afrique compte pour 19% du budget dédié à la coopération en 2009. La plupart des projets de coopération internationale sont réalisés en Egypte, au Nigéria, en Algérie et au Maroc. Par ailleurs, afin de renforcer son action et apporter une plus grande proximité dans ses opérations, des représentations locales ont été ouvertes dans de nombreux pays africains : Ethiopie, Nigéria, Ghana, Rwanda, Mozambique, Ouganda, Cameroun, RDC, Kenya, Egypte, Maroc, Sénégal, Tanzanie, Algérie et Tunisie.

L'Afrique en Afrique

Malgré la prolifération des accords commerciaux régionaux en Afrique subsaharienne (ASS) dans les deux dernières décennies, dont nombre d'entre-eux ont été créés spécifiquement pour stimuler le commerce entre les pays de la région, le commerce intra-africain est encore très limité quoique en relative constante augmentation. Un intérêt progressif donc, mais encore timide des investisseurs africains pour leur continent. Depuis 2003, les IDE à destination de l'Afrique ont été multipliés par 2.3 et le nombre de projets d'investissement intra-africains sont passés de 27 en 2003 à 145 en 2011. Les IDE intra-africains, largement pilotés par l'Afrique du Sud, le Maroc, le Nigéria et le Kenya, ne dépassent pas 17% du total des IDE. Néanmoins, de manière générale, le potentiel d'investissements intra-africains reste sous exploité or pour confirmer leur courbe de croissance positive, les pays africains devront faire de la multiplication des IDE intra-africains une partie intégrante de leur stratégie de développement et de croissance économique.

Afrique du Sud – Afrique

Libéré du joug du régime de l'apartheid, l'Afrique du Sud peut donner libre cours à ses velléités de leadership politique et économique sur le continent africain. En effet, avec la chute du régime raciste de Pretoria, en 1994, et l'avènement d'un pouvoir noir, l'Afrique du Sud est sortie de son isolement et a fait du continent sa zone de développement, profitant au départ du relatif désintérêt des pays occidentaux pour cette région du monde jugée encore à la fin du siècle dernier à la dérive.

Fort d'une économie diversifiée et largement en avance par rapport au reste du continent, l'Afrique du Sud s'appuie sur les grands acteurs économiques du Cap et de Johannesburg pour imposer sa marque en Afrique. Ces derniers investissent massivement depuis une quinzaine d'années, s'implantent partout et sont littéralement en train de constituer des empires.

L'Afrique du Sud représente le 13ème partenaire commercial de l'Afrique, avec un volume total d'échanges de 25 milliards USD en 2012. Ainsi si la part des exportations sud-africaines vers les pays africains est élevée : elle se maintient depuis 1995 à près de 20% (essentiellement à destination de la Namibie, le Mozambique, la Zambie et le Zimbabwe), les importations en provenance du continent sont en nette augmentation : 825 millions USD en 1995 pour 9.7 milliards USD en 2012.

Concentrée au départ sur l'environnement naturel à savoir l'Afrique Australe, la zone d'expansion des investissements sud-africains sur le continent s'est étendue à l'Afrique de l'Est, Kenya et Tanzanie en particulier, puis plus récemment à l'Afrique de l'Ouest. Plutôt bien organisé et stable, le Ghana a constitué la première porte d'entrée dans la région. Mais les Sud-Africains n'ont pas résisté à l'attraction du géant nigérian. Malgré sa réputation calamiteuse, sa corruption, son insécurité, le Nigéria est un marché énorme, relativement riche *(cf paragraphe suivant)*. Il est rapidement devenu le premier partenaire de l'Afrique du Sud en Afrique de l'Ouest avec un volume d'exportations correspondant à 21% du volume total.

Longtemps cantonnée aux géants miniers, l'influence économique de l'Afrique du Sud sur le continent s'est grandement diversifiée : transport ferroviaire au Cameroun ; électricité au Zimbabwe, en Zambie, au Mali ; la construction au Malawi, au Mozambique ; la banque et le téléphone au Nigéria ; l'emballage au Botswana ; la bière en Namibie, ou encore l'aviation, à Madagascar. Opérateurs de téléphonie, grande distribution, électriciens, géants miniers s'implantent ainsi sur le continent. A titre d'exemple, Eskom, le géant de l'électricité sud-africain, quatrième groupe mondial, fournissait en 2012, 50 % de l'électricité du continent.

Nigéria – Afrique

Fort de son nouveau statut de première puissance économique africaine à la suite d'une nouvelle méthodologie de calcul de son PIB, le Nigéria ambitionne d'étendre encore davantage son emprise sur la sous-région au niveau de tout le continent. Profitant de l'essor actuel sur le marché domestique, de nombreuses entreprises nigérianes exerçant particulièrement dans les domaines des services financiers, de l'industrie ou des télécommunications sont désireuses d'asseoir leur empreinte sur le continent. Une attitude similaire à celle constatée chez l'autre géant économique, l'Afrique du Sud, très actif sur le continent avec le Nigéria comme destination prioritaire des investissements.

Il faut dire que le continent africain représente 9.4 % des exportations du Nigeria et 5% des importations. Par ailleurs le Nigeria est durant la période 2007-2012, le 16ème investisseur mondial en Afrique en termes de nombre de nouveaux projets et le 3e au niveau africain derrière l'Afrique du Sud et le Kenya.

Très actifs dans le secteur bancaire, 7 des 19 banques nigérianes répertoriées sont présentes en Afrique avec en tête de file l'UBA (United Bank for Africa). Celle-ci, 4e banque du pays, dispose de plus de 15 filiales en Afrique et contribue à hauteur de 25% du chiffre d'affaires. Un prisme panafricain également opéré par la GBT (Garanty Trust Bank) ou la FBN (First Bank of Nigeria) essentiellement au Ghana, en Tanzanie ou au Kenya ; des pays appréciés pour leur potentiel de bancarisation, la croissance économique mais aussi une certaine « facilité à faire des affaires » (*ease to doing business)*

Le secteur des BTP ou des télécommunications n'est pas en reste. Dangote Cement, la plus grande entreprise du Nigéria par la capitalisation boursière est devenue en 2012 le plus gros investisseur du secteur en Afrique. De même Globacom Ltd, avec 25 millions d'abonnés au Nigéria, met à profit ses opérations nigérianes pour financer l'expansion dans le reste de l'Afrique de l'Ouest. Il a actuellement des opérations au Ghana, au Bénin et en Côte-d'Ivoire.

Algérie – Afrique

A l'inverse du Maroc, l'Algérie n'a que très peu déployé son secteur privé sur le continent. Très fortement dépendante de la rente énergétique (pétrole et gaz naturel) et souffrant d'un manque criant de diversification, la structure actuelle de l'économie algérienne ne favorise nullement des interactions économiques privilégiées avec le continent africain. Le commerce extérieur de l'Algérie avec le continent africain est ainsi très marginal : en 2012, seulement 2.29% des importations proviennent du continent (dont 1.31 % des pays de l'UMA) et 2.14% des exportations (0,2% vers l'Afrique subsaharienne) sont à destination du continent. A ce titre, en 2013, aucun pays africain de figure ni parmi les 10 premiers fournisseurs ni parmi les 10 premiers clients de l'Algérie. Le Maroc n'est que le 15ème client avec 1,26% des exportations algériennes. Les autres principaux partenaires sont la Côte d'Ivoire, suivie de l'Afrique du Sud, du Nigéria puis du Cameroun. *(Source : Service Economique Régional d'Alger, 2013).*

Pourtant l'Algérie dispose d'un cadre juridique régissant ces relations commerciales et qui comprend des accords conclus avec 25 pays africains. Même si elles ont le mérite d'encadrer les transactions commerciales, ces conventions n'accordent cependant pas de préférence tarifaire et sont très peu appliquées.

Seul le secteur des hydrocarbures (97% des exportations algériennes) échappe à cette *léthargie africaine de l'Algérie* puisque de nombreux rapprochements ont été opérés avec des pays tels que le Mozambique, futur grand producteur de gaz, dont les faramineuses découvertes effectuées ces dernières années dans le Canal du même nom ont fortement attiré l'industrie pétro-gazière algérienne via son mastodonte, la Sonatrach. Cette dernière détient par ailleurs des intérêts au Mali, en Mauritanie et au Niger.

Autre pays cible : l'Angola, qui espère « profiter de l'expérience algérienne» pour accélérer l'internationalisation de son industrie pétrolière et élever le niveau de compétence de ses cadres et techniciens.

L'Algérie est aussi partie prenante de certains grands projets structurants sur le continent africain

comme cette route transsaharienne Alger-Lagos. Longue de 10 000 kms, elle devrait relier ces deux villes tout en concernant, de par ses démembrements, la Tunisie, le Mali, le Niger et le Tchad.

Une dépendance à terme insoutenable à plusieurs titres, notamment dans un contexte de tensions sur les marchés internationaux des produits alimentaires. En effet, pour assurer sa sécurité alimentaire, l'Algérie n'aura pas d'autres choix que de se tourner vers le continent africain, riche en terres fertiles et eau à même de pouvoir garantir l'approvisionnement domestique algérien en produits alimentaires comme la canne à sucre ou le blé.

Egypte – Afrique

Tirant parti de son poids démographique et de son positionnement stratégique, l'Egypte a entrepris au cours des dix dernières années des réformes économiques majeures telles que la refonte de la fiscalité des sociétés ou encore la restructuration et la consolidation du secteur bancaire.

Ce libéralisme économique tel que pratiqué en Egypte sous le régime Moubarak a toujours encouragé l'ouverture des marchés et l'accès aux échanges sur les marchés africains. Bien que encore très faibles (6.4 milliards USD en 2012, soit 0,5% des échanges du continent), les interactions économiques de l'Egypte avec l'Afrique sont en constante progression depuis une dizaine d'années.

A ce titre les entreprises égyptiennes entretiennent des relations économiques et commerciales particulières avec les pays du COMESA (Marché Commun d'Afrique Orientale et Australe). Membre à part entière de ce regroupement régional qui regroupe 20 pays, l'Egypte en a fait la pierre angulaire de sa politique de débouchés des exportations. Sont particulièrement visés les pays dits du Bassin du Nil, principalement le Soudan, la RDC, le Kenya et l'Ethiopie.

Cette volonté politique s'est également matérialisée notamment par la signature d'un accord cadre en juin 2004 avec l'UEMOA, vue comme une orientation stratégique de la part de l'Egypte pour accroitre ses exportations sur le continent via la porte de l'Afrique de l'Ouest. Principal concerné le secteur de l'agroalimentaire. Celui-ci constitue 33% du volume des exportations égyptiennes en Afrique, soit le second poste après les produits pétroliers.

De manière plus globale, en 2012, le continent africain représentait 13.7% des exportations égyptiennes (contre 5.6% seulement en 2005) et près de 3.4% des importations.

Tunisie – Afrique

En théorie, l'ancrage africain *comme profondeur stratégique incontournable* constitue depuis de nombreuses années un point cardinal de la politique économique de la Tunisie telle que présentée par les hautes autorités de ce pays. Pourtant le constat chiffré est sans équivoque : malgré un cadre juridique fort de 110 accords bilatéraux, les recettes des exportations tunisiennes vers les pays africains, composées essentiellement de produits alimentaires, de matériaux de construction et de services informatiques ont atteint 2.7 milliards USD en 2012, soit 16.1 % du total des exportations du pays. La valeur des produits importés (coton, café, cacao, bois...) s'est située quant à elle à 2.2 milliards de dollars environ, soit 9.2% du total des importations de la Tunisie.

Essentiellement tournée vers l'Europe, l'économie tunisienne a pendant longtemps joui (la Révolution de Janvier 2011 viendra démontrer que ce fut quelque peu à tort) d'une belle notoriété du fait d'une croissance économique *enviable* et d'une stratégie sociale considérée comme réussie. Une période où la Tunisie n'accordait quasiment aucun intérêt à l'Afrique, continent pourtant riche en opportunités. Même si les récents bouleversements ont eu des retombées économiques désastreuses, la Tunisie tente de recouvrir ses lettres de noblesse en termes de leadership continental au niveau de la facilitation des affaires et de la compétitivité globale. Invariablement, cela passera par une mise en œuvre réelle d'une politique économique spécifique pour l'Afrique.

A ce jour, les difficultés évoquées empêchant le développement des investissements tunisiens sont multiples : absence de liaison aérienne directe vers de nombreux pays africains, obtention difficile de certains visas pour les hommes d'affaires, couverture insuffisante des assurances, absence de structures de soutien financier aux investisseurs tunisiens qui souhaitent créer des projets en Afrique.

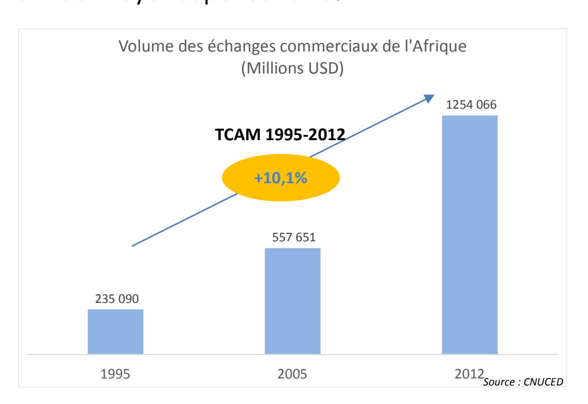
Pour remédier à cela, la Tunisie s'est dotée en 2012 d'un ambitieux plan sur les opportunités et moyens d'accès aux marchés ouest-africains, et qui prévoit l'implantation, en quatre ans (2012- 2016), de 55 sociétés tunisiennes dans les 8 pays de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) contre seulement 14 en 2010. D'après les chiffres avancés par le CEPEX (Centre de promotion des exportations) dans son rapport en 2012, durant les cinq dernières années, les exportations de la Tunisie

vers les pays de l'Afrique subsaharienne ont enregistré malgré tout une croissance moyenne de 21.8%. Les principaux fournisseurs africains de la Tunisie sont la Côte d'Ivoire, l'Afrique du Sud et le Cameroun, tandis que ses plus grands clients sont l'Ethiopie, le Sénégal et le Rwanda.

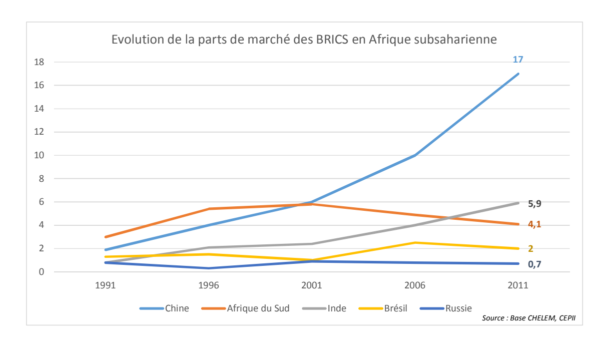
Les produits échangés entre la Tunisie et les pays africains sont essentiellement des produits agricoles et agroalimentaires, le cuir et chaussures, l'énergie et les lubrifiants, les industries électriques et mécaniques (IME), les industries diverses et le textile-habillement.

Bilan : Partenaires commerciaux et d'investissement de l'Afrique

Nous l'avons vu, le continent africain attire de plus en plus d'acteurs et cela s'est traduit par une montée en puissance des échanges commerciaux du continent : alors qu'ils ne représentaient que 235 milliards USD en 1995, ils ont atteint plus de 1 254 milliards USD en 2012, et un taux de croissance annuel moyen supérieur à 10%.



Un des points saillants de cette dynamique est la présence de plus en plus importante des pays émergents dans les relations commerciales avec le continent, au détriment des anciennes puissances coloniales.



Le graphe ci-dessus démontre que si dans les années 90, la part de marché des BRICS en Afrique subsaharienne ne variait pas de manière très importante d'un pays à l'autre, l'écart s'est nettement creusé à partir des années 2000 avec l'envolée spectaculaire de la Chine. En effet, la part de marché de la Chine en Afrique subsaharienne est passée de moins de 2 % en 1991 à près de 17 % en 2011. La part de marché de la Russie sur la même période a quasi-stagné, et celle du Brésil, qui s'élevait à environ 1.5% au début des années 90, a connu une intensification au milieu des années 2000, pour retomber à près de 2% en 2011. L'Inde pour sa part a connu une évolution positive : de moins de 1% au début de la décennie 90, la part de marché a frôlé les 6% en 2011. Enfin, l'Afrique du Sud a connu une légère évolution en passant de 3% en 1991 à un peu plus de 4% en 2011.

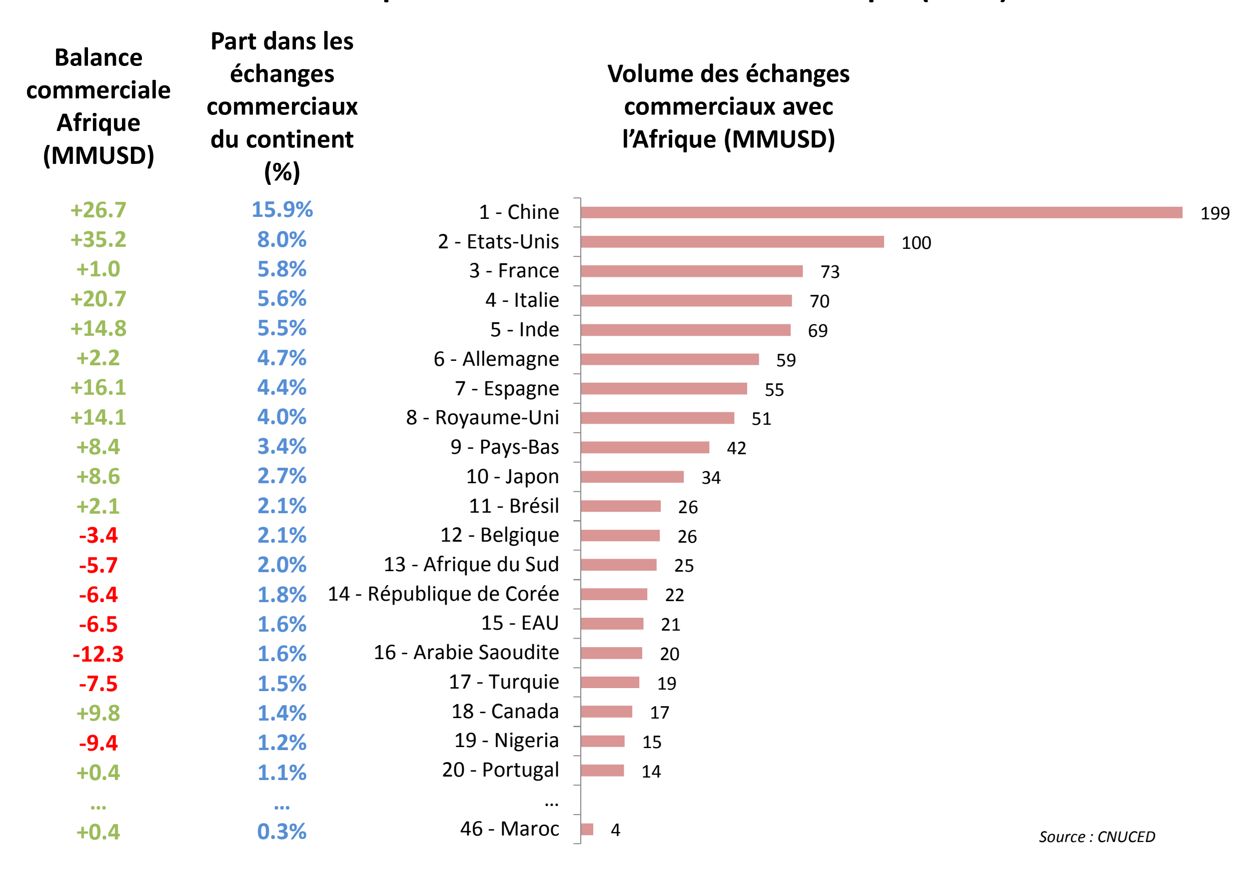
Les 20 principaux partenaires commerciaux de l'Afrique représentent **plus de 75% des échanges commerciaux du continent.**

La Chine s'impose comme le premier –et de loin- partenaire commercial de l'Afrique. Le volume des échanges commerciaux de la Chine avec l'Afrique est de l'ordre de 200 milliards USD, soit le double des échanges entre les Etats-Unis et l'Afrique, deuxième plus grand partenaire commercial du continent suivi de la France, l'Italie et l'Inde. Par ailleurs, la Chine représente 15.9% des échanges commerciaux du continent, les Etats-Unis 8%. A eux seuls, ces pays comptent pour près de 25% des échanges commerciaux de l'Afrique. La France, l'Italie et l'Inde se situent à 5.8%, 5.6% et 5.5% respectivement.

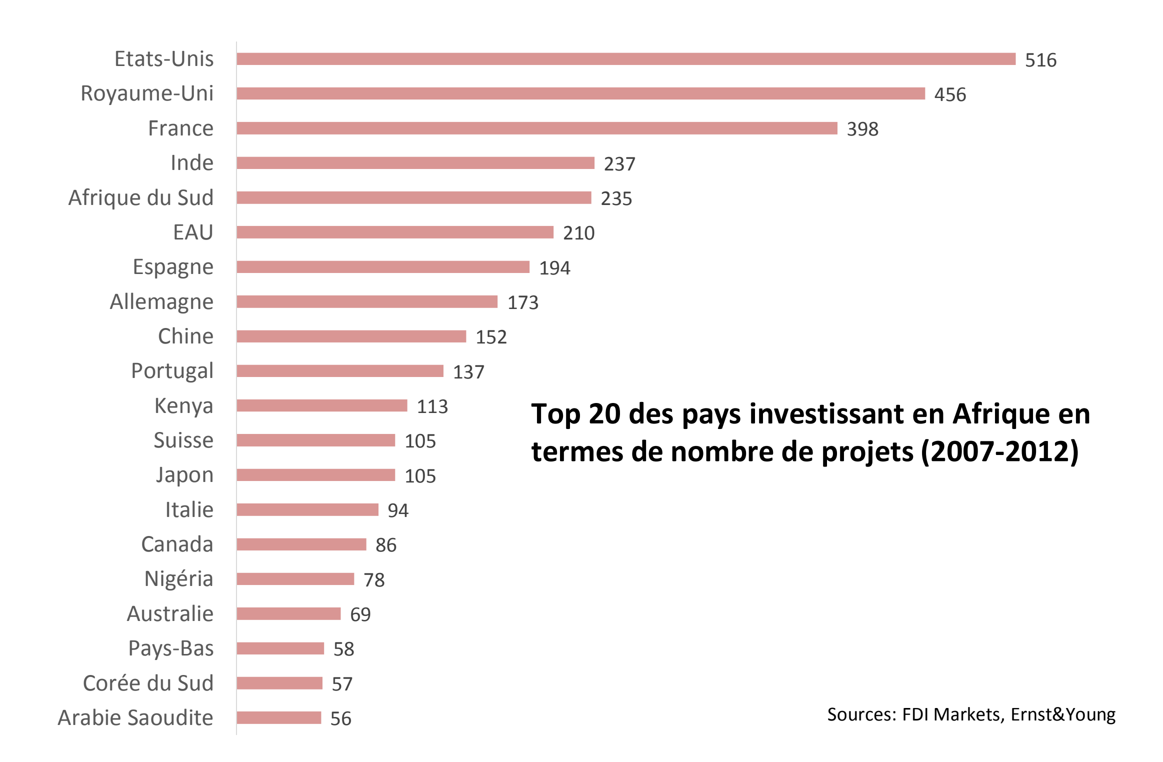
De manière générale, on observe que sur les 20 plus grands partenaires commerciaux de l'Afrique, 9 se situent en Europe et à l'exception de la Russie, tous les pays des BRICS figurent dans le classement.

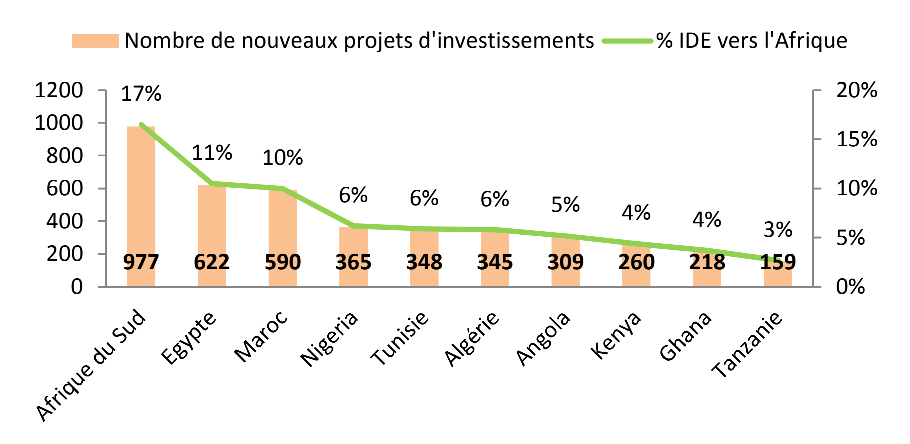
Sur ces 20 pays, on compte seulement deux pays africains (Afrique du Sud et Nigéria) qui occupent respectivement la 13ème et 19ème position.

L'Afrique enregistre une balance commerciale excédentaire avec 13 pays de ce classement et pour 7 pays (Belgique, Afrique du Sud, République de Corée, EAU, Arabie Saoudite et Turquie), la balance commerciale est déficitaire.



- L'attractivité de l'Afrique est sans équivoque. En témoigne le volume des IDE entrants sur le continent qui a dépassé les **56 milliards USD en 2013** et confirme donc l'attractivité du continent en termes d'IDE. L'Afrique a enregistré un taux d'accroissement annuel moyen de ses flux d'IDE de 10.7% sur la période 2003-2012, alors que le niveau mondial se situait à 8.4% sur la même période, et que pour les pays développés, ce taux était seulement de 3.8%.
- Les principaux pays destinataires font ressortir l'Afrique du Sud en première position, suivie de l'Egypte, le Maroc et le Nigéria.
- Sur la liste des top 20 des pays à investir en Afrique en termes de nombre de projets sur la période 2007-2012, on constate que les Etats-Unis, le Royaume-Uni et la France sont les principaux investisseurs en Afrique avec respectivement 516, 456 et 398 nouveaux projets entre 2007 et 2012.
- Par ailleurs, une augmentation d'IDE en provenance des pays émergents est à noter, notamment de l'Inde, la Corée du Sud, la Chine, l'Arabie Saoudite, les EAU mais aussi de certains pays africains tels que l'Afrique du Sud, le Nigéria et le Kenya.





L'Afrique gagnante : un continent regorgeant de gisements de croissance

Plusieurs signes confirment la bonne santé économique de l'Afrique. La croissance soutenue depuis plus d'une décennie se maintenant à près de 6% par an en est sans doute le signe le plus visible. De profondes mutations changent le visage de l'Afrique et y bouleversent les opportunités d'investissement. L'on constate un boom démographique susceptible de doubler la population du continent à l'horizon 2050. Cette dynamique démographique se conjugue à une forte urbanisation, la formation d'une moyenne classe qui consomme, nécessitant des investissements plus importants dans les infrastructures.

Toutefois, la croissance en Afrique n'a pas été un facteur de réduction de la pauvreté et d'inégalités, qui restent fortes sur l'ensemble du continent. En effet, en 2012, 39% de la population en Afrique vit en deçà du seuil de pauvreté. La croissance n'a su être inclusive et n'a pu créer des emplois adéquats et des opportunités pour la majorité de la population. Par ailleurs, la croissance en Afrique ne s'est pas traduite par un changement structurel des économies. La majorité des pays africains demeurent très dépendants des exportations des matières premières et ne sont pas assez compétitifs sur le marché international dans l'industrie et les services.

Certes la croissance en Afrique est aujourd'hui ancrée, mais elle se doit désormais d'être inclusive et pérenne pour ainsi donner une nouvelle orientation au développement économique en Afrique. Aujourd'hui, et plus que jamais, le continent dispose d'importantes perspectives économiques ainsi que de gisements de croissance pour les entreprises. La dynamique actuelle offre une réelle opportunité de transformation du continent. La hausse de la demande des produits de base a favorisé l'investissement dans le secteur privé et a permis au secteur public d'allouer des dépenses sur des programmes de transformation du continent. Ainsi, les recettes accumulées grâce à l'augmentation des exportations des produits de base peuvent également être investies dans le développement du secteur industriel encore trop peu développé.

Les défis auxquels l'Afrique fait face peuvent de ce fait être de réelles opportunités si les économies africaines capitalisent sur les autres gisements de croissance peu ou pas exploités.

La transformation des ressources primaires

Agriculture : investir dans la révolution agricole

L'agriculture représente un secteur clé de l'économie en Afrique subsaharienne employant plus de 60% de la population active. Or elle ne contribue qu'à hauteur de 30% du PIB total. L'Afrique est malheureusement loin d'avoir une production agricole à la hauteur de son potentiel. Pire, la moitié de la production est aujourd'hui perdue faute d'espaces adéquats de stockage, de transformation ou de transport vers les marchés intermédiaires, illustrant le sous-investissement notoire dans le secteur - on estime à 50 milliards USD annuels les investissements qu'il faudrait consacrer au secteur pour améliorer son efficacité. Cette faible productivité s'explique par le fait que le continent n'a pas encore amorcé sa Révolution Verte, contrairement à l'Asie et l'Amérique Latine. Cette dernière a assez peu concerné l'Afrique, exception faite de certains pays (Zimbabwe, Afrique du Sud, Kenya), les bailleurs de fonds internationaux ayant très peu financé l'effort de recherche nécessaire à une Révolution Verte sur le continent africain qui ne servait pas leurs objectifs géopolitiques immédiats. Ce manque de recherches approfondies sur les variétés africaines combiné aux contraintes climatiques du continent africain ont rendu le « paquet technologique » de la Révolution Verte inefficace : les tentatives de développer les productions par une irrigation massive en zone de savane et en zone aride n'ont ainsi entraîné que de faibles performances[54]. La productivité des cultures africaines n'a que très peu évolué depuis 1970, contrairement à la productivité asiatique : entre 1970 et 1990, la productivité des cultures de céréales a augmenté de 61% sur le continent Asiatique, contre 25% sur le continent Africain.

Par ailleurs, l'agriculture africaine demeure familiale et est ainsi confrontée à plusieurs défis : taille critique des exploitations non atteinte ne permettant pas de faire des économies d'échelle, difficulté d'accès aux financements et aux infrastructures d'irrigation, maintenant le schéma africain dans des modèles de subsistance. L'immense fragmentation des exploitations contribue à pénaliser le développement du secteur : 85% des exploitations ont une superficie inférieure

[54] Michel Griffon « Révolution Verte, Révolution Doublement Verte Quelles technologies, institutions et recherche pour les agricultures de l'avenir ? », *Mondes en développement*

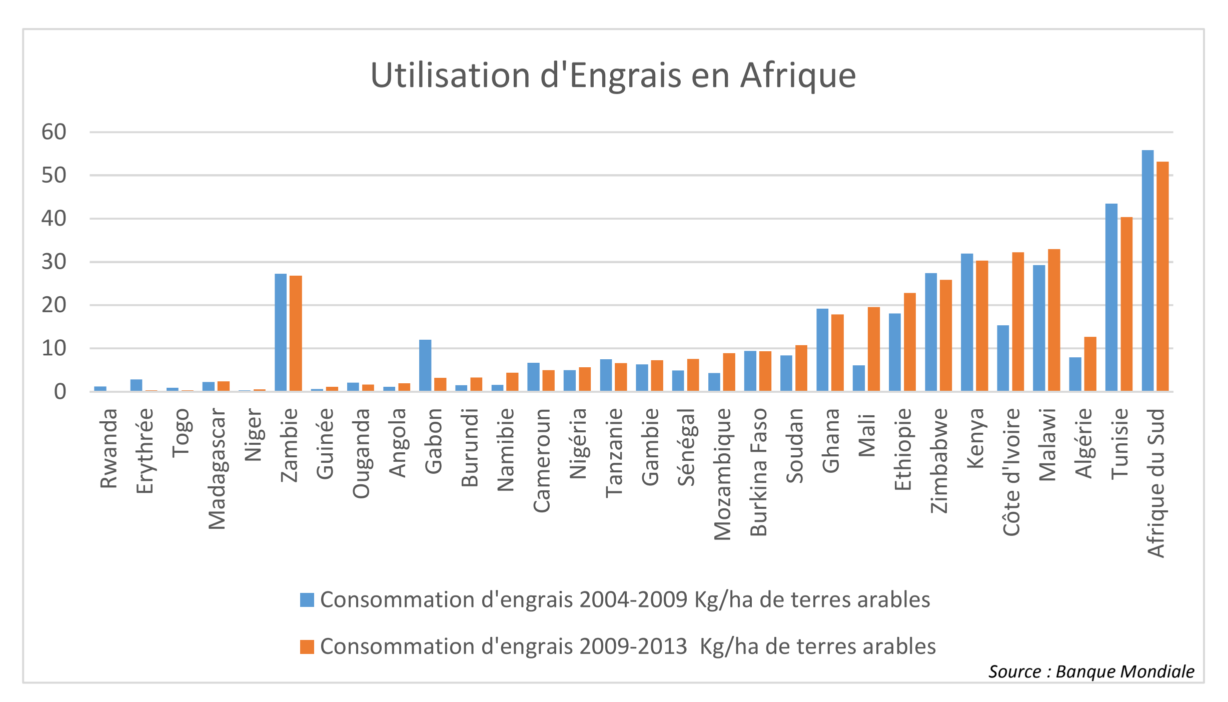
à deux hectares, contre seulement 11% en moyenne dans les grandes puissances agricoles.

Pourtant, le continent regorge d'un formidable potentiel : l'Afrique abrite 60% des terres non cultivées dans le monde et 37% des terres arables, atout important pour assurer la sécurité alimentaire de la planète.

Le développement de l'agriculture étant la clé de voûte de toute politique de lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire, la révolution agricole sur le continent doit donc passer par le renforcement des investissements dans le secteur, la formation des jeunes ainsi que le financement de la recherche. Les experts s'accordent pour dire que la croissance du PIB provenant d'activités agricoles double voire quadruple le revenu des plus pauvres par rapport à la croissance du PIB émanant d'un autre secteur. Par ailleurs, une croissance de 1 USD du revenu agricole d'un pays africain se traduit approximativement par une augmentation de 2,5 USD du revenu total du pays.

Ainsi, plusieurs stratégies visant à développer le secteur agricole en Afrique ont été adoptées depuis les années 2000, notamment la création du PDDAA[55], aspirant à mieux utiliser le potentiel agricole africain pour réduire la pauvreté et la faim. A cet effet, les Etats africains se sont engagés lors des accords de Maputo en 2003 à allouer à horizon 2015 10% de leur budget à l'agriculture et à atteindre 6% de croissance agricole au minimum. Or en 2013, seuls 7 pays (le Malawi, le Rwanda, la Tanzanie, le Mali, le Ghana, l'Ethiopie et le Nigéria) ont honoré cet engagement ; pire, 16 pays africains ont diminué leur budget dédié à l'agriculture. L'AGRA, quant à elle, fondée en 2006, aide des millions de petits agriculteurs à travers l'Afrique à accroître la productivité de leurs exploitations et leurs revenus en leurs fournissant des semences de bonne qualité, en aidant à améliorer la fertilité des sols ou encore en leur facilitant l'accès au crédit. C'est ainsi qu'en 2009, au Burkina Faso, au Mali et au Niger, 295 000 agriculteurs ont bénéficié d'une formation au microdosage des engrais et aux méthodes efficaces afin d'améliorer les sols et la rentabilité des cultures de base telles que le sorgho.

La consommation d'engrais en Afrique demeure extrêmement faible comparée aux autres régions dans le monde. En effet, la consommation d'engrais dans le continent africain n'est que de 8kg par hectare, ce qui représente 10% de la consommation mondiale. L'insuffisance d'engrais a ainsi exigé des solutions immédiates et efficaces. Le Fonds Africain de financement de développement des engrais a adopté la « Déclaration d'Abuja sur les Engrais pour la Révolution Verte en Afrique » en 2006, qui vise à augmenter la consommation d'engrais nutritifs de 8kg à 50 kg par hectare à l'horizon 2015. Il y a eu une amélioration certes substantielle mais insuffisante au vu de l'objectif fixé dans la consommation d'engrais. Au Kenya, la consommation d'engrais par hectare est passée de



Source : Banque Mondiale

[55] PDDAA : Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture en Afrique, crée en 2003 par l'Assemblée de l'Union Africaine visant à améliorer la sécurité alimentaire en Afrique et éradiquer la faim à travers le développement de l'agriculture.

21 à 33 kg entre 1990 et 2008, au Cameroun de 3.7 à 8.3 kg, en Tanzanie, de 3 à 5.9 kg.

Reste le problème des prix onéreux des engrais dans la plupart des pays africains, qui doivent importer leurs intrants et sont donc confrontés à une réglementation douanière peu favorable et des circuits logistiques d'approvisionnement faiblement développés. Cependant, les subventions gouvernementales permettent de faciliter l'accessibilité des intrants aux exploitants. Par exemple, en Ouganda en 2009, la distribution des semences a permis au pays de connaitre sa meilleure récolte de maïs, une récolte qui a dépassé de près de deux fois les besoins nationaux, et a ainsi permis d'exporter l'excédent au Sud-Soudan et dans l'est de la République Démocratique du Congo. Le Malawi, figurant parmi les pays les plus pauvres en Afrique, est également un modèle agricole pour l'Afrique : un programme de subventions agricoles a été instauré en 2005, un an après, l'économie malawite a affiché un taux de croissance du PIB agricole de 7%.

L'Afrique doit donc entamer sa révolution verte par une augmentation des investissements dans l'outil de production agricole permettant d'améliorer la productivité et les capacités de stockage, de meilleures politiques agricoles et des aides aux agriculteurs et surtout auprès des petits agriculteurs (efforts sociaux et formation). Le continent a le potentiel pour devenir un important producteur agricole et enfin assurer sa souveraineté alimentaire.

Matières premières : explorer pour exploiter

L'Afrique est le plus grand réservoir de matières premières. Selon la BAD, la production de pétrole en Afrique avoisine 13% de la production mondiale. Le continent possède près de 510 trillions de mètres cube de réserves de gaz et ce sans compter les ressources en gaz de schiste (1042 trillions de mètres cube). Par ailleurs, l'Afrique détient la majorité des réserves mondiales de phosphate, or, cobalt, platine, chrome, manganèse et de bauxite.

L'extraction des matières premières continue d'alimenter la croissance des pays riches en ressources primaires tels que le Gabon, l'Angola, le Nigéria et la Libye. En effet, c'est d'abord l'explosion du prix des matières premières (pétrole, gaz, métaux, minéraux…) qui a tiré la croissance de bon nombre d'économies africaines. L'Afrique a bénéficié de façon disproportionnée de ce phénomène. Sur l'année 2011, les seuls revenus générés par l'exploitation pétrolière en Afrique ont atteint près de 2000 milliards USD. Selon différentes sources, entre 32% et 50% de l'excédent de croissance au cours de la dernière décennie serait imputable à la mise en valeur des ressources naturelles.

Néanmoins, la majorité des pays africains ne transforment pas leurs matières primaires. Ils exportent leurs ressources naturelles à l'état brut et perdent donc en valeur ajoutée. Le Nigéria, à titre d'exemple, est le premier producteur de pétrole en Afrique subsaharienne et pourtant le pays importe plus de la moitié de son essence.

Les richesses minières et en hydrocarbures de l'Afrique, encore largement sous-exploitées, offrent de réelles opportunités d'investissement dans l'extraction minière. Il est important de développer des projets miniers et des infrastructures qui permettront de créer de la valeur ajoutée. Les gouvernements africains se doivent de stimuler l'investissement privé dans l'extraction minière et améliorer les infrastructures qui représentent toujours des défis à surmonter. De plus, lorsque les matières premières sont exportées à l'état brut, le continent est privé de la possibilité de développer son secteur industriel et de créer des emplois. L'Afrique doit développer des filières industrielles à haute valeur ajoutée en transformant ses matières premières afin de devenir plus compétitive face aux autres régions.

Le manque d'infrastructure : un frein à dépasser via l'accès au financement de projets structurant

L'Afrique présente de réelles carences en infrastructures. Les besoins en investissement dans les infrastructures (énergie, transport, accès à l'eau, télécommunications, etc) et la mise à niveau des réseaux, constituent un des principaux leviers pour permettre le développement des économies africaines. L'absence d'infrastructures de qualité que ce soit dans le domaine énergétique, du transport ou de l'eau, ralentit la croissance des pays de 2% selon la Banque Mondiale et limite la productivité des entreprises jusqu'à 40%.

La population africaine paie jusqu'à deux fois plus cher l'accès aux services bien que le continent possède le réseau d'infrastructure le plus faible dans le monde.

Selon la Banque Mondiale, l'Afrique devrait investir 5% du PIB dans l'infrastructure et 4% supplémentaires dans l'entretien de cette infrastructure afin d'atteindre le taux de croissance de 7% nécessaire pour réduire la pauvreté de moitié. Or l'Afrique ne consacre que 43 milliards USD par an au financement des infrastructures,

reste un déficit de 50 milliards USD par an sur une longue période.

Le programme PIDA (Programme pour le développement des infrastructures en Afrique) lancé en 2010 aspirant à favoriser le développement socio-économique et la réduction de la pauvreté à travers la réalisation de projets d'infrastructures, compte parmi les initiatives témoignant de la prise de conscience des Etats africains de l'importance du développement des infrastructures pour une croissance durable et inclusive.

Les infrastructures de transport : l'Afrique, un continent à interconnecter

L'économie pâtit lorsque les infrastructures de transports sont inexistantes ou dégradées. Seulement 40% des africains vivant dans les zones rurales habitent dans un rayon de deux kilomètres d'une route utilisable en toutes saisons, contre près de 65% dans les autres régions en développement. Une meilleure accessibilité routière dans les zones rurales est d'ailleurs primordiale pour accroître la productivité agricole sur le continent.

Par ailleurs, le coût des transports en Afrique demeure fort élevé du fait d'un manque de

Infrastructures des transports en Afrique



Sources : Institut Amadeus, African Business Journal, Jeune Afrique, Africa-on-web.

concurrence dans le secteur du transport routier plus particulièrement. Ainsi selon l'OCDE, il représente 14% de la valeur des exportations contre 8.6% pour l'ensemble des pays en développement. Pour certains pays enclavés, il peut atteindre jusqu'à 50% de la valeur des exportations comme au Malawi, au Tchad ou encore au Rwanda.

Néanmoins, les investissements dans les transports, en particulier routiers, se sont accrus au cours des dernières années. Le secteur des transports est celui qui connaît la croissance la plus rapide en termes d'activités privés parmi tous les secteurs d'infrastructures depuis 2005 selon le PPIAF[56]. Par ailleurs, de nombreux gouvernements africains se sont engagés à augmenter l'accès des populations rurales à des routes praticables en toutes saisons. Le Maroc en est un exemple : l'indice national d'accessibilité aux routes rurales est passé de 50% en 2005 à 70% en 2010. En Zambie, le réseau des routes bitumées est passé de 20% en 1994 à 60% en 2002. En 2007, l'Afrique Subsaharienne comptait douze services routiers autonomes et quatre autres sont actuellement mis en place au Kenya, Ghana, Swaziland et au Rwanda.

L'infrastructure portuaire africaine est également déficiente. Le continent possède certes un grand nombre de ports, toutefois peu sont de taille importante selon les normes internationales ISO de l'Organisation Internationale de Normalisation. Ils sont généralement mal équipés et disposent d'un faible niveau de productivité. De plus, la capacité de la majorité des ports africains demeure faible pour répondre à la demande croissante. Selon l'AICD (Africa Infrastructure Country Diagnostic), tout port fonctionnant au-delà de 80% de sa capacité voit son efficacité décliner. Les ports de Dar Es Salam, Douala, Luanda, Mombasa et Port Soudan sont tous confrontés à des limites de capacités dans leur trafic de marchandises. Le trafic conteneurisé est mal adapté aux exigences du marché actuel. Selon les critères internationaux, le temps maximum de séjour normal d'un conteneur est de 7 jours. Or, en Afrique subsaharienne, la majorité du temps de séjour des conteneurs dépassent les deux semaines. Il en résulte un mauvais rendement du port, ainsi que l'encombrement du terminal.

Le taux de transport aérien en Afrique est de 4.5%, soit un taux très faible au vu de la taille du continent, du nombre de pays et d'une population de plus de 1 milliard d'habitants. Le taux de trafic fret est également faible, représentant 1.6% du trafic mondial. Des trafics faibles résultant du sous-équipement des aéroports, qui répondent de moins en moins aux normes internationales. De plus, la moyenne d'âge de la flotte en Afrique est de 20 ans contre 10 ans pour la moyenne mondiale. Il en découle ainsi un taux d'accident plus de 6 fois supérieur sur le continent que dans le reste du monde. Le coût du transport aérien en Afrique est relativement plus élevé comparé aux autres régions en développement. En effet, il représente près de 13% de la valeur des importations contre près de 9% en moyenne dans les autres pays en développement. Ces prix élevés ont des effets négatifs sur la compétitivité et affecte de ce fait le développement économique des pays africains. Toutefois, le transport aérien intra-africain a connu une croissance importante : il a crû de +12.5% en 2012 pour un volume proche de 17 millions de passagers annuels. Ce phénomène s'explique par l'émergence d'une classe moyenne ainsi qu'au renforcement des relations commerciales et d'affaires entre les économies africaines. Il s'agit donc d'un créneau important à exploiter et qui présente un potentiel remarquable au vu des taux de croissance démographique du continent mais qui doit encore lever plusieurs barrières telles que la libéralisation du secteur de l'aérien dans de nombreux pays africains ainsi que l'accélération des signatures des échanges bilatéraux dans ce secteur.

Le transport ferroviaire en Afrique ne s'est pas ou très peu développé depuis la fin de l'époque coloniale. L'état vétuste des infrastructures des chemins de fer, les déficits en investissements et la faible maintenance se traduisent par d'importants coûts de revient, la multiplication des accidents, de mauvaises conditions d'exploitation et une faible productivité. Les chemins de fer en Afrique ne jouent donc pas leur rôle traditionnel de transporteur de masse. Par ailleurs, le réseau ferroviaire en Afrique, qui demeure très mal connecté, ne dépasse pas les 89 380 km pour une superficie de 30.19 millions de km² soit une densité de 2.96 km pour 1000 km². De plus, plus d'une quinzaine de pays africains ne disposent d'aucune ligne ferroviaire ; le Burundi, le Tchad, le Cap-Vert, la Somalie, la Gambie, la Sierra Leone, la Guinée-Bissau, les Seychelles, la Guinée équatoriale, la République Centrafricaine, le Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, la Libye, Maurice, et le Niger.

Le continent africain demeure donc très mal connecté. Ce déficit en infrastructures de transport

[56] Le PPIAF est un mécanisme consultatif pour le renforcement des infrastructures par des partenariats public-privé.

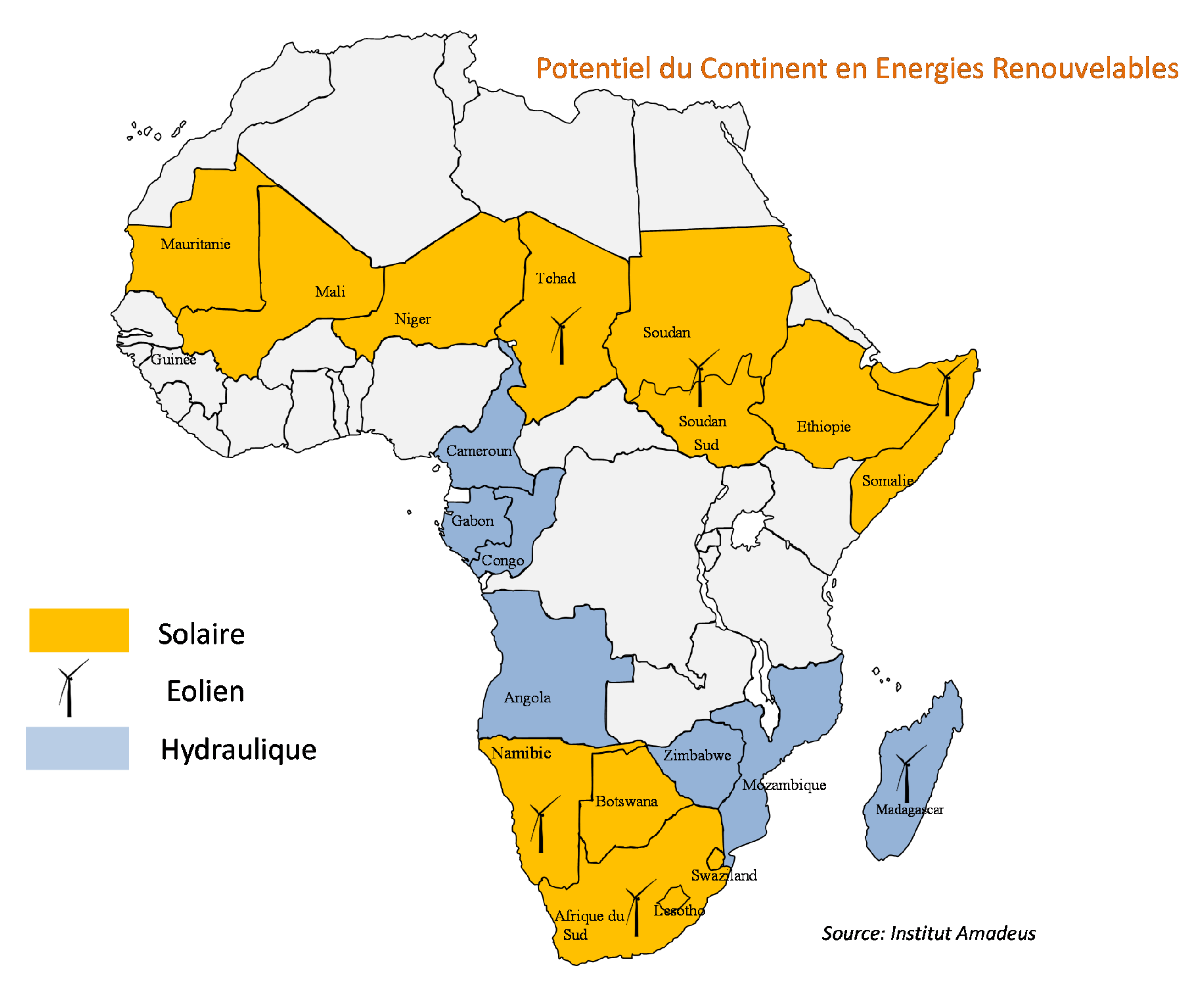
transafricain affecte les coûts de production et de service, entraine la baisse de compétitivité, et a un impact sur l'attractivité du continent en termes d'IDE. De plus, la faiblesse des liaisons intra-africaines associée aux tarifs élevés constituent un frein à l'échange régional et expliquent la faiblesse du taux de commerce intra-africain qui ne représente que 11% des échanges extérieurs du continent, le niveau le plus faible de toutes les régions du monde. Il existe de réels gisements de croissance dans les financements de projets de transport en Afrique, infrastructures plus que nécessaires au continent pour se développer : les PPP, permettant d'alléger le poids de l'infrastructure dans le budget des Etats et de compléter les faibles financements publics, sont des schémas de plus en plus prisés par les pays africains pour pallier le financement des infrastructures par les Etats.

Energies : Electrifier un continent plongé dans l'obscurité

En dépit des développements récents, l'Afrique reste confrontée à de nombreux défis notamment le défi énergétique. L'Afrique ne consomme que 3% de l'énergie utilisée dans le monde et possède le plus faible taux d'électrification (38%). Ce dernier constitue un des obstacles majeurs au développement du continent, l'énergie jouant un rôle fondamental pour le développement économique, social et humain.

On note un taux d'électrification très disparate au sein du continent. Il existe, en effet, des différences notoires entre les différents pays africains. Si le taux d'électrification est de 17% au Mali, il est de 59% en Côte d'Ivoire et atteint 82% au Gabon. La situation énergétique au sein du continent est de ce fait très hétérogène. Par ailleurs, il existe des disparités au sein du même pays entre le milieu rural et le milieu urbain. En Côte d'Ivoire, à titre d'exemple, le taux d'électrification est de 80% en milieu urbain contre 37% en milieu rural. De même en Guinée Conakry, où l'électrification en milieu rural reste très faible : il est de 19% alors qu'il atteint les 100% en milieu urbain.

Le continent dispose, toutefois, d'un énorme potentiel en matière d'énergies renouvelables telles

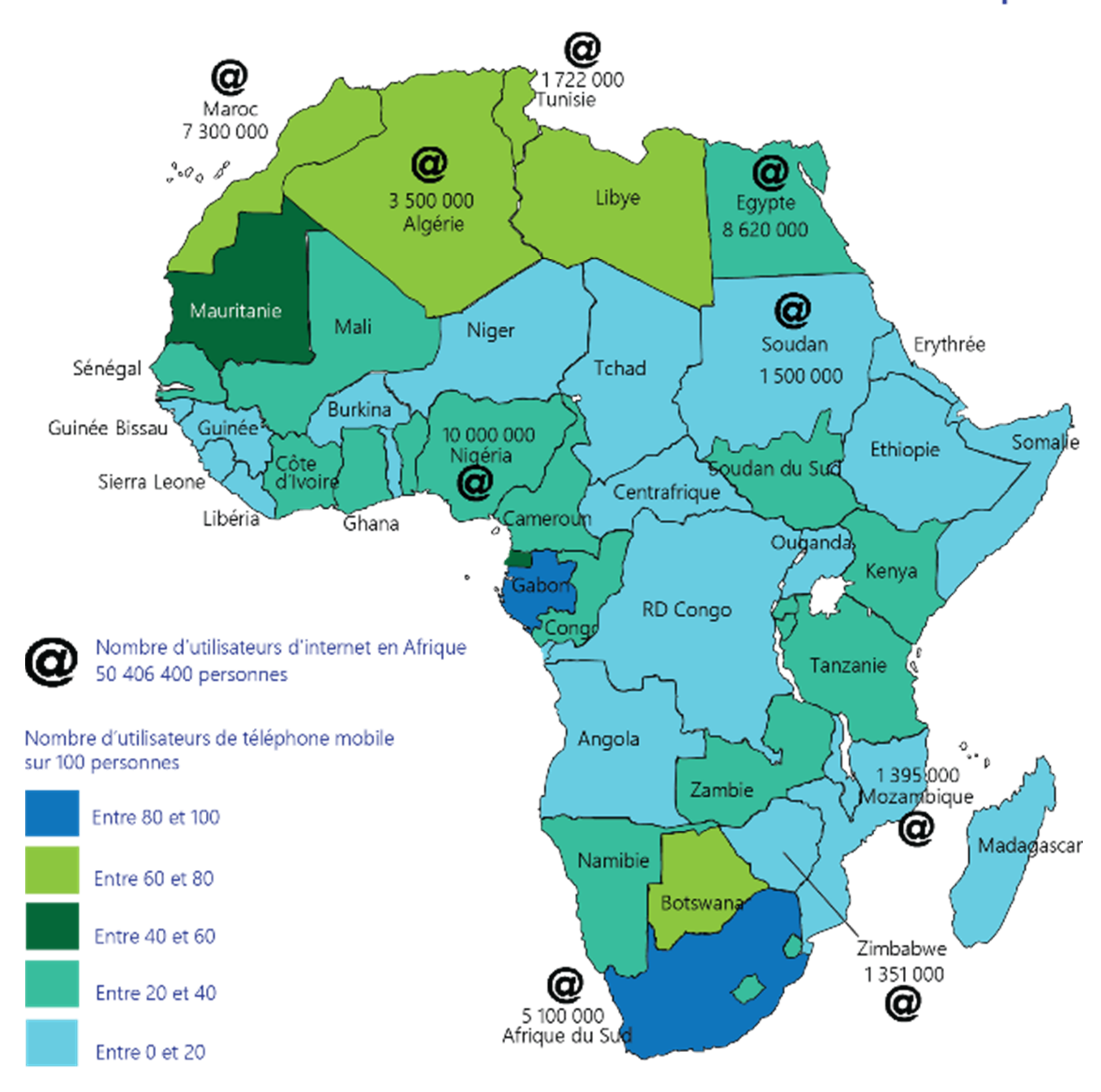


que le solaire, l'éolien, le géothermique et l'hydraulique. Le continent dispose de ressources énergétiques importantes (charbon, gaz, pétrole, ressources hydrauliques, etc), non exploitées en raison d'un manque notoire d'infrastructures, que ce soit celles relatives à la production d'électricité, son transport ou sa distribution.

15 milliards USD ont été investis en 2013 dans le secteur énergétique en Afrique contre 9 milliards USD en 2009. Selon les estimations, au vu du potentiel énergétique africain, il est possible d'investir jusqu'à quatre fois plus afin de garantir un accès universel à l'énergie. Il existe donc d'importantes opportunités pour les investisseurs dans le secteur de l'énergie sur le continent.

Le secteur des télécommunications

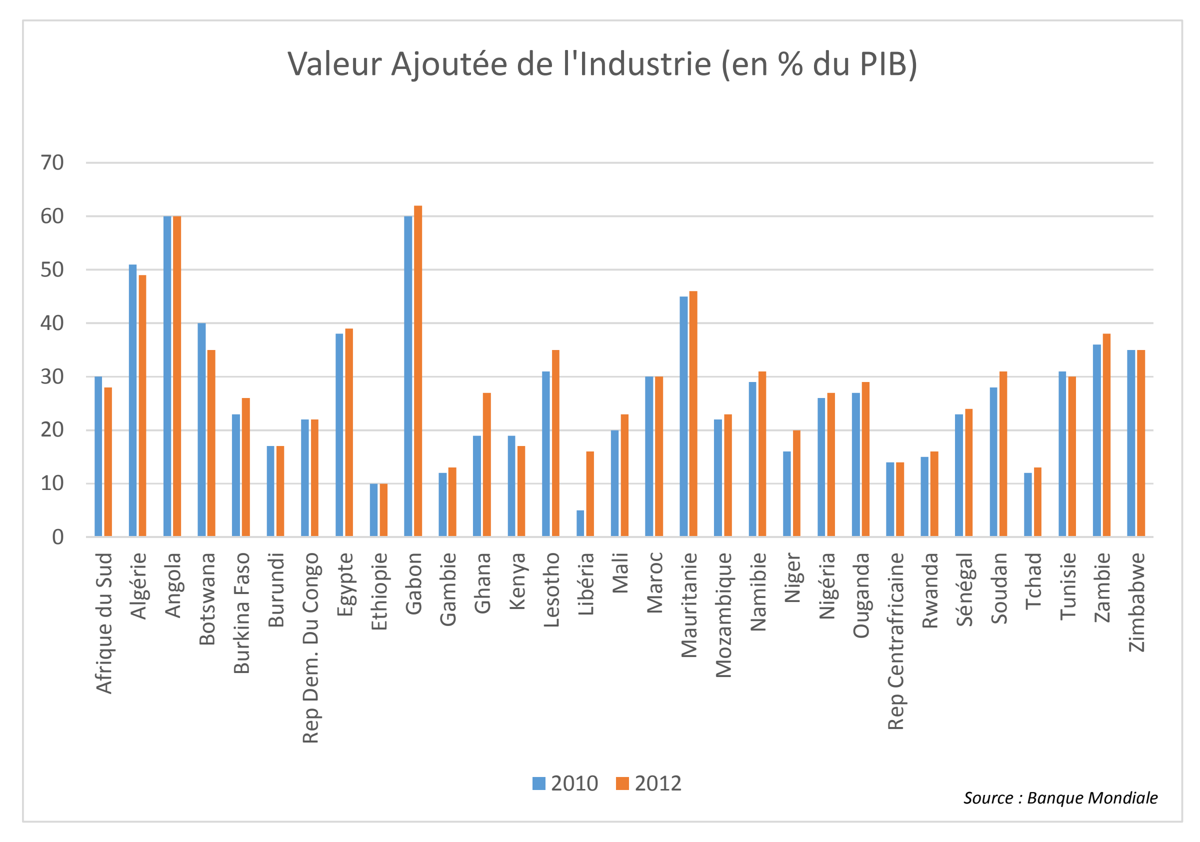
En Afrique, le marché des télécommunications est en plein essor, dominé principalement par les services de téléphonie mobile. La pénétration du mobile est même comparable à celle des pays occidentaux pour les pays les plus dynamiques. Celle-ci est supérieure à 100% dans les pays les plus avancés et atteint 50% dans les pays les moins avancés. C'est dire l'importance de ce secteur sur l'économie dans l'ensemble du continent africain. Selon l'OVUM[57], le nombre d'abonnés mobile en



Sources : Institut Amadeus, Tactis 2013

[57] OVUM est une entreprise britannique spécialisée dans l'analyse stratégique des industries de réseaux et des télécommunications.

Afrique est passé de 246 millions en 2008 à plus de 600 millions en 2013. De plus, la GSMA[58] estime que d'ici 2020, la contribution du secteur des télécoms aux recettes publiques en Afrique subsaharienne devrait dépasser les 42 milliards de dollars et employer près de 6.6 millions de salariés.



Toutefois, nonobstant la croissance que génère ce secteur, il existe de nombreux obstacles à dépasser afin que le secteur des télécommunications exploite son potentiel. Les revenus des impôts télécoms pour les gouvernements locaux sont très importants, atteignant les 7% des recettes fiscales totales de la région en 2009 selon la GSMA. Entre 2000 et 2012, la téléphonie mobile en Afrique subsaharienne a engendré un montant de près de 71 milliards de dollars en recettes fiscales. Pourtant, ce montant pourrait être nettement plus élevé si les produits n'étaient plus classifiés comme « produits de luxe » dans la catégorie fiscale.

Par ailleurs, plus d'investissement dans le haut débit pourrait accroître le PIB de la région de 197 milliards de dollars supplémentaires entre 2015 et 2020 selon la GSMA et participerait à la création de pratiquement 16 millions d'emplois, selon la même source. En Afrique subsaharienne seuls 14% des personnes sont connectées au réseau 3G et 0.1% au réseau 4G.

Industries : la voie royale

L'essor économique dont l'Afrique a été témoin cette dernière décennie ne s'est pas accompagné d'une révolution manufacturière. La production manufacturière en Afrique est restée faible et irrégulière tandis que dans d'autres régions en développement ce secteur a connu un véritable boom. Selon l'UNECA, la part de la valeur ajoutée manufacturière dans le PIB a faiblement augmenté entre 1980 et 2009, passant de 12.6% à 13.6% en Afrique du Nord et passant de 16.6% à 12.7% dans le reste du continent. L'Afrique demeure ainsi la région la moins développée au monde dans le secteur industriel.

L'absence d'une industrie manufacturière développée en Afrique défavorise les pays du continent, les forçant de fait à importer afin de répondre à la demande intérieure en produits manufacturés. Pourtant, l'industrie présente un levier de croissance important pour l'Afrique. En effet, le continent présente de nombreux avantages comparatifs tels que les niveaux des salaires et la

---

[58] La GSM Association est une association qui représente 850 opérateurs de téléphonie mobile à travers 218 pays du monde.

richesse en ressources primaires permettant de développer une industrie fondée sur les produits de base par exemple. Par ailleurs, une croissance économique soutenue et forte passe par un processus d'industrialisation.

Le secteur manufacturier en Afrique présente des avantages importants par rapport aux autres secteurs. Celui-ci peut-être une source de demande majeure pour le secteur des services et peut également stimuler la croissance du secteur agricole en soutenant la demande de certaines matières premières. Ce secteur peut ainsi contribuer à la création d'emploi, à l'augmentation des revenus et à la création de la valeur ajoutée.

De nombreux gisements de croissance dans le secteur industriel africain existent. Tout d'abord, l'artisanat, grâce à l'immense richesse minière (or, diamant, platine..) du continent et au savoir-faire ancestral en la matière. Le secteur de l'artisanat demeure sous-exploité et présente un important potentiel pour l'exportation de produits culturels africains.

Un autre secteur qui représente un véritable levier de croissance sur le continent est la pêche industrielle. En effet, les richesses halieutiques de l'Afrique sont considérables. Longé par deux océans (Atlantique et Indien) et par deux mers (la Méditerranée et la mer rouge), le continent présente de vraies opportunités pour la création d'emplois et l'augmentation des exportations. Le secteur de la pêche joue un rôle très important sur le plan économique. En Ouganda, par exemple, la pêche sur les lacs a généré en 2006 plus de 200 millions USD par an, l'équivalent de 2.2% du PIB national. De plus, le secteur de la pêche emploie près de 135 000 pêcheurs et 700 000 autres travaillent dans le traitement et le commerce de poissons rapportant des recettes à l'exportation à hauteur de 87.5 millions USD[59].

Le secteur textile est également fort en potentiel sur le continent africain. Le continent est une zone importante de production de coton. De fait, l'implantation d'unités de transformation à proximité de la matière première peut s'avérer très fructueuse grâce aux bénéfices liés à la proximité tels que la quantité et la qualité des matières premières, les délais de livraisons, et les coûts. Le Mali et le Burkina Faso sont les premiers producteurs de coton en Afrique. Selon l'OCDE le coton représente 8% du revenu national malien. Ce secteur est donc important et présente de véritables opportunités pour les compagnies de textile.

L'agro-industrie recèle un potentiel de développement et d'investissement important pour le continent africain grâce au capital agricole et aux produits alimentaires dont le continent bénéficie et qui pour le moment sont encore très peu transformés ; seulement 10% le sont actuellement[60] illustrant le retard important dans ce secteur et ce à tous les niveaux de la chaîne de valeur.

De manière générale, la contribution du secteur agro-industriel à l'économie africaine reste très disparate. En effet, selon l'ONUDI[61], l'ensemble des maillons de la chaine de production agro-alimentaire en amont et en aval (production, transformation et commercialisation), représente près d'un cinquième du PIB de l'Afrique subsaharienne. Toutefois, le continent n'est toujours pas venu à bout de tous les obstacles qui freinent le développement du secteur agro-industriel, notamment en ce qui concerne l'infrastructure, l'énergie mais également le climat des affaires. Le secteur n'en demeure pas moins dynamique et voit de plus en plus d'investissements étrangers affluer. En témoigne l'investissement du groupe suisse Nestlé de 850 millions d'euros entre 2010 et 2012 pour ouvrir ou élargir des usines et des centres de distribution dans de nombreux pays africains tels que le Nigéria, l'Afrique du Sud, le Mozambique, l'Angola, l'Egypte ou encore l'Algérie. Des investissements intra-africains voient aussi le jour et des success stories s'en dégagent attestant de l'énorme potentiel de ce secteur pour l'économie africaine. Le groupe sénégalais Patisen aujourd'hui présent dans toute l'Afrique de l'Ouest et affichant un chiffre d'affaire de 150 millions d'euros en est un bel exemple.

Bancariser pour développer

La croissance soutenue en Afrique cette dernière décennie se heurte toujours à la fragilité du secteur bancaire et financier sur le continent. Or, la durabilité de la croissance ne pourra se faire sans la consolidation de l'infrastructure financière sur laquelle l'économie s'appuie. Le système financier

[59] Source : section d'Afrique du Département de l'Information de l'ONU. Article paru en Avril 2006« La Révolution de la pêche en Afrique » par Michael Fleshman.

[60] Source : Dr. René N'Guettia Kouassi, Directeur des Affaires économiques, Commission de l'Union africaine

[61] ONUDI : Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel

et bancaire est un pilier du développement économique.

La bancarisation sur le continent africain demeure très faible avec un taux de bancarisation avoisinant les 18% en Afrique subsaharienne. Par ailleurs, le secteur bancaire en Afrique est très hétérogène, se caractérisant par des différences nationales très marquées. Le crédit à l'économie représente, à titre d'exemple, 74% du PIB en Afrique subsaharienne mais avec d'importantes inégalités. En effet, celui-ci représente 167% pour l'Afrique du Sud alors qu'il dépasse à peine les 30% pour les pays des zones UEMOA ou CEMAC.

Par ailleurs, seulement 2000 sociétés sont cotées dans les bourses africaines et ce sont pour la plupart des filiales de groupes étrangers. En outre, les valeurs cotées dans la zone UEMOA sont « anciennes ».

Malgré ces chiffres, le secteur bancaire africain est indéniablement en pleine expansion. La concurrence s'accroît sur le continent où de nombreuses institutions bancaires se sont privatisées et ont renforcé les réglementations bancaires. De plus, l'on constate l'émergence de groupes bancaires africains à visée continentale tels que la BMCE, Attijariwafa Bank, Standard Bank, EcoBank, et UBA qui sont de plus en plus agressifs et concurrentiels et développent des stratégies de diversification des produits et de la clientèle.

En outre, grâce aux IDE, aux transferts des migrants et aux investissements de portefeuille, les apports financiers extérieurs en Afrique se sont multipliés par cinq depuis 2001 passant de 45.6 milliards USD à 203.9 milliards USD en 2013, malgré la forte baisse de l'aide publique au développement.

Il reste beaucoup de marges de manœuvre pour les institutions financières pour innover en termes de diversification des produits et des services en vue d'une meilleure bancarisation du continent. Avec une urbanisation croissante et une classe moyenne qui s'accroît, le secteur bancaire offre de réels gisements de croissance pour le continent. Le développement du secteur bancaire permettra aux banques de faciliter l'accès aux prêts augmentant ainsi la consommation des ménages et permettant au secteur privé d'investir dans des projets à forte valeur ajoutée redynamisant ainsi le cercle vertueux de la finance.

Le mobile banking est un secteur à fort potentiel avec une population africaine qui a de plus en plus accès au mobile. En effet, selon la BAD, en moyenne 68 personnes sur 100 possèdait un abonnement de téléphonie mobile cellulaire en Afrique en 2012[62]. De ce fait, il existe un réel potentiel d'inclusion financière des populations non-bancarisées via l'usage du téléphone mobile afin de leur permettre un accès aux services financiers (paiement, crédit, et épargne). Le mobile banking peut donc être une solution pour développer la bancarisation en Afrique.

Le secteur de l'assurance recèle lui aussi un potentiel de développement important. Le marché de l'assurance en Afrique ne représente que 1.5% du marché mondial. Un secteur peu développé en raison du faible pouvoir d'achat, de la méconnaissance des produits d'assurance et de l'absence des réseaux de distribution efficace. Pourtant, les perspectives de développement sont énormes. En effet, selon le groupe Allemand Munich Ré, l'Afrique subsaharienne croîtra à rythme annuel de 5.8% en assurance dommages d'ici 2020.

Immobilier : une carence inégalée en logements de tous types

Le continent africain connaît une croissance démographique considérable avec une population qui a atteint en 2013 plus d'un milliard d'habitants. Cette croissance démographique se conjugue à une forte croissance urbaine. En effet, le nombre de citadins ne cesse de s'accroître avec un taux de 5% à 7% par an. Selon les estimations, la population de Lagos (Nigéria) devrait dépasser 13 millions en 2015, et Kinshasa (République Démocratique du Congo) plus de 10 millions d'habitants en 2015. Cette forte urbanisation requiert une organisation des villes africaines notamment en termes de logements.

Le continent représente de réelles carences en gestion immobilière. Au Nigéria, à titre d'exemple, le pays le plus peuplé d'Afrique avec 170 millions d'habitants en 2012, on estime le déficit à près de 17 millions de logements selon le ministre nigérian des travaux publics. Ce manque nécessiterait plus de 361.3 milliards USD. Au Kenya, il y a un besoin de 206 000 nouveaux logements chaque année selon la BAD, contre seulement 50 000 réellement construits. Le ministère de l'Habitat et du Développement urbain a lancé un programme de

[62] Annuaire statistique pour l'Afrique 2014, Banque Africaine de Développement

construction de 10 000 logements sociaux et d'aménagement de 50 000 parcelles constructibles afin de combler le déficit en logements estimé à plus d'un million. Il existe indéniablement un réel besoin pressant de construction de logements en Afrique.

Au-delà d'être un facteur de satisfaction des ménages, le logement est également un élément de croissance économique grâce à sa valeur ajoutée. Le secteur de l'immobilier représente dont un réel gisement de croissance sur le continent africain.

Le développement des investissements privés ainsi que la mise en place de partenariats publics privés (PPP) permettent d'accélérer la construction des logements (sociaux et individuels). De nombreux projets immobiliers voient le jour dans différents pays africains afin de satisfaire les besoins des populations. Le groupe marocain Alliances, à titre d'exemple, a signé en 2014 plusieurs contrats pour la construction de logements dans différents pays africains, notamment au Sénégal avec 40 000 logements, en Côte d'Ivoire avec 14 000 logements, et Congo Brazzaville avec 4 000 logements.

Investir dans l'éducation : un secteur d'avenir

Les possibilités d'emplois d'un jeune sont fortement corrélées à son niveau d'instruction. L'accès à l'éducation et aux compétences offrent de réels avantages économiques et sociaux dont celui de la réduction de la pauvreté. L'éducation, permettant l'acquisition de compétences, est essentielle pour augmenter la productivité et les revenus.

L'accès à l'éducation s'est considérablement démocratisé en Afrique depuis les années 2000. En effet, des pays tels que le Bénin, Madagascar ou le Rwanda ont pratiquement triplé les effectifs du secondaire en une décennie. De plus, de nombreux pays ont mis en place des campagnes d'alphabétisation, qui ont considérablement contribué à diminuer le taux d'analphabétisme.

Toutefois, s'il est vrai que la majorité des pays africains se sont engagés dans des réformes institutionnelles afin d'offrir un enseignement de base aux populations, il n'en demeure pas moins un manque d'accessibilité surtout en milieu rural et une qualité d'éducation défectueuse dans plusieurs pays d'Afrique.

De nombreux bailleurs de fonds, tels que la Banque Mondiale n'investissent que très peu dans l'enseignement secondaire car les coûts unitaires sont nettement plus élevés que ceux observés dans le primaire. Pourtant selon un rapport de l'OCDE, le rendement de l'éducation dans l'enseignement supérieur et la qualité de l'éducation ont une rentabilité importante sur le marché du travail. Ainsi, il est économiquement intéressant d'accroître le nombre des diplômés du secondaire afin de poursuivre des études supérieures.

Le continent offre ainsi de vraies opportunités et gisements de croissance en matière d'éducation, plus particulièrement dans le secondaire et les cycles supérieurs. Les Etats africains doivent s'engager à développer une offre de l'enseignement supérieur qui corresponde aux demandes et besoins du marché. Le développement des écoles et universités privés s'avère très fructueux pour ceux qui y investissent.

L'offre éducative publique restant en deçà des objectifs et les écoles privés disposant de moyens humains et financiers supérieurs. Celles-ci peuvent contribuer à la formation de travailleurs qualifiés et au renforcement des capacités du capital humain. Des formations dans les secteurs en pleine expansion et où les entreprises privés investissent, tels que l'ingénierie, les industries d'extraction, la recherche agronomique, le bâtiment et la santé, seront génératrices d'emplois et permettront la transformation des économies africaines en générant plus de croissance.

Le secteur du tourisme

Selon l'Organisation Mondiale du Tourisme, 63.6 millions de touristes sont entrés en Afrique en 2012 contre 17.4 millions en 1990 contribuant ainsi à accroître les recettes publiques et les revenus liés aux métiers du tourisme, mais également à créer des emplois. Les recettes du tourisme ont dépassé 36 milliards USD et ont contribué à hauteur de 7.3% du PIB selon la Banque Mondiale.

Toutefois, l'Afrique n'a toujours pas atteint le maximum de son potentiel touristique. En effet, le continent représente 15% de la population mondiale et ne reçoit pourtant que 3% du tourisme mondial. En outre, le tourisme est largement tributaire du niveau de développement des infrastructures, qui demeure très insuffisant dans plusieurs pays africains. En effet, l'absence d'eau potable, les nombreuses coupures d'électricité ou encore les routes non bitumées peuvent sérieusement entraver le développement du tourisme. Le coût du transport aérien à destination de l'Afrique subsaharienne reste élevé. L'absence ou l'irrégularité des liaisons aériennes intra régionales et nationales limitent la possibilité de développer les voyages organisés couvrant plusieurs pays. L'infrastructure routière défaillante

dans une grande partie du continent ne peut pallier les carences des services aériens.

Le développement du tourisme doit s'accompagner d'investissements dans les secteurs d'infrastructures clés tels que les transports, l'énergie et l'eau. Afin d'atteindre son potentiel touristique, l'Afrique devra relever plusieurs défis dont l'amélioration de la situation sécuritaire encore précaire dans certains pays, le développement des conditions sanitaires et la mise à niveau des compétences des professionnels du tourisme.

Le Maroc en Afrique et l'Afrique au Maroc : La radioscopie de destins liés

Le Maroc partage avec le continent africain une longue tradition de coopération diplomatique, économique et commerciale, intensifiée depuis le début des années 2000. En effet, la majorité des grands groupes marocains se sont implantés dans plusieurs pays d'Afrique subsaharienne selon une politique de « champions nationaux » et ont développé des stratégies de développement diversifiées et ce, sous différentes formes de partenariats (prise de participations, création de filiale, apport d'expertise, représentation). Cette internationalisation des grands groupes marocains touchent les secteurs d'activités clés de l'économie marocaine (banques, assurances, télécoms, BTP et Immobilier, TIC et média, mines, pharmaceutique, transport aérien), mais ce sont les secteurs bancaires et télécoms qui ont exploré en premier les opportunités de développement et de coopération économique avec les voisins africains.

La mise en place d'un cadre institutionnel plus souple et favorable aux échanges économiques et commerciaux avec les pays africains a largement contribué à cette stratégie d'expansion sur le continent : accords bilatéraux (14 conventions classiques fondées sur la clause de la « Nation la Plus Favorisée », 6 conventions commerciales de type préférentiel, accord relatif au système global de préférences commerciales), accords à caractère régional, assouplissement de la réglementation du contrôle des changes pour faciliter l'investissement en Afrique, 17 accords bilatéraux de promotion et de protection des investissements, 11 accords de non-double imposition. Au-delà des aspects économiques et commerciaux, le Maroc accompagne sa politique africaine d'actions visant également le développement des pays de l'Afrique : annulation de la dette des pays les moins avancés du continent, accueil des étudiants et des cadres dans les universités et les formations au Maroc, régularisation des subsahariens en situation irrégulière au Maroc.

Par ailleurs, le Maroc souhaite tirer avantage de son emplacement géographique privilégié et de ses relations avancées avec ses partenaires commerciaux européens, américains, golfiques et méditerranéens pour se positionner désormais comme un hub économique et financier vers le continent africain. Plusieurs initiatives en ce sens doivent être citées, et en particulier la mise en place de la plate-forme financière, Casablanca Finance City (CFC) qui vise à attirer les investisseurs internationaux et à leur fournir une infrastructure et des conditions adaptées leur permettant d'optimiser la rentabilité de leurs investissements dans des projets en Afrique du Nord, en Afrique de l'Ouest et en Afrique Centrale. A travers ce rôle de facilitateur dans les échanges commerciaux et financiers internationaux, le Maroc met l'accent sur la coopération triangulaire - forme de partenariat innovant et complémentaire de la coopération bilatérale – et s'inscrit dans le cadre d'une coopération à la fois Nord-Sud mais aussi Sud-Sud.

La dernière Tournée Royale en Afrique qui s'est tenue au cours des mois de février et mars 2014 et sanctionnée par la signature de plus de 90 accords (incluant des accords inter-gouvernementaux et accords Public/Privé) devant le Roi Mohammed VI au Mali, en Côte d'Ivoire, en Guinée et au Gabon, vient renforcer et consolider les efforts et investissements fournis par les acteurs privés marocains dans la mise en œuvre d'une politique de développement en Afrique, jusqu'alors déclinée de manière isolée par le secteur privé et public marocain, et qui à terme doit prendre la voie d'une stratégie nationale coordonnée et intégrée. Elle revêt par ailleurs un caractère inédit en poussant les marchés cibles au-delà des pays d'Afrique de l'Ouest ou francophone – les négociations pour des accords préférentiels avec la CEDEAO et la CEMAC ont connu des avancées notables lors de la Tournée Royale – et à adopter une approche régionale avec les CER (Communautés Economiques Régionales), en complément d'une approche bilatérale.

Le Maroc en Afrique : Etats des lieux des stratégies de développement des grands acteurs

Dans le secteur de la banque et de l'assurance

Le secteur bancaire marocain en Afrique

Depuis plus d'une décennie, les trois principaux groupes bancaires marocains (Attijariwafa Bank,

BMCE Bank et la Banque Centrale Populaire) à la recherche de nouveaux relais de croissance se sont lancés dans des politiques de conquêtes de marché en dehors des frontières chérifiennes, en particulier dans l'activité de Banque de Détail et ont réussi à mettre en place des filiales et des réseaux d'agences bancaires puissants dans les pays d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique Centrale.

Attijariwafa Bank, premier groupe bancaire marocain, est présent dans 12 pays d'Afrique et poursuit sa stratégie de développement en Afrique : l'année 2013 a été marquée pour le groupe Attijariwafa Bank par la signature des accords définitifs avec les autorités togolaises pour l'acquisition de 55% du capital de la Banque Internationale pour l'Afrique au Togo (BIA- Togo) et de l'ouverture de la succursale de la CBAO au Niger. De plus, une demande d'agrément a été déposée auprès des autorités du Bénin, en vue de l'ouverture d'une filiale ce qui permettra au groupe d'être présent dans les 8 pays de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA). Enfin, notons également qu'une demande d'agrément sera prochainement déposée aux autorités Tchadiennes, confirmant la volonté du groupe de s'implanter en Afrique Centrale.

BMCE Bank est la première banque marocaine à s'installer en Afrique subsaharienne à partir des années 1980 suite à la restructuration de la Banque de Développement du Mali, la première banque du pays. BMCE Bank intensifie ses efforts en Afrique avec une prise de participation dans la Congolaise de Banque (Congo-Brazzaville) en 2003 et surtout l'acquisition du réseau Bank of Africa en 2010 (deuxième réseau de l'UEMOA) et dont il détient actuellement 68.5% du capital. BMCE Bank poursuit sa stratégie de développement en Afrique subsaharienne en 2013 à travers l'implantation du groupe Bank of Africa au Togo et l'ouverture d'un bureau de représentation en Ethiopie, portant à 16 le nombre de pays d'implantation du Réseau de Bank of Africa. Elle est aujourd'hui présente dans environ 20 pays d'Afrique et est la seule banque marocaine à rayonner dans les zones africaines tant francophones qu'anglophones. L'ambition de la banque selon son président est d'être présente dans les 54 pays du continent africain dans les 10-15 prochaines années, et ce sur le segment de la banque de détail, mais également de la banque d'affaires à travers la création de la filiale BOA-Capital, qui vise à se positionner comme leader panafricain sur le continent.

La Banque Centrale Populaire est présente dans dix pays d'Afrique à travers ses trois filiales (réseau Banque Atlantique, Banque populaire maroco-guinéenne et Banque populaire maroco-centrafricaine). C'est en juin 2012 que la Banque Centrale Populaire a réellement donné un coup d'accélérateur à son implantation en Afrique à travers la signature d'un accord de partenariat stratégique avec Atlantic Financial Group, société de droit ivoirien qui contrôle le Groupe Banque Atlantique, pour le développement des activités bancaires dans 7 pays africains de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine. Ce partenariat consiste à créer une holding commune dénommée «Atlantic Bank International», à laquelle AFG apporte ses participations dans 7 banques africaines que sont les filiales de la Banque Atlantique en Côte d'Ivoire, au Sénégal, au Bénin, au Togo, au Burkina-Faso, au Mali et au Niger. En Côte d'Ivoire, le Groupe Banque Atlantique dispose du premier réseau d'agences et est classé 2ème en termes de collecte de ressources.

La présence des groupes bancaires marocains en Afrique, à travers ses capacités de collecte, a un **impact positif sur le financement de l'économie** (accès au crédit, augmentation du taux de bancarisation, facilitation des flux de capitaux sur le continent) : en 2013, Attijariwafa Bank a consacré 11% du total des crédits distribués aux économies subsahariennes, soit l'équivalent de 27.5 milliards MAD (+13% par rapport à l'exercice 2012), tandis que Bank of Africa a octroyé un montant équivalent (28 milliards MAD) de crédits à la clientèle (également +13% vs l'exercice 2012), traduisant ainsi le dynamisme de l'activité commerciale des banques.

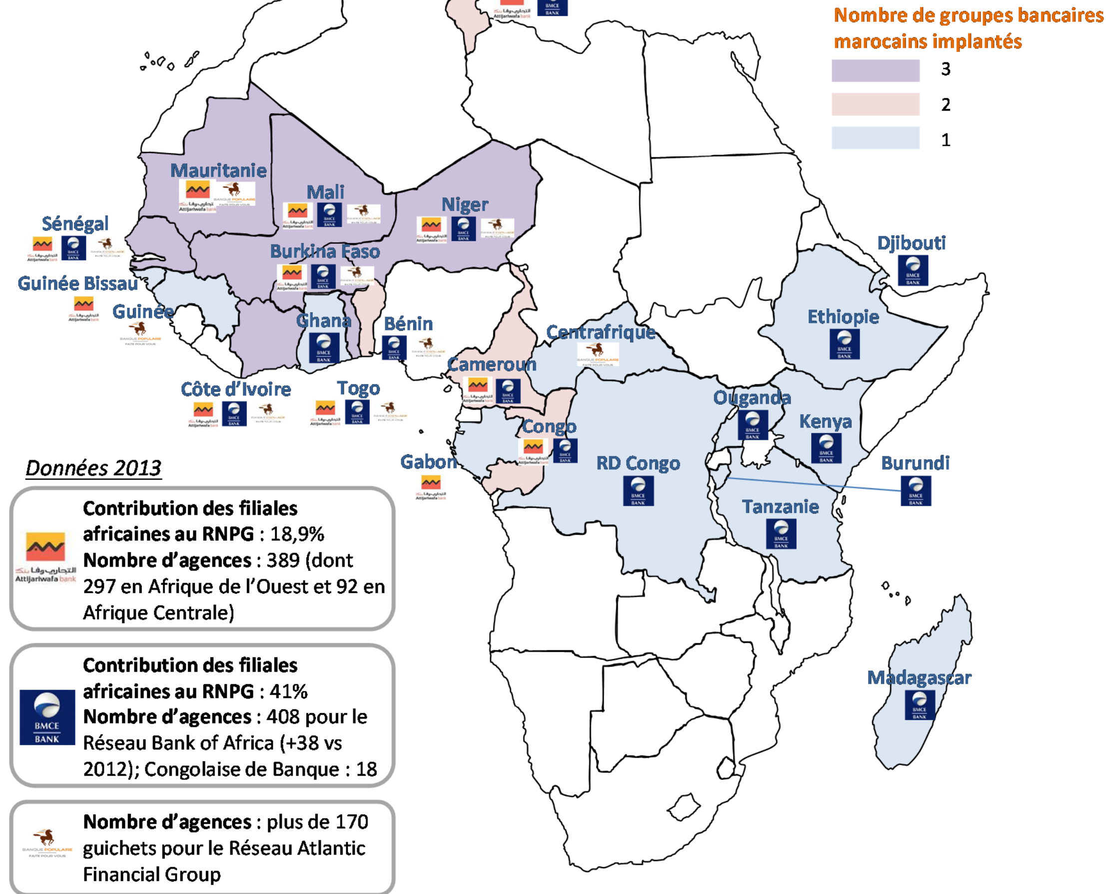
La Tournée Royale en Afrique a été l'occasion pour ces trois groupes bancaires marocains de confirmer leur engagement pour le développement des économies d'Afrique subsaharienne à travers la signature de 11 conventions pour la BCP, 9 conventions pour Attijariwafa Bank et 1 convention pour BMCE Bank, couvrant des domaines et des secteurs d'activités variés (financement des infrastructures, assistance des opérateurs agricoles, PPP, ciments, immobilier, etc). Ainsi, les groupes bancaires marocains, au-delà de la recherche de rentabilité et nouveaux relais de croissance, se positionnent désormais en Afrique comme des catalyseurs et financeurs du développement socio-économique du continent. En témoigne le partenariat mis en place entre la filiale Bank Of Africa – Côte d'Ivoire de BMCE Bank et le Ministère Ivoirien délégué chargé de l'Economie et des Finances lors de la Tournée Royale de février 2014 : la filiale bancaire s'est engagée à participer à la levée de fonds de l'Etat ivoirien (150 MMFCFA, soit environ 310 MUSD) destinés à financer le budget de l'Etat au titre de l'exercice 2014 et à lui apporter

son assistance technique et financière pour l'émission d'un emprunt obligataire de 500 MUSD sur les marchés financiers internationaux. Les résultats ont été immédiats : en 48 heures, la levée de fonds a été entièrement souscrite sous forme de Bons du Trésor.

(dont 1/3 dans la branche vie et 2/3 dans la branche non-vie) :

→ **Saham Assurances**, filiale du Groupe Saham, a acquis en 2010 le Groupe Colina, premier assureur de la zone africaine CIMA (Conférence

Pays de présence des groupes bancaires marocains en Afrique



Institut Amadeus, Sources : Rapports annuels banques

Les assureurs marocains en Afrique

Dans le secteur de l'assurance, les compagnies marocaines occupent la seconde place sur le continent africain après l'Afrique du Sud, sur un marché, qui certes ne représente que 1.5% du marché mondial (soit 72 milliards USD), mais qui présente un taux de croissance de 9% par an sur la dernière décennie, alors même que le taux de croissance mondial du secteur de l'assurances n'atteint que 4.4% sur la même période.

Les quatre principaux assureurs marocains sont présents sur le continent africain où ils génèrent un chiffre d'affaires annuel de plus de 27 milliards MAD

interafricaine des Marchés d'Assurance), lui permettant ainsi de pouvoir s'implanter dans 13 pays du continent africain. En 2012, il acquiert Global Alliance Seguros Angola, première compagnie privée du pays avec 16% d'un marché en forte croissance, puis en 2013 il fait l'acquisition de Mercantile Insurance, compagnie particulièrement présente en assurance vie, santé et multirisques au Kenya. Saham Assurances réalise une performance de 2.1 milliards MAD de primes sur le continent africain, dont plus de 80% dans la branche non-vie.

→ **Wafa Assurance,** filiale du groupe Attijariwafa Bank spécialisée dans l'assurance vie, s'est

adossée à Attijariwafa Bank Tunisie dans sa stratégie d'internationalisation pour son premier essai. Après l'obtention de l'agrément en 2012 de la part des autorités tunisiennes pour exercer le métier d'assurance avec Attijariwafa Bank Tunisie, Wafa Assurance a déployé la stratégie marocaine de bancassurance en Tunisie, permettant d'obtenir rapidement de bons résultats : en l'espace de 7 mois d'activité, la filiale tunisienne a réalisé un chiffre d'affaires de 89.6 millions MAD et a pu capter une part de marché comprise entre 6 et 7% dans la branche Vie. Wafa Assurance cible actuellement les pays d'Afrique subsaharienne (Côte d'Ivoire, Gabon, Cameroun, Congo) par la création de nouvelles entités, à l'instar du modèle tunisien.

→ **RMA Watanya,** compagnie d'assurance du groupe FinanceCom, a commencé sa stratégique d'internationalisation en Afrique subsaharienne en acquérant en mars 2014 4 sociétés d'assurance opérant dans la branche vie et non-vie et présentes dans trois pays : Côte-d'Ivoire, Cameroun et Togo. Par ailleurs, RMA Watanya ambitionne également de créer de nouvelles entités en « Greenfield », d'être présent dans plus d'une dizaine de pays africains à horizon 2020 et de réaliser un montant cumulé de primes de 400 à 500 millions USD.

→ **Atlanta Assurance**, filiale du groupe Holmarcom, a choisi une stratégie d'internationalisation différente de ses consœurs en rejoignant le réseau panafricain d'assurances Globus en 2013. A travers cette intégration, Atlanta Assurance pourra répondre aux offres des grandes entreprises multinationales.

Les perspectives de croissance et de développement du secteur bancaire et financier sur le continent africain sont encourageantes et engagent plus fortement les groupes marocains à intensifier leurs activités dans la bancassurance, le logement social, le Project Finance ou bien le mobile banking, dans le cadre d'un partenariat gagnant-gagnant.

Dans le secteur des télécommunications

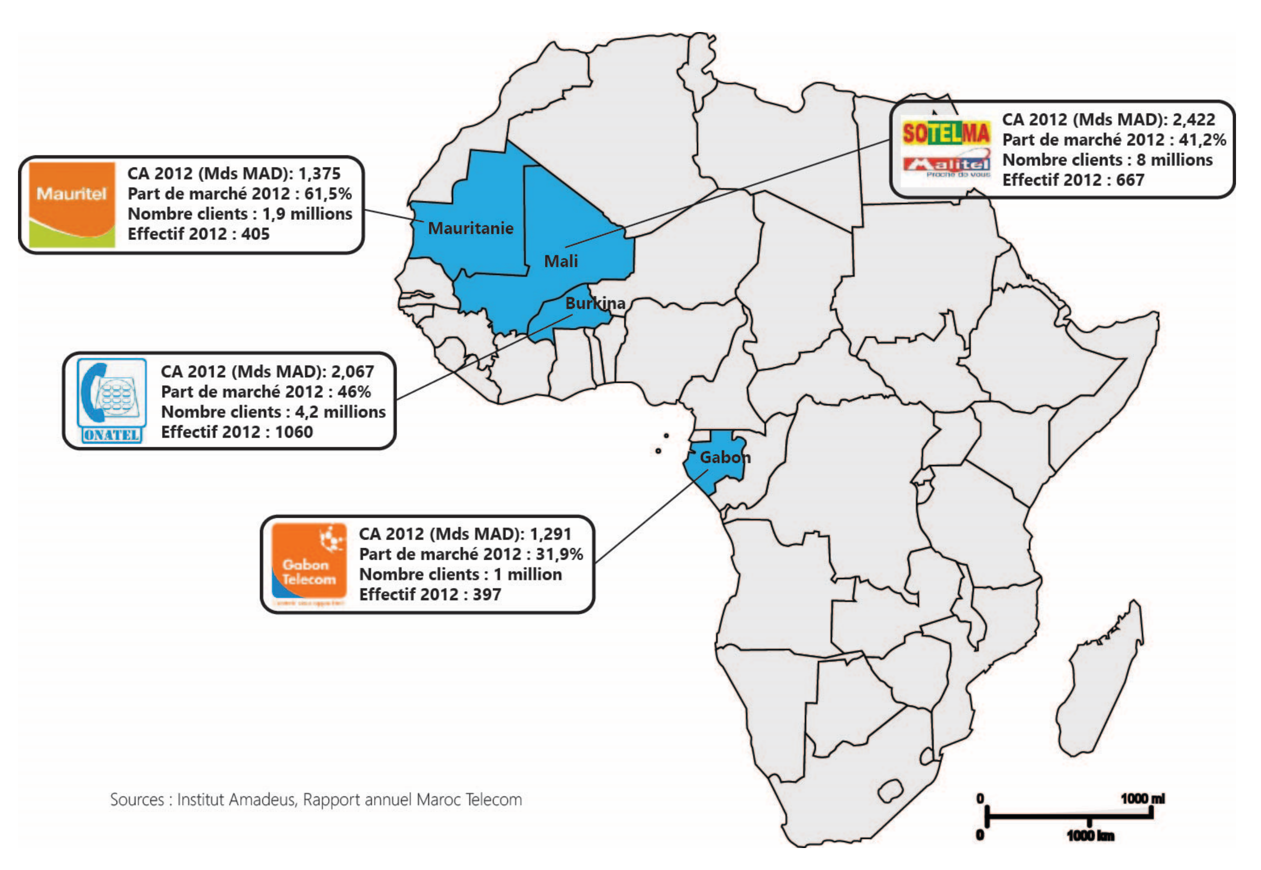
Le secteur des télécoms représente un des plus dynamiques en termes de stratégie d'internationalisation des groupes marocains en Afrique : rapidement après la prise de participation du groupe Vivendi dans le capital de Maroc Telecom, l'opérateur historique marocain a acquis en 2001 54% du capital de Mauritel, l'opérateur historique des télécommunications de Mauritanie. Puis se sont succédées la prise de participation en 2006 dans Onatel (l'opérateur historique des télécommunications du Burkina Faso), celle en 2007 dans Gabon Télécom SA (l'opérateur historique des télécommunications au Gabon), et enfin celle en 2009 dans Sotelma, l'opérateur historique des télécommunications au Mali. Cette volonté d'expansion africaine a répondu à une logique de recherche de relais de croissance et des critères de choix rigoureux, étant donné la forte intensité capitalistique du secteur des télécommunications : clarté du cadre réglementaire, attractivité de l'environnement des affaires, lisibilité des règles de gouvernance des entreprises, stabilité politique, potentiel du marché, et des prises de participations majoritaires afin de disposer de la marge de manœuvre nécessaire au développement des filiales.

Maroc Telecom est ainsi présent dans 5 pays du continent africain, couvrant une population de 72 millions d'habitants, et réalise un chiffre d'affaires de 28.55 milliards MAD en 2013, dont 25% environ sont réalisés dans ses 4 filiales africaines. Les investissements bruts du Groupe en Afrique se sont élevés à 1.6 milliards MAD en 2012, soit 30% des investissements totaux. Notons en outre le projet d'infrastructures de câble à fibre optique « Trans Africain » de Maroc Telecom, qui devrait permettre de relier le Maroc avec les pays d'implantation de ses filiales (Mauritanie, Mali, Burkina Faso) sur 5.698 km de fibres optiques et ayant nécessité un investissement proche de 19 millions €. Le tronçon malien, qui relie la ville de Sikasso (à la frontière entre la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso) à Gogui (frontière Mauritanie) sur une longueur de 1 064 km et qui a nécessité un investissement d'environ 6 millions €, a fait l'objet d'une inauguration lors de la Tournée Royale en février 2014 en présence du Roi Mohammed VI et du Président de la République du Mali, Ibrahim Boubacar Keïta.

Enfin, dans le cadre du rachat par l'émirati Etisalat de la participation de Vivendi dans Maroc Telecom, ce dernier vient de signer un accord en mai 2014 lui permettant d'acquérir 6 filiales télécoms d'Etisalat pour un montant de 650 millions USD. Cette signature va permettre à Maroc Telecom d'étendre son expansion africaine à travers l'implantation dans de nouveaux pays (Bénin, Côte d'Ivoire, Niger, République Centrafricaine et Togo) et de consolider sa présence sur un marché où il est déjà présent (Gabon, marché où, après rapprochement, le parc

Maroc Telecom compterait 1.2 millions de clients, juste derrière le numéro un du pays Airtel Gabon).

démographique galopant du continent africain – l'Afrique compte 1.1 milliards d'habitants en 2013



Dans le BTP et l'immobilier

Dans le domaine du BTP, le groupe familial marocain **Somagec** (Société maghrébine de génie civil), leader des infrastructures maritimes et portuaires, se distingue particulièrement dans sa stratégie d'implantation en Afrique. Le groupe a créé une filiale en 2005 en Guinée Equatoriale (Somagec GE), qui compte 2500 employés et est particulièrement active dans le pays (réalisation d'un réseau d'eau potable à Bata (la capitale continentale), achèvement des ports de Malabo, Kogo et Annobón). Il réalise également des opérations au Sénégal (construction du pôle de commerce du Port autonome de Dakar, appel d'offres remporté en 2006) et porte désormais ses ambitions sur d'autres marchés subsahariens porteurs dans les chantiers maritimes : Bénin, Togo, Mauritanie et Angola. Le groupe est devenu un acteur incontournable du développement des infrastructures en Afrique de l'Ouest et en Afrique Centrale, éléments nécessaires pour désenclaver le continent et favoriser les échanges commerciaux.

Les grands groupes marocains du secteur immobilier sont également particulièrement actifs sur le continent africain, en témoignent les stratégies adoptées par le groupe Addoha et Alliances. En effet, au vue du développement et devrait atteindre une population de 2.4 milliards à horizon 2050 - ainsi que de la croissance économique sans précédent des villes africaines – selon une étude de A.T. Kearney, 8 villes africaines, dont Addis-Abeba, Nairobi, Johannesburg, Cape Town et Tunis, vont concurrencer d'ici 10 à 20 ans les grandes mégalopoles mondiales - , les besoins des villes africaines vont s'accroître de manière vertigineuse et elles constituent donc un marché à fort potentiel pour les promoteurs immobiliers marocains dans le domaine du logement et en particulier de l'habitat social.

Le Groupe Addoha, dirigé par Anas Sefrioui, leader sur le marché de la promotion immobilière et du logement social au Maroc, est présent depuis 2011 dans 7 pays subsahariens (Côte d'Ivoire, Cameroun, Guinée-Conakry, Gabon, Burkina Faso, Congo-Brazzaville et Mali) à travers ses deux fleurons, le promoteur immobilier Addoha et le cimentier Ciments de l'Afrique. La Tournée Royale de février 2014 a donné une nouvelle impulsion à l'expansion du groupe sur le continent africain : de nouveaux accords et conventions ont été signés par le groupe et notamment un nouveau projet industriel lancé à Bamako portant sur la construction dans les 20 prochains mois d'une cimenterie qui développera une capacité de production de 500 000 t/an et dont

l'investissement sera de l'ordre de 30 millions €. Au Ghana, le Groupe annonce un investissement d'un montant de 2.5 milliards MAD portant sur la construction de 10 000 unités de logements ainsi qu'un projet de cimenterie, nécessitant un investissement de 600 millions MAD. Ainsi, le groupe ambitionne un chiffre d'affaires en Afrique de 2 milliards MAD à horizon 2015-2016, soit 20 à 25% du CA total et vise déjà de nouveaux marchés, tels que l'Angola, le Bénin, la Tanzanie, et le Rwanda.

Le promoteur immobilier **Alliances**, quant à lui, a dévoilé en novembre 2013 sa stratégie d'expansion sur le continent africain. Celle-ci a nécessité une phase préparatoire de deux années qui doit déboucher sur la mise en place de mégaprojets dans les pays suivants : Sénégal, Côte d'Ivoire et Congo. Les objectifs du groupe sont ambitieux puisque le cap est fixé pour réaliser 30% du CA groupe en Afrique à horizon 2016.

→ Au Congo-Brazzaville, une commande publique d'un montant de 195 millions € a été passée à la filiale du groupe EMT Bâtiment, spécialisée dans le secteur du BTP. Cette commande porte sur un programme de construction de 3.250 unités d'habitation ainsi que la viabilisation d'un pôle urbain sur plus de 100 ha.

→ En Côte d'Ivoire, une convention a été signée avec le gouvernement pour la livraison de 10.000 logements sociaux ainsi que de 4.000 logements moyen et haut standing.

→ Au Sénégal, le projet consiste au développement d'un pôle urbain d'une superficie de 375 ha à réaliser en 4 phases sur une période de 6 à 8 ans.

→ Enfin, en marge de la dernière visite royale, le groupe Alliances a signé un important partenariat avec le Ministère Malien de la Défense, l'engageant à fournir son expertise dans la valorisation du patrimoine foncier de ce département.

Enfin, citons l'introduction d'un troisième opérateur marocain de taille sur le marché africain, le Groupe Palmeraie Développement, qui vient de signer des accords portant sur la construction de 10.000 logements sociaux et d'un complexe hôtelier en Côte d'Ivoire.

L'immobilier représente ainsi un nouveau pilier d'investissement dans lequel le Maroc a une carte à jouer importante sur l'échiquier africain, au vu de l'expertise que possède le secteur privé marocain.

Dans les phosphates

Le champion chérifien des phosphates et produits dérivés, l'OCP, présent sur l'intégralité de la chaîne de valeur du phosphate, depuis l'extraction jusqu'à sa transformation chimique avec un chiffre d'affaires 2013 de 46 milliards MAD, se positionne comme un acteur engagé et responsable pour la sécurité alimentaire mondiale et un développement durable vis-à-vis de l'environnement. En particulier, soucieux de privilégier la coopération Sud-Sud, l'OCP entretient une vision durable vis-à-vis du continent africain et s'est engagé dans une politique de sécurisation alimentaire et d'accompagnement de la révolution verte en Afrique depuis plus de 4 ans à travers une batterie d'actions concrètes permettant de soutenir la production agroalimentaire de l'Afrique.

Le continent africain subsaharien représente 18% des terres arables mais seulement 1% de la consommation mondiale d'engrais, soit un ratio inférieur aux standards requis pour un développement agricole harmonieux et la sécurisation de l'approvisionnement du continent pour sa consommation intérieure[63]. Par ailleurs, pour faire face à l'explosion démographique du continent, les besoins en engrais sont appelé à augmenter de manière massive (estimées à 4 millions de tonnes en 2012, les besoins en engrais en 2017 sont évalués à plus de 6 millions de tonnes) :

→ Ainsi chaque année, quelle que soit la demande mondiale, un volume de production est dédié à pour la couverture de la demande en fertilisants de l'Afrique : les volumes d'engrais exportés par l'OCP en Afrique ont été multipliés par 10 en 5 ans, entre 2007 et 2012 pour atteindre 506.000 tonnes à destination de plus de 14 pays africains.

→ Par ailleurs, au-delà des investissements consentis dans la production pour couvrir la

[63] La 5ème conférence Argus FMB Africa Fertilizer (février 2014 à Marrakech) a permis aux professionnels du secteur de rappeler la faible consommation d'intrants à travers le continent africain et ses conséquences sur la production et sur la sécurité alimentaire du continent. L'Afrique subsaharienne utilise en effet 8 kg d'engrais par ha et par an, alors que l'Asie en consomme 200 kg.

demande africaine, l'OCP apporte son expertise et son savoir-faire technique aux agriculteurs africains, à travers le soutien de projets d'amélioration des rendements agricoles au Sénégal, dans le cadre de sa stratégie de révolution verte.

→ Enfin, l'OCP investit dans la recherche et l'innovation et a développé et commercialisé dès 2012 une gamme de produit fertilisant (Terractiv) adapté aux besoins des terres africaines et permettant de pallier les carences de ces terres, et de surcroît accessible d'un point de vue tarifaire pour les agriculteurs africains. Il est particulièrement adapté pour les cultures de cacao, de coton et de maïs et est déjà utilisé par le Ghana, la Côte d'Ivoire et le Bénin.

La récente Tournée Royale a été l'occasion de confirmer l'engagement de l'OCP pour un approvisionnement stable et soutenable pour le continent Africain, puisque le groupe a annoncé lors du forum économique Maroc-Mali à Bamako en mars 2014 la construction d'une usine de production d'engrais sur la plate-forme de Jorf Lasfar, qui sera totalement dédiée à l'approvisionnement du continent africain et dont la capacité de production cible est de 1 million t/an. Elle sera opérationnelle à la fin de l'année 2014 et nécessitera un investissement financier de 600 millions USD. En outre, un protocole d'accord relatif à un partenariat stratégique entre les gouvernements marocains et gabonais a été conclu le 6 mars 2014 afin d'utiliser les ressources naturelles des deux pays (phosphates pour le Maroc et gaz pour le Gabon) pour produire des engrais phosphatés entièrement destinés à alimenter les besoins des pays subsahariens : la construction de deux complexes industriels dans les deux pays (investissement de 2.3 milliards USD et prévision de création de 5 000 emplois directs et indirects dans les deux pays) permettra de porter la production à 2 millions de t/an à horizon 2018 et de couvrir environ 30% des besoins d'engrais du continent. Cette dernière initiative se dessine comme un exemple de coopération Sud-Sud renforcée car portée par deux pays africains à portée continentale et fait figure d'initiative majeure de la dernière Tournée Royale.

Dans le secteur de l'énergie et des mines

Les réalisations du Maroc dans le secteur de l'énergie et des mines ont permis des avancées notables pour le pays en termes de développement économique et social. A travers une stratégique volontariste et la mise en place du Programme d'Electrification Rurale Globale (PERG) par l'Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable, le Maroc a atteint un taux d'électrification de plus de 98% contre 18% seulement en 1995 et a impacté une population de 12 millions d'habitants environ, soit 1/3 de la population totale marocaine. Par ailleurs, le Maroc s'est récemment lancé dans des projets massifs de production d'énergies renouvelables (énergie solaire et éolien), afin de diminuer sa dépendance énergétique et opérer le processus de transition énergétique vers des énergies propres.

Ces expériences réussies peuvent être largement dupliquées sur le continent africain qui compte un taux d'électrification très faible (38%), ce qui entrave le développement économique et social des pays africains. Ainsi l'ONEE a conclu au Sénégal deux contrats d'électrification des zones rurales et a créé deux filiales locales pour la gestion des deux concessions : Sénégal COMASEL de Saint-Louis et COMASEL de Louga. Les deux filiales assurent la gestion des concessions de distribution d'électricité pour une durée de 25 ans dans les régions de Saint Louis-Dagana-Podor (510 villages, 19 574 clients, dont 5719 foyers en solaire) et Louga-Kébémér-Linguére (370 villages, 11 826 clients, dont 1852 foyers en solaire). Le budget alloué à ces opérations est de 12 milliards de francs CFA pour la concession de Saint Louis et de 10 milliards de francs CFA pour la concession de Louga, soit un budget global de 22 milliards de francs CFA (33.5 millions €). Autre point d'ancrage majeur dans le domaine de l'énergie, l'assistance technique et le transfert de savoir-faire apporté par l'ONEE à plusieurs autres pays africains dont la Gambie, la Sierra Leone, le Mali, la Mauritanie, le Tchad, le Niger et le Cap-Vert.

En outre, la Tournée Royale 2014 a donné une impulsion nouvelle au secteur des mines comme nouvel axe d'ancrage du Maroc dans les pays africains. Ainsi plusieurs conventions et accords portant sur la coopération dans ce domaine ont vu le jour : au Gabon, l'Office national des hydrocarbures et des mines (ONHYM) a conclu un partenariat avec la Société équatoriale des mines (SEM) et en Guinée, la société Managem a établi un partenariat prometteur avec le guinéen Soguipami.

Dans les transports et la logistique

Les infrastructures de transport et de logistique constituent un des facteurs clés de la compétitivité d'une économie ouverte vers l'extérieur. Ainsi la compagnie aérienne nationale, la Royal Air Maroc, qui transporte annuellement 6 millions de passagers, assure 31 liaisons régulières entre le

Maroc (depuis l'aéroport international de Casablanca) et l'Afrique : la plateforme de transport Casablanca accueille 1.2 millions de passagers par an sur les vols africains, ce qui la positionne comme premier hub aérien africain pour les trajets de transport entre l'Afrique et l'Europe. En effet, désormais pour se rendre en Afrique subsaharienne depuis le Maroc, il n'est plus nécessaire de passer par Paris, comme ce fut longtemps le cas auparavant. Des ouvertures de ligne en Afrique sont prévues courant 2014 : Ndjamena, capitale du Tchad et Abuja, capitale du Nigéria.

Par ailleurs, le Maroc a investi dans des infrastructures de qualité, souvent dans le cadre de PPP permettant de financer et mettre en place des grands projets d'envergure, et souhaite mettre à profit son expertise et son savoir-faire au service de la compétitivité des entreprises africaines. En ce sens, le nouveau port de Tanger MED ouvert sur les axes est-ouest et nord-sud et inauguré en 2007, permet une desserte régulière de 20 pays africains et assure 34 liaisons hebdomadaires en Afrique de l'Ouest et Afrique Centrale.

Le Ministère Marocain de l'Equipement, du Transport et de la Logistique, a inscrit dans ses priorités « *de faire du pays une véritable plateforme charnière des échanges commerciaux entre l'Europe, le Moyen-Orient et l'Afrique en capitalisant sur la position géographique privilégiée du Maroc, mais également de mettre à disposition de ses pays voisins son expertise et son savoir-faire dans le domaine* ». Un mémorandum d'intention a été signé en mars 2014 avec l'Etat Ivoirien et intégrant dans le partenariat Attijariwafa Bank ainsi que la filiale ADM Projet d'Autoroute du Maroc pour l'assistance technique et l'accompagnement dans la mise en place de l'ambitieux programme autoroutier de la Côte d'Ivoire qui vise à doter le pays de plus de 1.500 km d'autoroutes à l'horizon 2020. La Banque marocaine a signé un autre mémorandum d'intention avec le Port autonome d'Abidjan, afin de l'assister dans la réalisation de ses programmes d'investissements dans l'infrastructure portuaire.

Dans l'industrie pharmaceutique

L'industrie pharmaceutique marocaine est dotée d'entreprises nationales innovantes qui ont saisi l'opportunité africaine depuis quelques années. Bien que l'Afrique ne représente que 2% de la consommation mondiale de médicaments, la demande devrait s'accroître rapidement dans les prochaines années au vu de la croissance économique et démographie du continent, opportunité que les deux pharmaciens marocains, Cooper Pharma et Sothema, souhaitent saisir.

Le groupe Cooper Pharma dispose déjà d'une importante présence commerciale dans environ une vingtaine de pays africains et en particulier dans les pays suivants : Sénégal, Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Bénin, Togo et Gabon. Un projet de construction d'un nouveau site industriel en Côte d'Ivoire est actuellement en préparation et servira de plateforme industrielle pour couvrir tous les marchés et optimiser la capacité de réactivité commerciale du pharmacien sur ces marchés à travers la refonte de sa politique de distribution.

Sothema a inauguré en mars 2013 sa filiale Dakaroise, baptisée West Afric Pharma, en présence du Roi Mohammed VI et du Président Sénégalais Macky Sall. La production pharmaceutique de cette usine concerne des médicaments génériques destinés à soigner les pandémies les plus répandues de la région (paludisme, diarrhées chroniques, choléra) et vise l'ensemble des 8 pays de la zone UEMOA et plus largement les pays d'Afrique francophone. Il a par ailleurs signé une convention de partenariat avec le Ministère de la Santé de Guinée-Bissau afin d'apporter son expertise et son assistance technique dans le cadre de la construction d'un environnement législatif de l'industrie pharmaceutique du pays.

Les investissements marocains dans l'industrie pharmaceutique vers l'Afrique s'élèvent à environ 300 millions MAD et confirment la montée en valeur ajoutée des investissements marocains en Afrique subsaharienne.

Dans l'agroalimentaire et la distribution

Selon un rapport publié par la Banque mondiale en 2013, les projections établies sur les perspectives du marché africain de l'alimentaire et des boissons, tablent sur plus de 1 000 milliards USD d'ici 2030, alors qu'il ne représente actuellement que 313 milliards USD, soit des perspectives très encourageantes pour des débouchés à l'export des agro-industriels marocains, engagés dans une stratégie agroalimentaire volontariste à travers le Plan Maroc Vert. Les produits alimentaires représentent 18.6% des exportations marocaines à destination du continent africain (Source : Office des changes 2013) et sont portés par plusieurs acteurs nationaux dont Unimer et Cosumar.

Au-delà des actions engagées de l'OCP dans le domaine et déjà évoquées précédemment, on compte la holding Sanam, dirigée par Saïd Alj, qui réalise de belles performances dans l'agro-alimentaire à travers sa filiale Unimer, spécialisée

dans la conserverie des produits de la mer et qui exportent ses produits vers plusieurs pays du continent africain : Sénégal, Guinée, Togo, Bénin, Niger, Nigéria, RD Congo et Afrique du Sud. Dans le sillage de la dernière Visite Royale, un mémorandum d'entente pour l'implantation d'un complexe de transformation et de valorisation de poisson pélagique du groupe Unimer en République de Côte d'Ivoire a été signé par Kobenan Kouassi Adjoumani, Ministre des Ressources Animales et Halieutiques et Sail Alj.

Le groupe Cosumar, unique sucrier du Maroc, a affiché, et ce dans le cadre de ses objectifs de croissance annoncés dans la feuille de route du projet d'entreprise « Cap vers l'Excellence 2016 » son ambition de se développer à l'international et en particulier en Afrique qui représente un déficit en matière de sucre de 6 millions de tonnes par an. Cosumar a ainsi initié le projet de développement intégré au Soudan (Projet Gafa Sugar Co) et explore actuellement des nouvelles pistes d'implantation dans plusieurs autres pays africains à travers des partenariats ou des alliances.

Par ailleurs, une convention-cadre relative à la mise en œuvre d'un programme de partenariat entre la société MedZ et le ministère gabonais de l'Agriculture, de l'élevage, de la pêche et de la sécurité alimentaire pour la réalisation de zones d'activités de nouvelle génération, particulièrement dans le secteur agro-industriel, a été signée par le président du directoire de MedZ, Omar El Yazghi et Luc Oyoubi, Ministre de l'Economie, de l'Emploi et du Développement Durable du Gabon.

Enfin, un nouveau point d'ancrage marocain en Afrique concerne le secteur de la distribution. En effet, la formation d'une classe moyenne importante en Afrique et son désir de consommer ainsi que le taux d'urbanisation en forte expansion, a nourri la réflexion chez le distributeur marocain Marjane Holding, filiale de l'ONA et implanté dans les grands pôles urbains marocains, qui projette de partir à la conquête de ce marché dès 2017, soit en propre soit via des alliances. Des négociations avec le Sénégal sont actuellement en cours, avec l'accompagnement d'Attijariwafa Bank déjà implanté dans ce pays.

Y-a-t-il une place pour les PME/PMI ?

Lorsque l'on observe la cartographie de la présence marocaine en Afrique, on constate que peu de PME marocaines sont parties à la conquête des marchés africains de manière isolée et/ou sans le support d'un champion national – alors qu'elles représentent un poids important dans le tissu économique marocain, plus de 90% du tissu productif marocain pour seulement 1/3 des exportations totales marocaines - , et cela pour plusieurs raisons : manque d'intérêt, taille critique non atteinte, méconnaissance des opportunités commerciales offertes par le continent, insuffisance des mécanismes d'accompagnement à l'export et l'investissement à l'étranger, difficulté d'accès aux financements, insuffisance des mécanismes d'assurance à l'export en faveur des PME, faible soutien des opérations d'ouverture de lignes de crédit pour la garantie de paiement des transactions commerciales, etc.

Les PME/PMI gagneraient à être plus fortement intégrées dans la stratégie nationale de promotion des exportations marocaines en Afrique car elles portent le potentiel d'une contribution importante à l'augmentation des échanges commerciaux marocains avec le continent. C'est dans cette logique que les efforts de Maroc Export sont dirigés : l'organisme a multiplié les caravanes à l'export en direction de l'Afrique et lancé un certain nombre de programmes, dont le dernier en date est «Key Export», regroupant 6 programmes de soutien dans le cadre de la stratégie Maroc export Plus et visant à cibler les marchés de niche peu ou pas encore couverts par les exportations marocaines et à fort potentiel. Le secteur de l'électricité était le plus représenté lors des caravanes, suivi par le BTP et le secteur industriel.

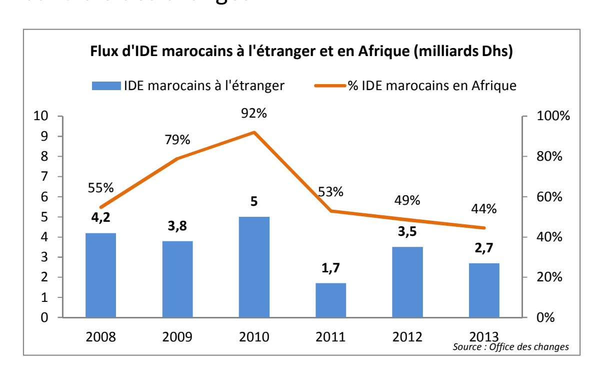
L'investissement l'emporte-t-il sur l'export ?

Des IDE marocains sur le continent africain en cours de diversification

L'afflux d'IDE en Afrique a été spectaculaire au cours de la dernière décennie : en effet, depuis le milieu des années 90, les entrées d'IDE sont devenues la principale source de financement extérieur des pays africains. Ainsi, selon la CNUCED, l'Afrique a enregistré un taux d'accroissement annuel moyen de ses flux d'IDE de 10.7% sur la période 2003-2012, alors que le niveau mondial se situait à 8.4% sur la même période, et que pour les pays développés, ce taux était seulement de 3.8%. Les 10 dernières années de croissance soutenue en Afrique ont doté les ménages d'un pouvoir d'achat supérieur, attirant aujourd'hui les investisseurs au même titre que les ressources naturelles. Par ailleurs, l'urbanisation rapide des populations africaines nourrit aussi la demande pour de nouveaux types de biens et services. Enfin, mis à part l'Egypte, la Libye et la Tunisie, la continuité et la stabilité politique dans les pays à revenus intermédiaires améliorent l'environnement des affaires et favorisent ainsi les investissements à long terme.

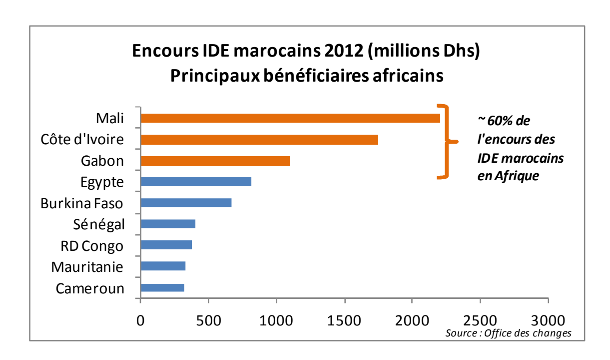
Les flux d'IDE à destination de l'Afrique se sont chiffrés à **56 milliards USD en 2013** (contre 55 milliards USD en 2001), soit 3.9% des flux totaux mondiaux. Ils se concentrent principalement dans les industries extractives (pétrole, gaz, mines) et de plus en plus dans les secteurs productifs et les services à plus forte valeur ajoutée.

Les flux d'IDE marocains à l'étranger se sont élevés à **2.7 milliards MAD en 2013**, dont **44%** sont à destination du continent africain (soit **1.2 milliards MAD**). Les IDE marocains à destination du continent africain ont connu un niveau record en 2010, où ils ont atteint **4.6 milliards MAD** (92% des flux d'IDE marocains à l'étranger). Les **IDE réalisés par le Maroc en Afrique** restent donc très modestes par rapport aux flux totaux d'IDE entrants en Afrique, malgré une réglementation assouplie au niveau du contrôle des changes[64].



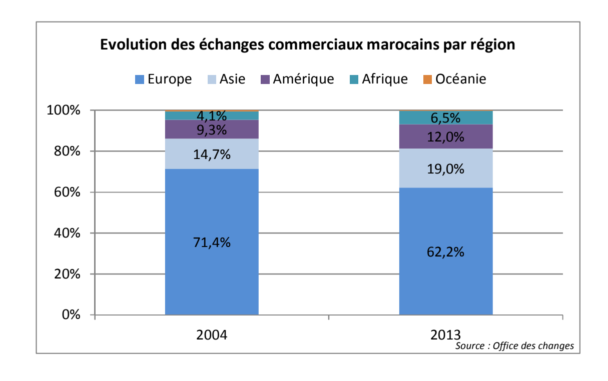
L'encours des investissements marocains en Afrique totalise un montant 2012 de **8.5 milliards MAD** et représente 46.8% de l'encours total des investissements marocains à l'étranger. Les flux se concentrent principalement sur trois pays d'Afrique subsaharienne (**Mali, Côte d'Ivoire et Gabon**), qui à eux trois totalisent quasiment **60%** du stock d'IDE marocains en Afrique et près de **30%** du stock d'IDE marocains à l'étranger. Notons également le cas du **Togo**, qui en 2013 fait son entrée dans les destinations des IDE marocains avec un flux 2013 de 323 millions MAD.

Quant aux secteurs d'activités dans lesquels le Maroc investit, sans grande surprise, on retrouve **les banques et organismes financiers** puis les **télécommunications** qui totalisent respectivement 50% et 25% de l'encours 2012 des IDE marocains en Afrique. Les avancées récentes dans les secteurs de l'immobilier (Addoha, Alliances, Palmeraie Développement) et de l'assurance depuis 2012 devraient permettre à ces deux secteurs de se positionner avec fermeté dans le paysage des IDE marocains en Afrique : en 2013, l'immobilier représentait 20% des IDE marocains en Afrique et le secteur des assurances 13%.



Les échanges commerciaux du Maroc vers le continent africain : un levier en progression mais encore sous-exploité

La répartition géographique des échanges commerciaux du Maroc avec l'extérieur fait apparaître **l'Afrique comme le 4ème partenaire commercial régional du Maroc** avec une part de **6.5%** du commerce extérieur total marocain. On retrouve l'Europe en première position avec 62.2% du total des échanges (avec comme partenaires historiques la France et l'Espagne), puis l'Asie et l'Amérique, avec des parts respectives de 19% et 12%[65].



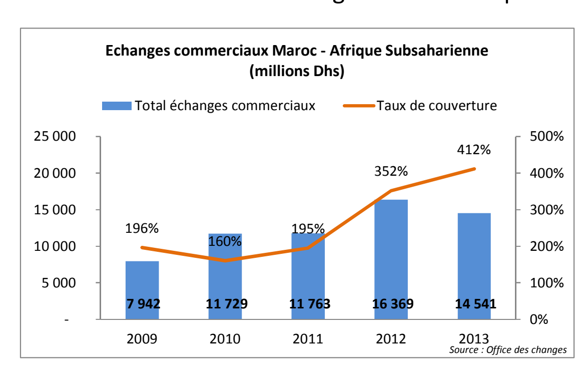
L'évolution de la **part de l'Afrique** dans les échanges commerciaux du Maroc avec l'extérieur fait apparaître un gain de **2,4 points seulement sur une décennie (2004-2013),** alors que les parts perdues par l'Europe sur la même période (-9,2 points, en raison de la crise économique et financière qui touche le Vieux Continent) ont été gagnées principalement par le continent asiatique (+4,3 points) et le continent américain (+2,7 points). En

[64] Le plafond des investissements marocains autorisés en Afrique a été relevé de 30 à 100 millions MAD en 2011, afin d'encourager l'implantation des entreprises marocaines en Afrique (ce plafond est de 50 millions MAD pour les autres continents). Par ailleurs, un fond spécial doté de 200 millions MAD a été créé afin de renforcer la présence des opérateurs privés marocains sur le marché africain.

[65] Source : Office des Changes, données 2013

excluant les pays d'Afrique du Nord, on tombe rapidement à une part des échanges commerciaux entre le Maroc et l'Afrique subsaharienne de **2.6%** pour un volume total d'échanges de **14.5 milliards MAD** pour l'année 2013 et qui concerneraient 930 entreprises marocaines (Source : Maroc Export).

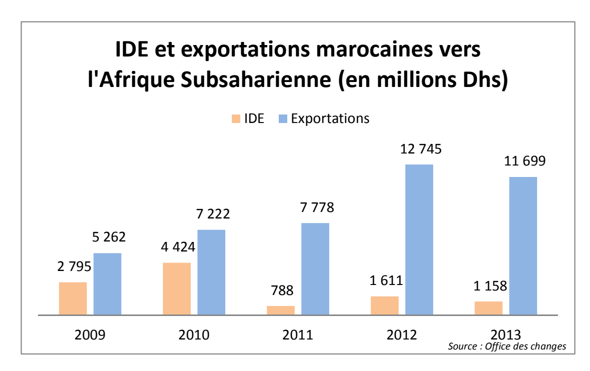
Bien qu'en progression constante - le volume des échanges a quasiment doublé sur la période 2009-2013, et ce principalement grâce à l'accroissement des exportations comme le montre le taux de couverture des importations par les exportations qui est en augmentation constante et avoisine les 400% en 2013 - le potentiel économique des relations commerciales entre le Maroc et la région subsaharienne est encore largement sous-exploité.



Par ailleurs, le Maroc achète principalement des matières premières en Afrique (le gaz de pétrole et autres hydrocarbures qui représentent 54% des produits importés de l'Afrique en 2013[66]) et y exporte des produits manufacturés (préparations de conserves de poissons et crustacés, huiles de pétrole et lubrifiants, engrais naturels et chimiques, voiture de tourisme sont les 4 principaux postes). Cette typologie d'échanges commerciaux peut s'identifier aisément à des relations traditionnelles Nord-Sud avec le Maroc qui exporte des produits finis ou semi-finis en Afrique et qui y achète des produits de base ou faiblement transformés.

Enfin, on constate que les principaux clients du Maroc en Afrique subsaharienne sont des économies africaines faisant partie de l'Afrique francophone : Sénégal, Mauritanie, Guinée et Cote d'Ivoire représentent en 2013 plus d'un tiers des exportations à destination de l'Afrique subsaharienne.

En comparant le montant des flux d'IDE marocains et les exportations marocaines vers le continent subsaharien, on constate que les exportations marocaines représentaient le double des flux d'IDE en 2009, et qu'en l'espace de 4 ans, le rapport a été multiplié par 5 : les exportations représentent en 2013 un montant dix fois supérieur à celui des IDE. La réalité commerciale du Maroc avec l'Afrique subsaharienne comprend dès lors deux visages : une forte augmentation des exportations mais principalement sur des produits de base et/ou faiblement transformés couplée à une croissance plus timide des flux d'IDE sur des produits à forte valeur ajoutée et contenu technologique (banques, assurance, télécommunications, etc) et ayant un impact important sur la compétitivité des entreprises.



La faiblesse des échanges commerciaux et des flux d'investissement du Maroc avec le continent africain trouve plusieurs explications qui sont communes à l'ensemble des pays du continent africain (faiblesse des cadres institutionnels régissant les relations commerciales entre le Maroc et le continent, connectivité logistique et infrastructures de transport peu développées, des exportations faiblement diversifiées, des complémentarités économiques sectorielles faibles, des services d'assurance à l'exportation peu incitatifs, etc) dont le commerce intra régional est le plus faible dans le monde : selon la CNUCED, pour la période 2007-2011, la part moyenne des exportations intra régionales dans les exportations totales était de 11% en Afrique, contre 50% en Asie et 70% en Europe[67]. Ainsi, l'Afrique est un continent faiblement intégré, lorsque l'on compare ces chiffres avec d'autres continents.

Les success story des champions nationaux marocains sur le continent africain dans le domaine de la banque et des télécoms ne doivent pas occulter plusieurs aspects de la cartographie des investissements et des relations commerciales du Maroc avec l'Afrique : bien que des efforts importants soient déployés pour favoriser l'implantation des PME marocaines (actions de

[66] Source : Office des Changes, Commerce Extérieur 2013

[67] Source : Le développement économique en Afrique, Rapport 2013 : commerce intra-africain, libérer le dynamisme du secteur privé, CNUCED

Maroc Export - en particulier les caravanes de l'export de plus en plus ciblées vers les économies africaines - et des mécanismes d'accompagnement mis en place par la SMAEX, qui permet de garantir les entreprises contre divers risques des entreprises à l'export), les PME sont encore frileuses et se sentent généralement peu soutenues dans leurs démarche de promotion des échanges (manque d'information, taille critique non atteinte, etc) ; par ailleurs, le cadre juridique régissant les relations commerciales est toujours en cours de construction : sur 63 accords bilatéraux en matière de promotion et de protection des investissements (APPI) signés par le Maroc, seuls 15 concernent le continent africain et une partie de ces APPI n'a pas encore ratifiée par les deux parties, ce qui a un impact négatif sur la confiance des investisseurs marocains. En ce qui concerne les conventions de non double imposition (CNDI), 11 ont été signées par le Maroc avec les pays africains, mais seulement 3 sont à ce jour ratifiées par les deux parties, entrées en vigueur et effectivement appliquées (Sénégal, Egypte et Gabon).

Il y a donc fort à parier que les efforts de coopération économique et sociale fournis par le Maroc au cours de la dernière décennie et en particulier la nouvelle impulsion donnée par la récente Visite Royale devraient permettre une diminution des obstacles au commerce Maroc-Afrique et l'amélioration du cadre des échanges commerciaux.

La coopération dans le développement du capital humain

La relation qui lit le Maroc avec ses voisins africains dépasse le spectre de la coopération économique et a toujours été marquée par son attachement au développement social et humain.
Par exemple, dans le domaine de la formation et du développement du capital humain, le Maroc a triplé au cours des 5 dernières années le nombre d'étudiants étrangers inscrits dans les universités publiques marocaines (7000 étudiants d'origine subsaharienne en 2014 dont une large majorité bénéficie d'une bourse d'étude[68]). Ce chiffre, certes encore faible, est amené à être renforcé au vu de la volonté de développer la coopération dans le domaine universitaire. L'Université Internationale de Casablanca a signé en mars dernier une convention cadre de coopération et de partenariat avec le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique de la République de Côte d'Ivoire, l'objectif étant de favoriser les échanges académiques entre les deux pays (attribution de bourses d'études pour les étudiants ivoiriens, séminaires de formation, accès à des plateformes de formations on-line, etc).

Autre exemple, l'Association des Raffineurs Africains (ARA) a créé l'Académie Africaine de l'Energie (ACAFE) destinée à promouvoir le développement des compétences dans le cadre d'une diversité culturelle unifiée, plus particulièrement à l'attention des opérateurs africains. Le centre de formation est basé au siège du raffineur marocain la SAMIR. Parmi ses objectifs figurent l'accompagnement des entreprises africaines dans le développement des compétences et la valorisation de leurs ressources humaines ainsi que l'apport aux opérationnels africains d'expertise, de savoir-faire (technique et managérial) et de transfert technologique nécessaires à l'exploitation et au développement de leurs industries.

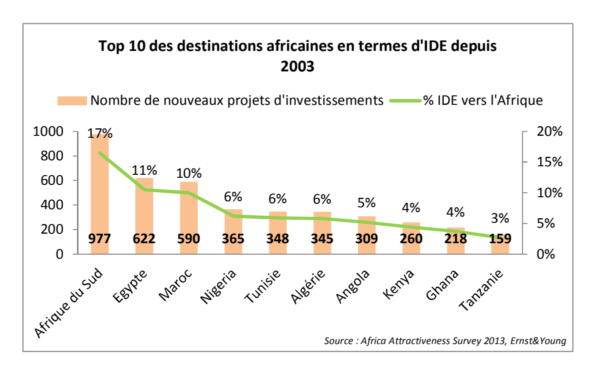
Dans le domaine du tourisme, le Maroc a signé un nombre importants d'accords de coopération qui s'inscrivent dans des cadres juridiques formalisés entre le Ministère du Tourisme Marocain et leurs homologues dans une trentaine de pays africains. Ces accords de coopération reposent principalement sur un apport d'expertise et de transfert de savoir-faire dans trois domaines précis où le Maroc possède une compétence avérée : statistiques, classement des hôtels et investissements touristiques. Suite à la dernière Tournée Royale, le nombre de places d'accueil des étudiants provenant des 4 pays visités va augmenter de 4 à 8 places, soit 4 places en plus par pays par année, afin d'atteindre 20 places par pays à horizon 2017.
Ces initiatives illustrent l'engagement du pays dans la formation et le développement des compétences du capital humain africain, une condition sine qua non pour un développement économique et social inclusif et permettant une juste redistribution des retombées de la croissance à l'ensemble de la population.

L'Afrique au Maroc : Le Royaume est-il un Hub vers l'Afrique ?

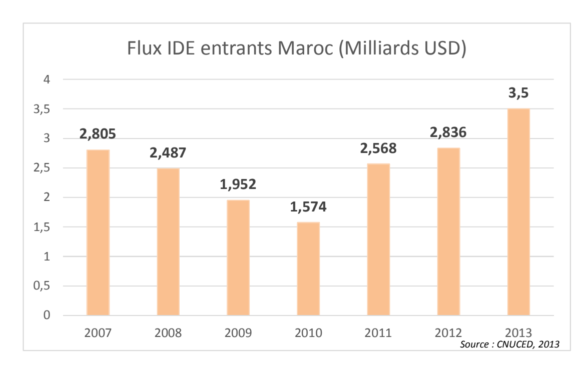
Le Maroc jouit d'un positionnement géostratégique privilégié et cherche à mettre à profit cet atout pour attirer les investisseurs mais également jouer le rôle

[68] Ce chiffre n'inclut pas les étudiants d'origine subsaharienne qui sont inscrits dans les écoles privées marocaines.

de plate-forme pour l'Afrique. Grâce aux différents accords de libre-échange signés avec plusieurs zones géographiques (Union Européenne en 1996, Pays Arabes en 1998, Pays Méditerranéens en 2004 et USA en 2006), le Maroc offre à tous ses partenaires commerciaux et ses investisseurs l'accès à un marché de plus de 1 milliards de consommateurs dans 55 pays qui représentent environ 60% du PIB mondial. Stabilité politique et économique, volontarisme des réformes (administratif, douanier, bancaire, etc), compétitivité des coûts, stratégies sectorielles ciblées et lisibles, investissements massifs dans des infrastructures robustes, un climat des affaires favorable : autant de facteurs qui permettent au Maroc d'offrir une proposition de valeur pertinente à ses partenaires commerciaux et investisseurs et qui ont permis de hisser le Maroc au rang d'un des pays les plus attractifs en termes d'IDE sur le continent africain. Il représente le 3ème pays d'Afrique ayant attiré le plus d'investissements depuis 2003, derrière l'Afrique du Sud et l'Egypte.



Le Maroc a très certainement bénéficié de facteurs conjoncturels favorables (printemps arabe dans les pays voisins du Maghreb et crise économique et financière depuis 2008 dans les pays avancés), mais il continue à attirer les investisseurs avec un flux proche de 3.5 milliards USD en 2013, soit une augmentation de +23% vs l'année 2012.



Le Maroc a entamé des négociations avec des groupements régionaux africains pour la conclusion d'accords préférentiels et de libre-échange, à savoir l'UEMOA, la CEMAC et la CEDEAO. L'entrée en vigueur de ces accords permettra d'élargir la base de consommateurs et marchés touchés à travers le Maroc et lui permettra de se positionner comme un acteur majeur de la coopération triangulaire avec d'autres groupements régionaux ayant un intérêt pour l'Afrique subsaharienne (Union Européenne, BRICS, etc).

Coopération triangulaire : Qu'est-ce que c'est ?

Les modèles de coopération entre les différents Etats ont évolué au cours des dernières décennies : les pays du Nord, bailleurs de fonds traditionnels des pays du Sud et principal pourvoyeur de l'Aide Publique au Développement, font actuellement face à une crise économique, financière et sociale sans précédent depuis 2008, ne leur permettant plus de contribuer au financement du développement du Sud dans les mêmes conditions. L'exigence d'un nouveau cadre de coopération et de partenariat est de plus en plus prégnante et le Maroc, de par ses relations privilégiées avec les pays africains francophones et son positionnement géographique stratégique, se positionne comme un exemple de coopération Sud-Sud mais également comme l'ambassadeur d'une nouvelle forme de soutien au développement des économies du Sud : la coopération tripartite ou triangulaire.

Cette nouvelle forme de solidarité et de partenariat revêt de nombreux avantages, car elle permet d'expérimenter des modèles de développement déjà éprouvés sur le territoire marocain, de faire bénéficier ses voisins africains de l'expertise technique marocaine (transfert de technologie et de savoir-faire et techniques de management) tout en associant des bailleurs de fonds régionaux ou internationaux et des pays donateurs de plus en plus à la recherche d'une forme alternative de coopération. Elle est considérée comme un outil complémentaire de la Coopération Nord-Sud et s'inscrit tout naturellement dans le processus de la Coopération Sud-Sud.

L'Agence Marocaine de Coopération Internationale (AMCI), créée en 1986, est en charge de l'exécution et de la mise en place de la politique de coopération internationale fixée par le gouvernement marocain. Au-delà des accords de forme bilatérale, et dans le cadre de la coopération triangulaire en collaboration avec les bailleurs de fonds internationaux tels que le Japon, la Belgique, l'Allemagne, la France, la Banque Islamique de Développement, la FAO, l'AMCI a mis en œuvre de nombreux projets au profit des pays africains dans un objectif de partenariat gagnant-gagnant pour l'ensemble des parties prenantes des projets et dans le but de contribuer de manière effective au développement socio-économique de ses pays.

D'autres projets de coopération tripartite sont également en cours d'élaboration avec d'autres intervenants internationaux. Dans ce cadre, plusieurs pays bénéficient d'une assistance financière destinée à la réalisation de projets de développement à caractère économique et social englobant des secteurs tels l'éducation, la santé, l'agriculture avec ses volets animal et végétal, le transport, l'irrigation moderne, l'adduction d'eau potable, l'assainissement et le traitement des eaux potables, l'électrification rurale, urbaine et périurbaine, le renforcement des capacités opérationnelles et fonctionnelles.

Quelques exemples de coopération triangulaire :

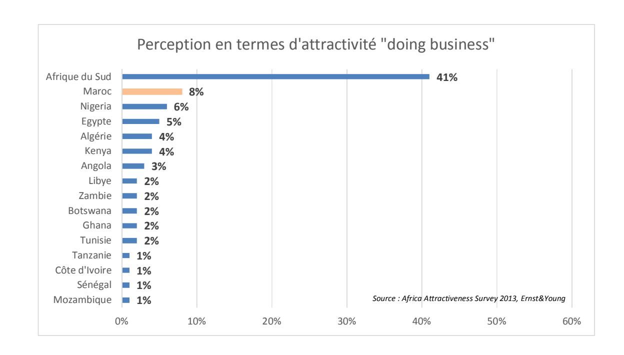
- Les programmes quinquennaux **Maroc/Japon/Pays francophones africains** en matière des pêches maritimes, de marine marchande, d'entretien routier et d'eau potable, de la santé maternelle et infantile, la gestion portuaire, la mécanisation agricole, qui consistent en l'organisation au Maroc de sessions de formation, de séminaires et d'ateliers d'échange pour une période allant de trois à quatre semaines par an dans différents domaines au profit de cadres africains.
- **Maroc/Belgique/ pays africains** dans les domaines de l'eau potable et de l'assainissement et la santé animale (parasitologie des bovins).
- **Maroc/FAO/Burkina Faso** dans le cadre du Programme Spécial pour la Sécurité Alimentaire (PSSA). Ce projet, étalé sur plusieurs années, a mobilisé une soixantaine de techniciens et de cadres agricoles. Des programmes similaires sont également engagés avec le Niger et la République Centrafricaine
- **Maroc/FAO/ Djibouti Banque Islamique du Développement (BID)** dans le cadre du PSSA
- **Maroc/FAO/Niger** dans le domaine agricole
- **Maroc/BID/ Pays africains (Burkina Faso)** en matière de santé publique

Le Maroc : destinations privilégiée des multinationales ayant une stratégie de développement en Afrique de l'Ouest ?

Selon l'étude 2013 du cabinet Ernst & Young « *Africa Attractiveness Survey* », le Maroc se positionne en seconde position sur le continent en terme d'attractivité pour les investisseurs, juste après l'Afrique du Sud.

Cette place témoigne de la confiance des investisseurs pour le Maroc qui a opéré des efforts importants pour fournir les infrastructures nécessaires aux investisseurs. Prenons l'exemple des infrastructures de transport et de logistique : le Maroc est passé de la 113ème position à la 62ème position de 2007 à 2014 dans le classement de *l'Indice de la Performance Logistique* de la Banque Mondiale. Sur 155 pays classés, le Maroc est le troisième pays africain du classement, le premier pays africain étant l'Afrique du Sud (23ème position) et le second la Tunisie (41ème position). Par ailleurs, le Maroc se situe au 7ème rang selon l'indice logistique des marchés émergents (*Agility Emerging Markets Logistics Index 2013*), avec une avancée de 4 places en une seule année et la seconde meilleure évolution selon le même indice.

Cette amélioration est le fruit d'une politique globale et intégrée pour améliorer la logistique et la connectivité, en travaillant sur des réformes dans le domaine douanier mais également dans la gestion des frontières avec des investissements importants, comme en témoigne la construction du port de Tanger Med, se situant sur la seconde voie maritime la plus fréquentée au monde, à savoir le détroit de Gibraltar qui représente 20% du trafic mondial de conteneurs. Le Maroc s'est ainsi doté d'une solide chaîne logistique lui permettant de pouvoir mettre à profit sa proximité géographique avec l'Europe et d'autres régions d'Afrique afin d'attirer des investisseurs dans les secteurs manufacturiers, comme dans le textile, l'électronique ou bien l'automobile. A travers les différentes stratégiques sectorielles - mise en place de zones franches, construction de plateformes industrielles intégrées (offshoring, aéronautique, automobile), d'agropoles, d'halieupoles -, le Maroc vise à se positionner comme un hub africain des IDE et une porte d'entrée privilégiée vers le continent africain, qui représente un marché de plus d'un milliard d'habitants.



Le Maroc dispose de plusieurs atouts lui permettant de jouer ce rôle : l'accord de libre-échange et le « statut avancé » dont il bénéficie avec l'Europe

ainsi que les accords préférentiels avec les pays africains qui font du Maroc une courroie de transmission idéale pour avoir accès à un marché élargi, des infrastructures portuaires et aéroportuaires de qualité, une expertise reconnue dans des secteurs d'activités à forte valeur ajoutée (banques, agroalimentaire, etc), une proximité géographique, culturelle et linguistique avec les pays d'Afrique francophone, une stabilité politique et un cadre juridique et institutionnel en progression permanente.

De nombreuses multinationales ont ainsi franchi le pas et, attiré par le climat de confiance du Maroc et son potentiel en tant que hub pour l'Afrique, ont ouvert leur bureau régional au Maroc, comme cela est particulièrement illustré par le cas des multinationales IT (Microsoft, IBM, HP, Cisco, Sage). Citons également l'exemple de Renault-Nissan qui, bénéficiant de conditions fiscales attractives (exonération d'impôt sur les sociétés pendant 5 ans et de taxes d'exportation) a investi environ 1 milliard € en 2012 dans la construction d'une nouvelle usine à Tanger. La capacité de production est de 170.000 véhicules et l'objectif est d'atteindre une vitesse d'exportation de 400.000 véhicules par an. L'usine de Tanger produit des véhicules vendues à la fois sur le territoire Marocain mais également à destination de l'Europe, mais aussi vers toute l'Afrique, le Moyen-Orient, l'Amérique du Nord et du Sud.

Le Maroc semble donc constituer un point d'ancrage intéressant pour l'implantation physique de sièges à ambition régionale, voire continentale, et doit continuer à œuvrer pour l'amélioration de son infrastructure (et en particulier logistique - le coût de la logistique est de l'ordre de 20% du PIB au Maroc[69], soit deux fois supérieur à celui des pays de l'Union Européenne (10%) et celui des pays émergents comme le Mexique, le Brésil et la Chine (15 à 17%)-, de ce fait, le Maroc se situe au même niveau que les pays à faible revenu de l'Amérique Centrale où ce ratio se situe entre 20% et 25% du PIB) et à parfaire son intégration régionale avec les zones UEMOA et CEMAC afin de pouvoir jouer pleinement son rôle de hub régional vers l'Afrique de l'Ouest et/ou Centrale.

La nouvelle stratégie industrielle 2014-2020 est-elle un vecteur supplémentaire ?

Le Ministre de l'Industrie, du Commerce, de l'Investissement et de l'Economie Numérique a présenté la nouvelle stratégie industrielle du Maroc en avril dernier. Baptisée *Stratégie d'émergence aux écosystèmes performants*, elle ambitionne de créer 500.000 emplois directs dans l'industrie à horizon 2020 et de faire passer la part de l'industrie manufacturière dans le PIB de 14% à 23%, soit +9 points en 6 ans. La nouvelle stratégie s'accompagne de 10 mesures clés dont celle consacrée à l'amplification de la vocation africaine du Maroc : celle-ci passe par l'accompagnement pour l'implantation et l'installation des sociétés industrielles en Afrique, ainsi que l'assistance pour l'obtention de projets d'investissement sur le continent africain, tout en se basant sur la plateforme Casablanca Finance City comme point d'entrée unique pour les investisseurs en Afrique. Les équipes du Ministère travaillent actuellement sur l'élaboration de la feuille de route de la nouvelle stratégie ainsi que la définition des outils d'accompagnement des entreprises marocaines en Afrique (veille, information, intelligence économique, lobbying).

Casablanca Finance City : le nouveau phare financier de l'Afrique de l'Ouest ?

La place financière Casablanca Finance City (CFC) a été créée suite à la promulgation en 2010 de la loi n°44-10[70] visant à créer un écosystème financier attractif à Casablanca et positionner CFC comme un hub économique et financier régional. Cette plateforme multi-métiers liant le Nord et le Sud ambitionne d'attirer et d'encourager les institutions et investisseurs internationaux à investir et mener leurs activités en Afrique du Nord, de l'Ouest et Centrale en choisissant Casablanca comme porte d'entrée vers cette région. Les capitaux drainés doivent permettre le financement des économies africaines et de grands projets d'infrastructures sur le continent.

---

[69] Source : Ministère de l'Equipement, du Transport et de la Logistique

[70] Casablanca Finance City est créée par la loi n°44-10 portant création du « Statut CFC » et promulguée en Décembre 2010. Ladite loi charge également Casablanca Finance City Authority du pilotage global et de la promotion institutionnelle de CFC. Le décret d'application de la loi 44-10, adopté en Septembre 2011, porte la création de la « Commission CFC » chargée de l'octroi du « Statut CFC ». Après les premiers contacts avec les entreprises qui souhaitaient s'installer à CFC, quelques ajustements se sont révélés nécessaires. Ainsi, la loi 68-12 amendant et améliorant la loi 44-10 a été adoptée au parlement en Avril 2014.

La stratégie de CFC se base sur les différents atouts dont dispose le Maroc ainsi que la ville de Casablanca : stabilité politique et macro-économique, cadre institutionnel et fiscal en réforme et progression perpétuel, des infrastructures de services financiers développés et de plus en plus intégrés et interconnectés, etc. Les efforts fournis ont permis à CFC d'entrer en 2014, soit à peine 4 ans après sa création, à la 62ème place sur l'index Global Financial Centres Index (GFCI) des centres financiers mondiaux – classement des places financières établi sur le critère principal de leur compétitivité - , soit la deuxième place sur le continent africain, derrière Johannesburg. Notons également les 4 accords de partenariats stratégiques noués avec les places financières de Singapour, Luxembourg, Londres et Paris, confirmant le positionnement de référence de Casablanca sur l'échiquier mondial de la finance ainsi que sa forte connectivité avec des places financières reconnues à l'échelle internationale.

Par ailleurs, CFC travaille en étroite collaboration avec la Bourse de Casablanca pour créer le dynamisme nécessaire pour attirer les investisseurs internationaux dans la capitale économique du Maroc. La Bourse de Casablanca, créée en 1929, se positionne également comme une place boursière régionale de référence et contribue fortement à créer un climat de confiance pour les investisseurs internationaux souhaitant placer leurs fonds en Afrique et trouvant en le Maroc le canal idoine : en 2010, la Bourse de Casablanca est devenue le 52ème membre et le 4ème membre africain de la World Federation of Exchanges ; la capitalisation boursière, de l'ordre de 41 milliards € (soit environ 50% du PIB marocain) positionne Casablanca en 4ème position sur le continent africain (derrière Johannesburg, Lagos et Le Caire).

En juin 2014, **un peu plus de 50 sociétés**[71] appartenant à trois typologies d'entreprises cibles (les entreprises financières, les prestataires de services professionnels et les sièges régionaux et internationaux de multinationales) se sont vues attribuer le statut CFC (et donc l'octroi d'un « package » d'avantages de plusieurs ordres : incitations fiscales, facilités au niveau du contrôle des changes, facilités en termes de doing business, développement d'une offre de formation dédiée au métiers de la finance) – parmi elles, on peut citer l'assureur AIG, la banque d'affaires BNP Paribas Regional Investment Company, l'industriel Essilor, le consultant BCG qui vont y installer leur siège africain ; l'objectif étant d'atteindre 100 labellisations au moment de l'ouverture physique du site au niveau du quartier d'affaires Casa-Anfa, prévue en 2016.

L'offre de CFC est par ailleurs en perpétuelle évolution afin de s'adapter aux besoins opérationnels des entreprises, citons entre autres :

→ La convention stratégique signée récemment entre CFC et la RAM et qui permet aux entreprises ayant obtenu le statut CFC de bénéficier d'avantages et de réductions tarifaires lors de leurs déplacements effectués via le transporteur aérien marocain

→ La mise en place d'un centre d'arbitrage et de médiation international, le CIMAC, en partenariats avec des centres mondiaux de référence (Londres, Singapour, Hong Kong…) et des arbitres de renom

La proposition de valeur promise par CFC semble engageante pour faire du Maroc un hub financier régional et dans tous les cas, l'ensemble des conditions et des facteurs clés de succès paraissent réunis pour faire de ce projet une réalité.

Cependant, le Maroc doit continuer à travailler sur plusieurs chantiers pouvant permettre une plus grande attractivité de la place financière de Casablanca, notamment sur l'approfondissement et la multiplication des signatures d'accords de non–double imposition avec les pays africains (seulement une dizaine signée à ce jour) et sur le ralentissement de la dynamique du marché action (Equity market) de la Bourse de Casablanca, reclassifiée en novembre 2013 par Morgan Stanley Capital International (MSCI) en la faisant passer de marchés émergents (MSCI Emerging Markets) à marchés frontières, en partie à cause de son déficit de liquidités. En ce sens, des actions correctrices ont déjà été lancées et doivent être intensifiées (renforcement de l'offre et stimulation de la demande, amélioration du cadre législatif et règlementaire et développement de l'infrastructure technique).

[71] Site http://www.casablancafinancecity.com/ consulté en mai 2014

Les 15 recommandations pour un co-développement responsable et durable entre le Maroc et l'Afrique

L'ensemble des recommandations préconisées dans ce rapport vise à garantir que le partenariat Sud-Sud mis en en place par le Maroc avec les pays africains soit équitable et responsable et qu'il soit réalisé dans une optique à long terme. En effet, la coopération Sud-Sud, mal maîtrisée, peut engendrer des effets pervers et des risques pour l'Afrique. Ainsi selon la CNUCED, on craint que ces partenariats n'affaiblissent la gouvernance et dégradent la qualité de l'environnement. Il est donc vital de veiller à ce que ces partenariats soient bénéfiques pour toutes les parties prenantes et qu'ils facilitent et favorisent une croissance équitable et partagée par le peuple marocain et ses voisins africains et qu'ils permettent aux pays d'Afrique de relever les nombreux défis auxquels ils font face pour que la croissance économique soit inclusive : lutte contre la pauvreté, amélioration de l'employabilité des jeunes et lutte contre le chômage, diversification de l'économie et montée en gamme dans les chaînes de valeurs mondiales, etc.

Renforcer le cadre juridique et réglementaire régissant les relations commerciales et d'investissement entre le Maroc et les pays africains

Il est essentiel pour l'Etat marocain de fournir le meilleur cadre juridique pour favoriser l'investissement national en Afrique, à travers des politiques juridiques et fiscales incitatives, assorties à la possibilité de recours à des mécanismes d'arbitrages Investisseur marocain vs Etat africain, et ce à travers notamment la conclusion d'accords bilatéraux incluant la promotion et la protection des investissements et de non double imposition.

Recommandation n° 1 : Accélérer la signature des accords de libre-échange avec l'UEMOA et la CEMAC.

Les deux principales sous-régions subsahariennes vers lesquelles le Maroc exporte sont naturellement l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique Centrale, en raison d'une proximité géographique, linguistique et culturelle évidente. Ces deux sous-régions à elles-seules comptent pour 85% des exportations marocaines vers l'Afrique subsaharienne. Depuis 2000, le Maroc a initié avec les huit membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) des négociations pour la mise en place d'un accord préférentiel de commerce et d'investissement, prévoyant l'abolition partielle des droits de douane (diminution de 50% des droits de douane sur une liste de 250 produits). Paraphé fin 2008, l'Accord Commercial et d'Investissement avec l'UEMOA n'a toujours pas été signé et ratifié par les deux parties. Il est vrai que la signature et l'entrée en vigueur d'accord de libre-échange peut faire courir le risque aux économies africaines de voir le déficit de la balance commerciale avec le Maroc s'alourdir (aujourd'hui, on estime que le Maroc vend quatre fois plus de produits en valeur qu'il n'en achète aux pays d'Afrique subsaharienne). Cela peut impacter de manière négative la compétitivité de la production locale et nuire à la protection de l'emploi local. Il est cependant, sans aucun doute, indéniable, que bien maîtrisés et exploités, des accords de libre-échange ne pourront que redynamiser le volume des échanges commerciaux dans la zone.

Ensuite, pour donner une réalité concrète à l'ambition marocaine de jouer le rôle de plate-forme vers l'Afrique, il est important que le Maroc puisse offrir la possibilité d'une porte d'entrée sans barrières tarifaires et non-tarifaires aux marchés africains à ses partenaires commerciaux et aux investisseurs qui recherchent les canaux idoines pour placer leurs capitaux sur des positions à forte valeur ajoutée. Notons en particulier le cas des investisseurs asiatiques et du Conseil de Coopération du Golfe qui ont manifesté à plusieurs reprises leurs intérêts pour des placements en Afrique à travers la courroie de transmission marocaine.

Enfin, le cadre institutionnel facilitant les échanges entre le Maroc et certains pays africains est relativement incomplet, au regard du poids économique de certaines économies : c'est le cas notamment avec l'Afrique du Sud et le Nigéria, les deux premières économies du continent mais également les principaux fournisseurs du Maroc en Afrique subsaharienne, pays avec lesquels le cadre institutionnel des échanges est encore embryonnaire.

Ainsi, une action renforcée de lobbying auprès des instances décisionnaires des sous-régions subsaharienne devrait être mise en œuvre afin d'accélérer l'implantation d'une zone de libre-échange entre le Maroc et ses partenaires commerciaux africains. Le Maroc doit en ce sens multiplier les initiatives de plaidoyer pour convaincre du bien-fondé de cette zone de libre-échange et que les sous-régions seront autant gagnantes que le Maroc dans ce projet, grâce notamment aux investissements supplémentaires

qui seraient induits à travers le chantier de coopération tripartite ambitionné par le Maroc.

Recommandation n° 2 : Mettre en place des instances de suivi des protocoles commerciaux.

Bien que ratifiés et entrés en vigueur, force est de constater que nombre d'accords de promotion du commerce et de l'investissement signés par le Maroc ne sont pas toujours respectés et appliqués de manière effective ; pire la régularisation de ces situations n'est pas toujours effectuée avec la rigueur nécessaire. Par exemple, le Maroc compte 11 accords de non-double imposition signés avec des pays africains (ce qui est relativement faible au vu de l'ambition affichée de se positionner comme un hub financier). Or seulement 3 accords de non double imposition ont été ratifiés et sont effectivement appliqués (Sénégal, Egypte et Gabon) ; notons également que l'accord avec le Sénégal a été ratifié et est entré en vigueur en 2006 mais il n'a été réellement appliqué que depuis 2012.

Ainsi la mise en place d'instances de suivi des protocoles commerciaux en charge de la surveillance de l'application effective des accords à partir de leur entrée en vigueur devrait permettre de faciliter les échanges commerciaux. Ces instances devraient également jouer un rôle de lobbying auprès des différentes commissions mixtes mises en place entre le Maroc et les Etats Africains afin de garantir le respect des accords commerciaux.

Investir dans la coopération culturelle et dans l'éducation

Recommandation n° 3 : Renforcer la coopération culturelle afin de mieux faire connaître l'Afrique par les marocains et le Maroc par les africains.

Force est de constater que, hormis pour une minorité d'élites marocaines, la culture africaine est très peu connue de la population marocaine. La réciproque est également vraie : la culture marocaine est très peu connue par les populations africaines. Bien que le Maroc ait ouvert un nouvel axe de coopération dans le domaine de la formation religieuse (formation de 500 imams maliens et duplication de cette initiative avec le Nigéria à leur demande), ces actions restent encore isolées.

Des initiatives telles que la création de service culturel dans les ambassades marocaines présentes en Afrique subsaharienne - ou bien à l'instar de la France, qui fait figure d'exception en la matière, qui a ouvert un réseau d'Instituts français à travers le monde dans le but de promouvoir la langue et la culture française ou bien à l'image de la Chine qui s'appuie désormais sur un réseau d'Instituts Confucius de plus en plus important sur le continent africain afin de développer les échanges culturels linguistiques – seraient les bienvenues et permettraient à la société des pays africains avec lesquels le Maroc entretient des relations économiques de mieux appréhender l'histoire, la société, la langue et la culture marocaine.

Il est essentiel également que le Maroc investisse le champ médiatique continental à travers l'implantation active de chaine de radios, mais également la mise en place d'une chaine de télévision marocaine dédiée à l'Afrique.

Les sociétés civiles marocaine et africaine ont aussi un rôle important à jouer dans le cadre du partenariat Maroc-Afrique : celles-ci doivent être convaincues du projet et des avantages d'une telle coopération et en ce sens, des actions afin de la mobiliser doivent être mises en place. De cette manière, elles seront à même de porter le projet et de le véhiculer à travers des actions sociales et culturelles au Maroc et en Afrique. On peut par exemple imaginer la création d'une organisation non-gouvernementale Maroc-Afrique qui aurait pour mission, en complément des missions culturelles des ambassades, de mener des actions et manifestations culturelles.

Recommandation n° 4 : Multiplier les échanges universitaires intra-africains et participer à la formation des élites africaines.

L'Afrique est confrontée à un défi de taille en ce qui concerne la formation de sa jeunesse et la mise en place de conditions idoines pour l'employabilité de sa main-d'œuvre: le continent compte 200 millions de jeunes de 15 à 24 ans et on estime qu'ils seront un demi-milliard au tournant du demi-siècle. En 2030, ils seront 150 millions jeunes diplômés à se présenter sur le marché du travail.

Le Maroc peut jouer un rôle important dans la formation du capital humain africain en travaillant sur des programmes qui permettent de former les jeunes étudiants en Afrique, et in fine lutter contre le chômage des jeunes et l'inadéquation et la faiblesse du système scolaire africain. Le Maroc accueille déjà un certain nombre d'étudiants issus des pays subsahariens dans ses universités mais leur volume reste encore trop faible au regard de l'ambition africaine affichée par le Maroc. Les étudiants d'Afrique subsaharienne choisissent par ailleurs très souvent la destination Maroc par défaut, car souvent ils n'ont pas pu avoir accès à une formation en Europe. Le défi est donc de faire en sorte que le choix d'une formation au Maroc ne soit plus un choix par défaut mais motivé par une

ambition panafricaine et par la qualité de l'enseignement marocain.

Il est donc souhaitable de multiplier les mécanismes d'échanges scolaires et universitaires entre le Maroc et les pays subsahariens en accueillant un nombre plus important d'étudiants d'origine subsaharienne dans les universités marocaines, en rendant accessible la formation continue de haut niveau aux cadres africains à travers des initiatives de formation telles qu'impulsées par l'AMCI dans des domaines techniques dans lesquels le Maroc possède une expertise avérée, en mettant en place des partenariats scientifiques avec les universités africaines, voire la délocalisation de programmes de formation marocain (par exemple, citons l'exemple de l'ESCA, première école de management en Afrique francophone[72], qui à terme pourrait suivre ce modèle de développement).

Par ailleurs, un des chantiers auquel doit s'attaquer le Maroc concerne l'intégration des étudiants subsahariens dans la société marocaine : force est de constater que malheureusement dans la majorité des cas, les étudiants subsahariens sont peu intégrés dans la société marocaine et se regroupent en microcosmes d'étudiants africains isolés de la société marocaine mais parfaitement organisés en leur sein.

De plus, afin d'anticiper les effets de flux migratoires entre l'Afrique subsaharienne et le Maroc, qui sont amenés à augmenter au vu des ambitions marocaines, il convient de lancer une réflexion sur la politique migratoire ainsi qu'un dispositif d'intégration de ces flux sur le marché du travail marocain, approche qui doit être pensée de manière régionale et non bilatérale.

Enfin, il convient également que pour toute création ou implantation de société marocaine en Afrique, le projet comporte une obligation de formation des salariés au niveau local aux techniques de management et aux expertises métiers de l'entreprise.

Recommandation n° 5 : La transformation de l'Agence Marocaine de Coopération Internationale (AMCI) en un ambitieux instrument de coopération technique et en un véritable bras d'action en matière de formation.

La mise en œuvre de la coopération avec les pays africains est notamment menée par l'AMCI, sa transformation requiert une redéfinition de ses missions, une actualisation de ses statuts et l'élargissement de son « tour de table » à travers l'implication effective des partenaires et opérateurs nationaux concernés, notamment la CGEM et les institutions publiques. Son champ d'action devra inclure :

- La mobilisation des ressources humaines, des moyens logistiques et des fonds nécessaires ;
- Le développement, le renforcement et la diversification des offres et programmes de formation supérieure au Maroc et d'assistance technique ;
- L'élargissement et le renforcement de la dimension formation professionnelle dans l'offre de coopération marocaine en Afrique ;
- L'actualisation et le renforcement du cadre juridique de la coopération, l'assistance dans la préparation des textes juridiques et la mise en place des structures de gouvernance et de régulation des secteurs stratégiques dans les pays africains.

Instaurer un cadre de partenariat privé fort entre les entreprises marocaines et les entreprises africaines permettant des synergies entre les économies

Recommandation n° 6 : Mettre en place des alliances entre les PME marocaines et les PME africaines.

Les PME sont les grandes laissées-pour-compte de l'expansion marocaine en Afrique, alors qu'elles constituent la majorité du tissu économique marocain et que le marché africain regorge d'opportunités de croissance importante pour cette catégorie d'entreprises. Actuellement, elles sont encore trop frileuses par rapport à une exportation à l'étranger et en Afrique en raison d'une méconnaissance des marchés et de l'insuffisance des mécanismes publics d'accompagnement à l'étranger.

Il ne faut bien évidemment pas occulter le rôle important joué par les organismes tels Maroc Export (à travers ses nombreuses caravanes à l'export en direction de l'Afrique) ou bien la SMAEX qui offre des garanties à l'export pour les entreprises et les protègent contre une certaine typologie de risques ; cependant, les PME considèrent que ces mécanismes ne sont pas forcément adaptés à leur réalité opérationnelle.

Par ailleurs, très souvent ces actions d'accompagnement sont dirigées vers l'exportation, alors que le besoin de synergie se fait plus criant dans la mise en place de joint-venture entre PME/PMI marocaines et PME/PMI africaines afin

[72] Source : Etude Jeune Afrique

d'accompagner le processus de transformation économique des entreprises africaines vers des métiers à plus haute valeur ajoutée, tout en bénéficiant de l'expertise marocaine dans ses métiers mondiaux.

En ce sens, il est souhaitable de multiplier les visites terrain ainsi que les rencontres B2B entre le secteur privé marocain et le secteur privé africain sur des secteurs ciblés, présentant un potentiel de synergie important. La mise en place d'un forum économique d'affaires annuel Maroc-Afrique pourrait être opéré : il aurait lieu au Maroc ou dans un pays africain de manière itinérante et devrait mobiliser les associations de professionnels dans ces efforts de concertation et de dialogue.

Enfin, afin de donner plus de visibilité à l'offre export marocaine, une grande foire à l'export pourrait être organisée à Casablanca, qui possède les infrastructures nécessaires pour recevoir ce type de manifestations, à destination des hommes d'affaires africains. Ces derniers seraient invités par le Maroc pour découvrir l'offre marocaine exposée par les PME/PMI marocaines au moment de ces foires. Les banques marocaines installées en Afrique peuvent jouer un rôle important en identifiant les principaux donneurs d'ordre africains avec le support des services économiques des ambassades marocaines en Afrique. Cette foire serait l'occasion d'élaborer un catalogue de l'offre export marocaine, qui répertorierait les produits et services marocains, les argumentaires de vente et leurs fabricants marocains. Ce catalogue produits pourrait être diffusé sous format papier ou sous format numérique aux hommes d'affaires africains mais également sur les plateformes web des structures de promotion de l'offre marocaine.

Recommandation n° 7 : Favoriser les synergies industrielles entre le Maroc et l'Afrique.

En allant plus loin, le concept de co-localisation industrielle avec le Maroc proposé par le gouvernement français en 2012 pourrait être utilisé sous plusieurs facettes : la co-localisation, telle que présentée par la France, présente en effet une opportunité intéressante pour le Maroc, dans le sens où elle permet de bénéficier des investissements français pour produire certains maillons de la chaîne de valeur industrielle, et dont une partie de la production peut être exportée sur les marchés africains. Il s'agit là d'un modèle de coopération tripartite qui pourrait fonctionner.

Par ailleurs, le concept de co-localisation France-Maroc pourrait également être dupliqué vers un modèle Maroc-Afrique, où le Maroc transformerait une partie de sa production industrielle dans les pays africains. Cette forme de coopération Sud-Sud présente plusieurs avantages : elle permet de développer le secteur industriel en Afrique et de favoriser la transformation structurelle de l'économie, elle facilite le transfert de technologies et de savoir-faire marocain vers l'Afrique, elle permet de diversifier les exportations des partenaires africains et favorise les exportations croisées. N'oublions pas que la majorité des containers marocains reviennent vides d'Afrique, ce qui a un impact fort sur les coûts et la compétitivité.

Il convient donc d'identifier quelles sont les industries marocaines qui pourraient suivre ce modèle et quels maillons pourraient être « délocalisés » dans le pays africains (en fonction des compétences techniques disponibles, du coût de la main-d'œuvre, etc). Le mégaprojet de l'OCP avec le Gabon est probablement l'un des meilleurs exemples : il vise à utiliser et valoriser des ressources naturelles disponibles dans les deux pays pour produire des produits transformés (engrais) destinés au marché africain et permettant de surcroît d'améliorer les conditions de sécurité alimentaire du continent.

Recommandation n° 8 : La mise en place au Maroc de zones industrielles qualifiées destinées à exporter vers l'Afrique.

Bénéficiant de l'extension des dispositions préférentielles des accords de libres échanges à venir, le Maroc doit pouvoir se positionner en tant que hub industriel et commercial en Afrique de l'Ouest. Intégrant la nouvelle stratégie industrielle des « Ecosystèmes Innovants », ces futures zones industrielles destinées à l'Afrique pourront intégrer les 22 plateformes industrielles intégrées disposant d'une assiette foncière globale de 2200 hectares. A travers ses infrastructures de qualité (Hub aérien, ports, autoroutes, etc.), le Maroc, qui dispose de nombreux atouts pour favoriser l'investissement industriel, verra son attractivité industrielle largement renforcée.

Recommandation n° 9 : Renforcer le rôle des pouvoirs publics dans leurs actions destinées à promouvoir les échanges et les investissements marocains avec ses voisins africains.

Les PME déplorent généralement une méconnaissance des opportunités sur les marchés africains et sont très souvent insuffisamment dotées en moyens humains et financiers pour effectuer une activité de veille sur les nouveaux marchés. Il serait donc pertinent de mettre en place une présence locale (de type mission économique au niveau des ambassades marocaines locales) qui aurait pour mission de réaliser des opérations de

veille, de fournir des informations de qualité sur les opportunités commerciales, d'accompagner les PME dans les démarches de prospection terrain et de création d'entreprises et de lobbying auprès des pays partenaires et ce, dans tous les secteurs productifs pour lesquels le Maroc souhaite se positionner comme acteur de référence. En complément, on peut imaginer la multiplication et le renforcement des capacités des chambres de commerce et de l'industrie du Maroc dans les pays africains (à l'instar de la chambre de commerce et de l'industrie du Maroc en Côte d'Ivoire qui a été créée en 2013, qui a pour mission d'accompagner les entreprises marocaines souhaitant s'implanter en Côte d'Ivoire et permet de construire un dialogue permanent avec les partenaires locaux). La représentation physique est le garant d'une plus forte proximité et d'une meilleure connaissance des marchés ciblés.

Lorsqu'on prend l'exemple du secteur de l'agriculture marocaine, il n'y a actuellement que 3 représentants du Maroc à l'étranger en charge de représenter le secteur et de défendre les intérêts du pays, ce qui est largement insuffisant pour pouvoir peser dans les négociations et fournir toutes les prestations d'assistance aux entreprises à l'export.

Par ailleurs, en complément des agences Maroc Export (en charge de la promotion des exportations marocaines) et l'AMDI (en charge d'attirer et d'accompagner les investisseurs étrangers sur le sol marocain), il serait opportun de mettre en place une structure qui accompagne les entreprises marocaines souhaitant investir à l'étranger et en particulier en Afrique. Cette structure jouerait le rôle de guichet d'information, de veille et d'accompagnement et travaillerait en collaboration avec les services des missions économiques implantées localement dans les pays cibles.

Soutenir le financement des entreprises marocaines à l'international

Recommandation n° 10 : Créer le bras armé financier de la stratégie africaine du Maroc pour soutenir les échanges à l'import et à l'export du Maroc vers les pays africains.

Il s'agit de dupliquer le modèle des Exim Bank déjà mis en place par certains pays (Etats-Unis, Inde, Turquie, etc) : l'objectif de ces agences de crédit aux exportations est de soutenir et d'encourager les exportations vers les différents marchés nationaux en proposant des garanties ainsi que des assurances sur les achats de biens et de service du pays, auprès des acteurs économiques qui ne sont pas capables ou prêts à accepter le risque de change. Citons également le cas de la Chine qui a réussi à soutenir ses entreprises nationales à l'étranger via sa banque d'Etat Exim Bank. Cette dernière se voit accorder une ligne de crédit par l'Etat Chinois dans le but d'accorder des financements aux Etats Africains qui confient leurs projets aux entreprises chinoises.

En Inde, l'Exim Bank a favorisé l'augmentation des échanges entre l'Inde et le continent africain. En effet, ce véhicule financier explique en partie l'augmentation importante des échanges entre l'Inde et l'Afrique subsaharienne : selon le Ministère indien du Commerce, les échanges sont passés de 5.8 milliards USD sur la période 2003-2004 à près de 63 milliards USD en 2012-2013. Exim Bank of India compte actuellement 140 facilités de crédit accordées aux États d'Afrique subsaharienne pour un total de 5 626 milliards USD. L'Éthiopie arrive en tête avec 850 millions USD de crédit disponibles pour les exportateurs indiens, suivie par le Soudan, le Mozambique, le Mali et la RD Congo.

Il est donc important que l'Etat puisse assister le financement des entreprises marocaines à travers un nouveau véhicule financier qui soit gagnant pour les deux parties prenantes Etat-Entreprises.

Par ailleurs, il serait également pertinent que les banques centrales marocaines et d'Afrique de l'Ouest, dans la perspective d'une augmentation des échanges commerciaux et des flux de capitaux, puissent travailler sur un partenariat pour à la fois apporter des règles financières et bancaires communes et une surveillance comparable. Un travail de concertation est vivement encouragé entre Bank Al-Maghrib et la BCEAO afin d'harmoniser les règles d'évaluation financière et la mise en place de critères de contrôle des changes comparables.

Enfin, pour accompagner le développement des entreprises marocaines à l'export, Bank Al-Maghrib pourrait développer un dispositif de garanties financières à l'exportation et un cadre de gestion des risques qui se voudrait rassurant pour le tissu économique marocain.

Recommandation n° 11 : Création d'un fond d'investissement, possédant le statut CFC, dédié au développement des entreprises marocaines sur le continent africain, et au financement de projets.

La création d'un véhicule d'investissement national en Afrique est aujourd'hui plus que jamais nécessaire, du fait de la multiplication des projets et des investissements des entreprises nationales sur le continent. Il est donc aujourd'hui primordial de pouvoir pérenniser le financement des entreprises marocaines présentes en Afrique, tout en permettant d'accélérer leurs plans de

développement sur le continent en les dotant d'une vision stratégique adaptée et cohérente.

Ce fond doit être corrélé au développement de CFC en tant que plateforme financière multi-métiers de référence, ayant pour vocation d'être un Hub financier régional en Afrique de l'Ouest, contribuant à valoriser durablement le potentiel de croissance des économies africaines. Ce fond d'investissement serait alimenté par les devises étrangères des investisseurs étrangers souhaitant investir en Afrique et se consacrerait à des projets de développement économique et social en Afrique : infrastructures, énergie, immobilier, etc. Il aurait les missions traditionnelles d'un fond d'investissement, à savoir : levée de fonds, identification et sélection des entreprises marocaines porteuses de projet à forte valeur ajoutée.

Recommandation n° 12 : Promouvoir la coopération triangulaire dans le domaine économique à travers la création de joint-venture.

Le Maroc a déjà mis en place des mécanismes de coopération triangulaire mais principalement dans le domaine de la formation technique. Une autre forme de coopération triangulaire pertinente à renforcer concerne la création de joint-venture entre un acteur marocain et un investisseur étranger pour un co-investissement en Afrique. Il s'agit donc d'attirer des investisseurs étrangers (en particulier les pays du Conseil de Coopération du Golfe qui manifestent un intérêt affiché pour le continent africain mais ne trouve pas forcément les bons canaux pour investir) avec qui le Maroc partage des relations économiques de qualité et qui n'auraient pas pu accéder au marché africain sans le rôle de facilitateur et de médiation marocain.

La proposition de valeur marocaine doit autant que faire se peut intégrer cette notion lorsqu'elle cherche à attirer des flux financiers mais également rechercher à mettre en cohérence et créer des liens entre ces investissements et des secteurs productifs/projets économiques en Afrique à fort impact sur l'économie, en termes de création d'emploi et de transformation structurelle des économies.

Citons l'exemple de la banque Attijariwafa Bank qui a signé un accord de coopération en 2012 avec Invest AD, filiale du fonds souverain Abu Dhabi Investment Council pour la création d'un fonds d'actions géré conjointement afin d'investir dans des sociétés africaines cotées en bourse. Ce dernier prévoir une coopération d'investissement en Afrique. Invest AD a choisi le Maroc comme plate-forme d'entrée pour investir en Afrique et a par ailleurs obtenu le label Casablanca Finance City, lui permettant de bénéficier d'une série d'avantages pour son développement en Afrique.

Enfin, sur le plan stratégique, le Maroc doit pouvoir utiliser son positionnement africain, pour introduire auprès des grandes puissances internationales (Etats-Unis, Chine et Russie), des projets d'envergures à vocation régionale ou continentale. C'est projets stratégiques peuvent être liés aux secteurs de l'énergie, des infrastructures ou des engrais et fertilisants.

Investir dans les infrastructures intra-africaines et le financement de l'économie locale

Recommandation n° 13 : Renforcer les infrastructures de transports et les connexions entre le Maroc et les pays africains pour libérer le potentiel commercial entre le Maroc et l'Afrique.

Un des principaux obstacles au développement des relations commerciales entre le Maroc et ses voisins africains est la déficience des infrastructures de transport. On estime que l'Afrique subsaharienne a les coûts de transport les plus élevés au monde. Ainsi, le transport d'une voiture d'Addis-Abeba à Abidjan coûte 5.000 USD, alors qu'il ne coûterait que 1.500 USD au Japon. Les faibles connexions terrestres et maritimes constituent donc un frein important et induisent des coûts et des délais de livraisons importants, rendant de facto les échanges non compétitifs par rapport à d'autres zones commerciales.

L'axe routier Tanger-Dakar ainsi que la ligne maritime Tanger-Nouakchott-Dakar reliant le Maroc, la Mauritanie et le Sénégal ont certes permis d'augmenter les échanges commerciaux entre ces pays, il n'en demeure pas moins que des efforts plus importants doivent être fournis pour construire des infrastructures intra-africaines de transports routier, maritime et aérien pour atteindre d'autres espaces de la sous-région Ouest-Africaine et celle d'Afrique Centrale.

Aussi le renforcement des infrastructures devrait toujours prendre en compte la dimension régionale (et non nationale) pour favoriser l'intégration régionale du continent africain et stimuler le commerce Sud-Sud.

Par ailleurs, il est essentiel de pouvoir mettre en place un système de veille des appels d'offres en matière d'infrastructure, à travers la définition d'un mécanisme efficient qui permettrait aux entreprises nationales d'être saisies, en temps réel, des dossiers d'appel d'offres, leur permettant ainsi de soumissionner dans les meilleurs délais et conditions.

Recommandation n° 14 : Mise en œuvre d'un projet phare à travers un partenariat pour l'accès à l'énergie en Afrique.

Le continent présente d'importantes carences en énergie et particulièrement en matière d'électricité. Le nombre de personnes n'ayant pas accès à l'électricité est aujourd'hui estimé à 1.4 milliard de personnes dont environ 585 millions (42%) vivent en Afrique, où 31% seulement de la population disposent d'un accès à l'électricité, ce qui constitue le pourcentage le plus faible au monde. De plus, L'Afrique compte 15% de la population mondiale, mais ne représente que 3% de la consommation d'énergie primaire de la planète.

Le continent dispose pourtant de ressources énergétiques importantes (charbon, gaz, pétrole, uranium, ressources hydrauliques, etc.) non exploitées en raison notamment d'un manque d'infrastructures de production, de transport et de distribution.

Fort de son expérience et de son modèle de partenariat public-privé, le Maroc peut faire valoir son expertise en matière d'électrification en Afrique. Depuis son démarrage en 1996, le Programme d'Electrification Rurale Global (PERG) a permis la généralisation de l'électrification rurale au Maroc. Cette expertise marocaine s'est déjà exportée en Afrique à travers l'ONEE, qui détient des concessions d'électrification au Sénégal et intervient dans plusieurs pays africains en apportant son assistance technique et son savoir-faire.

Le Maroc devrait donc capitaliser sur cette expérience pour aider les Etats d'Afrique de l'Ouest notamment, à développer de nouvelles capacités, propres et fossiles, pour sécuriser l'alimentation des villes et l'électrification rurale. Ce partenariat pourra à terme, permettre de créer un marché d'électricité régional unifié et durable, à travers l'interconnexion des réseaux électriques européens et marocains aux réseaux Ouest africains. L'objectif étant d'assurer aux Etats un approvisionnement électrique fiable à coûts compétitifs.

Par ailleurs, il faut encourager les entreprises marocaines, spécialisées en énergie, à explorer et exploiter les nombreuses ressources naturelles qu'offre le continent, et bénéficier de concessions.

De nombreux pays africains, ont modifié ou envisage de le faire, les règles les liant aux multinationales explorant leurs ressources minières. Une véritable stratégie nationale, devra être mise en place, pour préparer et affiner une offre marocaine ambitieuse et compétitive dans le domaine.

Recommandation n° 15 : Mettre en place des mécanismes pour transformer l'épargne locale en ressources longues, nécessaires au financement de l'économie africaine.

Le système bancaire et financier africain a certes connu des avancées très importantes, le taux de bancarisation en Afrique reste largement insuffisant (18% en moyenne en Afrique subsaharienne) et les crédits à l'économie trop faibles. Il existe un réel décalage entre l'épargne disponible à court terme et la demande de crédit à moyen et long terme, qui s'explique en partie par le faible taux de bancarisation et des taux de rémunération des dépôts et d'endettement peu attractifs localement et nécessitant alors l'appel à des investisseurs étrangers. Or les capitaux sont là : on estime à plus de 1 000 milliards USD le montant présent dans les réserves de change des économies africaines ainsi que les fonds de pension.

Afin de mobiliser l'épargne locale et participer au processus de transformation de l'économie locale, les entreprises marocaines implantées dans les pays africains pourraient ouvrir une part minoritaire de leur capital aux publics des marchés dans lesquels ils opèrent. Les bourses nationales et régionales existent et sont en recherche constante de nouvelles introductions : ces opérations seraient également la manifestation de la volonté marocaine de vouloir intégrer les entrepreneurs et les citoyens africains dans la construction du projet d'entreprise.

Le groupe Total, présent depuis 1954 sur le territoire sénégalais, a décidé d'ouvrir 30% de son capital d'ici septembre 2014, s'inscrivant ainsi dans un processus de régionalisation de la société. Il s'agira de la seconde entreprise de droit sénégalais introduite à la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières. Un processus d'ouverture du capital auprès d'actionnaires privés a déjà été entamé avec quelque 15% des actions déjà cédées.

Les grands groupes marocains présents en Afrique à travers l'ouverture minoritaire de leur capital et l'introduction en bourse sur les marchés de capitaux régionaux favoriseront par la même occasion la modernisation et la dynamisation du système financier local et permettront une plus grande proximité avec les citoyens africains.

Autre point de réflexion qui permettrait de mobiliser des financements : les activités de private equity, encore embryonnaires à ce jour mériteraient d'être développées plus amplement,

elles joueraient ainsi un rôle de catalyseur pour rassurer et attirer les investisseurs internationaux, en synergie des mécanismes proposés par la place Casablanca Finance City.

Une activité bancaire de Trade Finance (financement du commerce international), dans le but de renforcer et sécuriser les échanges commerciaux entre le Maroc et l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique Centrale, pourrait également être développée sur la place Casablanca Finance City.

Enfin, il serait judicieux que la Bourse de Casablanca et la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (Bourse commune aux 8 pays de la zone UEMOA) effectuent un travail de rapprochement afin de proposer un partage des cotations boursières aux entreprises marocaines et de la zone UEMOA. Ce mécanisme pourrait sans aucun doute dynamiser les systèmes financiers africains et permettre de lever des fonds plus importants, en proposant un partage de cotation qui soit plus lucratif qu'une cotation sur une seule place boursière.

Annexe I : Eléments méthodologiques de l'Indice de stabilité

L'Institut Amadeus entame l'édition de son indice de stabilité afin de mieux cerner les enjeux qui nous entourent et les différents risques qui pèsent sur l'Afrique. Cela au travers d'une approche à la fois théorique mais surtout graphique de ces risques qui nous entourent. Conçu en 2014, l'Indice ambitionne de se positionner dans l'avenir comme un référentiel crédible sur la question.

L'Indice 2014 présente une image contrastée, parfois noire, mais principalement porteuse d'espoir, celui que l'Afrique marche dans le bon sens. Un mouvement concret est en train d'émerger des formidables leçons de développement et de démocratie surgissant ici et là dans notre continent. Il existe un lien certain entre une approche neutre et inclusive de toutes les catégories qui font la sécurité d'un pays et son développement.

L'Indice comprend plusieurs composantes dans les domaines suivants : Gouvernance, suprématie du droit, lutte contre la corruption, ingérence de l'Institution militaire, situation au frontières ou encore niveau des dépenses militaires. Chaque composante est évaluée sur une échelle de 1 à 5. L'indice est ensuite calculé en réalisant une moyenne pondérée des composantes. Un indice de 5 résume une situation relative la plus favorable dans le contexte africain. Un indice de 1 traduit une situation défavorable.

Descriptif des indicateurs :

Composante : Souveraineté du Droit
Poids dans l'indice : 15%
Nous avons mesuré le degré de l'applicabilité et le respect des lois et leur prééminence dans le paysage institutionnel et politique du pays en se basant sur l'histoire contemporaine du pays nous avons dressé un tableau des principaux heurts et problèmes politiques desquels les pays auraient souffert
Sources : Indice Mo Ibrahim de la Gouvernance en Afrique/Human Rights Watch/Crisis Group

Composante : Troubles domestiques
Poids dans l'indice : 15%
En se basant sur l'histoire contemporaine du pays nous avons dressé un tableau des principaux heurts et problèmes politiques auxquels les pays fait face.
Sources: Human Right Watch/Crisis group/Gipri/CIA/DoD/UN

Composante : Menaces sécessionnistes et terroristes
Poids dans l'indice : 15%
En se basant sur l'histoire contemporaine du pays nous avons dressé un bilan des principales menaces terroristes et/ou sécessionnistes que la pays serait amené à y faire face
Sources : Human Right Watch/Crisis group/Gipri/CIA/DoD.Africa Watch/UN

Composante : Corruption
Poids dans l'indice : 5%
Se basant sur l'indice de Transparancy mais aussi sur la culture et la prééminence du secteur informel
Sources : Indice Transparency International 2014/BAD

Composante : Neutralité dans les affaires publiques
Poids dans l'indice : 21 %
Cela mesure à quel point l'institution militaire reste neutre dans les conflits politiques qui secouent le pays, cela va de la non-ingérence dans les affaires dites civiles/publiques au coup d'Etat en passant par la rébellion.
Sources : DoD/CIA/SIPRI/military.com/Crisis group/CSIS

Composante : Qualité de l'équipement
Poids dans l'indice : 4.5%
Prends en compte la qualité de formation et d'entrainement des soldats ainsi que leurs salaires dans la mesure de disponibilités des données
Sources : CIA/DGA/DoD/Gipri

Composante : Qualité des effectifs
Poids dans l'indice : 4.5%

Prends en compte la qualité de formation et d'entrainement des soldats ainsi que leurs salaires dans la mesure de disponibilités des données

Composante : Troubles aux frontières
Poids dans l'indice : 10%
Prends en compte la chronologie des troubles enregistrés dans les frontières du pays ainsi que leur périodicité
Sources : CIA/DGA/DoD/Gipri/Crisis group/Atlantic Council/Brooking Institute/UN

Composante : Niveau d'intégration sécuritaire régional
Poids dans l'indice : 5%
Prends en compte le degré d'intégration sécuritaire du pays dans son environnement régional et continental (appartenance à une organisation régionale, envoi de troupes pour le maintien de la paix ou d'appui, médiation dans des conflits,…)
Sources : Crisis Group/Gipri/Terra Nova/ISS Africa

Composante : Réfugiés / déplacés
Poids dans l'indice : 5%
Nombre et poids des réfugiés au sein du pays ou dans les frontières
Sources : UNHCR

Annexe II : Eléments méthodologiques de l'Indice d'attractivité économique

Composantes de l'index d'attractivité économique

Dynamique macro-économique

PIB 2013 : Le PIB reflète l'activité économique interne d'un pays et la variation du PIB d'une période à l'autre est censée mesurer son taux de croissance économique, il est le principal indicateur de la richesse d'une économie et de sa puissance.
Source : BAD

Taux de croissance du PIB 2013 : Le taux de croissance mesure l'évolution de la quantité de richesses créées d'une année sur l'autre.
Source : BAD

DYNAMIQUE DU MARCHE CIBLE

Population (2013) : La population est un indicateur clef de mesure de la profondeur du marché et de la force de travail.
Source : UN Population Bureau, BAD

Taux de l'urbanisation : La population urbaine est déterminante dans l'évaluation de l'attractivité d'un marché tant elle se distingue de la population rurale par des modes de consommation et une productivité distinctes.
Source : UN Habitat

Classe moyenne et supérieure : Elle permet d'évaluer la part de la population disposant de revenus supérieurs à des revenus de subsistance.
Source : Banque africaine de Développement, The Middle of the Pyramid, Avril 2011

Profondeur du marché régional : Elle mesure les possibilités d'expansion du marché national vers le marché sous-régional. L'avancement de l'intégration régionale, les barrières douanières et non tarifaires jouent à cet égard un rôle majeur dans l'évaluation de la profondeur du marché régional.
Source : Banque mondiale, La Défragmentation de l'Afrique, 2013

FACILITE À ENTREPRENDRE (DOING BUSINESS)

Indice de corruption (2013) : mesure le niveau de corruption perçue dans le secteur public. Il combine des données issues d'entretiens avec de multiples données sur la corruption collectées par diverses organisations internationales.
Source : Corruption perception's index, Transparency international

Indice de performance logistique (2014) : Il reflète les perceptions relatives à la logistique d'un pays basées sur l'efficacité des processus de dédouanement, la qualité des infrastructures commerciales et des infrastructures de transports connexes, la facilité de l'organisation des expéditions à des prix concurrentiels, la qualité des services d'infrastructure, la capacité de suivi et de traçabilité des consignations et la fréquence avec laquelle les expéditions arrivent au destinataire dans les délais prévus (Banque mondiale).
Source : Banque mondiale

Classement au sein du Global Competitiveness Index (2013-2014) : Cet index évalue la capacité des pays à fournir des niveaux élevés de prospérité à leurs citoyens. Cela dépend de la façon productive qu'un pays utilise ses ressources disponibles. Par conséquent, l'indice de compétitivité mondiale mesure l'ensemble des institutions, des politiques et des facteurs qui définissent les projections de prospérité économique à courts, moyen et long terme.
Source : WEF

Diversification de l'économie (2012) : mesure le poids relatif des différents secteurs dans l'économie nationale. Il vise notamment à contraster les économies diversifiées – plus compétitives – à celles où le poids des exportations de matières premières freine le développement de secteurs industriels et de services compétitifs. La diversification témoigne également d'une vitalité économique et est fortement corrélé avec la qualité du climat des affaires.
Source : BAD

Indice de stabilité en Afrique (2014) : Risque de déstabilisation mesure le risque de troubles sécuritaires dans le pays. En dehors du climat des affaires, l'instabilité et les risques sécuritaires constituent l'un des principaux freins à l'activité économique.
Source : Indice de stabilité en Afrique, Institut Amadeus 2014

COMPETENCES HUMAINES MOBILISABLES

Taux l'alphabétisation de la population adulte (2005-2012)
Source : BAD
Taux brut de la scolarisation au primaire (2010 – 2013)
Source : BAD
Taux brut de la scolarisation au secondaire (2010 – 2013)
Source : BAD
Taux de la population active (2013)
Source : BAD

Remerciements

L'Institut Amadeus tient à remercier l'ensemble des interlocuteurs rencontrés dans le cadre de cette étude.

→ Monsieur Abderrahim Kadmiri, Directeur Général, Agence Marocaine de Coopération Internationale, Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération (Maroc)
→ Monsieur Khalid El Moujaddidi, Chef de Département des Affaires Générales, Agence Marocaine de Coopération Internationale, Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération (Maroc)
→ Monsieur Faicel Farchada, Chef du Département des Etudes, Agence Marocaine de Coopération Internationale, Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération (Maroc)
→ Monsieur Si Mohamed Methqal, Conseiller du Ministre des Affaire étrangère et de la Coopération (Maroc)
→ Monsieur Mohamed Alami Hassani, Chef de la Division de la Coopération, Ministère du Tourisme (Maroc)
→ Monsieur Omar Dinia, Chef du Service de la Coopération Bilatérale, Ministère du Tourisme (Maroc)
→ Monsieur Ibrahim Benrahmoune Idrissi, Chef de la Division de la Coopération et de la Formation, Ministère de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement (Maroc)
→ Monsieur Hicham Menjour, Directeur Délégué chargé de la Coordination du Groupe et des Relations Externes, Groupe CDG
→ Monsieur Ali El Yaacoubi, Directeur des Investissements par Intérim, AMDI (Agence Marocaine de Développement des Investissements)
→ Monsieur Mohamed El Ghoulabzaoui, Directeur Adjoint du Trésor et des Finances, Direction du Trésor et des Finances Extérieures, Ministère de l'Economie et des Finances (Maroc)
→ Monsieur Zakaria El Harmiri, Chef du Service Afrique/Asie, Direction du Trésor et des Finances Extérieures, Ministère de l'Economie et des Finances (Maroc)
→ Monsieur Soufiane Larguet, Directeur de la Stratégie et Statistiques, Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime (Maroc)
→ Monsieur Taoufiq Moucharraf, Directeur de la Coopération et de la Communication, Ministère de l'Industrie, du Commerce, de l'Investissement et de l'Economique Numérique (Maroc)
→ Madame Ibtissam Kaifouf, Chef de la Division de la Coopération et des Partenariats, Direction de la Coopération et de la Communication, Ministère de l'Industrie, du Commerce, de l'Investissement et de l'Economique Numérique (Maroc)
→ Monsieur Mounir Oudghiri, Directeur Général Adjoint Banque de Détail à l'International, Attijariwafa Bank
→ Madame Lamia Merzouki, Directeur Stratégie et Développement, Casablanca Finance City Authority
→ Monsieur Younes Boumehdi, Président Directeur Général Hit Radio
→ Monsieur Gabriel Fal, Président Bourse Régionale des Valeurs Mobilières, Côte d'Ivoire
→ Monsieur Mossadeck Bally, Président du Groupe Azalaï Hôtels, Mali
→ Monsieur Djibril Baba Taboure, Président du Réseau de l'Entreprise en Afrique de l'Ouest au Mali (REAO)
→ Monsieur Paul Derreumaux, ancien Président Bank of Africa
→ Monsieur Michel Juvet, Associé Banque Privée Bordier & Cie
→ Monsieur Torek Farhadi, International Trade Centre
→ Madame Nounatoh Myriam Soro, International Trade Centre

Liste des tableaux et des cartes

→ Valeur ajoutée de l'industrie (en % PIB)
→ Pays de présence des groupes bancaires marocains en Afrique
→ Pays de présence de Maroc Telecom en Afrique
→ Flux d'IDE marocains à l'étranger et en Afrique
→ Stocks des IDE marocains en Afrique (principaux bénéficiaires)
→ Evolution des échanges commerciaux marocains par région
→ Evolution des échanges commerciaux marocains avec l'Afrique Subsaharienne
→ Comparaison des IDE et des exportations marocaines vers l'Afrique Subsaharienne
→ Flux d'IDE entrants au Maroc
→ Perception des pays africains en termes d'attractivité « doing business »

Bibliographie

→ Performances commerciales du Maroc sur le marché de l'Afrique subsaharienne, Direction des Etudes et des Prévisions Financières, Ministère de l'Economie et des Finances (Maroc), avril 2012
→ Le positionnement économique du Maroc en Afrique, bilan et perspectives, Direction des Etudes des Prévisions Financières, Ministère de l'Economie et de la Privatisation (Maroc), 2006
→ Le Maroc et « sa nouvelle frontière », lecture critique du versant économique de la stratégique africaine du Maroc, Le Maghreb dans son environnement régional et international, note de l'IFRI, Alain Antil, 2010
→ Les Investissements Directs Marocains en Afrique, Office des Changes, Mars 2014
→ Loger les pauvres dans les villes africaines, Guide pratique pour les décideurs politiques, L'Afrique urbaine : construire en tirant parti du potentiel inexploité, ONU Habitat, 2011
→ Un partenariat pour l'avenir : 15 propositions pour une nouvelle dynamique économique entre l'Afrique et la France, co-écrit par Hubert Védrine
→ Hydrocarbures : c'est reparti pour Eni en Afrique, Jeuneafrique.com
→ « Révolution Verte, Révolution Doublement Verte Quelles technologies, institutions et recherche pour les agricultures de l'avenir ? », Mondes en développement, Michel Griffon
→ Le développement économique en Afrique, Rapport 2013 : commerce intra-africain, libérer le dynamisme du secteur privé, CNUCED
→ Rappel annuel du Commerce Extérieur, Office des Changes, 2013
→ Africa Attractiveness Survey, Ernst & Young 2013
→ Maroc, Economie ouverte et plate-forme d'exportation, Département du Commerce Extérieur, Ministère de l'Industrie, du Commerce, de l'Investissement et de l'Economique Numérique (Maroc)
→ Rapport sur l'investissement dans le monde 2013, les chaînes de valeurs mondiales : l'investissement et le commerce au service du développement, CNUCED
→ Annuaire statistique pour l'Afrique 2014, Banque Africaine de Développement
→ Tracking Africa's Progress in Figures, Banque Africaine de Développement
→ The Africa Competitiveness Report 2013, World Economic Forum, the World Bank, the African Development Bank, and the Ministry of Foreign Affairs of Denmark
→ Rapport annuel OCP, 2012
→ Les PME au Maroc, éclairages et propositions, Direction de la Politique Economique et Générale, Ministère de l'Economie et des Finances (Maroc), mars 2000
→ Visite Royale en Afrique : le Tournant, supplément les Echos-Afrique, mars 2014
→ Le développement en Afrique : La coopération Sud-Sud: l'Afrique et les nouvelles formes de partenariat pour le développement, CNUCED 2010
→ Grain, Fish, Money, Financing Africa's Green and Blue Revolutions, Africa Progress Report 2014
→ L'Afrique du Nord et la Coopération Sud-Sud dans un contexte de gouvernance régionale, Nations Unies, Commission Economique pour l'Afrique, Bureau pour l'Afrique du Nord, 2011
→ Revue annuelle sur l'efficacité du développement, édition 2013, vers une croissance durable en Afrique, Banque Africaine de Développement
→ Africa, from the bottom up, cities, economic growth and prosperity in Sub-Saharan Africa, Monitor Group, December 2009
→ Perspectives économiques en Afrique 2013 : transformation structurelle et ressources naturelles, BAfD, OCDE, PNUD, CEA 2013
→ Afrique-France, réinventer le co-développement, Institut Montaigne, Juin 2010
→ Le Maroc, hub de l'intégration financière africaine ?, Paul Goldsmith, Institut Thomas More, mars 2014
→ L'agribusiness, au secours de la prospérité de l'Afrique, Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI), 2011
→ Afrique subsaharienne : Perspectives Economiques Régionales et Leçons de réformes des subventions énergétiques, Roger Nord, Département Afrique FMI, mai 2013
→ Afrique subsaharienne : Créer une dynamique dans une économie mondiale à plusieurs vitesses, Département Afrique FMI, 2013
→ L'Afrique dans 50 ans : vers la croissance inclusive, Banque africaine de développement (BAfD), (Tunis, septembre 2011)
→ The Middle of the Pyramid: Dynamics of the Middle Class in Africa, AfDB Market Brief (Tunis, April 2011)
→ Nigeria's Middle Class Exudes Growth and Optimism, The African Executive, 2011

- → Lions on the Move: The Progress and Potential of African Economies (Seoul, San Francisco, London, Washington: McKinsey & Company), McKinsey Global Institute, 2010
- → A Survey of the Nigerian Middle Class, (Lagos, Nigeria: Renaissance Capital, September 26), Robertson, Charles, Nothando Ndebele, and Yvonne Mhango, 2011
- → Santander S. (2011), La coopération brésilienne avec l'Afrique, la Revue Géopolitique, http://www.diploweb.com/La-cooperation-bresilienne-avec-l.html
- → Le courrier de Russie, (2013), Afrique : entre rivalité et coopération, http://www.lecourrierderussie.com/2013/07/afrique-rivalite-cooperation/
- → Niquet V. (2006), La stratégie africaine de la Chine, http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/0805_LastrategieafricainedelaChinedeValerieNiquet.pdf
- → Kanet R., Kozhemiakin A., Birgerson S. (1996), La politique russe en Afrique : désengagement ou coopération ?, Revue d'études comparatives Est-Ouest
- → Varly P. (2012), Report on Learning Outcomes, Prepared for the Global Partnership for Education, Draft.
- → Varly P. (2010), Les écoles coraniques au Sénégal, Un blog sur l'éducation dans les pays du Sud. http://varlyproject.wordpress.com/2010/02/25/les-ecoles-coraniques-au-senegal/
- → Varly P. (2010), Language of instruction and teachers' methods in Mali, RTI International, prepared for the Hewlett Foundation.
- → PASEC (2007), Rapport PASEC Cameroun, PASEC/CONFEMEN, Dakar.
- → PASEC (2009), Les apprentissages scolaires au Burkina Faso : les effets du contexte, les facteurs pour agir, Rapport PASEC, PASEC/CONFEMEN, Dakar.
- → PNUD, Rapport sur le Développement Humain 2013 (2013), L'Essor du Sud : le progrès humain dans un monde diversifié
- → OCED (2008), Rapport Afrique de l'Ouest 2007-2008, Economie Informelle, p.169-178, OCDE. http://www.oecd.org/dataoecd/31/0/42358563.pdf
- → OCDE (2010), Etudes économiques de l'OCDE: Afrique du Sud 2010, éditions OCDE.
- → OCED (2012), Perspectives économiques en Afrique 2011, OCDE. http://www.uneca.org/eca_resources/Publications/books/aeo2011/FR-AEO2011.pdf
- → Oulad Benchiba S. (2012), Les Revers de l'Urbanisation en Afrique, Geopolitik N°4, 27 février 2012, Institut Amadeus
- → Oulad Benchiba S. & Baranger F. (2012), Et nous étions 2 milliards, Geopolitik N°4, 27 février 2012, Institut Amadeus
- → Varly P & Oulad Benchiba S, Education en Afrique : de la Formation à la Croissance, 2012, Institut Amadeus
- → Le rythme rapide de l'urbanisation africaine affecte l'assainissement et l'approvisionnement en eau http://www.unep.org/Documents.Multilingual/Default.asp?DocumentID=664&ArticleID=8666&l=fr
- → La gestion des déchets urbains, des solutions pour l'Afrique, Adepoju G. Onibokun, KARTHALA Editions, 2001
- → GTZ (2008), Développement des compétences des acteurs de l'économie informelle en Afrique du Sud, http://www.gret.org/static/cdrom/bds/document_pdf/numero_16/Acteurs%20de%20leconomie%20informelle%20Afr%20du%20Sud.pdf
- → Djade, K. (2011). L'Economie informelle en Afrique subsaharienne. Paris, L'Harmattan, Paris.
- → Dial, Fiche de lecture, Marchés du Travail urbains en Afrique.
- → Davis K. & all (2007), Agricultural Education and Training in Sub-Saharan Africa from an Innovation Systems Perspective, Case Studies of Ethiopia and Mozambique, IFPRI Discussion Paper 00736, International Service for National Agricultural Research Division, International Food Policy Research Institute.
- → Damon J. & Igue J.O. (2003), L'Afrique de l'Ouest dans la compétition mondiale: quels atouts possibles? Khartala, Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, OCDE, Paris.
- → BIT (2005), Emploi des jeunes: les voies d'accès à un travail décent, emploi des jeunes: le défi à relever, rapport VI, conférence internationale du Travail, 93ème session, Bureau International du Travail, Genève.
- → Conseil économique et social, Commission économique pour l'Afrique, Commission de l'Union africaine, (2011), Vue d'ensemble de la situation économique et sociale en Afrique en 2010.
- → Kuepie M., Nordman C. J. & Roubaud F. (2006), Marché du travail urbain et secteur informel en Afrique Francophone : L'éducation est-elle encore rentable, Lettre d'information du DIAL, N°25, juin 2006, Paris. http://www.dial.prd.fr/dial_publications/PDF/Dialogue/Dialogue25.pdf
- → Industrie, valeur ajoutée en pourcentage du PIB. Données de la Banque Mondiale (2013) http://donnees.banquemondiale.org/indicateur/NV.IND.TOTL.ZS

→ Tirer le plus grand profit des produits de base africains : L'Industrialisation au service de la croissance, de l'emploi et de la transformation économique. Rapport Economique sur l'Afrique 2013 de l'UNECA http://www.uneca.org/sites/default/files/publications/unera_report_final_french_web.pdf
→ Agrobusiness : Un potentiel à développer (Article de Jeune Afrique paru le 14/05/2012) http://www.jeuneafrique.com/Articles/Dossier/JA2678p118-120.xml0/agriculture-investissement-agroalimentaire-agro-industrieagrobusiness-un-potentiel-a-transformer.html
→ Agrobusiness : Pour la Prospérité de l'Afrique. Rapport de l'ONUDI (Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel) (2011) https://www.unido.org/fileadmin/user_media/Services/Agro-Industries/Agribusiness/agribusiness_french_e-book.pdf
→ Le secteur du coton au Mali : Réaliser son potentiel de croissance. Centre de Développement de l'OCDE (2006) http://www.oecd.org/fr/dev/38146334.pdf
→ Coton Malien et Burkinabé : Deux modèles, une ambition (Article de Jeune Afrique paru le 13/03/2012) http://www.jeuneafrique.com/Article/JA2669p062-065.xml0/
→ La Déclaration d'Abuja sur les Engrais pour une Révolution Verte en Afrique : Etat d'avancement au niveau régional et national. Juin 2011. CAADP & NEPAD. http://www.nepad.org/system/files/Status%20of%20Implementation%20of%20the%20The%20Abuja%20Declaration%20on%20Fertilizers%20for%20an%20African%20Green%20Revolution%20-%20FR.pdf
→ Améliorer la qualité de l'Education en Afrique du Sud. Etudes Economique de l'OCDE : Afrique du Sud 2013 http://www.keepeek.com/Digital-Asset-Management/oecd/economics/etudes-economiques-de-l-ocde-afrique-du-sud-2013/ameliorer-la-qualite-de-l-education-en-afrique-du-sud_eco_surveys-zaf-2013-4-fr#page1
→ Les jeunes et l'emploi en Afrique : Le potentiel, le problème, la promesse. Indicateurs du Développement en Afrique 2008-09. Banque Mondiale http://siteresources.worldbank.org/EXTSTATINAFR/Resources/ADI-200809-essay-FR.pdf
→ Promouvoir l'enseignement supérieur en Afrique de l'Ouest. Banque Mondiale 2013 http://www.banquemondiale.org/fr/news/feature/2013/07/29/investing-in-science-and-technology-across-west-africa
→ Innovation et Bancarisation Etude de cas : Mobile Banking (Mai 2013). Fédération Bancaire Française
→ https://estellebrack.files.wordpress.com/2013/07/201305_abf_brack_mobile-et-bancarisation.pdf
→ 2013-2020 : Forte Croissance en vue pour l'Assurance mondiale (Article de Les Echos paru le 17/05/2013) http://www.lesechos.fr/17/05/2013/LesEchos/21438-126-ECH_2013-2020---forte-croissance-en-vue-pour-l-assurance-mondiale.htm
→ Etude de McKinsey&Company « L'heure des Lions : L'Afrique à l'aube d'une croissance pérenne », Juin 2010
→ Le Logement en Afrique : La prochaine grande affaire ? (Article de Afriqueexpansion paru le 15/11/2013) http://www.afriqueexpansion.com/la-chronique-de-serge-tchaha/12660-le-logement-en-afrique-la-prochaine-grande-affaire-.html
→ Un projet de 10 000 logements sociaux en préparation au Cameroun (Article de Agence Ecofin paru le 23/08/2012) http://www.agenceecofin.com/infrastructures/2308-6354-un-projet-de-10-000-logements-sociaux-en-preparation-au-cameroun
→ Afrique Boom du Marché du BTP (Article de LesAfriques paru le 01/01/2014) http://www.lesafriques.com/actualite/afrique-boom-du-marche-du-btp.html?Itemid=89?articleid=39774
→ L'immobilier en Afrique : Un marché avec un très grand potentiel (Article de Afriqueexpansion paru le 19/12/2011) http://www.afriqueexpansion.com/immobilier-en-afrique/3317-limmobilier-en-afrique--un-marche-avec-un-tres-fort-potentiel.html
→ Les enjeux financiers de l'explosion des télécoms en Afrique Subsaharienne. IFRI 2010 http://www.bearingpoint.com/download/telecom.pdf
→ Téléphone mobile : L'Afrique subsaharienne reste la région la plus dynamique au monde (Article de Jeune Afrique paru le 12/11/2013) http://economie.jeuneafrique.com/regions/afrique-subsaharienne/20540-telephone-mobile-lafrique-subsaharienne-reste-la-region-la-plus-dynamique-au-monde.html
→ 10 ans de Télécoms en Afrique. PricewaterhouseCoopers. Avril 2013
→ Growth with Depth, The African Center for Economic Transformation, 2014
→ Enjeux Ouest-Africains, Les zones franches sont-elles utiles au développement ?, OCDE, Novembre 2012
→ État de l'intégration régionale en Afrique V, Vers une zone de libre-échange continentale africaine, UA, BAD, UNECA, 2012

- → La croissance africaine : opportunités et vulnérabilités, in "La sécurisation des flux en Afrique, quels rôles pour les forces de défense et de sécurité ?" - 3 avril 2013, Séminaire organisé par la Délégation aux affaires stratégiques et l'Institut des hautes études de défense nationale, France.
- → La défragmentation de l'Afrique, Approfondissement de l'intégration du commerce régional des biens et services, Banque Mondiale, 2012
- → Doing Business 2013, International Bank for Reconstruction and Development / The World Bank, 2013
- → Fiches pays, African Economic Outlook 2013, BAD, OCDE, PNUD, 2014
- → Harmonisation des politiques visant à transformer l'environnement commercial, UNEC, UA, BAD, 2013
- → Tirer le plus grand profit des produits de base africains : l'industrialisation au service de la croissance, de l'emploi et de la transformation économique, in Rapport économique sur l'Afrique, UNECA, UA, 2013
- → Le renforcement des capacités commerciales au service de la transformation de l'Afrique, UNECA, 2013
- → Perspectives économiques en Afrique 2013, OCDE, BAD, PNUD, UNECA, ACP, UE, 2013
- → Perspectives économiques régionales, Afrique subsaharienne : Pour une croissance durable et plus solidaire, FMI, 2014
- → Rapport 2012 sur le développement en Afrique, Vers une croissance verte en Afrique, BAD, 2012
- → Julien Kita, « L'aide publique au développement japonaise et l'Afrique : vers un partenariat fructueux ? » Institut français des relations internationales (IFRI), 2012
- → Alain Henry, « Les relations Chine-Afrique : impact pour le continent africain et perspectives », 2013
- → Laurent Delcourt, « La Chine Afrique : Enjeux et perspectives », 2011
- → Salim Chena, «L'Algérie et son Sud » (IFRI), 2013
- → Rapport Banque Mondiale 2012
- → Rapport Centre de promotion des Exportations tunisiennes, Rapport 2012
- → Central Bank of Egypt, Annual report 2012
- → Rapport du Service Economique Régional d'Alger, 2013
- → Bulletin de la Sécurité Africaine n°15/septembre 2011, « Décoder les multiples strates de l'insécurité au Sahel : le cas mauritanien », Centre d'études stratégiques de l'Afrique
- → Hamédine Fall, Contrôle des frontières et criminalité transfrontalière en Afrique de l'Ouest, 2011
- → US strategy for Sub saharan Africa, Department of State, 2012
- → Marc-Antoine Pérouse de Montclos, « Boko Haram et le terrorisme islamiste au Nigeria :
- → insurrection religieuse, contestation politique ou protestation sociale ? », 2012
- → Mehmet Ozkan, "Turkey's Religious and Socio-Political Depth in Africa", 2013
- → The Africa Competitiveness Report 2013, World Bank
- → William Assanvo, « Etat de la menace terroriste en Afrique de l'Ouest », 2012
- → Rapport International Crisis Group, République centrafricaine : les urgences de la transition, 2013



Institut Amadeus
6, rue Annassime, Secteur 9 Bloc I, Hay Ryad
10100 Rabat, Maroc
Tel : +212 5 37 71 70 82
Fax : +212 5 37 57 11 83
www.institutamadeus.com
www.medays.org